

IMBERT DE SAINT-AMAND, ARTHUR LÉON

MARIE-ANTOINETTE AUX TUILERIES

DC 137.1 .J52T8 191



39003001237428

Souvenir de
J. S. Desjardins père
à l'occasion de son voyage à
N. Paris. 1804

~~Marie-Antoinette~~

aux

Tuileries

ŒUVRES DE IMBERT DE SAINT AMAND

NOUVELLES ÉDITIONS *en vente :*

(Librairie P. LETHIELLEUX)

Les beaux jours de Marie-Antoinette.

Marie-Antoinette aux Tuileries.

La jeunesse de l'Impératrice Joséphine.

La citoyenne Bonaparte.

Prix de chaque volume : 2.00

(Librairie MAME)

Les Souveraines des Tuileries.

Prix du volume : 1.50

Les ayant droits et l'éditeur réservent tous leurs droits

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en avril 1913.

IMBERT DE SAINT AMAND

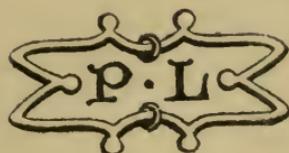
380

H
—
2E.
25

Marie-Antoinette aux Tuileries

NOUVELLE ÉDITION

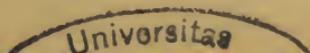
Prise



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10



DC

137.1

. 152T8

1913

MARIE-ANTOINETTE

AUX TUILERIES

PREMIÈRE PARTIE

I

L'INSTALLATION AUX TUILERIES

Le drame des Tuileries commence. C'est le 6 octobre 1789. Il est dix heures du soir. Après une journée d'angoisses indicibles, la famille royale, partie de Versailles à une heure de l'après-midi, a fait son entrée vers neuf heures à l'Hôtel-de-Ville parisien. « C'est toujours avec plaisir et avec confiance, a dit Louis XVI, que je me vois au milieu des habitants de ma bonne ville de Paris. » En répétant le discours du roi, le maire, Bailly, a oublié ces mots : « et avec confiance. » La reine les a rappelés sur-le-champ. « Messieurs, a repris Bailly, vous êtes plus heureux que si je l'avais dit moi-même. » Louis XVI et sa famille se sont rendus ensuite aux Tuileries. Ils y entrent, non sans appréhension et sans

tristesse. Le palais paraît plus sombre par le contraste que fait sa façade noire avec les illuminations des rues voisines. Inhabité depuis la majorité de Louis XV, il est triste, délabré, sans meubles, sans ornements. Les serrures ferment mal. L'aspect est morne, funeste.

Le matin du 7 octobre, la reine se réveille aux Tuileries. Que de choses se sont passées, que de tragédies, que d'émotions depuis vingt-quatre heures ! Est-ce un cauchemar ? Est-ce la réalité ? Hier encore c'était la ville du roi-soleil, le château splendide de Versailles. Ce matin, ce sont les Tuileries, moroses comme une prison. Quelles sont ces clameurs formidables dont l'écho menaçant retentit encore aux oreilles de la souveraine ? Quelles sont ces visions lugubres et sanglantes qui ne peuvent s'écarter de ses yeux, les bandes des hommes à pique, les hideuses prostituées des galeries du Palais-Royal, les infernales mégères de la révolution, les têtes livides des malheureux gardes du corps décapités ? Ces cris de haine et de massacre, ces jurons, ces blasphèmes, ces outrages, tout cela cesse-t-il enfin ? Ces détonations de mousqueterie, cette rafale d'invectives et de quolibets féroces, est-ce que tout cela ne va pas recommencer ? Cette résidence où Marie-Antoinette, après un court sommeil, rempli d'agitations, rouvre les yeux à la lumière, est-ce un palais ? est-ce un cachot ? Quels sont ces hommes qui se tiennent autour de la chambre royale ? Sont-ce des serviteurs, ou des geôliers, ou des assassins ? Ces femmes déguenillées qui se pressent sous les fenêtres, que viennent-elles dire, que viennent-elles faire ? Va-t-on aujourd'hui, comme hier, forcer les portes de la chambre, et cribler de coups de sabre, de coups de pique le lit de la reine de France, de la fille de Marie-

Thérèse ? Où en est-on ? Que réserve l'avenir ? Que faut-il espérer, que faut-il craindre ? Comment refouler les sentiments d'indignation, de sainte colère qui débordent d'un noble cœur ? Quelle figure faire devant l'émeute ? Comment supporter les suprêmes humiliations qui atteignent la descendance de Saint-Louis, de Henri IV, de Louis XIV ? L'atmosphère est toute pleine d'orages. La fatalité pèse sur ce palais sinistre, qui ne doit être, hélas ! que le vestibule de l'échafaud. Marie-Antoinette se sent environnée de furies. On dirait qu'à chaque fenêtre, à chaque pan du mur, derrière chaque meuble, il y a des poignards dirigés contre la victime auguste. La femme la plus intrépide tremblerait. Oh ! quelle matinée ! quel réveil !

Et cependant des rayons d'espoir vont briller çà et là dans ce ciel si sombre. La présence du roi et de sa famille dans la capitale y fait naître une sorte d'accalmie. Les boutiques des boulangers cessent d'être assiégées. Les subsistances sont suffisantes. La population se porte en foule aux Tuileries. Les avenues, les cours, les jardins sont encombrés par la multitude. Le 7 octobre, au matin, les mêmes femmes qui, la veille, montées sur des canons entouraient la voiture de la famille royale prisonnière, avec des menaces et des injures, viennent se placer sous les fenêtres de la reine, et demandent à lui présenter leurs hommages. Marie-Antoinette se montre à la foule. Comme son chapeau lui couvre une partie du visage, on la prie de le lever, pour qu'on puisse mieux la voir. Elle fait ce qu'on lui demande. La royauté n'est plus qu'un jouet. Le peuple, avant de la briser, s'en amuse. Ces femmes qui, la veille, s'accrochaient aux marchepieds de la voiture

royale, se suspendaient aux portières, se penchaient sur Marie-Antoinette, cherchant à la toucher, à la souiller de leur haleine, les voilà qui parlementent avec elle.

— Éloignez de vous, lui dit-on, tous ces courtisans qui perdent les rois. Aimez les habitants de votre bonne ville.

— Je les aimais à Versailles, répond la reine, je les aimerai de même à Paris.

— Oui, oui, dit une autre femme, mais au 14 juillet vous vouliez assiéger la ville, et la faire bombarder.

— On vous l'a dit, reprend la reine, et vous l'avez cru. C'est ce qui fait le malheur du peuple et celui du meilleur des rois.

Une troisième femme adresse à la souveraine quelques paroles en allemand.

— L'allemand, dit Marie-Antoinette, je ne l'entends plus. Je suis si bien devenue Française que j'ai même oublié ma langue maternelle.

Des bravos retentissent. Les femmes demandent à la reine les rubans et les fleurs de son chapeau. Marie-Antoinette les détache elle-même, et les leur donne. La foule s'écrie : « Vive notre bonne reine ! »

Pendant que le jardin et les cours des Tuileries retentissent de vivats, les gardes du corps, pâles, défaits, et portant encore les marques de la détresse où ils ont été réduits la veille, parcourent les promenades publiques, conduits par des gardes nationaux, hier leurs vainqueurs, aujourd'hui leurs compagnons. Partout on les accueille avec sympathie. On dirait que la réconciliation est complète.

Durant toute la journée, des députations innombrables se succèdent sans interruption chez le roi.

Louis XVI, toujours optimiste, semble avoir entièrement oublié les violences de la veille. Ses courtisans sont loin de partager sa quiétude. L'étiquette subsiste toujours, mais les gentilshommes de service ne remplissent plus leurs charges qu'avec un profond sentiment de tristesse. La perpétuelle surveillance de M. de La Fayette ; la présence des gardes nationaux, ces soldats de la révolution ; l'absence des gardes du corps, ces soldats de la fidélité ; l'envahissement du sanctuaire de la monarchie par une foule d'ennemis ou d'intrus ; la diminution graduelle de l'apparat indispensable au prestige de la royauté ; la douleur de cette belle et bonne reine, dont les yeux sont sans cesse rougis par les larmes ; les progrès du mouvement révolutionnaire qui menacent la noblesse française dans sa liberté, dans ses biens, dans sa vie : tout cela jette dans le cœur des serviteurs du roi une véritable consternation.

L'émigration a déjà éloigné bien du monde ; mais, en revanche il y a une femme qui, à la première nouvelle du péril, est accourue au poste du dévouement et de l'honneur. Cette femme, c'est la princesse de Lamballe. Le 7 octobre, à neuf heures du soir, elle était tranquille, au château d'Eu, avec son beau-père, le duc de Penthièvre, quand un courrier, galopant à bride abattue, apporta les nouvelles de ce qui s'était passé à Versailles l'avant-veille et la veille : « O mon papa, dit la princesse, quels événements horribles ! Il faut que je parte sur-le-champ. » A minuit, par un temps affreux, et par la nuit la plus obscure, M^{me} de Lamballe quitte le château d'Eu, pour se rendre en toute hâte auprès de la reine, à Paris. Elle y arriva dans la nuit du 8 octobre, et logea au rez-de-chaussée du pa-

villon de Flore. Elle y donna quelques soirées, en sa qualité de surintendante. Marie-Antoinette parut à quelques-unes de ces réunions. Mais, promptement convaincue que sa position ne lui permettait plus de se trouver dans des cercles nombreux, elle resta dans son intérieur, à lire, à prier, à travailler à l'aiguille, à surveiller l'éducation de ses enfants.

Madame Élisabeth écrivait le 16 octobre à l'abbé de Lubersac :

« La reine, qui a eu un courage incroyable, commence à être mieux vue par le peuple. J'espère qu'avec le temps et une conduite soutenue, nous pourrons regagner l'amour des Parisiens, qui n'ont été que trompés. Mais les gens de Versailles, monsieur ! avez-vous jamais vu une ingratitude plus affreuse ? Non, je crois que le ciel, dans sa colère, a peuplé cette ville de monstres sortis des enfers. Qu'il faudra de temps pour leur faire sentir leurs torts ! Et si j'étais roi, qu'il m'en faudrait pour croire à leur repentir ! Que d'ingrats pour un honnête homme ! Croiriez-vous bien, monsieur, que tous nos malheurs, loin de me ramener à Dieu, me donnent un véritable dégoût pour tout ce qui est prière. Demandez au ciel pour moi la grâce de ne pas tout abandonner... Demandez aussi que tous les revers de la France fassent rentrer en eux-mêmes ceux qui pourraient y avoir contribué par leur irrégion. »

La multitude, pendant plusieurs jours, ne cessa d'encombrer les cours des Tuileries. Son indiscretion fut poussée à un tel point que plusieurs femmes de la halle se permirent de sauter dans l'appartement de Madame Élisabeth, qui demeurait au rez-de-chaussée du pavillon de Flore, du côté de la cour. La princesse se vit forcée de quitter ce logement, et s'installa au

premier étage du même pavillon, pour être à l'abri des regards importuns et de l'invasion des poissardes.

Une populace soudoyée par les factieux venait, à chaque instant, sous les fenêtres du château, débiter des propos outrageants ou obscènes. Les révolutionnaires, pour insulter de plus près à la majesté de la couronne, faisaient arriver jusqu'au roi, sous le titre de délégués, des gens de la lie du peuple. L'abus était si grand qu'un des ministres proposa d'interdire à ces députations l'entrée du château. « Non, dit l'infortuné monarque, ils peuvent se présenter, nous aurons le courage de les entendre. » Un jour où ces prétendus délégués haranguaient Louis XVI, l'un d'eux osa inculper, dans les termes les plus offensants, la reine qui était présente : « Vous vous trompez, dit le roi avec douceur, la reine et moi nous n'avons pas les intentions qu'on nous prête. Nous agissons de concert pour votre bien commun. » Lorsque la députation se fut retirée, Marie-Antoinette fondit en larmes.

Augeard, son secrétaire des commandements, rend compte, dans des mémoires très curieux (1) d'une conversation qu'il eut avec elle, peu de temps après les journées d'octobre : — « Votre Majesté est prisonnière. — Mon Dieu ! que me dites-vous là ? — Madame, cela est très vrai. Dès que Votre Majesté n'a plus sa garde d'honneur, elle est prisonnière. — Ces gens-là, j'ose le dire, sont plus attentifs que nos gardes. — Attention de geôliers ; je ne veux vous en donner, madame, d'autre preuve que de vous rappeler la précaution que vous avez prise de voir aux portes si l'on ne vous écoutait pas. L'auriez-vous prise avec vos

(1) Un volume chez Plon,

gardes ? — Mais que faut-il donc faire ? » Augeard conseilla alors à la reine d'aller trouver son frère l'empereur. — « Je ne connais, ajouta-t-il, qu'un seul moyen, et il est infallible, pour sauver les jours du roi, les vôtres, ceux de vos enfants et de toute la France, c'est de vous en aller avec Madame Royale et M. le dauphin, habillé en petite fille, non pas en reine, non pas en princesse, mais en simple particulière... On ne pourra plus vous opposer à la nouvelle Constitution qu'on veut donner, et vos jours seront sauvés. »

Augeard développa ensuite tout un plan d'évasion. La reine serait montée avec ses enfants et M^{lle} Thibaut, sa femme de chambre, au haut des combles, où était le sommet d'un escalier d'où l'on descendait dans la cour des Princes. Elle se serait en allée par là, en laissant aux Tuileries une lettre qui aurait été conçue à peu près en ces termes : « Mon très honoré seigneur et auguste époux, d'après les tentatives d'assassinat commises sur ma personne les 5 et 6 du mois, il m'est impossible de me dissimuler que j'ai le malheur effroyable de déplaire à mes sujets. Ils s'imaginent que je m'oppose à la Constitution nouvelle qu'ils veulent donner à notre empire. Pour ôter à mon égard toute espèce de soupçon, j'aime mieux me condamner à une retraite profonde hors de vos États, où je ne rentrerai, mon très honoré et auguste époux, que quand la tranquillité y sera établie, et que la Constitution y sera tout à fait achevée. » Cette lettre aurait été remise au roi, à son lever, la reine étant partie la veille, au soir.

« Non, non, je ne m'en irai pas, s'écria Marie-Antoinette, mon devoir est de mourir aux pieds du roi. » La reine avait raison. Elle resta intrépide au poste du dévouement et du péril. Ceux qu'il engageaient à aban-

donner son époux, lui donnaient un conseil indigne de son grand cœur. En suivant un conseil semblable, la fille de la grande Marie-Thérèse aurait sauvé sa vie, mais elle aurait perdu un bien qui est préférable : l'honneur.

II

UNE VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La monarchie, bien qu'ébranlée, avait encore pour elle toute la tradition des souvenirs. Personne ne prononçait le nom de République, et les futurs régicides, les Marat, les Robespierre eux-mêmes étaient encore des royalistes convaincus. Louis XVI ne pouvait se décider à croire que la nation s'éloignait de lui. Les acclamations qui retentissaient sur son passage nourrissaient dans son cœur des illusions funestes, et la visite solennelle que fit l'Assemblée nationale, le 20 octobre 1789, vint encore augmenter la quiétude que Marie-Antoinette ne partageait pas, et dont il devait être victime.

Dès son arrivée à Paris, il avait écrit à l'Assemblée : « Messieurs, les témoignages d'affection que j'ai reçus des habitants de ma bonne ville de Paris, les instances de la Commune, me déterminent à y fixer mon séjour le plus habituel. Dans la confiance où je suis que vous ne voulez pas vous séparer de moi, je désire que vous nommiez des commissaires pour rechercher ici le local le plus convenable. Je donnerai sans délai mes ordres pour le préparer. Ainsi, sans ralentir vos utiles travaux,

je rendrai plus faciles et plus promptes les communications qu'une confiance mutuelle rend de plus en plus nécessaires. » On fit choix, à titre provisoire, de la grande salle de l'Archevêché. L'Assemblée y tint sa première séance le 20 octobre, et décida qu'elle se rendrait en corps chez le roi. La visite eut lieu le même jour, à six heures du soir.

L'étiquette subsistait, et les analogies s'étaient établies avec facilité entre les appartements des Tuileries et ceux de Versailles. Il y eut un salon qu'on appela l'Œil-de-Bœuf, et la galerie de Diane eut le même rôle que la galerie des Glaces. Quand on était au Carrousel, en face du château, l'on avait devant soi trois cours séparées les unes des autres par des murs de sept à huit pieds d'élévation ; à gauche, la cour des Princes, qui conduisait au pavillon de Flore ; au milieu la cour Royale, qui conduisait au pavillon du centre ; à droite, la cour des Suisses, qui conduisait au pavillon de Marsan. C'est par la cour Royale qu'on passait lorsqu'on se rendait chez le roi. A droite du vestibule, dans le pavillon central, on montait un grand et bel escalier ; au premier palier, du côté droit se trouvait la chapelle, qui était très simple ; derrière l'autel, il y avait la sacristie ; au-dessus, la tribune des musiciens ; en face, celle du roi et de la reine. Au palier de la chapelle, l'escalier, se partageant en deux parties symétriques, conduisait du côté gauche jusqu'à la salle dite des Cent-Suisses, la grande salle qui, ayant vue à la fois sur la cour et sur le jardin, occupait toute la hauteur du pavillon central, et qui fut depuis la salle des Maréchaux. Les grands appartements du roi comprenaient, outre cette salle, les pièces suivantes : la salle des Gardes (depuis salon du Premier-Consul) ;

l'antichambre du Roi, appelée aussi l'Œil-de-Bœuf (depuis salon d'Apollon) ; la chambre du Lit (chambre de parade, qui fut depuis la salle du Trône) ; le grand cabinet du Roi (où siégeait le conseil des ministres, et qui fut depuis le salon dit de Louis XIV) ; enfin, la galerie de Diane, que l'on appelait aussi la galerie des Ambassadeurs.

A six heures du soir, les membres de l'Assemblée nationale étaient réunis aux Tuileries dans l'antichambre du Roi (salon d'Apollon). Il n'y avait point de rang observé, et, pour la première fois, les députés venaient à une audience royale sans être en habit de cour. N'était-ce point là le signe des temps ? Les huissiers ouvrirent les deux portes par lesquelles on entrait dans la chambre du Lit (la future salle du Trône). Les officiers des cérémonies, marchant à droite et à gauche du président, introduisirent l'Assemblée. Le roi la reçut, assis dans un fauteuil. Il n'ôta son chapeau qu'à l'entrée, et, pendant les révérences du président, M. Fréteau, conseiller au Parlement, qui, malgré ses opinions avancées, devait mourir sur l'échafaud, comme le roi lui-même. M. Fréteau prononça un discours où se trouvaient les phrases suivantes :

« L'affection du peuple français pour son monarque semblait ne pouvoir s'accroître depuis ce jour mémorable où sa voix vous proclama le restaurateur de la liberté. Il lui restait, sire, un titre plus touchant à vous donner, celui de meilleur ami de la nation. Henri IV l'obtint des habitants d'une ville dans laquelle il avait passé sa jeunesse. Les monuments de l'histoire nous apprennent qu'il signait de ces mots : « Votre meilleur ami » les lettres qu'il leur écrivait. Ce

titre, sire, c'est la France entière qui vous le doit. On a vu votre Majesté, tranquille au milieu des orages, prendre pour elle seule la chance de tous les hasards, essayer d'y soustraire par sa présence et ses soins ses peuples attendris ; on l'a vu renoncer à ses plaisirs, à ses délassements, à ses goûts, pour venir, au milieu d'une multitude inquiète, annoncer le retour de la paix, resserrer les nœuds de la concorde, rallier les forces épuisées de ce grand empire. Qu'il nous est doux, sire, de recueillir les bénédictions dont nous environne un peuple immense pour vous en offrir l'honorable tribut. Nous y joignons l'assurance d'un zèle toujours plus actif pour le maintien des lois, pour la défense de votre autorité tutélaire. »

Le roi n'était pas préparé à cette visite de l'Assemblée nationale.

« Messieurs, répondit-il avec émotion, je suis satisfait de l'attachement que vous m'exprimez. J'y comptais. J'en reçois avec une grande sensibilité le témoignage. »

L'assemblée manifesta ensuite le désir de présenter ses respects à la reine. Le roi permit à tous les députés de traverser son cabinet (salon Louis XIV), pour se rendre, par la galerie de Diane, à l'appartement de Marie-Antoinette. Les huissiers ouvrirent donc les deux battants de la porte qui conduisait de la chambre du Lit au cabinet du Roi, et les députés passèrent tous, en faisant une profonde révérence à Louis XVI, qui s'était placé près de cette porte.

A l'extrémité de la galerie de Diane, sur la droite, était le sommet d'un escalier qui conduisait, du rez-de-chaussée au premier étage, jusqu'aux appartements occupés autrefois par la femme de Louis XIV et dési-

gnés sous le nom d'appartements de la Reine. Ils comprenaient cinq pièces ayant vue sur le jardin et adossées à la galerie de Diane. C'est là que Marie-Antoinette reçut la visite de l'Assemblée. La reine, qui n'en avait pas été prévenue, était en ce moment à sa toilette, et se disposait à jouer en public. Le désir de ne pas faire attendre les députés la décida à leur donner audience sur-le-champ, sans être en grand habit. Elle se plaça sur son fauteuil, dans son grand cabinet, et les officiers des cérémonies introduisirent l'Assemblée, comme ils avaient fait chez le roi. Le maître des cérémonies, M. de Nantouillet, qui publia le compte rendu de cette visite, fait remarquer que la reine, recevant toujours les corps constitués de la même manière que le roi, aurait pu ne pas se lever à l'entrée de l'Assemblée, et que ce fut une marque particulière d'égards que Sa Majesté voulut lui donner en se levant, et en disant un mot sur ce qu'elle n'était pas en grand habit.

« Madame, dit le président, le premier désir de l'Assemblée nationale, à son arrivée dans la capitale, a été de présenter au roi le tribut de son respect et de son amour. Elle n'a pu résister à l'occasion si naturelle de vous offrir ses sentiments et ses vœux. Recevez-les, madame, tels que nous les formons, vifs, empressés et sincères. Ce serait avec une véritable satisfaction que l'Assemblée nationale contemplerait dans vos bras cet illustre enfant, le rejeton de tant de rois tendrement chéris de leurs peuples, l'héritier de Louis IX, de Henri IV, de celui dont les vertus sont l'espoir de la France. Jamais, ni lui, ni les auteurs de ses jours, ne jouiront d'autant de prospérités que nous leur en souhaitons. »

La reine répondit : « Je suis touchée comme je dois l'être, des sentiments que m'exprime l'Assemblée nationale. Si j'avais été prévenue de son intention, je l'aurais reçue d'une manière plus digne d'elle. » Marie-Antoinette ordonna ensuite au maître des cérémonies d'aller chercher le dauphin. Dès que l'enfant fut arrivé, elle le prit dans ses bras, et le fit voir à tous les députés. Les cris de : Vive le roi ! vive la reine ! vive monsieur le dauphin ! retentirent avec enthousiasme. Marie-Antoinette fut un instant distraite du sentiment de ses malheurs.

Peu de jours après, elle changea de logement, et, quittant le premier étage, elle s'installa au rez-de-chaussée, où elle eut son cabinet de toilette, sa chambre à coucher, son salon. Quant à Louis XVI, il continua à habiter au-dessus l'appartement désigné, depuis le règne de Louis XIV, sous le nom « d'appartement du Roi ». Cet appartement, qui communiquait avec le grand cabinet (salon Louis XIV), se composait de trois pièces ayant vue sur le jardin : un petit cabinet destiné au premier valet de chambre, la chambre à coucher du souverain et une bibliothèque. Louis XVI fit loger son fils et sa fille auprès de lui, dans l'appartement désigné sous le nom d'appartement de la Reine, que Marie-Antoinette venait de quitter pour s'installer au rez-de-chaussée. Outre son appartement du premier étage, il prit aussi pour lui trois pièces au rez-de-chaussée, qui étaient situées dans l'angle du pavillon intermédiaire, entre celui de Flore et celui du Centre, et dont l'une communiquait avec le cabinet de toilette de la reine. Chaque matin, après avoir donné les premiers instants de son lever à des actes de dévotion, il descendait, par un étroit escalier intérieur, dans son

petit appartement du rez-de-chaussée, inspectant son thermomètre, puis recevait le bonjour de sa femme et de ses enfants. C'est là qu'il déjeunait ensuite ; un seul domestique le servait alors, et la reine profitait de ce moment pour venir causer avec son époux. C'est de là aussi qu'il pouvait examiner, sans être vu, ce qui se passait dans le jardin, et prêter l'oreille aux propos qui se débitaient jusque sous ses fenêtres.

L'infortuné monarque se faisait encore, malgré tout, les plus grandes illusions. Des manifestations semblables à celle que venait de faire l'Assemblée nationale, l'abusaient sur l'extrême gravité de la situation. Il se croyait encore aimé et respecté. Les journées d'octobre même ne l'avaient point guéri de son fallacieux optimisme. Sans doute, la monarchie n'avait point perdu tout son prestige, et l'Assemblée nationale était sincère au moment où elle exprimait à son roi ses sentiments de fidélité. Mais la Révolution marchait toujours. Ainsi que l'a dit M^{me} de Béarn, fille de la gouvernante des enfants de France, elle était comme un de ces grands courants qui entraînent jusqu'aux barques qui essaient de jeter l'ancre.

III

PARIS A LA FIN DE 1789

Quel spectacle varié ! Quelle tragi-comédie ! Que de figures diverses ! Que d'émotions contradictoires ! Quel amalgame d'idées et de passions, de vices et de vertus ! Ici les marquis et les ducs, là les faubouriens et les insurgés. Ici les talons rouges, et là les bonnets rouges. Ici le langage des cours, là les insultes de la halle. Aux Tuileries, encore l'élégance, la politesse, les mœurs chevaleresques de l'ancien régime, et, à deux pas des Tuileries, dans les ruelles infectes qui avoisinent le Carrousel, les haines et les menaces d'une populace déguenillée. Un peu plus loin, dans les galeries du Palais-Royal, les agitateurs qui pérorent, les prostituées, qui ont joué un si grand rôle dans les journées d'octobre. A côté du jardin des Tuileries, le manège où siège l'Assemblée nationale, avec ses tumultueuses séances, avec ses discussions acharnées, avec l'éloquence foudroyante de son Mirabeau-Tonnerre. Dans toutes les rues, sur toutes les places, les colporteurs qui crient, qui débitent leurs mensonges. Les nouvellistes, les curieux, les badauds qui s'amuse de la calomnie, qui ont les émotions malsaines de

l'émeute, qui jouent au soldat dans la garde nationale, au politique dans les cafés, au tribun dans les clubs ; les artisans du désordre qui se plaisent partout à rallumer les tisons mal éteints ; aux extrémités de Paris, les principaux soldats de l'insurrection, les futurs septembriseurs, les futures furies de la guillotine. Quelles secousses ! Quels chocs ! Cet ancien régime qui est mort, ce nouveau régime qui n'est pas né, quel chaos ! Quel trouble dans cet alambic, dans cette fournaise ! Que de souffrances, que d'angoisses, que de déchirements la France ne va-t-elle pas avoir à supporter, pour enfanter dans la douleur sa fille, la société moderne ! Que d'électricité dans l'air ! Que de nuages sombres ou sanglants à l'horizon ! Quelle clameur immense et confuse : bruit du tambour, applaudissements et hurlements dans l'Assemblée et dans les clubs, son des cloches, appel du tocsin. Paris est agité, houleux, plein de matières inflammables. On dirait que le sol est miné. A chaque pas on redoute une explosion subite ; c'est une terre volcanique. Or aperçoit tous les objets comme à la lueur d'un incendie.

La Révolution est partout. Il y a jusque dans les salons du faubourg Saint-Germain une gauche et une droite qui se disputent, comme à l'Assemblée nationale, avec acharnement. Adieu cet atticisme, cette douceur, cette urbanité qui ont fait si longtemps des salons parisiens la véritable école du goût et de la grâce ! La maussade politique est devenue l'unique sujet de conversation. Chacun parle haut, écoute peu. L'humeur perce dans le ton, comme dans le regard. Les femmes perdent surtout à ce changement des mœurs de la bonne compagnie. Ce sont les passions

douces qui conviennent à leurs traits, à leurs voix, à la délicatesse de tout leur être, et les voilà qui déblatèrent comme des énergumènes. La politique les dépare, et la colère les enlaidit.

Au théâtre, c'est encore bien pis que dans les salons. Les salles de spectacle se sont transformées en champs clos où les partis se livrent de perpétuels combats. Lorsqu'une allusion favorable permet aux royalistes de faire éclater leurs sentiments pour le roi et la reine, ils regardent comme un grand triomphe de couvrir la voix de l'acteur par de bruyants applaudissements. Ils courent ensuite au château, pour y dire que l'opinion publique se retourne dans le bon sens, que les révolutionnaires sont écrasés. Mais les jacobins se rendent en masse au spectacle suivant. Ils insultent les aristocrates. Ils applaudissent avec enthousiasme tous les vers qui ont rapport à la liberté, ils sifflent avec fureur tous ceux qui peuvent rappeler l'amour du peuple pour ses rois.

Au Théâtre-Français, quand on joue *Charles IX*, regardez le public, plus curieux à observer que le spectacle. A la fin du quatrième acte, lorsque la cloche lugubre annonce le moment du massacre, le voyez-vous qui se recueille avec un sombre rugissement ? L'entendez-vous qui crie, dans un accès de rage : « Silence ! silence ! » comme s'il craignait que les sons de cette cloche de mort ne retentissent point assez fortement dans son cœur, où ils alimentent la sensation de la vengeance et de la haine ?

Et, au milieu de tout cela, des phrases sentimentales, des tableaux à la manière de Greuze, un jargon philosophique, humanitaire, emprunté à Jean-Jacques Rousseau, une sorte de kermesse patriotique, une

orgie de fausse fraternité. Et la gaieté française qui ne perd point ses droits, l'ironie qui se mêle à l'enthousiasme, les grossiers quolibets qui succèdent aux accents d'éloquence, les pitres de la foire qui parlent en même temps que Mirabeau, le rire et les larmes, le grotesque et le sublime. A côté des nobles entraînements, des idées généreuses, les passions mesquines, misérables, les femmes envieuses, et il y en a tant, qui se réjouissent de voir enfin la reine dans le malheur, le sentiment égalitaire qui se complaît dans la décadence et les humiliations de la cour et de l'aristocratie, la grande capitale frémissante, les théâtres toujours pleins, les églises encore remplies de fidèles qui essaient par leurs prières de fléchir le courroux de Dieu, les optimistes qui s'obstinent, en plein âge de fer, à prédire l'âge d'or, les pessimistes dont les plus sinistres prévisions seront dépassées par les événements ; enfin, au-dessus de toute cette foule passionnée, dont les murmures et dont les cris ressemblent au bruit des vagues quelques sages, inquiets, mais silencieux, qui se demandent comment tout cela finira, et regardent, comme du haut d'une montagne, les barques agitées par les flots.

Ce qui frappe surtout dans le tableau que présente Paris à la fin de 1789, c'est son extrême variété. Le comte de Ségur, revenant de son ambassade de Saint-Pétersbourg, nous montre les aspects divers que prend la capitale dans un même jour.

Le matin, il va voir le baron de Besenval, qui est enfermé dans la prison du Châtelet, pour avoir résisté à l'émeute, quand il commandait les troupes de la garnison de Paris, au début de la Révolution. Une foule immense, rassemblée sur le quai, obstrue le

passage, malgré les efforts de la garde nationale, et fait retentir l'air de ses vociférations. Des forcenés, accusant les juges de lenteur, l'autorité de trahison, demandent à grands cris la tête du prisonnier. M. de Ségur ne parvient qu'après beaucoup de temps, et avec beaucoup de peine, à se faire jour au milieu de cette multitude furieuse. Arrivé enfin à la prison, il entre par un guichet sous une porte basse. Il parcourt avec répugnance les sombres détours de ce repaire de vice et de crime ; après avoir monté l'escalier de la tour, il pénètre dans une chambre assez propre, où il voit le baron de Besenval, non seulement calme et courageux, mais entretenant, avec sa gaieté habituelle, plusieurs amis et quelques femmes aussi jolies qu'aimables, qui sont venus adoucir sa captivité.

Une heure après, M. de Ségur se trouve sur la place de Grève. Il y voit de nombreux rassemblements, que la garde nationale cherche péniblement à dissiper. De là, il passe à la halle, où il a devant lui l'activité d'un grand marché au milieu de la paix la plus profonde. Puis, il va au Palais-Royal. Il entre dans ce jardin fameux, centre de l'industrie, foyer de corruption, arène toujours ouverte aux factieux, qui en font le rendez-vous de leurs complots. Une foule curieuse entoure un homme qui, monté sur une table, déclame avec véhémence contre la perfidie de la cour, l'orgueil des nobles, la cupidité des riches, l'inertie des législateurs, et conclut, applaudi par les uns, critiqué par les autres, en proposant des motions incendiaires.

Dégoûté de cette scène, le comte de Ségur s'en va, et se rend au jardin des Tuileries. Il fait un temps superbe. La terrasse, les allées sont remplies de promeneurs paisibles. Les plus jolies femmes de Paris font

admirer leurs parures et leurs charmes. La satisfaction est sur tous les visages. On dirait que c'est un jour de fête.

M. de Ségur quitte les Tuileries, et parcourt les Champs-Élysées. Là, tout est trouble. On aperçoit une multitude d'hommes en armes. Ce sont d'anciens soldats aux gardes françaises, qui, pour exécuter un projet de révolte, se rendent au grand carré, lieu projeté de leur réunion. Mais La Fayette, prévenu de leur rassemblement, accourt, avec quelques bataillons de la garde nationale, et les désarme.

Le soir, pour se distraire des souvenirs de la journée, M. de Ségur va à l'Opéra. Pour cette fois, il est tenté de s'imaginer que, jusque-là, il a fait un songe. Qui ne se croirait à l'époque la plus heureuse et la plus calme ? Voyez cette affluence de spectateurs, ce charmant ballet, ces décorations magnifiques ; reconnaissez dans les loges tout ce qu'il y a de plus distingué à la cour et à la ville. Regardez les œillades de ces femmes à la mode, qui manient si bien l'éventail. Écoutez, cette musique enchanteresse, qui dissipe les inquiétudes et les soucis. Quelle éclaircie dans le ciel sombre ! Sur le volcan, autour du cratère, d'où les flammes et les laves vont jaillir, encore que de prairies, que de gazons et que de fleurs !

Dans le tableau de Paris, à la fin de 1789, la cour ne tient pas une place brillante. On dirait que la royauté, qui doute d'elle-même, s'efface volontairement et se fait petite. Chaque jour, elle perd un peu de son prestige. Les rayons du soleil royal, jadis si éclatants, pâlissent. « On ne soupçonnerait pas qu'il y a une cour à Paris. Tout est dans le plus grand calme. Il n'est question ni de chasses, ni de bals, ni de comédies, ni

de concerts. L'économie ressemble à l'épargne, et certainement Voltaire ne dirait pas aujourd'hui (10 décembre 1789) : *Que la cour de Louis est l'orgueil de Paris* (1). »

Cependant il y a encore jeu les dimanches, dîner en public les mardis et les jeudis, et tous les nobles présents à Paris se rendent assidûment au château. Il y a même nombre de gens qui, l'année précédente, n'auraient jamais osé prétendre figurer à la cour, et qui cherchent, sous prétexte de zèle pour la cause royale, à devenir les familiers des Tuileries. Mais le palais emprunte aux événements un caractère de tristesse profonde. Avec ses tapisseries fanées, ses voussures endommagées par le temps, son aspect délabré, il présente un ensemble de choses jadis brillantes, maintenant moisies qui rappellent à la fois les grandeurs et la décadence de la monarchie. La famille royale n'a plus qu'à certaines heures la liberté de se promener dans le jardin. Alors le public en est exclu. Le roi est lâché, disent grossièrement quelques soldats. Et pourtant, si ébranlée qu'elle soit, la royauté, avec un monarque plus habile, aurait encore de grandes ressources. Trahie plus par elle-même que par la faiblesse et l'incapacité de ses défenseurs, elle se soutient encore, et il faudra trois ans à Louis XVI pour consommer une déchéance dont il est le principal ouvrier.

(1) *Correspondance secrète sur Louis XVI et Marie-Antoinette*. Manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, publiés par M. de Lescure, 2 volumes, chez Plon.

IV

LE SUPPLICE DU MARQUIS DE FAVRAS

L'heure approchait où Louis XVI allait se voir arracher une à une toutes ses prérogatives royales, même le droit de grâce. Dès les premiers mois de 1790, il n'osa point sauver de la mort un royaliste dont le crime avait été un excès de zèle monarchique. La potence du marquis de Favras fut le prélude de l'échafaud du roi lui-même.

M. de Favras était né en 1745. Il avait fait la guerre avec distinction, et sa femme était fille d'un prince d'Anhalt-Schauenbourg. Depuis le commencement de la Révolution, il méditait projets sur projets, pour arracher la monarchie aux périls dont elle était environnée. Son imagination très vive s'exaltait outre mesure, et il se croyait naïvement le futur sauveur du trône. Son plan consistait à enlever le roi, à le conduire à Péronne, et à mettre en arrestation La Fayette et Necker. On prétendit qu'il voulait en outre réunir douze mille hommes à cheval dans Paris, et les faire soutenir par une armée composée de vingt mille Suisses, vingt mille Sardes et douze mille Allemands ; mais cela ne fut nullement prouvé. M. de Favras com-

muniqua ses idées à plusieurs personnes de l'entourage de Monsieur, frère du roi. On ne les prit pas au sérieux. Il eut alors l'imprudence de sonder les dispositions de quelques officiers de la garde nationale, qui, au lieu de l'accueillir favorablement, le dénoncèrent. Il fut immédiatement arrêté, et envoyé au Châtelet, pour y être jugé. Le nom de Monsieur ayant été impliqué dans la dénonciation, ce prince se rendit sur-le-champ à la Commune de Paris, afin de prévenir, sans perdre un moment, les soupçons qui pouvaient circuler. « Depuis le jour, dit-il, où, dans la seconde assemblée des notables, je me déclarai sur la question fondamentale qui divisait les esprits, je n'ai cessé de croire qu'une grande révolution était prête, que le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en être le chef, puisqu'elle ne pouvait être avantageuse à la nation sans l'être également au monarque, enfin que l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base de l'autorité royale. » Des applaudissements universels accueillirent ce discours, et le prince fut reconduit par la foule jusqu'au palais du Luxembourg, où il logeait.

Quant à l'infortuné Favras, tout le monde s'acharnait contre lui. Pendant tout le temps que dura la procédure, la populace ne cessa de menacer les juges et de crier : « A la lanterne ! » Il fallut même que des troupes nombreuses, avec de l'artillerie, fussent constamment en bataille dans la cour du Châtelet. L'acquiescement du baron de Besenval et d'autres personnages impliqués dans les affaires du 14 juillet avait exaspéré la foule. On prétend que La Fayette disait : « Si M. de Favras n'est pas condamné, je ne répons pas de la garde nationale. » La principale charge contre l'accusé fut

une lettre de M. de Foucault, qui lui demandait : « Où sont vos troupes ? Par quel côté entrèrent-elles à Paris ? Je désirerais y être employé. » Cela était bien vague, et l'on ne trouva aucune trace des cavaliers qui devaient faire le prétendu coup de main, aucun indice des armées suisse, allemande et piémontaise, qui étaient censées devoir l'aider. M. de Favras fut cependant condamné à mort. Il entendit son arrêt avec le plus grand calme. « Je vous plains bien, dit-il aux juges, si le simple témoignage de deux hommes vous suffit pour condamner un innocent. » Il fut pendu en place de Grève le 19 février 1790. Dès que le peuple l'aperçut sur la charrette, la corde au cou, ayant le bourreau derrière lui, ce fut une ivresse générale, une explosion de joie enthousiaste. Il faisait nuit. Des lampions furent allumés tout autour de la place de Grève. On en mit jusque sur la potence. « Citoyens, s'écria le supplicié, je meurs innocent ; priez Dieu pour moi. » S'adressant ensuite au bourreau, il lui dit : « Allons, mon ami, fais ton devoir. » La foule répondit par des battements de mains ironiques, par des rires féroces, par des cris répétés de : « Saute, marquis ! » Dès que le condamné fut pendu, plusieurs voix, comme pour réclamer d'autres exécutions, crièrent : *Bis*. La population voulait se jeter sur le cadavre, le mettre en pièces, porter sa tête sanglante au bout d'une pique. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la garde nationale, la baïonnette au bout du fusil, parvint à empêcher cette scène de cannibales.

Le lendemain, Madame Élisabeth écrivait à la marquise de Bombelles : « J'ai la tête et le cœur si pleins de la journée d'hier, que je n'ai pas trop la possibilité de penser à autre chose. Le pauvre M. de Favras, dont

tu as peut-être connu l'affaire par les journaux, a été pendu hier. Je souhaite que son sang ne retombe point sur ses juges. Mais personne (à l'exception du peuple et de cette classe d'êtres auxquels on ne peut pas donner le nom d'hommes, tant ce serait avilir l'humanité) ne comprend pourquoi il a été condamné. Il a eu l'imprudence de vouloir servir son roi. Voilà son crime. J'espère que cette injuste exécution fera l'effet des persécutions, et que des cendres, il renaîtra des gens qui aimeront encore leur patrie, et qui la vengeront des traîtres qui la trompent. J'espère aussi que le ciel, en faveur du courage qu'il a témoigné pendant quatre heures qu'il a été à l'Hôtel-de-Ville avant son exécution, lui aura pardonné ses péchés. Priez pour lui, mon cœur, vous ne pouvez pas faire une plus belle œuvre. »

Ce supplice de M. de Favras était devenu l'idée fixe de Madame Élisabeth. Elle écrivait encore à M^{me} de Bombelles, le 23 février : « Mon Dieu, ma Bombe, que ta lettre m'a mise en colère ! J'avoue que j'avais bien tort. Mais n'importe, il faut que je te dise pourquoi. J'étais pénétrée de l'injustice de la mort de M. de Favras, de la superbe fin qu'il a faite, de l'amour qu'il a montré à son roi (ce qui est seul cause de sa mort). Il y avait deux jours que je ne pensais qu'à cela, que mon cœur, mon esprit, tout mon être n'étaient remplis que de cette idée, et je reçois ton épître, où tu me dis : « Mais aussi de quoi ce malheureux s'avisait-il ? » Tu juges si ta princesse, qui ne se donne pas toujours le temps de la réflexion, s'est mise en colère contre cette pauvre Bombe, qui n'y pouvait rien pourtant, et qui, si elle eût été ici, aurait admiré, comme tout ce qui respire dans Paris, et l'injustice de sa mort et le cou-

rage avec lequel il a subi son arrêt. Non, il n'est qu'un Dieu qui puisse le donner. Aussi j'espère bien qu'il en a reçu la récompense. Le cœur des honnêtes gens lui rend bien l'hommage qu'il mérite. Le peuple lui-même, le peuple qui demandait à grands cris sa mort, le lendemain, et même en revenant de l'exécution, disait : « Mais il a protesté de son innocence sur la potence ; c'est pourtant bien mal de ne l'avoir pas descendu. »

Le supplice de M. de Favras affligeait Marie-Antoinette, non moins que Madame Élisabeth elle-même, et le chagrin de la reine était d'autant plus vif qu'elle était obligée de le cacher. Le dimanche qui suivit l'exécution, M. de la Villeurnoy vint le matin chez M^{me} Campan lui dire qu'il avait l'intention de conduire le jour même la veuve et le fils du marquis de Favras au dîner public du roi et de la reine. M^{me} Campan essaya en vain d'empêcher cette démarche. M^{me} de Favras et son fils apparurent en grand deuil au milieu du dîner. Mais la reine, qui avait derrière elle le démagogue Santerre, commandant d'un bataillon de garde nationale, n'osa pas dire une seule parole à la veuve et à l'orphelin. Lorsque le repas fut fini, elle se rendit dans la chambre de M^{me} Campan, et, se jetant sur un fauteuil, elle s'écria : « Je viens pleurer avec vous. Il faut périr, ajouta-t-elle, quand on est attaqué par des gens qui réunissent tous les talents à tous les crimes, et défendu par des gens fort estimables, mais qui n'ont aucune idée juste de notre position. Ils m'ont compromise vis-à-vis des deux partis, en me présentant la veuve et le fils de Favras. Libre de mes actions, je devais prendre l'enfant d'un homme qui venait de se sacrifier pour nous, et le placer à table entre le roi et moi ; mais, environnée de bourreaux qui viennent de

faire périr son père je n'ai pas même osé jeter les yeux sur lui. Les royalistes me blâmeront de n'avoir pas paru occupée de ce pauvre enfant ; les révolutionnaires seront courroucés en songeant qu'on a cru me plaire en me le présentant. »

Cependant la reine ajouta qu'elle connaissait la position de M^{me} de Favras, qu'elle la savait dans le besoin, et ordonna à M^{me} Campan de lui envoyer le lendemain, par une personne sûre, quelques rouleaux de cinquante louis, en la faisant assurer que le roi et la reine veilleraient toujours sur son sort et sur celui de son fils.

Pauvre reine ! Quel supplice pour une femme de son caractère ! Être obligée de dissimuler sans cesse, de composer son visage, de cacher ses larmes, d'étouffer ses soupirs ; craindre de faire connaître à ses amis, à ses défenseurs, sa sympathie et sa reconnaissance ! Entourée dans son palais même d'inquisiteurs, elle n'osait ni parler, ni agir. Quelle torture pour une âme fière et franche, pour une femme qui naguère portait le front si haut, pour la fille des césars d'Allemagne, pour la reine de France et de Navarre !

LE DAUPHIN ET MADAME ROYALE

Souvent une femme du peuple, exténuée, accablée de fatigue, et de misère, en arrive à un tel degré de souffrance et de découragement, qu'elle ne sent plus l'énergie nécessaire pour lutter contre la faim et la douleur. Mais, au moment où elle désespère, la pauvre femme jette un regard sur ses petits enfants. Alors, comme par miracle, ses forces épuisées se raniment : la femme abattue se relève. Elle vivra encore ; elle continuera son âpre combat contre la destinée. La tendresse maternelle en fait une héroïne.

Marie-Antoinette ne souffrait ni de la faim ni de la pauvreté. Mais ses angoisses n'en étaient pas moins vives. Sous les lambris dorés des palais comme sous le chaume des cabanes, il y a des inquiétudes cruelles, et, dans la lutte qu'elle engageait pour remonter le torrent, la reine de France et de Navarre, quand elle sentait ses forces faiblir, avait autant besoin que l'humble femme du peuple de jeter un regard sur ses enfants. Le désir passionné de les sauver la rendait intrépide. C'est pour eux qu'elle souffrait, bien plus que pour elle-même. Le souci de leur avenir la plongeait comme dans un

abîme. Le diadème qu'on placerait sur le front du dauphin, serait-ce une couronne royale ou une couronne d'épines ? Cet enfant, à qui de si belles destinées avaient été d'abord promises, serait-ce un roi ou un martyr ? Le dévouement maternel de Marie-Antoinette était en même temps sa joie et son supplice. Plus elle se trouvait malheureuse, plus elle s'attachait à ses deux enfants, à la fois son tourment et son espérance.

La femme jadis frivole était devenue sérieuse et grave. Les préoccupations de toilette et d'élégance étaient bien loin. Plus de distractions, plus de théâtres, plus de bals, plus de concerts, plus de conversations mondaines. Des méditations, des prières, de longs travaux à l'aiguille, poursuivis avec une activité fiévreuse ; des aumônes, de bonnes œuvres, des courses de charité dans Paris. La reine de France était devenue le type de la mère chrétienne, la gouvernante et l'institutrice de sa fille. Sa physionomie, comme son existence, avait pris quelque chose d'austère. La majesté qui dominait dans toute sa personne, c'était la majesté suprême, celle du malheur. La mélancolie la couvrait comme d'un voile. Ses journées se passaient dans le travail, ses nuits dans l'agitation de l'insomnie. Ses yeux, si souvent rougis par les larmes, étaient à la fois attendris et attendrissants. Elle écrivait à la duchesse de Polignac : « Vous parlez de mon courage. Il en faut moins pour soutenir les moments affreux où je me suis trouvée que pour supporter journallement notre position, ses peines à soi, celles de ses amis et de tous ceux qui nous entourent. C'est un poids trop fort à supporter, et si mon cœur ne tenait par des liens aussi forts à mon mari, mes enfants, mes amis, je désirerais succomber. Vous autres me soutenez ; je dois encore

ce sentiment à votre amitié. Mais moi, je porte à tous malheur, et vos peines sont pour moi et par moi. »

La reine aurait peut-être faibli, la mère n'eut pas un moment de défaillance. La vue de ses enfants lui donnait un courage au niveau de toutes les épreuves. En 1790, sa fille, Madame Royale, avait onze ans. La naissance de cette enfant avait failli coûter la vie à sa mère. M^{me} Campan a décrit les épanchements de bonheur, les transports d'allégresse qui avaient éclaté au moment où l'on apprit que le danger n'existait plus. M^{me} Campan déplorait qu'une voix céleste, dévoilant l'ordre secret de la destinée, n'eût pas alors crié aux fidèles serviteurs de la reine : « Ne bénissez pas cet art des humains qui la ramène à la vie ; pleurez plutôt sur son retour dans un monde funeste et cruel pour l'objet de ses affections. Ah ! laissez-la le quitter honorée, chérie. Vous verserez hautement des pleurs sur sa tombe ; vous pourrez la couvrir de fleurs... Un jour viendra où toutes les furies de la terre, après avoir percé son cœur de mille dards empoisonnés, après avoir gravé sur ses traits nobles et touchants les signes prématurés de la décrépitude, la livreront à des supplices qui n'existent pas même pour les criminels, priveront son corps de la sépulture, et vous précipiteront dans le gouffre avec elle, si vous laissez échapper le plus léger mouvement de compassion à l'aspect de tant de cruautés. »

Déjà les catastrophes planaient sur la tête de la reine. Quand Madame Royale était venue au monde ce n'était pas une fille, c'était un fils que la cour eût souhaité. Marie-Antoinette n'en avait pas pressé avec moins de tendresse son enfant sur son cœur. « Pauvre petite, lui avait-elle dit, vous n'étiez pas désirée, mais

vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu à l'Etat. Vous serez à moi, vous aurez tous mes soins, vous partagerez mon bonheur, et vous adoucirez mes peines. » Hélas ! il n'y avait plus de bonheur à partager, mais combien n'y avait-il point de peines à adoucir !

Madame Royale annonçait les meilleures dispositions, et manifestait, dès son enfance, les sentiments de piété qui furent l'honneur et la consolation de toute sa vie. Elle fit sa première communion à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 8 avril 1790. Le matin Marie-Antoinette conduisit la jeune princesse dans la chambre du roi et lui dit : « Ma fille, jetez-vous aux pieds de votre père, et demandez-lui sa bénédiction. L'enfant se prosterna, et son père, la relevant, lui adressa ces paroles : « C'est du fond du cœur, ma fille, que je vous bénis, en demandant au ciel qu'il vous fasse la grâce de bien apprécier la grande action que vous allez faire ; votre cœur est innocent aux yeux de Dieu, vos vœux doivent lui être agréables : offrez-les lui pour votre mère et pour moi, demandez-lui qu'il m'accorde les grâces nécessaires pour faire le bonheur de ceux sur lesquels il m'a donné l'empire, et que je dois considérer comme mes enfants ; demandez-lui qu'il daigne conserver dans le royaume la pureté de la religion, et souvenez-vous bien, ma fille, que cette sainte religion est la source du bonheur et notre sentier dans les adversités de la vie. Ne croyez pas que vous en soyez à l'abri ; vous êtes bien jeune, mais vous avez déjà vu votre père affligé plus d'une fois. Vous ne savez pas, ma fille, à quoi la Providence vous destine, si vous resterez dans ce royaume, ou si vous irez en habiter un autre. Dans quelque lieu où la main de Dieu

vous pose, souvenez-vous que vous devez édifier par vos exemples, faire le bien toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. Mais surtout, mon enfant, soulagez les malheureux de tout votre pouvoir. Dieu ne nous a fait naître dans le rang où nous sommes que pour travailler à leur bonheur, et les consoler dans les peines. Allez aux autels où vous êtes attendue, et conjurez le Dieu de miséricorde de ne vous laisser oublier jamais les avis d'un père tendre. » La jeune princesse, profondément émue, répondit par ses larmes.

Il était d'usage que les filles de France reçussent une parure en diamants le jour de leur première communion. Louis XVI avertit Madame Royale qu'il avait supprimé cet usage trop dispendieux. « Ma fille, lui dit-il, je vous sais trop raisonnable pour croire qu'au moment où vous devez être entièrement occupée du soin d'orner votre cœur, et d'en faire un sanctuaire digne de la Divinité, vous attachiez un grand prix à des parures artificielles. D'ailleurs, mon enfant, la misère publique est extrême, les pauvres abondent, et assurément vous aimez mieux vous passer de pierres que de savoir qu'ils se passent de pain. »

La jeune princesse se rendit ensuite à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse. Elle approcha de la sainte table avec les marques de la dévotion la plus sincère. Marie-Antoinette assista incognito à la cérémonie qui fut de la plus grande simplicité, et qui causa de bien douces émotions à la famille royale. Louis XVI fit, à cette occasion, d'abondantes aumônes. La veille, le dauphin avait dit à sa gouvernante, madame de Tourzel : « Je suis bien fâché de n'avoir plus mon jardin de Versailles. J'aurais fait pour

demain deux bien beaux bouquets, l'un pour maman, l'autre pour ma sœur. »

Le dauphin venait d'avoir cinq ans (il était né le 27 mars 1785). La grâce, la gentillesse de l'enfant royal séduisaient même les démagogues. Quand elle le voyait sourire, la Révolution s'apaisait. La foule ne le contemplait jamais sans émotion. Il était si joli, si enjoué, si aimable ! On lui donna, dans l'enceinte des Tuileries, à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, un petit parterre, qui touchait à un pavillon habité par l'abbé d'Avaux, son précepteur. Il retrouvait là ce qu'il avait laissé à Versailles : de l'air, des amusements, des fleurs. Quand il se rendait à son nouveau jardin, il était ordinairement accompagné par un détachement des gardes nationaux de service au palais des Tuileries. Il portait lui-même très souvent l'uniforme de garde national. Il apprenait le maniement des armes avec un fusil en miniature, et rien n'intéressait autant la foule que de le voir faire l'exercice. Quand son cortège était peu nombreux, il l'invitait à entrer avec lui dans son parterre.

Un jour que l'affluence était plus grande qu'à l'ordinaire, et que beaucoup de personnes paraissaient contrariées de ne pas entrer : « Excusez-moi, dit-il, je suis bien fâché que mon jardin soit si petit, parce que cela me prive du plaisir de vous recevoir tous. » Puis il offrit des fleurs à quiconque s'approchait de la palissade, et le regardait sympathiquement. Un prêtre de Saint-Eustache, l'abbé Antheaume, eut l'idée de faire former pour le petit prince, un régiment d'enfants, qui prit le nom de Royal-Dauphin. L'uniforme était un diminutif de celui des gardes françaises, avec les guêtres blanches et le chapeau à trois cornes. Ce régi-

ment de petits garçons demanda à être traité militairement, comme la garde nationale : « Il n'y a plus d'enfants, disait Lafayette. Eh bien, soit ! Nous avons vu tant de vieillards avoir les vices des jeunes gens qu'il est bon de voir les enfants avoir les vertus des hommes. » Le régiment enfantin fournit trois postes d'honneur : le château des Tuileries, l'hôtel du maire de Paris, rue des Capucines, l'hôtel du Commandant en chef des gardes nationales, rue de Bourbon. Quand il défilait devant la famille royale, Louis XVI saluait le drapeau affectueusement, et le dauphin faisait des signes de sympathie à ses petits compagnons d'armes.

Comme la mère des Gracques, Marie-Antoinette pouvait dire que désormais ses parures c'étaient ses enfants. La mère était peut-être plus auguste encore que la reine. Tenant son fils d'une main, sa fille de l'autre, elle avait un aspect à la fois imposant et doux, qui aurait dû désarmer les haines les plus farouches. Mais la Révolution fut sans pitié et sans entrailles. Ni la maternité ni l'enfance ne parvinrent à la toucher.

VI

LA FAMILLE ROYALE A SAINT-CLOUD

C'est une impression singulière que celle qu'on éprouve quand, sortant d'une ville agitée par la guerre civile ou la révolution, l'on se trouve tout à coup dans la solitude et la tranquillité de la campagne. En face de la nature indifférente à nos passions, l'homme semble si petit, Dieu si grand ! C'est un apaisement, c'est une trêve, c'est l'oubli. On se fait l'illusion qu'on n'a plus rien de commun avec la ville où l'on a tant souffert. Une rêverie calme et douce succède aux inquiétudes cruelles. On se sent fortifié, consolé, rajeuni.

Cette impression que Danton devait plus tard ressentir dans les campagnes voisines d'Arcis-sur-Aube, Marie-Antoinette l'éprouva au printemps de 1790, sous les beaux ombrages de Saint-Cloud. La famille royale, qui n'était pas encore absolument captive, y resta depuis le 24 mai jusqu'à la fin d'octobre. C'était pour elle un grand soulagement de ne plus entendre les clameurs révolutionnaires, d'être à l'abri des vociférations de ces crieurs qui, aux Tuileries, ne se contentaient pas de se tenir aux portes du jardin, mais le parcouraient dans tous les sens, en annonçant

leurs menaçantes nouvelles. Le comte et la comtesse de Provence n'habitaient point le château de Saint-Cloud, mais ils avaient loué une maison près du pont, et, chaque jour, ils venaient souper chez le roi et passer la soirée avec lui.

La meilleure harmonie régnait entre tous les membres de la famille royale. Les anciennes rigueurs de l'étiquette diminuaient. On n'appliquait plus la règle qui exigeait que les princes du sang fussent seuls admis à la table du souverain. A dîner et à souper, le roi et la reine désignaient presque chaque jour des personnes qu'ils faisaient asseoir auprès d'eux à leur table. Après le dîner, on montait en calèche, on allait se promener dans les environs. Après le souper, le roi faisait une poule au billard, avec sa famille, et admettait à cette partie quelques autres personnes. Il dit un jour à M^{lle} Pauline de Tourzel, la fille de la gouvernante des enfants de France : « Pauline, savez-vous jouer au billard ? — Non, sire, répondit-elle. — Eh bien ! reprit Louis XVI, il faut que vous sachiez jouer au billard. Je me charge de votre éducation et je vous donnerai des leçons. » Le roi tint parole.

Le séjour à Saint-Cloud fut une période d'accalmie. Nous qui savons d'avance le dénouement du drame, nous ne voyons dans les péripéties que ténèbres et que sang. L'idée de la catastrophe finale nous obsède. L'échafaud ne cesse pas un instant d'être sous nos yeux. C'est une obsession sans relâche. Heureusement la réalité ne fut pas toujours aussi horrible. Le souvenir de Charles I^{er} se dressait; il est vrai, dans l'ombre; mais l'on se disait, pour se rassurer, que rarement, dans l'histoire, des situations analogues ont des conclusions identiques. Il y avait des heures de calme, d'espoir,

même de gaieté. La comtesse de Béarn (Pauline de Tourzel), dans ses *Souvenirs de quarante ans*, a retracé le tableau de cette vie de famille, avec sa tranquillité relative et ses innocentes distractions. La comtesse de Provence animait les entretiens par son esprit, dans lequel entraît un grain de malice. C'était surtout le dimanche qu'il était amusant de l'entendre. Le public était admis ce jour-là à circuler autour de la table royale. Le plaisir de la princesse était alors de deviner le caractère, les dispositions et la profession des individus qui passaient sous ses yeux. Cette espèce d'enquête divinatoire qu'elle faisait en interrogeant les physionomies, la conduisait parfois à des résultats très plaisants.

Madame Élisabeth aimait le séjour de Saint-Cloud. « J'ai une fenêtre qui donne dans un petit jardin fermé, écrivait-elle à la marquise de Bombelles ; cela fait mon bonheur. Il n'est pas si joli que Montreuil, mais du moins l'on y est libre, et l'on y respire un bon air frais qui fait un peu oublier tout ce qui est autour de soi, et tu conviendras que l'on en a souvent besoin. » Le petit dauphin s'amusait beaucoup à Saint-Cloud. Il était continuellement dans le jardin, et allait tous les soirs se promener dans le parc de Meudon.

Louis XVI, toujours porté à l'optimisme, comme les natures honnêtes et bonnes, renaissait à l'espérance, et s'imaginait naïvement qu'à force de lire et de méditer l'histoire de Charles I^{er}, il trouverait les moyens de se soustraire au sort de cet infortuné monarque.

Seule, parmi la famille royale, Marie-Antoinette avait des pressentiments continuels dont elle ne pouvait se délivrer, pas plus à Saint-Cloud qu'aux Tuile-

ries. Tous les mémoires du temps attestent l'idée fixe qui la poursuivait, depuis le début de la Révolution, et l'espèce de vertige que lui donnait l'abîme entr'ouvert sous ses pas. Même aux heures où un peu de calme, un peu d'assoupissement survenait dans son âme, elle restait profondément triste, et un voile de mélancolie s'étendait sur toute sa personne. Au Saint-Cloud de 1790 elle comparait avec douleur le Saint-Cloud d'autrefois. C'était le même palais, le même jardin, le même horizon. Mais quelles ombres répandues sur les anciennes clartés ! Où était-il le temps où le public se portait en foule dans le parc, tous les dimanches au soir, et témoignait tant de joie, lorsque la reine et ses enfants s'y promenaient en calèche, au milieu des acclamations et des bénédictions universelles ? Alors, comme dit Weber, Saint-Cloud présentait l'image d'une grande réunion de famille. Aucune espèce d'inquiétude n'en écartait les curieux. Les appartements, les jardins, le cœur des augustes hôtes, tout était ouvert aux Français. Où était-il le temps des royales églogues, où l'aimable souveraine patronnait le bal champêtre ? Le jour de la fête de Saint-Cloud, les paysans endimanchés venaient y danser, et le reine leur donnait des marques de sa munificence, et se mêlait parfois à leur danse comme une simple paysanne. Où était-elle, la société des Polignac, si amusante et si brillante, si spirituelle, si heureuse de vivre ? Où étaient-ils les jours d'allégresse, si promptement envolés ? Et Marie-Antoinette, se reportant à ces beaux jours, écrivait de Saint-Cloud à la duchesse de Polignac émigrée : « Le triste salon que ce salon de déjeuner, jadis si gai ! » A l'horizon, la bonne ville de Paris, naguère si aimée, si recherchée, comme elle

changeait d'aspect ! Autrefois, c'était la cité des distractions, des plaisirs, des ovations populaires, des représentations de gala, des entrées solennelles, des visites à l'Hôtel-de-Ville, des *Te Deum* à Notre-Dame, avec les salves d'applaudissements et les murmures d'admiration, dès que la reine apparaissait, la reine, cet être privilégié, presque surnaturel, plus qu'une femme, plus qu'une souveraine, une sorte de déesse, dont le doux sourire semblait à la foule idolâtre comme une bénédiction céleste. Et maintenant Paris, c'était la fournaise révolutionnaire, infernale, dont le souffle ardent pénétrait jusqu'aux jardins de Saint-Cloud, pour y dessécher l'herbe, y brûler la verdure, y corrompre l'atmosphère. Non, non, Paris n'était plus la bonne ville, c'était la ville mauvaise, la ville ingrate, arrogante, cruelle, la ville des délateurs, des calomnieux, des persécuteurs, et, dans un avenir, hélas ! bien prochain, la ville des régicides.

A Paris, dans le tourbillon des affaires, au fort de la mêlée, Marie-Antoinette, comme en proie à un mauvais rêve, n'avait pas bien toute la conscience de sa situation. A Saint-Cloud, elle réfléchissait plus, elle avait du loisir pour se sentir vivre. Alors, elle méditait sur le passé, regardait le présent en face, interrogeait l'avenir. Elle passait en revue les diverses périodes de sa destinée déjà si féconde en contrastes. Elle évoquait tous les souvenirs de la Burg et de Schoenbrunn, du château de Versailles et du Petit-Trianon. Un jour, elle se promenait dans le parc de Saint-Cloud, avec M^{me} de Tourzel, la duchesse de Fitz-James et la princesse de Tarente. Se voyant entourée de gardes nationaux, dont une partie se composait de soldats déserteurs des gardes françaises, elle dit, les larmes aux

yeux : « Que ma mère serait étonnée, si elle voyait sa fille, fille, femme et mère de rois, ou du moins d'un enfant destiné à le devenir, entourée d'une pareille garde ! Il semblait que mon père eût un esprit prophétique, le jour où je le vis pour la dernière fois. »

Et la reine raconta aux trois dames qui l'accompagnaient que l'empereur François I^{er}, partant pour l'Italie, d'où il ne devait jamais revenir, rassembla ses enfants pour leur dire adieu : « J'étais la plus jeune de mes sœurs, ajouta Marie-Antoinette ; mon père me prit sur ses genoux, m'embrassa à plusieurs reprises, et, toujours les larmes aux yeux, paraissant avoir une peine extrême à me quitter. Cela parut singulier à tous ceux qui étaient présents, et moi-même je ne m'en serais peut-être pas souvenue si ma position actuelle, en me rappelant cette circonstance, ne me faisait voir pour le reste de ma vie une suite de malheurs qu'il n'est que trop facile de prévoir. » L'impression que ces dernières paroles de la reine firent éprouver à M^{mes} de Fitz-James, de Tarente et de Tourzel fut si vive, que toutes trois fondirent en larmes. Alors la souveraine leur dit avec sa grâce et sa bonté habituelles : « Je me reproche de vous avoir attristées. Remettez-vous avant d'arriver au château. Ranimons nos courages. La Providence nous rendra peut-être moins malheureux que nous le craignons. »

Saint-Cloud, c'était comme l'oasis au milieu d'un désert brûlé par le soleil. C'était la halte, le repos avant la route du Calvaire. La reine, malgré ses inquiétudes, jouissait de ce dernier répit, de cette dernière faveur de la fortune. C'était comme son adieu aux fleurs, à la campagne, à la nature qu'elle aimait tant. Son âme, poétique et rêveuse, goûtait, avec une

sorte de volupté triste, ces joies suprêmes qui allaient lui être si promptement arrachées. Elle avait encore auprès d'elle son époux, ses enfants, sa belle-sœur, cette sainte Madame Élisabeth, qui veillait aux côtés de la royauté, comme un bon ange. Ah ! puisqu'il en est temps encore, regardons, regardons bien cette résidence tranquille et patriarcale de Saint-Cloud, ces antiques ombrages qui abritent des fronts si purs, cette noble famille royale, qui, sanctifiée par le malheur, fortifiée par la religion, donne l'exemple des vertus chrétiennes. C'est là un spectacle édifiant. Il nous console. Nous ne voulons pas en détourner encore les yeux. Écartons les images lugubres. Elles ne reviendront que trop vite s'imposer à notre pensée.

VII

L'ENTREVUE DE MARIE-ANTOINETTE ET DE MIRABEAU

La seule fois où Marie-Antoinette adressa la parole à Mirabeau, ce fut à Saint-Cloud, en secret, le 3 juillet 1790 ; entretien mémorable, où furent en présence l'un de l'autre deux prestiges : celui du génie et de l'éloquence, celui de la couronne et de la beauté ; entretien émouvant, d'où le grand tribun sortit comme fasciné, et qui, s'il avait vécu plus longtemps, aurait peut-être eu pour résultat le salut de la monarchie française. Le plus illustre des orateurs, la plus charmante, la plus auguste de toutes les reines, se trouvèrent face à face, un seul jour, et se traitèrent, ce jour-là, de puissance à puissance. Mais ce fut la femme qui domina ; ce fut son ascendant qui eut les honneurs de la victoire. L'adversaire de la veille fut le serviteur du lendemain.

L'homme qui parvint à établir des relations entre la cour et Mirabeau, ce fut un grand seigneur belge au service de la France, le comte de La Marck, fils cadet du duc d'Arenberg. Une publication du plus haut intérêt et de la plus grande valeur historique — la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck, recueillie, mise en ordre et commentée par

M. de Bacourt — a donné des détails aussi curieux que circonstanciés sur le rôle que joua le fameux tribun, du moment où il devint l'agent secret de Louis XVI, tout en gardant à la surface les passions et le langage révolutionnaires.

Le comte de La Marck avait fait la connaissance de Mirabeau en 1788, et tous deux s'étaient pris l'un pour l'autre d'une sympathie subite. Le génie de Mirabeau, attirait le comte de La Marck, et la courtoisie, les grandes manières, la haute situation sociale du comte de La Marck séduisaient et charmaient Mirabeau. Au fond, le grand tribun était aristocrate dans l'âme. Comme l'a remarqué le duc de Lévis dans ses *Souvenirs et Portraits*, « il aimait la monarchie par raison et la noblesse par vanité, jusque-là qu'il fit faire des livrées à ses gens, dès que ses moyens le lui permirent, dans un temps où tout le monde les leur ôtait. Il dit un jour à des députés républicains : « Il faudra toujours un patriciat en France. »

Un de ses plus vifs chagrins était de se sentir mal vu par la bonne compagnie. Quoique par sa naissance il allât de pair avec les gens de cour, on voyait tout de suite à ses manières qu'il manquait de l'aisance que donne l'habitude du grand monde. En voulant se montrer poli, il exagérait ses révérences. Ses vêtements étaient de mauvais goût. Cet homme, si magnifique à la tribune, avait quelque chose de gêné, quand il entrait dans un salon. Il s'y présentait avec un air de reconnaissance embarrassée, qui ne cessait que quand la conversation s'engageait. « Mais alors, a dit le duc de Lévis, il retrouvait bien vite sa place, qui était la première. »

Le souvenir de ses fautes, de sa vie d'aventures lui

pesait. « Ah ! disait-il, que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique ! » Il était le cinquième enfant, mais il devint, par la mort d'un frère, le fils aîné du marquis de Mirabeau, riche propriétaire et chef d'une grande maison de Provence. Marié très jeune à une riche héritière, il avait d'abord servi dans l'armée ; mais renonçant bientôt à sa femme et à sa profession, brouillé avec son père, criblé de dettes, réduit aux expédients, mis en prison par suite de lettres de cachet, condamné à vivre péniblement du produit de sa plume, allant de scandales en scandales, de désordres en désordres, il s'était fait la réputation d'un homme taré, d'un déclassé. C'est par dépit, c'est par rancune qu'il se jeta dans le camp révolutionnaire.

Mais ce rôle n'était pas sans choquer ses secrets instincts. Il tenait beaucoup à sa naissance et souffrait de ne pouvoir vivre selon le rang qu'elle lui assignait. Quand, après la suppression des titres de noblesse et des armoiries, il se vit désigné dans le compte rendu des séances de l'Assemblée nationale par cette appellation toute plébéienne : Riquetti l'aîné, dit Mirabeau, le vieil orgueil féodal se révolta dans l'âme du tribun. Au fond du cœur, il maudissait cette Révolution arrogante qui osait lui enlever son titre de comte. Il s'en voulait à lui-même de l'avoir servie, et se disait tout bas, afin de s'excuser, qu'il allait la combattre, qu'il espérait en être le maître. Le démagogue apparent était, dans la réalité, un royaliste plein de remords. « Dans plusieurs circonstances, a dit le comte de La Marck, lorsque je fus irrité de son langage révolutionnaire à la tribune, je m'emportai contre lui avec beaucoup d'humeur. Eh bien ! alors je le vis répandre des

larmes, comme un enfant, et exprimer sans bassesse son repentir avec une sincérité sur laquelle on ne pouvait se tromper. »

Tel était l'homme que M. de La Marck trouva le moyen de réconcilier avec la cour. La tâche ne fut point d'abord facile. Les préventions de la reine contre le tribun parurent, au premier abord, invincibles. Elle écrivait à M. de La Marck, vers la fin de 1789 : « Je n'ai jamais douté de vos sentiments, et quand j'ai su que vous étiez lié avec Mirabeau, j'ai bien pensé que c'était dans de bonnes intentions ; mais vous ne pourrez jamais rien sur lui, et, quant à ce que vous jugez nécessaire de la part des ministres du roi, je ne suis pas de votre avis. Nous ne serons jamais assez malheureux je pense, pour être réduits à la pénible extrémité de recourir à Mirabeau. »

Quelques semaines après, les choses avaient changé. En mars 1790, le comte de La Marck, qui était en Belgique, fut rappelé à Paris par un mot du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche et ami de Marie-Antoinette. La reine se décidait enfin à recourir aux conseils de Mirabeau, et c'était M. de La Marck qu'elle chargeait de la négociation au nom du roi. Le comte de La Marck fit connaître les conditions à son ami.

Mirabeau recevrait six mille livres par mois, et toutes ses dettes, jusqu'à concurrence de deux cent huit mille livres, seraient payées. L'intention du roi était, en outre, de lui faire remettre la somme d'un million, si, à la fin de la session de l'Assemblée nationale, il avait fidèlement rempli ses engagements avec la cour. A cette nouvelle, Mirabeau ne se sentit plus de joie. Fier de voir que son roi avait recours à lui,

heureux de passer en un clin d'œil de la gêne à la fortune, ravi, enthousiasmé, plein de reconnaissance, il fut dans une sorte d'ivresse.

C'en est fait. Le révolutionnaire devient conservateur. En apparence, ce sera encore un tribun. Dans le fond, c'est un monarchiste, un défenseur et un serviteur de Louis XVI, un agent secret de la cour, qui envoie notes sur notes et qui donne conseils sur conseils. Le voilà qui écrit dans sa première lettre au souverain, le 10 mai 1790 : « Profondément touché des angoisses du roi, qui a le moins mérité ses malheurs personnels, persuadé que s'il est dans sa situation un prince à la parole de qui l'on puisse se fier, ce prince est Louis XVI, je suis cependant tellement armé par les hommes et par les événements contre l'attendrissement qui naît des vicissitudes humaines, que je répugnerais invinciblement à jouer un rôle dans ce moment de partialités et de confusion, si je n'étais convaincu que le rétablissement de l'autorité légitime du roi est le premier besoin de la France et l'unique moyen de la sauver. Mais je vois clairement que nous sommes dans l'anarchie, et que nous nous enfonçons chaque jour davantage ; je suis si indigné de l'idée que je n'aurais contribué qu'à une vaste démolition, et la crainte de voir un autre chef à l'Etat que le roi, m'est si insupportable que je me sens impérieusement rappelé aux affaires dans un moment où, voué, en quelque sorte, au silence du mépris, je croyais n'aspirer qu'à la retraite. » Et, dans la même lettre, il promet au souverain « loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée. » Il promet « tout, enfin, hors le succès, qui ne dépend jamais d'un seul. » Quelques jours après, il écrit, dans l'ardeur de son zèle royaliste :

« J'ai professé les principes monarchiques, lorsque je ne voyais dans la cour que sa faiblesse, et que, ne connaissant ni l'âme, ni la pensée de la fille de Marie-Thérèse, je ne pouvais compter sur cette auguste auxiliaire. J'ai combattu pour les droits du trône, lorsque je n'inspirais que de la méfiance, et que toutes mes démarches empoisonnées par la malignité, paraissaient autant de pièges. J'ai servi le monarque, lorsque je savais bien que je ne devais attendre d'un roi juste, mais trompé, ni bienfaits, ni récompense. Que ferai-je maintenant, lorsque la confiance a relevé mon courage, et que la reconnaissance a fait de mes principes mes devoirs ? »

Mirabeau n'a pas encore eu l'honneur d'adresser la parole à Marie-Antoinette, et déjà le voilà son admirateur enthousiaste. Il écrit dans une de ses notes pour la cour, le 20 juin 1790 : « Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme. Il n'y a de sûreté pour elle que le rétablissement de l'autorité royale. J'aime à croire qu'elle ne voudrait pas de la vie sans sa couronne ; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie, si elle ne conserve pas sa couronne. Le moment viendra, et bientôt, où il lui faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval, c'est pour elle une méthode de famille ; mais, en attendant, il faut se mettre en mesure, et ne pas croire pouvoir, soit à l'aide du hasard, soit à l'aide des combinaisons, sortir d'une crise extraordinaire par des hommes et des moyens ordinaires. »

L'homme providentiel, extraordinaire, le sauveur, ce sera lui, lui, le comte de Mirabeau. Lui qui a fait de la tribune un gigantesque piédestal pour sa renommée, pour son orgueil, lui qui, le cœur fasciné par son propre génie, l'oreille pleine des échos de sa voix de

tonnerre, se complaît lui-même dans le magnifique épanouissement de sa personnalité triomphante, savez-vous ce qu'il ambitionne comme la plus grande de ses victoires ? C'est une parole, c'est un sourire de Marie-Antoinette. Présenter ses hommages à la reine, voilà son plus ardent désir.

Le 3 juillet 1790 ce vœu est enfin réalisé. Il a été convenu que l'entrevue aurait lieu secrètement à Saint-Cloud. Pour dissimuler sa démarche Mirabeau a été coucher la veille hors Paris, à Auteuil, chez sa nièce, M^{me} d'Aragon. Et ensuite, il a été conduit mystérieusement à l'endroit désigné pour le rendez-vous politique. C'est, d'après le récit de M^{me} Campan, non point un appartement du palais, comme l'a dit M. de Lacretelle, mais le rond-point sur les hauteurs du jardin particulier de la reine, à Saint-Cloud.

Voilà donc le tribun et la souveraine face à face. Voilà cet entretien où la royauté de la naissance et la royauté du génie éprouvent, en se contemplant, un frisson réciproque. Il est donc là cet homme que la reine, depuis plus d'un an, considérait comme un objet de terreur, une sorte d'antéchrist, celui qu'elle appelait le monstre. Il y a neuf mois à peine, on le lui avait dépeint comme un être farouche, dirigeant des bandes de brigands venus de Paris à Versailles, pour la tuer. C'était une calomnie, mais elle y avait cru. Elle se rappelait ses gardes du corps assassinés en la défendant, son palais, sa chambre à coucher envahis par des cannibales qui demandaient sa tête. Elle entendait toujours l'écho sinistre des cris furieux, des cris de mort, et à tous ces souvenirs se rattachait, comme un fantôme, la menaçante image de Mirabeau. Et maintenant elle l'a devant elle, cet homme à la laideur terrible, aux

yeux remplis d'éclairs, à la stature haute, épaisse et carrée, à la tête forte, bien au delà des proportions ordinaires, tête grossie par une chevelure énorme, une chevelure qui ressemble à la crinière d'un lion.

Le voilà, ce Titan de la parole, cet Atlas qui porterait un monde ! Et qui donc sera le plus intimidé de cette rencontre, la reine ou le tribun ? C'est lui, c'est lui surtout qui est ému, lui qui a le saisissement de l'admiration, du respect. Orateur formidable, vous qui, à la tribune, avez l'air d'en pétrir le marbre avec vos mains de géant ; vous, dont la voix surnaturelle ressemble au clairon du jugement dernier ; vous qui, à votre gré, déchaînez ou calmez les tempêtes, toutes les fureurs des foules expireraient impuissantes à vos pieds, et le frôlement de la robe d'une femme, le son de sa voix vous font tressaillir !

Douce, bienveillante, auguste, la reine aborde le tribun avec cette grâce suprême dont elle a le secret : « Auprès d'un ennemi ordinaire, lui dit-elle, auprès d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie, sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée, mais quand on parle à un Mirabeau... »

Et Marie-Antoinette continue ainsi du ton le plus affable, et chacune de ses paroles pénètre Mirabeau jusque dans le fond de l'âme. Ah ! combien la présence de cette reine si belle, si noble, si malheureuse, flatte plus le Démosthène français que tous les triomphes de la tribune, que tous les enivrements de la popularité ! Comme il préfère le moindre mot sortant de cette bouche sacrée à toutes les exclamations les plus enthousiastes, à tous les applaudissements les plus frénétiques de l'Assemblée nationale. Oh ! lui, du moins,

il ne se trompe pas comme le cardinal de Rohan. Ce n'est pas une fausse reine qui est là dans le bosquet. C'est la vraie Marie-Antoinette, c'est la fille des Césars d'Allemagne, l'enfant de la grande Marie-Thérèse, la femme du descendant de Henri IV et de Louis XIV, la reine de France et de Navarre ! Recevoir d'une pareille femme un bon accueil, quel honneur, quelle réhabilitation ! Mirabeau est content de lui même. Il s'exalte. Il se sent heureux. Tous ses remords ont disparu. Tout ce qui dans son passé était mauvais n'est plus qu'un rêve. Il commence une carrière nouvelle, il ne doute plus de l'avenir. Plein d'espérance et plein de foi, c'est avec une conviction profonde qu'il s'écrie, en quittant la reine : « Madame, la monarchie est sauvée ».

VIII

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

En juillet 1790, la famille royale, quittant Saint-Cloud pour quelques jours, vint assister à Paris aux fêtes de la Fédération. Jamais solennité n'avait autant préoccupé les foules. Le *Moniteur* la qualifia de « fête auguste, la plus majestueuse, la plus imposante, qui, depuis que les fastes du monde nous sont connus, ait encore honoré l'espèce humaine. » Les hommes de la Révolution française aimaient toutes les choses théâtrales. Les pompes de la mythologie, les souvenirs de l'antiquité, les spectacles grandioses les ravissaient, et rien ne charmait autant le peuple parisien que les cérémonies en plein air où il était à la fois spectateur et acteur.

Le jour fixé pour la fête avait été le jour anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet. Le r i, les membres de l'Assemblée nationale, l'armée, les délégués de tous les départements de France devaient tous, au Champ-de-Mars, prêter un serment solennel à la nouvelle Constitution. Cette Constitution, la foule s'imaginait naïvement qu'elle allait être la source de l'ordre, de la paix, de la liberté, du progrès, de la prospérité,

d'un état de choses qui ramènerait sur terre l'âge d'or. Les Hébreux n'avaient pas attendu avec plus d'impatience dans le désert de la loi sainte que Moïse leur apporta du Sinaï. Et cependant, comme cela arrivait presque toujours au temps de la Révolution, une inquiétude secrète se mêlait aux espérances et aux joies les plus illimitées.

Quelques jours avant la fête, le duc d'Orléans, venant d'Angleterre, où il séjournait depuis les journées d'Octobre, dans une sorte d'exil déguisé sous le nom de mission diplomatique, était arrivé à Paris, et avait paru, le soir, au château. Cette arrivée inattendue jeta l'alarme dans les esprits. On crut que le duc, mal reçu par le roi, et presque insulté par la cour, allait organiser un grand complot. Le peuple, toujours crédule, ajoutait foi aux fables les plus contradictoires. Conservateurs et révolutionnaires se prêtaient mutuellement les projets les plus épouvantables. Au dire des uns, une insurrection aurait lieu dans Paris ; on massacrerait au Champ-de-Mars les députés de la noblesse ; on ôterait la couronne à Louis XVI, on mettrait le duc d'Orléans sur le trône. Au dire des autres, la contre-révolution allait éclater, on égorgerait les patriotes, on fusillerait les membres les plus populaires de l'Assemblée nationale, on brûlerait les faubourgs, et Louis XVI rentrerait du Champ-de-Mars aux Tuileries, en monarque absolu. Cette panique dura peu. La foule, toujours mobile, n'eut bientôt plus aucune espèce de crainte, et, s'occupant des préparatifs de la fête, avec une activité, une passion qui tenait du délire, elle s'abandonna tout entière aux pensées de confiance et de joie.

Douze mille ouvriers travaillaient sans relâche à l'arrangement du Champ-de-Mars, où l'on devait, au

moyen de terrassements circulaires, former un gigantesque amphithéâtre, dont les gradins pourraient contenir trois cent mille spectateurs. C'était là un travail immense. Comme on craignait de ne pas pouvoir l'achever pour le 14 juillet, et comme on tenait essentiellement à cette date révolutionnaire, les districts invitèrent, au nom de la patrie, tous les bons citoyens, à se joindre aux ouvriers du Champ-de-Mars, avec des pelles et des brouettes. Cette invitation, conforme aux idées de civisme de l'époque, excita l'enthousiasme général. Par mode, par engouement, plus encore que par patriotisme, tout le monde se fit un plaisir et un devoir de travailler.

Le jour qui s'approche, c'est, au dire de Camille Desmoulins, « le jour de l'affranchissement de la servitude d'Égypte et du passage de la mer Rouge. C'est le premier jour de l'an 1^{er} de la Liberté. C'est le jour prédit par le prophète Ezéchiel, c'est le jour des destinées, c'est la grande fête des lanternes. » Patriotes de toutes classes, hommes et femmes, vieillards et enfants, riches et pauvres, qui de vous ne voudrait travailler à préparer l'éclat d'une telle solennité ? Venez donc, venez tous, venez former cet atelier gigantesque, où, comme dit le marquis de Ferrières, « la courtisane échevelée se trouve à côté de la vierge pudibonde, où le capucin traîne le haquet avec le chevalier de Saint-Louis, le portefaix avec le petit maître du Palais-Royal, où la robuste harengère pousse la brouette remplie par la femme élégante et à vapeurs. »

Le sensible Camille Desmoulins s'attendrit devant les jeunes filles qui ont les mains calleuses par patriotisme. « Ah ! que du moins, s'écrie-t-il, le lien trop dur du tombereau ne blesse pas les seins délicats de cette

vierge ! Qu'il ne mette pas ces deux témoins fidèles dans l'impuissance de déposer du vœu secret de son cœur ! » « C'est le ballet de la réunion des ordres, » dit encore Camille Desmoulins. C'est comme une grande kermesse. On travaille en chantant. Les tavernes ambulantes, les boutiques portatives ajoutent à l'animation du tableau. Entendez-vous les lazzis, les chansons, le bruit des tambours, des fanfares, des bêches, des brouettes, les voix des travailleurs qui s'appellent, et qui s'encouragent ? Voyez-vous ces séminaristes, ces chartreux qui ont quitté leurs cloîtres pour venir au rendez-vous civique ? Voyez-vous ces marquises qui dégantent leur main pour serrer celle des charbonniers ? On raconte que Saint-Just, traînant une brouette, a rencontré la comtesse Du Barry qui avait une pelle à la main. Un vieil invalide du temps de Louis XIV travaille avec sa jambe de bois. Quelle activité parmi ces cent cinquante mille ouvriers volontaires qui s'agitent ! Tant de zèle aboutit au résultat qu'on a voulu. Les terrassements s'achèvent. Le Champ-de-Mars est prêt. Que les patriotes se réjouissent ! Voilà le 14 juillet, le grand jour !

Les fédérés, rangés par départements sous quatre-vingt-trois bannières, se sont réunis, dès l'aurore, sur la place de la Bastille. Les députés des troupes de ligne, ceux des troupes de mer, la garde nationale parisienne, des tambours, des groupes de chanteurs, les drapeaux des sections ouvrent et ferment la marche. L'immense cortège traverse les rues Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Honoré. Arrivé aux Tuileries, il reçoit dans ses rangs la municipalité et l'Assemblée. Puis il poursuit sa route par le Cours-la-Reine, et entre au Champ-de-Mars par le pont de bateaux qui a été construit sur le

fleuve. Au bout du pont s'élève un arc de triomphe où on lit les devises suivantes :

Nous ne vous craindrons plus, subalternes tyrans,
Vous qui nous opprimiez sous cent noms différents.

« Les droits de l'homme étaient méconnus depuis des siècles ; ils ont été rétablis pour l'humanité entière. »

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

On lit aussi cette autre devise, qui ne sera pas assez méditée :

« Vous chérissez cette liberté, vous la possédez maintenant ; montrez-vous digne de la conserver. »

Trois cent mille spectateurs sont entassés sur les amphithéâtres latéraux. Depuis six heures du matin ils sont à leur place. Le temps est mauvais. Les averses produisent un effet singulier. Dès qu'il pleut, des milliers de parapluies aux couleurs diverses se déploient, et modifient le coup d'œil des talus. Les fédérés, dégouttant d'eau et de sueur, n'ont ni moins d'entrain, ni moins de gaieté. Pour passer le temps, les premiers arrivés se mettent à danser des farandoles. Ceux qui suivent se joignent à eux, formant une ronde qui embrasse bientôt une partie du Champ-de-Mars. Les fédérés ne se contentent pas de la danse ; ils exécutent entre eux des combats simulés, villes contre campagnes, départements contre départements, Provençaux contre Flamands, Lorrains contre Bretons. Ces petites guerres se terminent par des accolades fraternelles. Et les danses recommencent de plus belle.

Les spectateurs ravis battent la mesure et applaudissent. Les étrangers s'écrient : « Voyez ces diables de Français qui dansent, même quand il pleut à verse. » Qu'importe le mauvais temps, si le soleil brille dans les cœurs ? Enfin le cortège tout entier vient d'entrer au Champ-de-Mars. Les jeux cessent, et chaque fédéré va rejoindre sa bannière.

L'enceinte du Cirque, du côté des bâtiments de l'École militaire, est fermée par une grande galerie couverte, ornée de draperies bleu et or, au milieu de laquelle il y a un pavillon destiné pour le roi. Derrière le trône est une tribune particulière pour la reine, le dauphin et les princesses de la famille royale. Le souverain n'étant plus que souverain à moitié, avant de ne plus l'être du tout, on a placé à côté du trône, à trois pieds de distance, à la même hauteur, sur la même ligne, un autre fauteuil de même grandeur, couvert de velours bleu d'azur et semé de fleurs de lys d'or : c'est le fauteuil destiné au président de l'Assemblée nationale. Un vaste autel s'élève au milieu de l'immense espace que les amphithéâtres circulaires enveloppent. Il est haut de vingt-cinq pieds. On y monte par quatre escaliers terminés par une plate-forme, où, dans des cassolettes antiques, on brûle de l'encens. Sur la façade méridionale de cet autel on lit ces deux distiques :

Les mortels sont égaux ; ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

La loi dans tout État doit être universelle,
Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

Sur la façade opposée on aperçoit des figures d'anges sonnant de la trompette, avec ces inscriptions :

« Songez aux trois mots sacrés : la Nation, la Loi, le Roi.

« La nation, c'est Vous. La Loi, c'est encore Vous. Le Roi c'est le gardien de la Loi. »

Sur le côté qui fait face à la Seine, on distingue une image de la Liberté et un Génie planant dans les airs, avec une banderolle où est écrit : Constitution.

Trois cents prêtres, revêtus d'aubes blanches et d'écharpes tricolores, couvrent les marches de l'autel. C'est Talleyrand, évêque d'Autun, membre de l'Assemblée nationale, qui va dire la messe. L'office commence. Le ciel, par un hasard heureux, se découvre. Le soleil reparait. Les cantiques, les musiques militaires, les salves d'artillerie se mêlent à la voix de l'évêque. A l'élévation, les tambours battent aux champs. Les clairons sonnent. Toute la foule est à genoux. La messe finie, La Fayette descend de son cheval blanc, se rend au pied des galeries où sont placés le roi, la famille royale, les ministres, les membres de l'Assemblée nationale, monte les cinquante marches conduisant au trône de Louis XVI, et prend les ordres du souverain, qui lui remet la formule du serment décrété. Se dirigeant ensuite vers l'autel, Lafayette va y déposer son épée, et, monté sur le point le plus éminent, il donne le signal du serment, en agitant un drapeau dans les airs.

Les cent pièces d'artillerie, les deux mille instruments de cuivre, les centaines de milliers de spectateurs, tout se tait. Seule, dans ce religieux silence, une voix se fait entendre ; c'est la voix de La Fayette. Une main sur le cœur, l'autre levée vers le ciel, il prononce ces paroles : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout notre

pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi, de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions publiques, sous quelques formes qu'elles existent, de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. »

Alors tous les bras se lèvent, toutes les épées s'agitent une immense clameur retentit : « Je le jure. » Les bouches à feu des municipalités voisines proclament le serment aux plus éloignées, qui, à leur tour, par leur artillerie, le transmettent avec la rapidité de l'éclair jusqu'aux extrémités de la France, de la France transformée en un Champ-de-Mars immense, où vingt-cinq millions de Français fédérés jurent au même instant de défendre la loi ; d'être fidèles au souverain, de vivre et de mourir pour la patrie. Louis XVI se lève et prononce ces mots d'une voix forte : « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'État à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi. » La reine prend le dauphin dans ses bras, et, le présentant au peuple : « Voilà mon fils, dit-elle ; il se réunit, ainsi que moi, dans ces mêmes sentiments. » De toutes les poitrines sortent ces cris, répétés avec un enthousiasme frénétique ! « Vive le roi ! vive la reine ! vive M. le dauphin ! » Le temps s'est complètement remis. Plus de nuages. Le soleil brille de tout son éclat.

Qui ne renaîtrait à l'espérance, devant cette manifestation colossale, devant ce délire de bienveillance et d'apaisement ? L'optimisme est dans l'air. C'est un

courant irrésistible. Comment être sévère pour les illusions généreuses de l'infortuné Louis XVI, quand ces illusions-là, ce ne sont point celles d'un monarque, mais bien celles de toute une nation ? C'est l'heure où l'on regarde la monarchie comme la meilleure des républiques. On s'extasie sur les mérites, les vertus du roi patriote. C'est comme un tableau de Greuze qui se transformerait tout à coup en une fresque incommensurable. On dirait que l'ancien régime, et la Révolution, à tout jamais réconciliés, se donnent la baiser de paix, et s'embrassent sincèrement dans une cordiale étreinte. Des frères unis avec tendresse autour d'un père de famille exemplaire, voilà le tableau que présente le Champ-de-Mars. Malheur à qui, dans cette foule innombrable, risquerait un seul mot de doute sur l'avenir ! Malheur à qui aurait la témérité de ne pas croire à la résurrection de l'âge d'or !

Un *Te Deum* à grand orchestre vient de terminer la cérémonie. Il est cinq heures du soir. Les fédérés, en bon ordre, se rendent au château de la Muette, où les attend un immense repas servi dans les allées du parc. Il faut avouer que leur journée n'aura pas laissé que d'être laborieuse. Debout depuis l'aurore jusqu'au milieu de la nuit, ils ont été à pied de chez eux à la place de la Bastille, de la place de la Bastille au Champ-de-Mars, du Champ-de-Mars à la Muette, de la Muette dans leurs logements. Ils ont dansé, crié, chanté, reçu des torrents de pluie d'orage. Et cependant ils sont ravis, enthousiasmés jusqu'au septième ciel. Il faut convenir que cette génération vigoureuse, qui allait, quelques années plus tard, faire tant d'actions d'éclat, tant de prodiges sur tous les champs de bataille d'Europe, bravait la fatigue et le danger avec une ardeur et

un entrain qui lui feront pardonner bien des fautes.

Les réjouissances durèrent plusieurs jours. Il y eut, à la barrière de l'Étoile, une grande revue passée par le roi. La reine y assista en calèche découverte avec le dauphin et Madame Élisabeth. Elle parlait avec une exquise affabilité à ceux qui l'approchaient, et plus d'un fédéré eut l'honneur de baiser sa main. Le soir, la municipalité donna une grande fête populaire. Les deux principaux endroits de réunion étaient la place de la Bastille et les Champs-Élysées. Sur le terrain de l'ancienne prison, il y avait bal et on lisait cette inscription : « Ici l'on danse. » Dans la soirée, aucune voiture ne pouvait circuler. Tout le monde devait aller à pied. Tout le monde était heureux de se faire peuple.

Les Champs-Élysées présentaient un aspect féérique, avec leurs cordons de lumières pendant à tous les arbres, leurs guirlandes de lampions, leurs pyramides de flamme. « Ce fut aux Champs-Élysées, dit le marquis de Ferrières, que les hommes sensibles jouirent avec le plus de satisfaction de la fête. Le bourgeois avec sa famille mangeait, causait, se promenait et sentait doucement son existence. Ici des jeunes filles et des jeunes garçons dansaient au son de plusieurs orchestres disposés dans les clairières... Une joie douce, sentimentale, répandue sur tous les visages, brillant dans tous les yeux, retraçait les paisibles jouissances des ombres heureuses dans les Champs-Élysées des anciens. Les robes blanches d'une multitude de femmes, errantes sous les arbres de ces belles allées, augmentaient encore l'illusion. »

O rêves trop vite évanouis ! Chimères que va faire disparaître la terrible réalité ! Fêtes étranges, où la pacification est à la surface, où les passions, les haines,

subsistent dans les profondeurs. Au milieu de ces idylles, de ces églogues gigantesques, l'envie et les rancunes percent encore. On chante le *Ça ira* :

Ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.
Ça ira, ça ira,
Les aristocrates, on les pendra !

Pour un observateur sagace, il serait facile de prévoir qu'aux trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité, on ajoutera bientôt ce complément de la formule : « Ou la mort. » On prélude à la messe par des farandoles. David, se disent sans doute les patriotes, dansait bien devant l'arche. Pourquoi ne danserait-on pas devant l'autel de la Fédération ? N'importe ! Ce mélange de civisme et de religion n'est pas de bon aloi. Un ecclésiastique tel que l'évêque d'Autun ne semble pas l'homme fait pour appeler sur la foule réunie au Champ-de-Mars les bénédictions du Seigneur. Il y a plus, dans tout cela, de mythologie que de christianisme.

Optimistes, ne vous réjouissez pas. Encore un peu de temps, ces honnêtes royalistes, ces gens sensibles, qui, avec les fédérés de Béarn, viennent de verser pieusement des larmes de tendresse au pied de la statue de Henri IV, pousseront des cris de fureur autour de l'échafaud de son descendant.

Quels sont les trois hommes qui ont été le plus en vue dans la fête du Champ-de-Mars ? Un roi, un général et un évêque. Le roi, c'est le futur martyr ; le général, c'est le futur captif d'Olmütz ; l'évêque, c'est le futur proscrit, c'est le prêtre qui jettera aux orties sa chasuble, sa crosse et sa mitre. La messe que ce pontife a célébrée ne portera bonheur ni à Louis XVI ni à la France !

IX

LE DOUBLE RÔLE DE MIRABEAU

L'impression que Mirabeau avait rapportée de son entrevue avec Marie-Antoinette était profonde. La vision royale restait dans ses yeux, dans son cœur, comme un éblouissement. Il pleurait de remords à la pensée qu'il avait pu être regardé autrefois comme l'ennemi de cette belle souveraine. Il pleurait de joie en se disant que, désormais, il en serait le défenseur, le chevalier. Quelques soupçons planèrent dans le public au sujet de cette conversion subite du fameux tribun. Un article publié dans le journal l'*Orateur du peuple* le dénonça comme ayant fait une course à Saint-Cloud, en insinuant qu'il avait dû voir la reine. Mirabeau avoua qu'il avait effectivement fait une course hors de Paris, pour aller voir sa nièce, M^{me} d'Aragon, mais que l'entrevue de Saint-Cloud était purement imaginaire. Les choses en restèrent là, après qu'on en eut toutefois, pendant quelques jours, crié dans les rues de Paris : « La grande trahison du comte de Mirabeau. »

Allumer l'incendie et l'éteindre, déchaîner et calmer la tempête, être révolutionnaire, puis gouvernemental ; destructeur, puis conservateur, c'est le rêve des ambi-

tieux qui croient pouvoir jouer avec les passions humaines, comme un jongleur indien avec ses boules, et qui, bien souvent, s'imaginent être encore les maîtres des événements, quand, en réalité, ils n'en sont plus que les esclaves. Mirabeau eut, pendant quelques mois, la possibilité de jouer un double rôle, sans que son masque lui eût été arraché du visage ; mais s'il avait vécu plus longtemps, la dissimulation n'aurait pu continuer, et le grand homme acculé aurait été, bon gré, mal gré, sommé de choisir entre les deux personnages, qui s'étaient incarnés en lui, le royaliste et le tribun.

Tous les hommes énergiques, quels qu'ils soient, ont des instincts de gouvernement, et leur objectif, s'ils espèrent arriver au pouvoir, c'est l'ordre, c'est la domination. Pour la plupart des grands agitateurs, la révolution n'est pas un but, c'est un moyen, et il y a bien peu de démagogues qui ne souhaiteraient d'être tout-puissants. L'idéal de Mirabeau, c'était de devenir le, ministre dirigeant d'un roi incontesté, ministre fort, broyant sous sa main de fer toute résistance, et disant : Tu n'iras pas plus loin. »

Un journal socialiste, qui se publie à Verviers, a pris pour titre : *le Mirabeau*. Ce journal n'est sans doute pas bien au courant du rôle que le célèbre tribun joua dans les derniers mois de sa vie. Je doute que les démocrates d'aujourd'hui soient disposés à donner leur approbation aux idées et aux principes qu'il professa. Il est curieux de rappeler comment, sinon à la tribune, du moins dans son for intérieur, le plus grand orateur de la Révolution française jugeait Paris, l'Assemblée, la garde nationale.

Le désir de la réaction allait jusqu'au machiavélisme dans l'esprit du tribun, devenu l'agent secret de la

cour. Il voulait tendre des pièges à l'Assemblée, la rendre victime des fautes et des violences qu'elle commettrait. Il en venait à faire partie de cette école qui, dans toutes les époques troublées, émet l'espoir que le bien doit naître de l'excès du mal. Il eut deux politiques, deux visages. Sa vie fut tenue en partie double : d'un côté, le révolutionnaire, de l'autre le royaliste. L'équilibre qu'il parvenait à conserver était une sorte de miracle. Il y avait dans ce puissant jôuteur tant de force, tant d'habileté, tant d'éloquence que ses adversaires eux-mêmes n'osaient pas le soupçonner. Sa popularité ressemblait à un chêne robuste, qui défiait les vents et la foudre.

Malgré tout, ce double rôle a quelque chose d'essentiellement pénible, et quand on pense que le même homme qui vient, à la tribune, de fulminer des invectives démagogiques, rentre chez lui pour se mettre à sa table de travail, et rédiger mystérieusement ses notes pour la cour, on souffre d'une duplicité qui aurait besoin, pour être excusée, de ne pas recevoir son salaire. Assurément, Mirabeau poursuit un plan que sa conscience approuve. Mais il n'en est pas moins, malgré tout son génie et toute sa gloire, un homme qui a besoin de se cacher, un homme qui touche des fonds secrets, un homme qui serait perdu devant l'opinion publique, si la lumière se faisait tout à coup sur ses écrits et ses actions. Comme tous les gens de talent auxquels leur conscience reproche quelque chose, il est à la fois orgueilleux et humble : orgueilleux quand il est en scène, humble quand il rentre en lui-même. Si fortes que puissent être ses épaules d'Atlas, son double rôle lui pèse comme un fardeau intolérable. Il voudrait pouvoir être lui-même, à la face des hommes et de Dieu.

Interrogeons le fond de son âme. Voyons-le tel qu'il est. Demandons-lui ses jugements sur les hommes et les choses. Parisiens, voilà ce qu'il dit de votre ville, si fière d'elle-même : « Jamais autant d'éléments combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre, une multitude d'étrangers indépendants qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics... ; dans les deux classes, la lie de la nation, dans les classes les plus élevées, ce qu'il y a de plus corrompu, voilà ce qu'est Paris. Cette ville connaît sa force. Elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'Assemblée. Il est certain que Paris sera la dernière ville du royaume où l'on remettra la paix. Il faut donc ruiner son influence dans les provinces, faire craindre ses projets, dévoiler les dépenses de tout genre qu'elle occasionne et faire désirer qu'une seconde législature soit placée dans une ville où son indépendance et la liberté du roi soient mieux assurées. » (47^e note à la cour, 23 décembre 1790). Partisans de la garde nationale, voici ce que Mirabeau, dans la même note, dit de cette institution : « Je considère la garde nationale de Paris comme un obstacle au rétablissement de l'ordre... Cette troupe est trop nombreuse pour prendre un esprit de corps, trop unie aux citoyens pour jamais leur résister, trop facile à corrompre, non en masse, mais individuellement, pour n'être pas un instrument toujours prêt à servir les factieux. »

Vous qui vous inclinez devant le système parlementaire, voulez-vous savoir comment Mirabeau demande qu'on traite l'Assemblée nationale : « J'ai déjà indiqué, dit-il, toujours dans la même note, plusieurs moyens

d'attaquer l'Assemblée. Je les réduis principalement à ceux-ci : lui laisser rendre tous les décrets qui peuvent augmenter le nombre des mécontents ; l'engager à détruire les municipalités des campagnes, à changer l'organisation de celles des villes, et à réprimer les administrations des départements, lui faire adresser des pétitions populaires sur des points que l'on sait n'être pas dans ses principes, la pousser de plus en plus à usurper tous les pouvoirs, appesantir ses discussions sur des objets inutiles, lui faire proposer, par la minorité, les motions les plus populaires, pour qu'elle les rejette ou les modifie, prolonger sa session jusqu'à ce que les abus du nouvel ordre judiciaire et la difficulté d'asseoir l'impôt soient parfaitement connus, lui faire part chaque jour de l'embarras d'exécuter ses lois, et lui demander de les expliquer elle-même : enfin, dans le même temps, ne négliger aucune occasion d'augmenter la popularité de la reine et du roi. Il n'y a point à balancer : si cette Assemblée sort triomphante de sa carrière, le thermomètre de l'opinion publique ne laisse plus aucun espoir. »

Agent dévoué de la cour Mirabeau insiste ainsi sur l'importance des conseils qu'il lui donne :

« On peut tout espérer, si mon plan est suivi ; et, s'il ne l'est pas, si cette dernière planche de salut nous échappe, il n'est aucun malheur, depuis les assassinats individuels jusqu'au pillage, depuis la chute du trône jusqu'à la dissolution de l'empire, auquel on ne doive s'attendre. Hors ce plan, quelle ressource peut-il rester ? La férocité du peuple n'augmente-t-elle pas par degrés ? Ne fait-on pas espérer au peuple le partage des terres ?... Dans l'Assemblée nationale, le vertige et le fanatisme peuvent-ils être poussés à un plus haut

point ? Malheureuse nation ! Voilà où quelques hommes, qui ont mis l'intrigue à la place du talent, l'ont conduite ! Roi bon, mais faible ! reine infortunée ! voilà l'abîme affreux où le flottement entre une confiance trop aveugle et une méfiance exagérée vous ont conduits ! Un effort reste encore aux uns et aux autres ; mais c'est le dernier. Soit qu'on y renonce, soit qu'on échoue, un voile funèbre va couvrir cet empire. Quelle sera la suite de sa destinée ? Où sera porté ce vaisseau frappé par la foudre et battu par l'orage ? Je l'ignore, mais si j'échappe moi-même au naufrage public, je dirai toujours avec fierté, dans ma retraite : Je m'exposai à me perdre pour les sauver tous, ils ne le voulurent pas. »

Nous venons de voir dans Mirabeau le conservateur à outrance, le réactionnaire ardent, l'homme d'ordre, de discipline, d'autorité, le royaliste zélé, convaincu, enthousiaste. Eh bien ! à la tribune, il lui arrive souvent encore de conserver les allures révolutionnaires. S'agit-il de l'affaire du pavillon tricolore à arborer, au lieu du drapeau blanc, sur les vaisseaux de l'État, ou du pillage de l'hôtel de Castries par le peuple, ou de quelque autre question brûlante, le démagogue, l'agitateur reparait tout à coup. Enivré par les applaudissements qui accueillent son ardente parole, il redevient l'idole des foules, et savoure sa popularité. Semblable aux grands acteurs qui, tour à tour, jouent avec un égal talent et une égale conviction deux rôles différents, il oublie peut-être pour un moment qu'il est réactionnaire, ennemi de l'Assemblée nationale, agent secret des Tuileries. Il est comme ces avocats consommés qui se sentiraient assez d'adresse et d'éloquence pour plaider à la fois et leur cause et la cause adverse. Dans

cette nature fougueuse, exubérante, il y a place pour la révolution et pour la contre-révolution. Il est la machine et le frein. Il est le torrent et la digue.

O puissant orateur, amusez-vous de votre génie ! Que votre éloquence vous donne, sinon des joies de patriote, du moins des joies d'artiste ! Faites-vous applaudir par cette Assemblée, qui ne se doute guère que vous êtes l'homme qui la combattez le plus ! Écoutez-vous parler ! Que le son majestueux de votre voix charme vos propres oreilles ! Que le souffle entraînant de vos discours vous soulève de terre ! Tout cela ne durera plus bien longtemps. Vous et la monarchie, vous êtes condamné à une fin prochaine. Votre popularité ne pourra rien pour le salut de la France. Vous, qui ne désiriez naguère que tempêtes et naufrages, c'est en vain aujourd'hui que vous vous faites pilote. La mer est trop mauvaise, l'orage trop formidable, et vous n'aurez pas plus raison de la révolution que de la mort. Que l'équipage tremble donc ! C'est bien inutilement que vous essayez de le sauver. Il est trop tard.

X

LE DÉPART DE MESDAMES

Le vide s'était fait parmi les serviteurs du roi. Les plus ardents soutiens de la monarchie n'étaient plus là pour la défendre. Par un faux point d'honneur, les royalistes se glorifiaient d'abandonner leur souverain, les militaires se vantaient de désertier le champ de bataille. Les femmes de la cour méprisaient les jeunes gens qui n'émigraient pas. Les gentilshommes parlaient comme pour un rendez-vous de patriotisme et de fidélité monarchique. Ceux qui restaient en France osaient à peine se montrer. Les grandes dames leur envoyaient des quenouilles, symbole de lâcheté. On émigrerait par mode, par vanité, par gloriole. On disait que les frères du roi savaient mieux que personne ce qui convenait à son service, et que, s'ils avaient cru devoir se rendre à l'étranger, c'est que là était la place de la fidèle noblesse. On ajoutait qu'on n'aurait qu'à montrer son panache pour réduire en poudre l'impertinente Révolution. « Il y en a pour quinze jours, » disaient les premiers fugitifs.

Louis XVI, toujours faible et flottant, n'avait le courage ni d'approuver, ni de désavouer l'émigration,

Officiellement, il la blâmait ; au fond, il espérait pouvoir l'utiliser. Il y avait non seulement des parents, des amis et des serviteurs, mais des agents. Elle lui inspirait tour à tour et des craintes et des sympathies. Il y voyait tantôt un danger, tantôt une dernière chance de salut. A tel moment il critiquait les émigrés, à tel autre il aurait voulu se trouver au milieu d'eux. Le souverain les traitait peut-être de conspirateurs ; mais l'homme, le mari, le père se disait que ces conspirateurs-là pourraient bien devenir les sauveurs de sa femme et de ses enfants. Ne sachant pas bien ce qu'il voulait, l'infortuné monarque était tiraillé en sens divers. Lui, le meilleur, le plus honnête homme de son royaume, il en arrivait à jouer un double rôle, à incarner en lui deux rois contradictoires : le roi tricolore et le roi blanc. Ah ! malheur aux époques où il y a incertitude sur la notion du droit, où la conscience, la vertu, le patriotisme interrogés ne savent pas quoi répondre ! Heureux les peuples chez lesquels on peut servir, régulièrement et sans hésitations, sa patrie, où le devoir est précis, incontestable, incontesté, où le même fait n'est pas qualifié en même temps de chose loyale et de chose criminelle, de fidélité et de trahison !

Tout en désavouant l'émigration, la cour était en rapports secrets avec elle. De là des inquiétudes, des soupçons qui agitaient la foule, et lui faisaient jeter des regards anxieux de l'autre côté des frontières. On avait le pressentiment que Louis XVI s'enfuirait de Paris, et le même peuple qui rendait la famille royale si malheureuse ne pouvait s'habituer à l'idée de la voir partir. C'est ce qui explique l'extrême émotion qui se produisit, lorsque les tantes du roi quittèrent Bellevue pour se rendre à Rome. On tenait peu à ces princesses,

qui vivaient dans une sorte de retraite, et ne jouaient aucun rôle politique. Mais on craignait que leur départ ne fût le signal de celui du roi et de la reine. La résolution adoptée par Mesdames avait en outre, pour conséquence de rappeler l'attention publique sur cette question brûlante de l'émigration, qui était l'une de celles dont l'imagination populaire se montrait le plus vivement frappée.

Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, tantes de Louis XVI, avaient essayé de se faire oublier, depuis la Révolution. Elles vivaient retirées dans leur château de Bellevue, ne s'occupant que d'œuvres charitables, mais regrettant l'ancien régime et partageant toutes les idées des émigrés. Comme leur père, elles avaient l'horreur des opinions nouvelles, et soit en fait de religion, soit en fait de politique, elles étaient profondément dévouées aux principes rétrogrades. Lorsque la Révolution s'accrut, le séjour de la France leur devint insupportable. Elles n'eurent plus qu'une idée : s'éloigner d'une terre souillée par le désordre, et aller s'agenouiller à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, pour s'y recueillir, et prier.

Louis XVI ne crut pas devoir s'opposer à ce désir de ses tantes. Leurs passeports furent signés, et avis fut donné de leur prochaine arrivée au cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome. Elles allaient partir quand, le 3 février 1791, une dénonciation anonyme annonçant leur résolution fut transmise au club des Jacobins. Aussitôt grand émoi, fureur contre la cour, indignation des patriotes. Une députation du corps municipal se rendit à l'Assemblée et aux Tuileries pour se plaindre. « J'ai déjà répondu à la municipalité, dit Louis XVI, que mes tantes étaient maîtresses de leurs

personnes, avaient le droit d'aller partout où bon leur semblait. Je connais trop leur cœur pour croire qu'on puisse concevoir des inquiétudes sur les motifs de leur voyage. »

Les mégères du Palais-Royal, qui, chaque soir, se rassemblaient dans le jardin, convinrent qu'elles se transporteraient à Bellevue, pour s'y opposer au départ des princesses. Mesdames, averties de l'approche de ces hordes menaçantes, partirent sans prendre le temps de terminer leurs préparatifs. Le soir du 19 février, elles quittèrent brusquement le château de Bellevue, dans la voiture d'une dame qui était venue leur rendre visite. Quand les femmes de Paris arrivèrent, leur fureur de trouver le château vide fut extrême. Elles voulurent se venger en s'opposant du moins au départ des fourgons qui contenaient les bagages. Le général Alexandre Berthier (le futur prince de Wagram) les en empêcha. Mais il les laissa pénétrer dans les appartements, vider les caves, et se vautrer dans les lits des princesses.

Le langage des journaux révolutionnaires fut un mélange de colère et de dédain. La *Chronique de Paris* publiait cet article ironique :

« Deux princesses, sédentaires par état, par âge et par goût, se trouvent tout à coup possédées de la manie de voyager et courir le monde. C'est singulier, mais c'est possible. Elle vont, dit-on, baiser la mule du pape. C'est drôle, mais c'est édifiant.

« Trente-deux sections et tous les bons citoyens se mettent entre elles et Rome. C'est très simple.

« Mesdames, et surtout Madame Adélaïde, veulent user des droits de l'homme. C'est naturel.

« Elles ne partent pas, disent-elles, avec des inten-

tions opposées à la Révolution ; c'est possible, mais c'est difficile.

« Les belles voyageuses traînent à leur suite quatre-vingts personnes. C'est beau, mais elles emportent douze millions. C'est fort laid.

« Elles ont besoin de changer d'air. C'est l'usage. Mais ce déplacement inquiète leurs créanciers. C'est aussi l'usage.

« Elles brûlent de voyager (désir de filles est un feu qui dévore). C'est l'usage. On brûle de les retenir. C'est aussi l'usage. »

Les *Sabbats Jacobites* ont un langage plus ironique encore. « Mesdames vont en Italie, dit ce journal, essayer le pouvoir de leurs larmes et de leurs charmes sur les princes de cette contrée. Déjà le grand maître de Malte a fait dire à Madame Adélaïde qu'il lui donnerait et son cœur et sa main, dès qu'elle serait hors de France, et qu'elle pourrait compter sur le secours de trois galères et de quarante-huit chevaliers jeunes et vieux. Notre Saint Père se charge d'épouser Victoire, et lui promet son armée de trois cents hommes pour opérer une contre-révolution. »

Le voyage de Mesdames fut pénible. A Moret, on voulut les arrêter. On cria : « A la lanterne, » et ce ne fut que grâce à la protection de quelques cavaliers du régiment des chasseurs de Lorraine qu'elles purent poursuivre leur route. Le 21 février, au moment où elles entraient à Arnay-le-Duc, elles furent faites prisonnières par la municipalité de cette ville, qui décida que les deux princesses y resteraient tant que l'Assemblée nationale n'aurait pas décidé si elles devaient oui ou non continuer leur voyage. La question fut portée à Paris au nom de la municipalité d'Arnay-le-Duc par

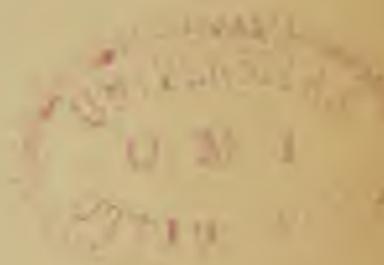
un officier municipal, au nom de Mesdames, par M. de Narbonne, leur chevalier d'honneur. En attendant une solution, les deux princesses restèrent internées dans une misérable chambre d'auberge.

L'Assemblée nationale discuta l'affaire. M. de Narbonne plaida très habilement la cause de Mesdames. « Le salut du peuple, dit Mirabeau, ne peut dépendre du voyage que Mesdames feront à Rome ; tandis qu'elles se promèneront près des lieux où fut jadis le Capitole, rien n'empêchera l'édifice de notre liberté de s'élever à son faite. » Le débat fut clos par le comte de Menou, qui s'écria : « L'Europe sera bien étonnée sans doute, lorsqu'elle apprendra que l'Assemblée nationale de France a passé quatre heures entières à délibérer sur le départ de deux dames qui aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris. »

Conformément à l'avis de Mirabeau, l'Assemblée se prononça pour la liberté du voyage. A Arnay-le-Duc, il y eut une émeute. La populace ne voulait pas tenir compte de la décision de l'Assemblée nationale. Les deux princesses furent retenues deux jours encore, et ce ne fut que le 3 mars, après onze jours de captivité, qu'elles purent enfin se remettre en route. Quand elles eurent franchi le pont de Beauvoisin, des huées s'élevèrent de la rive française, tandis que des salves d'artillerie les accueillèrent sur le sol étranger. Elles ne se crurent en sûreté qu'une fois à Chambéry, où l'un des principaux officiers de la maison du roi de Sardaigne les complimenta au nom de son maître, et les installa au palais.

A Paris, l'émotion avait été très grande. Le soir même du jour où l'Assemblée s'était prononcée en faveur de Mesdames, un amas d'émeutiers, de filles pu-

bliques, d'émissaires jacobins envahit les cours et le jardin des Tuileries, en demandant, avec des cris de fureur, que le roi ordonnât à Mesdames de revenir immédiatement auprès de lui. La garde nationale accourut. On ferma les grilles du château. La populace ayant commandé aux soldats d'ôter les baïonnettes, les soldats refusèrent d'obéir à cette sommation. Six canons furent braqués contre la foule. « La douceur, dit Louis XVI, a toujours été le vœu de mon cœur ; mais il faut savoir l'allier avec la fermeté et apprendre au peuple qu'il n'est pas fait pour dicter la loi, qu'il est fait pour y obéir. » La Fayette reçut l'ordre de dissiper l'attroupement, et il y réussit.



XI

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

Plus de digue au torrent. L'anarchie est partout. La machine gouvernementale se brise. Louis XVI n'est plus que l'ombre d'un roi. Point de calomnie, si absurde qu'elle soit, qui ne rencontre la crédulité générale. Point d'appel aux passions qui ne soit immédiatement entendu. Les mots perdent leur sens. La rébellion se nomme patriotisme. Les serviteurs fidèles qui viennent faire de leur corps un rempart pour protéger, au péril de leur vie, la personne de leur roi, sont traités de factieux, d'assassins, et on les désigne aux vengeances populaires sous ce nom de mélodrame : Les Chevaliers du poignard !

Le matin du 28 février 1791, la foule est houleuse, agitée. On dirait que le feu va être mis aux matières explosibles dont le sol est jonché. Des réparations se font au donjon de Vincennes, pour qu'il puisse servir de succursale aux prisons de Paris. Le bruit se répand dans la populace que c'est une nouvelle Bastille qu'on élève pour remplacer l'ancienne. Les émeutiers, recrutés au faubourg Saint-Antoine par Santerre, se portent vers le château de Vincennes et se mettent à

démolir d'abord un parapet, ensuite quelques autres parties du donjon.

Instruit de ce mouvement populaire, La Fayette rassemble aussitôt un détachement de la garde nationale, et se dirige sur Vincennes avec ce détachement. Les habitants du faubourg Saint-Antoine montrent des dispositions hostiles, et les trois bataillons de ce faubourg refusent de marcher. Mais le commandant du bataillon des Capucins du Marais, suivi d'un grand nombre de volontaires, pénètre jusqu'au donjon, et arrête le travail des démolisseurs. Soixante-quatre émeutiers qui résistent sont arrêtés. Au retour de cette expédition, qui a duré jusqu'à la nuit, des hommes apostés dans le bois de Vincennes tirent plusieurs coups de fusil sur l'aide-de-camp de La Fayette, le prenant pour son général. Arrivée à la barrière du Trône, la garde nationale en trouve la grille fermée. Les faubouriens refusent de l'ouvrir. Il faut que la cavalerie, soutenue par l'infanterie et par douze pièces de canon, intervienne pour que force reste à la loi, et pour que les prisonniers puissent être conduits à l'Hôtel-de-Ville.

Le même jour, la séance de l'Assemblée nationale a été plus orageuse encore que de coutume, et Mirabeau a résisté à la tempête avec une énergie suprême. Il s'est opposé, malgré toutes les clameurs, à une loi qu'on voulait porter contre l'émigration. « Cette popularité, a-t-il crié de sa voix de tonnerre, cette popularité que j'ai ambitionnée, et dont j'ai joui comme un autre, n'est pas un faible roseau. Je l'enfoncerai profondément en terre, et je la ferai germer sur le terrain de la justice et de la raison... Je jure, si une loi d'émigration est votée, je jure de vous désobéir... Je prie les

interrupteurs de se souvenir que j'ai toute ma vie combattu la tyrannie, et que je la combattrai partout où elle sera assise. »

La journée est remplie d'émotions. Pendant que les émeutiers voulaient démolir le donjon de Vincennes, et pendant que Mirabeau était à la tribune, le château des Tuileries a été en proie aux plus vives angoisses. On répandait le bruit que l'insurrection s'organisait, et qu'elle allait violer le sanctuaire de la monarchie. Plusieurs gentilshommes portant des armes sous leurs habits, sont venus spontanément au château pour y défendre la famille royale. Ils pénètrent jusque dans les appartements du roi. Louis XVI se montre à eux : « Sire, lui disent-ils, c'est votre noblesse qui accourt auprès de votre personne sacrée. » Le souverain tempère leur zèle, et répond qu'il est en sûreté.

En même temps, les têtes des révolutionnaires s'échauffent. Les gentilshommes venus aux Tuileries dans une pensée chevaleresque sont signalés comme des conspirateurs, dont le projet est d'assassiner les gardes nationaux. La Fayette, revenant de Vincennes, arrive au château, où il trouve une grande émotion. Une rixe vient d'avoir lieu. Les gardes nationaux de service ont insulté les gentilshommes, dont plusieurs ont été frappés et même blessés. Les uns ont été écartés à coup de crosse de fusil, les autres foulés aux pieds, d'autres traînés dans la boue. Le duc de Piennes et le comte Alexandre de Tilly sont parmi les plus maltraités. Il y en a qui ont opposé une résistance énergique, notamment le marquis de Chabert, chef d'escadre, et le marquis de Beauharnais, membre de l'Assemblée nationale. Louis XVI a demandé à ses serviteurs de se désarmer. La Fayette leur en a donné l'ordre. Les gen-

tilshommes déposent, en frémissant, leurs armes sur deux grandes tables placées dans l'antichambre du roi. Ces armes sont ensuite portées chez M. de Gouvion, major de la garde nationale, qui loge dans l'une des cours du château.

Le lendemain, La Fayette fait afficher une relation des événements de la veille. MM. de Duras et de Villequier, premiers gentilshommes de la Chambre, qui avaient autorisé l'introduction des soi-disant conspirateurs dans le château, sont qualifiés dans cette relation de chefs de la domesticité. Ils donnent leur démission, et quittent la France. La soirée du 28 février est parmi le peuple l'objet d'innombrables commentaires. A entendre tout ce qui se dit, les Chevaliers du poignard, c'est le nouveau nom qu'on donne aux serviteurs du roi, ne méditaient rien moins qu'une Saint-Barthélemy contre les patriotes.

Le *Moniteur* avait d'abord publié un récit succinct de l'incident. Le 5 mars, il publie une lettre de protestation, qui lui est adressée par un garde national : « Vous moquez-vous de vos souscripteurs, y est-il dit, en leur donnant votre récit infidèle et plat de la soirée du 28 février aux Tuileries ? Comment ! lorsque sept à huit cents assassins, ci-devant chevaliers, vicomtes, barons, ducs et marquis se réunissent, assiègent le trône, armés de pistolets, de dagues, et de stylets, pour prendre en sous-œuvre la garde nationale qu'ils faisaient assaillir d'un autre côté par une troupe de peuple égaré, lorsqu'à cette horde de brigands se joint une foule de spadassins sans aveu qu'ils ont soudoyée, vous dites froidement : « Plusieurs particuliers armés de pistolets. » Plusieurs ! Ils sont venus par centaines. Je les ai vus ! Des particuliers ? Quels particuliers que tous

ces ci-devant ! Armés de pistolets ! Et les poignards, et les stylets, et toutes ces machines infernales que nous leur avons arrachées, auxquelles on ne peut pas même donner de noms, tant ceux qui les ont imaginées ont raffiné sur la scélératesse des assassins qui les ont précédés dans cette infâme carrière ! »

C'est avec de pareilles fables qu'on troublait l'imagination populaire, et qu'on préparait les plus grandes catastrophes. La noblesse n'avait plus le droit de défendre le souverain, et le malheureux Louis XVI, honteux de l'affront fait devant lui à ses serviteurs, tombait malade de chagrin. Mirabeau tenait à la tribune un langage réactionnaire. Mais la monarchie était presque morte, et Mirabeau allait mourir.

XII

LA MORT DE MIRABEAU

« Dans ces temps d'orage où nous autres, prodigieux de vie, nous voyons couler si vite et finir si brusquement nos jours usés par le travail et les passions, encore plus que menacés par les haines, il semblerait que nous ne pouvons plus nous contenter des consolations de la philosophie... Si la mort vient toujours trop tôt, c'est surtout pour ceux qui envisagent la postérité, qui éternisent le souvenir de leur nom par leurs actions ou leurs ouvrages, et dont la mort interrompt toujours quelque entreprise commencée, au grand dommage du public, qui en tient compte à leur mémoire, et qui l'honore d'autant plus par les hommages et les regrets. »

Ces lignes plaintives, que Mirabeau écrivait au sujet de la fin prématurée d'un de ses amis, se seraient appliquées plus exactement à la sienne. C'est lui plus que tout autre qui était « un prodigieux de vie. » On eût dit qu'ayant conscience de la brièveté de sa carrière, il voulait multiplier, concentrer, dans quelques années, dans quelques semaines, la plus grande somme possible d'émotions, de fatigues, de jouissances, de luttes, de triomphes. Dévoré par une activité qui res-

semblait à la fièvre, avide d'argent, de volupté, de gloire, enivré de popularité, brûlé des mille feux qui consumaient son esprit et son corps, il descendait la pente fatale avec la rapidité du vertige. Son sort était celui de la plupart des hommes qui veulent mener de front le travail et le plaisir. Pour eux la volupté se change vite en lassitude et en souffrance. Mais quand leurs vices veulent les quitter, ils ne veulent point quitter leurs vices. Ennemis de leur repos, ils se persécutent, et se dressent des pièges à eux-mêmes. Ils tuent leurs corps. S'ils le pouvaient, ils tueraient leur âme. Une surexcitation violente, pareille à la dernière impulsion d'une machine brisée, leur donne pour quelque temps encore une énergie factice. Un reste d'habitude les intéresse aux affaires de ce monde, et cependant ils en comprennent déjà le vide, l'inanité.

Tel était le grand Mirabeau. Ce n'est pas sans amertume qu'il voyait se dresser devant lui une puissance plus forte que son génie, que son éloquence : la mort ! Il souffrait de sa tâche interrompue, du mal qu'il avait fait, du bien qu'il ne pouvait plus faire. Malgré tous les échos qui répétaient les accents de sa voix sans pareille, malgré ses innombrables flatteurs, malgré sa renommée prodigieuse, il sentait qu'il avait besoin de se réhabiliter, sinon aux yeux de la foule, du moins à ses propres yeux. Il se disait à lui-même, comme devait se le dire André Chénier :

Mourir sans vider mon carquois,
 Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange,
 Ces bourreaux barbouilleurs de lois !

Il souffrait de disparaître, ce géant, et de ne laisser après lui que des pygmées. Le grand lutteur arraché

à l'arène regrettait les émotions du cirque. Le citoyen, l'artiste, le patriote avaient de quoi se plaindre. Tant de force, tant d'éloquence, tant d'espoir, tant de projets, tout cela renversé par un souffle ! Le grand homme se regardait mourir avec je ne sais quelle curiosité mélancolique, et il se lamentait sur sa patrie bien plus que sur lui-même. Son agonie, comme son talent, devait être grandiose, pathétique, théâtrale. Sa vie, sa mort, ses funérailles, tout fut extraordinaire. En réalité, il n'avait brillé que vingt-deux mois. Il s'était, à l'âge de quarante ans, emparé de la popularité, et vingt-deux mois lui avaient suffi pour se faire un nom qui le place dans l'histoire à côté de Cicéron et de Démosthènes.

C'est au moment où il allait descendre dans la tombe qu'il exerçait sur l'Assemblée l'ascendant le plus irrésistible. Sa voix, lors même qu'il ne lançait qu'un mot de son banc, avait un accent formidable. Un signe de tête lui suffisait pour commander à ses amis, et intimider ses ennemis. Quand, se tournant du côté de Barnave et des Lameth, il criait : « Silence aux trente voix ! » l'opposition, vaincue et frémissante, se taisait. Mais la mort, qui se joue de tous les projets et de toutes les gloires, allait dire au vainqueur : « Tu n'iras pas plus loin ! » C'est à l'instant où il était le plus chargé de couronnes que l'athlète se sentit fléchir et tomba. Les excès et les émotions l'avaient tué. Sa tête devint pesante, sa démarche lourde. Une mélancolie qui ne lui était pas habituelle s'appesantit sur tout son être. Il eut des défaillances subites. En vain essayat-il de combattre le mal par des bains renfermant une dissolution de sublimé corrosif. Ces bains n'eurent d'autre résultat que de donner à son teint une couleur ver-

dâtre que l'on attribuait au poison. Au lieu de se ménager, il s'usa jusqu'au bout. Une orgie chez une danseuse de l'Opéra lui porta le coup fatal, et, le 28 mars 1791, il se mit au lit pour ne plus se relever.

L'émotion dans Paris fut immense. Une foule innombrable entourait l'hôtel du malade, rue de la Chaussée-d'Antin. Les bulletins de sa santé se transmettaient de bouche en bouche jusqu'aux extrémités de Paris. Son principal adversaire, Barnave, vint prendre de ses nouvelles, à la tête d'une députation du club des Jacobins. Mirabeau aimait la vie, et luttait contre la mort avec toute l'énergie de sa puissante nature. « Tu es un grand médecin, disait-il à Cabanis, mais il en est un plus grand que toi ; celui qui fit le vent, qui renverse tout, l'eau qui pénètre et féconde tout, le feu qui vivifie tout ; » et il espérait encore que ce grand médecin-là ferait un miracle, et le sauverait. Malgré d'intolérables douleurs, il prenait encore intérêt à ce qui se faisait à l'Assemblée. Sachant qu'on avait mis à l'ordre du jour une loi sur les successions, il dit à Talleyrand qu'il avait sur ce sujet un travail tout préparé, qu'il le lui remettrait, et le prierait de le lire à la tribune . « Il sera très plaisant, ajouta-t-il, d'entendre parler contre la faculté de tester un homme qui a fait son testament la veille. »

Il s'occupait aussi des affaires étrangères. « Ce Pitt, disait-il, est le ministre des préparatifs ; il gouverne avec ce dont il menace plutôt qu'avec ce qu'il fait. Si j'eusse vécu, je crois que je lui aurais donné du chagrin. » Même dans son agonie, il avait des moments d'orgueil. « Soutiens, disait-il à son domestique, soutiens cette tête, la plus forte de la France. » Flatté de l'affluence de gens qui s'empressaient autour de lui :

« Voyez, s'écriait-il, toutes les personnes qui m'entourent ; elles me soignent comme des serviteurs, et ce sont mes amis ; il est permis d'aimer et de regretter la vie, quand on laisse après soi de pareilles richesses. » Le 2 avril, jour de sa mort, il fit ouvrir les fenêtres, et s'adressant à Cabanis : « Mon ami, dit-il, je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste qu'une chose à faire ; c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs, de s'entourer de musique, afin d'entrer plus agréablement dans le sommeil dont on ne se relève plus. Donnez-moi votre parole que vous ne me laisserez pas souffrir des douleurs inutiles... Je veux pouvoir goûter sans mélange la présence de tout ce qui m'est cher. »

Quelques minutes après, il disait avec amertume : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie dont les débris vont être la proie des factieux. » Puis la parole lui manqua. Il fit signe qu'on lui donnât une plume qui était près de son lit, et, de sa main défaillante, il écrivit ce mot : « Dormir. » Cabanis feignit de ne pas comprendre. Alors Mirabeau reprit la plume, et ajouta cette ligne : « Peut-on laisser mourir son ami sur la roue, peut-être pendant plusieurs jours ? » Cabanis assura le malade que dans une minute son vœu serait accompli, et il se mit à écrire la formule d'un calmant. Mirabeau, impatient, s'écria dans un dernier effort : « On me trompe ? — Non ami, lui répondit M. de La Marck, le remède arrive ; nous l'avons tous vu ordonner. — Ah ! les médecins ! reprit l'agonisant. Ne m'aviez-vous pas promis de m'épargner les douleurs d'une pareille mort ! Voulez-vous que j'emporte le regret de vous avoir donné ma confiance ? » Et il expira.

A cette nouvelle, l'Assemblée interrompit ses tra-

vaux. Un deuil général fut prescrit. De magnifiques funérailles se préparèrent. L'Assemblée décréta que l'église de Sainte-Geneviève, transformée en Panthéon français, serait destinée à réunir les cendres des grands hommes, et que sur le fronton de l'édifice on graverait ces mots : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. » On décida en même temps que le corps de Mirabeau serait placé à côté de celui de Descartes, dans ce nouveau Panthéon. Ce fut une apothéose. On ne parla pendant trois jours que du célèbre défunt. Le peuple effaça le nom de la rue de la Chaussée-d'Antin, où il demeurait, et écrivit à la place : rue Mirabeau. Le doyen des gens de lettres, M. de La Place, entrant chez un restaurateur du Palais-Royal, un garçon lui dit : « Monsieur de La Place, il fait bien beau aujourd'hui. — Oui, mon ami, il fait bien beau ; mais Mirabeau est mort. » Révolutionnaires et aristocrates s'unissaient pour exalter sa gloire. Comme pour Homère, dont sept villes se disputaient l'honneur d'avoir été le lieu de naissance, les différents partis revendiquaient le grand orateur comme un de leurs hommes. « Le lendemain de sa mort, a dit Camille Desmoulins, je crus qu'on en voulait faire un saint pour tout de bon. » La *Gazette universelle* racontait qu'il n'avait point vu le curé de sa paroisse, mais qu'il était resté, à deux reprises différentes, plus d'une demi-heure chaque fois, avec l'évêque de Lyon, M. Lamourette. On le regrettait aux Jacobins, et on le regrettait aux Tuileries. La Révolution avait perdu son favori, et la cour croyait avoir perdu son sauveur.

Louis XVI et Marie-Antoinette se désolaient. Seule, Madame Élisabeth jugeait le défunt avec sévérité. Elle écrivait, le 3 avril 1791, à la marquise de Bom-

belles : « Mirabeau est mort hier matin. Son arrivée dans l'autre monde a dû être bien cruelle. Je plains bien sa malheureuse sœur, qui est fort pieuse, et qui l'aimait à la folie. Les politiques disent que cette mort est fâcheuse. Pour moi, j'attends pour juger. » Absorbée par la pensée de cette mort, comme par une idée fixe, elle écrivait, le même jour, à une autre de ses amies. M^{me} de Raigecourt : « Mirabeau a pris le parti d'aller voir dans l'autre monde si la Révolution y était approuvée. Bon Dieu ! quel réveil que le sien ! Beaucoup en sont fâchés. Les aristocrates le regrettent beaucoup. Depuis trois mois il s'était montré bon pour le parti. On espérait en ses talents. Pour moi, quoique très aristocrate, je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. Je garde cette opinion pour moi, parce qu'elle n'est pas politique mais j'aime mieux celles qui sont religieuses. »

Pendant la foule continuait à exalter le mort comme un demi-dieu. Son cercueil disparaissait sous une pluie de couronnes. La Société des amis de la Constitution décidait qu'elle porterait le deuil pendant huit jours ; qu'elle le reprendrait périodiquement chaque année le 2 avril ; qu'elle ferait exécuter en marbre le buste du grand tribun, et que sur le socle on inscrirait la phrase célèbre : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

On se racontait que pendant la maladie du défunt, un jeune homme s'était présenté, offrant la transfusion de son sang pour rajeunir et raviver celui du malade. On disait que son secrétaire qui, plusieurs fois, avait

tiré l'épée pour lui, ne voulait pas lui survivre, et allait se couper la gorge. Le jour des funérailles, qui eurent lieu le lundi 4 avril, des élégantes se plaignaient de la poussière, et disaient que la municipalité aurait bien dû faire arroser le boulevard. Une poissarde répondit : « On avait compté sur les pleurs. »

Jamais cérémonie ne fut plus grandiose et plus lugubre. A cinq heures du soir le cortège commença à se former. Un détachement de cavalerie de la garde nationale ouvrait la marche. Venaient ensuite : une députation des Invalides, choisie parmi les soldats les plus mutilés ; La Fayette et son état-major ; une députation des soixante bataillons, les cent-suisse, les gardes de la prévôté, la musique militaire avec ses funèbres harmonies et ses tambours voilés de crêpes noirs. Le clergé précédait le corps. Le cercueil avait d'abord dû être mis dans un corbillard. Mais le bataillon de la Grange-Batelière, dont Mirabeau était le commandant, avait revendiqué et obtenu l'honneur de faire porter à bras ce cercueil glorieux par des soldats du bataillon. Une couronne civique était substituée aux attributs féodaux, à la couronne de comte et au blason. Derrière le corps marchait l'Assemblée nationale tout entière, escortée par le bataillon de vétérans et celui des enfants. Les magistrats et tous les clubs venaient ensuite.

Le cortège, qui remplissait un espace de plus d'une lieue, s'avancait lentement entre une double haie de gardes nationaux. Après trois heures de marche, on arriva à Saint-Eustache. Au moment de la levée du corps, vingt mille hommes déchargèrent à la fois leurs armes. Les vitraux se brisèrent. On crut que l'église allait crouler sur le cercueil. Après l'office des morts, on se remit en marche, et l'on se dirigea sur le Pan-

théon. Il était minuit lorsqu'on y arriva. Les torches brillaient dans l'ombre, comme autant de clartés fantastiques. Le corps de Mirabeau fut déposé dans le même caveau que celui de Descartes. Ensuite la foule se dispersa, et rien ne troubla plus le calme de la nuit.

Et maintenant laissons la parole à Camille Desmoulins, narrateur de cette grande pompe funèbre : « L'admiration, dit-il dans son numéro 72 des *Révolutions de France et de Brabant*, l'admiration était partout, et la douleur nulle part. On payait à Mirabeau les honneurs dus à son génie ; mais on n'usurpe point ceux qui n'appartiennent qu'aux vertus. Dans la solitude du convoi de Loustalot, il y avait cent fois plus de douleur que dans cette procession d'une lieue. Il faut être vrai. Cette cérémonie ressemblait plutôt à la translation de Voltaire, d'un grand homme mort il y a dix ans, et n'offrant point le recueillement d'une mort récente. Le refus d'un seul homme, d'un Caton, d'un Pétion, d'assister aux funérailles de Mirabeau, et d'en prendre le deuil, fait plus de tort à sa mémoire que quatre cent mille assistants ne peuvent l'honorer. Combien se disaient, à la vue de tant d'honneurs : L'esprit, le talent, sont donc tout ! Et toi, vertu, puisque tu n'es qu'un fantôme, il faut que Brutus se perce de son épée, et la victoire des Césars est certaine ! »

Oui, c'est César qui triomphera, le César inconnu, le César corse. O prévisions de ce monde, que vous êtes peu de chose ! O prétendus génies, grands politiques, grands orateurs, grands hommes d'État, que pouvez-vous contre le mystérieux avenir ! Sagesse humaine, que tu es courte, que tu es aveugle, et combien pèse peu, dans la balance des destinées, même l'éloquence d'un Mirabeau !

XIII

LA QUESTION RELIGIEUSE

Les sociétés en apparence les plus incroyables sont souvent celles où les questions religieuses divisent et passionnent le plus les esprits. Le Paris révolutionnaire et voltairien de 1791 s'occupait de théologie avec une sorte de fureur. Dans les salons comme dans les faubourgs, la principale préoccupation était de savoir ce qu'il adviendrait de la constitution civile du clergé. On eût dit que le destin de la France et le sort de tous les Français dépendaient de la prestation ou de la non prestation du serment des ecclésiastiques. Jamais sujet de controverse n'avait excité, de part et d'autre, plus d'acharnement, plus de colères.

Au moment où Mirabeau mourut, la lutte était entrée dans la période aiguë. On distribuait des écrits antireligieux à des hommes doués d'une voix sonore et d'un certain talent de déclamation, qui allaient les débiter de place en place, de carrefour en carrefour. C'étaient des dialogues où l'on faisait tenir aux prétendus amis du clergé des propos odieux ou ridicules. C'étaient aussi des contes grivois, des histoires ordurières de moines et de nonnes. On exposait avec pro-

fusion sur les quais, sur les boulevards, dans toutes les promenades publiques, des caricatures qui représentaient soit des prêtres et des religieuses dans des postures indécentes, soit des prélats auxquels des paysans pressaient un ventre monstrueux, et en faisaient sortir des monceaux de louis d'or.

Dans l'autre camp, on voyait, à côté de dévots sincères, des femmes de mœurs perdues, des philosophes, des encyclopédistes, parfois même des athées, devenir tout à coup des missionnaires, des théologiens, des défenseurs ardents de la pureté et de l'intégrité de la foi romaine.

Depuis le 24 août 1790, Louis XVI avait le cœur déchiré par une torture qu'auparavant il ne connaissait pas : le remords. Ce jour-là, il avait, malgré le cri de sa conscience, accordé sa sanction royale à la constitution civile du clergé. Le fils aîné de l'Église, le roi très chrétien, le souverain sacré à Reims, le successeur de Charlemagne et de saint Louis eut un frémissement de douleur quand il porta la main à l'arche sainte. A coups de votes, l'Assemblée nationale avait fait crouler l'édifice religieux. Le clergé n'existait plus en tant que corps politique.

La vente des biens ecclésiastiques était décrétée, la perpétuité des vœux monastiques supprimée. Les prêtres, transformés en simples fonctionnaires, recevaient leur traitement de l'État. Le pacte qui unissait la France au Saint-Siège depuis tant de siècles était rompu. L'autorité du pape ne pesait plus rien dans la balance. Chaque département territorial formait un diocèse, et toute circonscription ecclésiastique ne répondant pas à une circonscription civile était abolie. Les cures et les sièges épiscopaux étaient donnés à

l'élection des laïques, sans qu'on eût à se préoccuper de la sanction de Rome. Les actes de l'état civil passaient des mains du clergé dans celles des municipalités.

Les prêtres étaient forcés de prêter serment à la nouvelle Constitution, qui était condamnée par le pape, et ceux d'entre eux qui n'avaient pas de fortune étaient placés entre cette alternative, la ruine ou l'apostasie. Une centaine d'ecclésiastiques membres de l'Assemblée nationale, entre autres deux prélats, Talleyrand, évêque d'Autun, et Gobel, évêque de Lydda, prêtèrent le serment. Tous les autres résistèrent. L'épiscopat tout entier, à l'exception des deux évêques assermentés, protesta dans les termes les plus énergiques. L'anarchie religieuse fut bientôt à son comble. La guerre civile était dans chaque paroisse. Les partisans de la Révolution menaçaient des plus grands châtimens les prêtres qui obéissaient au Vatican, au lieu d'obéir à la Constituante.

Les partisans de la réaction disaient que le pape allait lancer ses foudres sur une Assemblée sacrilège et sur des prêtres apostats ; que les populations des campagnes, privées de sacrements, se soulèveraient en masse ; que les armées étrangères entreraient en France et qu'en un clin d'œil l'édifice d'iniquité s'écroulerait. Les évêques non-assermentés lançaient des mandemens dans lesquels ils déclaraient qu'ils ne se retireraient de leurs sièges que contraints et forcés. Ils ajoutaient qu'ils loueraient des maisons pour continuer leurs fonctions ecclésiastiques, et que les fidèles ne devaient s'adresser qu'à eux. On ne parlait que de religion. Les clubs ne s'occupaient plus que d'Église. Les mêmes individus qui devaient, deux ans plus tard, danser en rond autour de l'échafaud des prêtres,

n'avaient d'autre idée que de savoir quel serait, dans telle ou telle paroisse, le curé qui dirait la messe. Depuis le roi jusqu'aux Jacobins, depuis la reine et Madame Élisabeth jusqu'aux futures furies de la guillotine, il n'y avait personne qui ne se passionnât pour cette question brûlante. C'était le sujet de toutes les querelles, le grand aliment de la discorde. Dans une même famille on voyait les deux camps se faire une guerre à outrance.

Le général La Fayette tenait pour les prêtres assermentés. Sa femme restait fidèle aux autres. « La constitution civile du clergé, a dit M^{me} de Lasteyrie, dans sa *Vie de M^{me} de La Fayette*, dont elle était fille, fut un sujet de grandes tribulations pour ma mère. Elle pensa qu'elle devait, précisément à cause de sa situation personnelle, montrer son attachement à la cause catholique. Elle assista par conséquent au refus de prêter le serment que fit en chaire le curé de Saint-Sulpice, sa paroisse. Elle s'y trouva avec les personnes les plus connues par leur aristocratie. Elle se rendait assidûment dans les églises, ensuite dans les oratoires où se réfugiait le clergé persécuté. Elle recevait continuellement des religieuses qui se plaignaient et demandaient protection, ainsi que des prêtres non-assermentés qu'elle encourageait à exercer leurs fonctions et à réclamer la liberté de leur culte. Mon père recevait souvent à dîner les ecclésiastiques du clergé constitutionnel. Ma mère professait devant eux son attachement à la cause des anciens évêques. »

■ Même dans l'hôtel du commandant en chef de la garde nationale, de La Fayette, l'homme libéral par excellence, la cause de l'Église romaine avait d'ardents soutiens. Mirabeau, Mirabeau lui-même, qui feignait

d'appuyer la constitution civile du clergé, était, dans son for intérieur, l'adversaire de cette constitution. Il y voyait, non sans un secret plaisir, une sorte de piège que les ennemis du trône et de l'autel se dressaient à eux-mêmes. A la tribune, il invectivait les prêtres restés fidèles aux doctrines de Rome, et leur disait que « si l'Église tombait en ruines, ce serait à eux qu'il faudrait en attribuer la cause ». Et le même homme qui tenait ce langage écrivait, le 5 janvier 1791, au comte de La Marck : « L'Assemblée est enferrée. Il n'y a pas eu un serment hier, et si l'Assemblée croit que la démission de 20,000 curés ne fera aucun effet dans le royaume, elle a d'étranges lunettes. » Et, dans sa 43^e note pour la cour, il insistait sur le parti qu'on pourrait tirer au profit de la cause royale du décret contre le clergé. « On ne pouvait pas, disait-il, trouver une occasion plus favorable de coaliser un grand nombre de mécontents, de mécontents d'une plus dangereuse espèce, et d'augmenter la popularité du roi, aux dépens de celle de l'Assemblée nationale. Il faut, pour cela, provoquer le plus grand nombre d'ecclésiastiques à refuser le serment, provoquer les citoyens actifs des paroisses qui sont attachés à leurs pasteurs à se refuser aux réélections, porter l'Assemblée nationale à des moyens violents contre ces paroisses, présenter en même temps tous les projets de décrets qui tiennent à la religion, et surtout provoquer la discussion sur l'état des juifs d'Alsace, sur le mariage des prêtres et sur le divorce, pour que le feu ne s'éteigne point par défaut de matières combustibles. » Ainsi Mirabeau, le grand tribun, l'idole de la démocratie, l'immortel révolutionnaire, était, sinon publiquement, du moins dans le fond de son âme, un clérical !

Si tels étaient les sentiments de Mirabeau, quels ne devaient pas être ceux de Louis XVI et de sa famille ! Madame Élisabeth, qui brava tant de persécutions, n'en redouta qu'une seule : la persécution religieuse. Sa correspondance indique presque à chaque ligne ses angoisses de chrétienne. Décidée au besoin à affronter le martyre, elle était absolument résolue, pour obéir au cri de sa conscience, à tenir tête à tout le monde, au roi lui-même, s'il le fallait. Elle écrivait à M^{me} de Bombelles, le 28 novembre 1790 : « Comment veut-on que la colère du ciel se lasse de tomber sur nous, lorsqu'on se plaît à l'irriter sans cesse ? Tâchons au moins, mon cœur, par notre fidélité à le servir, à effacer quelques-unes des offenses qu'on lui fait journellement. Pensons que son cœur souffre plus encore que sa colère n'est irritée. Il dépend de nous de le consoler. Ah ! que cette idée doit animer la ferveur des âmes assez heureuses pour avoir de la foi ! Fais prier tes petits enfants. Dieu nous dit que leur prière lui est agréable. »

Le 7 janvier 1791, la pieuse princesse écrivait à M^{me} de Raigecourt : « Je n'ai pas de goût pour le martyre ; mais je sens que je serais très aise d'avoir la certitude de le souffrir, plutôt que d'abandonner le moindre article de ma foi. J'espère que, si j'y suis destinée, Dieu m'en donnera la force. Il est si bon, si bon ! » Et, le 7 février suivant, à M^{me} de Bombelles : « Ah ! si nous avons péché, Dieu nous punit bien ! Heureux celui qui ne prend qu'en esprit de pénitence cette épreuve ! Il faut remercier Dieu du courage qu'il accorde au clergé. On en raconte chaque jour des traits admirables. » Le 21 mars, elle écrivait à M^{me} de Raigecourt : « Nous voilà dans des angoisses terribles. Le bref du pape paraîtra ces jours-ci, et la vraie persécu-

tion s'établira peu de temps après. Cette perspective n'est pas des plus agréables. Mais comme on nous a toujours dit qu'il fallait vouloir ce que Dieu veut, il faut se réjouir. Au fait, lorsque nous saurons bien ce que nous aurons à faire, cela sera beaucoup plus commode, parce qu'il n'y a plus de ménagements à garder avec personne. Quand Dieu parle, un catholique ne connaît que sa voix. »

Au fond, les sentiments de Louis XVI étaient les mêmes que ceux de sa sœur. Le pape lui avait écrit le 10 juillet 1790 : « S'il était en votre disposition de renoncer même à des droits inhérents à la prérogative royale, vous n'avez le droit d'aliéner en rien ni d'abandonner ce qui est dû à Dieu et à l'Église, dont vous êtes le fils aîné. » Cette lettre du saint-père avait profondément impressionné le roi. Lui qui avait souffert avec tant de patience les atteintes portées à sa dignité de prince, à sa liberté d'homme, à ses prérogatives de monarque, il ne pouvait se résigner à la douleur qu'il subissait comme catholique. Pour le contraindre à sanctionner la constitution civile du clergé, il avait fallu lui dire que la sûreté publique exigeait impérieusement ce sacrifice, sans lequel prêtres et nobles seraient massacrés. Il est aisé de comprendre ce qui se passait alors dans le cœur de ce souverain dévôt par excellence, de ce monarque avant tout religieux, qui attachait bien plus de prix à son titre de chrétien qu'à celui de roi.

Le 3 avril 1791, les cloches sonnaient à toute volée pour annoncer l'installation des curés qui avaient prêté serment à la Constitution nouvelle. Madame Élisabeth écrivait : « Les curés intrus sont établis ce matin. J'ai entendu toutes les cloches de Saint-Roch. Je

ne puis vous dissimuler que cela m'a mise dans une douleur affreuse. » Louis XVI ne se lamentait pas moins que sa sœur. Il trouvait que les cloches avaient un son funèbre. C'en est fait. Il n'y aura plus pour le malheureux roi un seul moment de repos moral. Que d'inquiétudes ! Que d'insomnies ! Quels remords ! Le royal martyr écrira dans son testament ces lignes douloureuses : « Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite, et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fût contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Église catholique, à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur. »

Ce regret poignant fut peut-être pour Louis XVI, le plus dur de ses supplices. « Qu'elle soit à jamais maudite ! s'est écrié Joseph de Maistre, dans son ardeur ultramontaine, l'infâme faction qui vint, profitant sans pudeur des malheurs de la souveraineté esclave et profanée, saisir brutalement une main sacrée et la forcer de signer ce qu'elle abhorrait. Si cette main, prête à s'enfermer dans la tombe, a cru devoir tracer le témoignage solennel d'un profond repentir, que cette confession sublime, consignée dans l'immortel testament, retombe comme un poids accablant, comme un anathème éternel sur ce coupable parti qui la rendit nécessaire aux yeux de l'innocence auguste, inexorable pour elle seule, au milieu des respects de l'univers. »

XIV

LA SEMAINE SAINTE DE 1791

La semaine sainte de 1791 devait redoubler les angoisses religieuses de Louis XVI. L'infortuné monarque allait comparer à l'époque troublée où il vivait les temps heureux, tranquilles, où sa dignité de roi, sa conscience de chrétien n'avaient rien à souffrir, où il jouissait du bien suprême, la paix du cœur, et où les cérémonies de l'Église les chants de la liturgie, au lieu de lui apporter des inquiétudes, même des remords, ne lui donnaient que des joies et des consolations. Il regrettait sa bien-aimée chapelle de Versailles. et cette harmonie qui existait jadis entre le trône et l'autel, aujourd'hui également menacés. Il cherchait des yeux les prêtres d'autrefois, et se perdait dans son souci comme dans un abîme. Les offices lui rappelaient sa situation douloureuse. La couronne d'épines le faisait songer à son propre diadème. Ce roi, dont le palais était devenu une prison, ne pouvait-il pas s'appliquer à lui-même les paroles qui se disent à la messe du dimanche des Rameaux, après le graduel : « Mon Dieu ! mon Dieu ! jetez les yeux sur moi ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Mon Dieu ! je crierai vers vous durant

le jour, et vous ne m'écoutez pas. Je crierai pendant la nuit, et vous garderez le silence. Tous ceux qui me voyaient se sont moqués de moi. Ils ont secoué la tête en disant : Il a mis sa confiance dans le Seigneur. Que le Seigneur le délivre, qu'il le sauve ! »

La semaine commença mal. Le dimanche des Rameaux fut un jour de trouble, d'agitations. Hélas ! la trêve de Dieu n'existait pas même pendant la semaine sainte. La discorde ne se reposait point. L'église des Théatins, que des catholiques avaient louée à la municipalité pour y faire célébrer le culte par des prêtres fidèles à Rome, fut envahie par des gens qui fouettèrent une jeune fille, et attachèrent sur la porte deux balais en sautoir, avec une inscription annonçant le châtiment préparé à tout prêtre ou à toute personne qui oserait s'introduire dans l'église. Le maire Bailly fit ôter les balais et l'inscription, mais il ne put dissiper l'attrouplement. La populace demeura jusqu'à six heures devant l'église, prête à se jeter sur quiconque tenterait d'y pénétrer. La même fermentation se manifesta aux Tuileries, dans la chapelle royale. Un grenadier de la garde nationale y déclama avec fureur contre les prêtres non assermentés qui approchaient encore de Louis XVI. Le soir, des discours incendiaires furent prononcés dans tout Paris.

Le lendemain lundi, le roi, qui relevait d'une maladie assez sérieuse, avait l'intention de se rendre à Saint-Cloud, pour y prendre une semaine de repos, et y remplir avec tranquillité ses devoirs religieux. La Fayette et Bailly avaient été les premiers à lui en donner le conseil. C'était d'ailleurs pour lui une occasion de faire l'expérience de sa situation présente, et de constater s'il était encore libre, lui qui avait donné la liberté à

son royaume. L'événement allait lui prouver qu'il était esclave. Le bruit se répandit dans la foule que ce voyage cachait des idées de contre-révolution. Le roi, disait-on, cachait dans son château des prêtres réfractaires, et communiait de leur main, en secret, au lieu de se rendre à sa paroisse, Saint-Germain-l'Auxerrois. Les meneurs ajoutaient que le bois de Boulogne était rempli d'hommes qui portaient des cocardes blanches, et que trois mille aristocrates se préparaient à enlever le roi, qui, dans quinze jours, serait au milieu des Autrichiens. Les journalistes écrivaient : « Patriotes, aux armes !... La bouche des rois est l'ancre du mensonge... Une furie lance ses couleuvres dans le sein de Louis XVI... Roi, tu pars, tu te mets à la tête d'une armée autrichienne. Mais tu t'y prends trop tard. Nous te connaissons, grand restaurateur de la liberté. Si ton masque tombe aujourd'hui, demain ce sera ta couronne. »

Le lundi saint, 18 avril, à onze heures du matin, Louis XVI montait en carrosse, dans la cour des Tuileries, avec sa femme, ses enfants et sa sœur, pour se rendre à Saint-Cloud. Les gentilshommes qui devaient le suivre étaient le prince de Poix, capitaine des gardes ; le duc de Brissac, capitaine des cent-suisse ; le marquis de Duras et le duc de Villequier, premiers gentilshommes de la chambre, et le Marquis de Briges, écuyer. Au moment où le roi montait en voiture, le cardinal de Montmorency-Laval se montra un instant à l'une des fenêtres du château. Mis aussitôt en joue par des gardes nationaux, il eut à peine le temps de se retirer. En même temps, d'autres gardes se précipitaient sur la voiture royale, criant, menaçant, portant la baïonnette sous le poitrail des chevaux, et déclarant que ni Louis XVI ni sa famille ne sortiraient des Tui-

leries. « Il serait étonnant, dit le roi en mettant la tête à la portière, qu'après avoir donné la liberté à la nation, je ne fusse pas libre moi-même ! »

La Fayette, qui était présent à cette scène scandaleuse, fit en vain les plus grands efforts pour obtenir que la voiture pût se remettre en marche. Harangues, menaces, ordres, prières, tout fut inutile. « Tais-toi, lui criait-on ; le roi ne partira pas. — Il partira, reprenait le général, il partira, dussé-je employer la force et faire couler le sang. » Mais la résistance continua, et la force ne fut pas employée. Pendant cet étrange colloque, le marquis de Duras, qui était descendu de voiture, se tenait à la portière du carrosse royal. Un grenadier de la garde nationale l'en arracha. Le dauphin, qui, jusque-là, n'avait montré aucune frayeur, se mit à pleurer, et Louis XVI dut intervenir pour empêcher M. de Duras d'être plus longtemps maltraité. Après de nouveaux efforts, non moins vains que les premiers, La Fayette dit au roi que sa sortie ne serait pas sans danger. Le malheureux prince s'écria, à trois reprises différentes : « On ne veut donc pas que je sorte?... Il est donc impossible que je sorte ?... Eh bien ! je vais rester. »

La lutte durait depuis environ deux heures, et les injures les plus grossières n'avaient cessé de retentir. Ne voulant pas mettre aux prises une partie de la garde nationale contre l'autre, et ne voulant pas que le seuil des Tuileries fût ensanglanté, Louis XVI se décida à descendre de voiture, et remonta, avec sa famille, dans ses appartements. Il y trouva son frère, le comte de Provence, et, en lui serrant tendrement la main, il cita, non sans mélancolie, le vers d'Horace :

Beatus ille qui procul negotiis !

Peu de temps après, des gardes nationaux et des gens du peuple pénétraient dans le château, et inspectaient les appartements, les greniers, les cours, les remises, sous prétexte d'y découvrir les prêtres réfractaires qui, disaient-ils, y étaient cachés.

Après ce qui s'était passé dans la journée du lundi saint, chacun put se dire que la royauté n'existait plus que nominalement. Jamais Louis XVI n'avait mieux sondé les abîmes de ses humiliations. Il ne voulut plus en faire partager l'amertume, même par ses fidèles serviteurs, et renvoya plusieurs d'entre eux, afin de leur épargner les avanies dont lui-même était accablé. Il invita les ecclésiastiques qui composaient sa chapelle à s'éloigner de sa personne. C'étaient le cardinal de Montmorency-Laval, grand aumônier de la couronne ; Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier du roi, Mgr de Sabran, évêque de Laon, premier aumônier de la reine. Le duc de Villequier et le marquis de Duras, premiers gentilshommes de la Chambre, reçurent également l'ordre de partir. Marie-Antoinette, sachant que sa dame d'honneur, la princesse de Chimay modèle de piété et de vertu, était journellement insultée et menacée, lui ordonna également de partir, et la remplaça, en qualité de dame d'honneur, par la dame d'atours le comtesse d'Ossun, destinée à périr sur l'échafaud, victime de son dévouement.

La journée se passa en préparatifs de départ. Le roi et la reine souffraient profondément de voir ainsi s'éloigner leurs serviteurs les plus fidèles, et le petit dauphin, parlant des révolutionnaires, disait avec tristesse : « Qu'ils sont méchants tous ces gens-là, de faire tant de peine à papa, qui est si bon ! »

Le jeudi saint, 21 avril, Madame Élisabeth écrivait

à M^{me} de Bombelles : « Je ne te donnerai pas les détails de la journée de lundi. Je t'avoue que je ne les sais pas encore. Tout ce que je sais, c'est que le roi voulait aller à Saint-Cloud, qu'il s'est campé dans sa voiture où il est resté deux heures ; que la garde nationale et le peuple ont fermé le passage, et qu'il a été obligé de ne pas sortir... Je t'écris à la hâte, parce que je fais ma toilette pour aller à l'office, car l'on veut bien encore nous permettre d'y assister. Adieu, je crois que je serai toujours digne des sentiments de ceux qui veulent bien avoir de l'estime pour moi, et que, quelque chose qui m'arrive, je vivrai et mourrai sans avoir rien à me reprocher vis-à-vis de Dieu et des hommes. »

Cette quiétude, cette force que donne la paix du cœur, Louis XVI ne la partageait plus. Il allait être contraint à ce qu'il considérait comme une humiliation, comme un déshonneur : assister, le jour de Pâques, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à une messe dite par un prêtre révolutionnaire, par le curé intrus. Madame Élisabeth ne pouvait pas croire à une pareille résolution de la part de son frère. Elle écrivait, le samedi saint, à M^{me} de Raigecourt : « On répand dans Paris que le roi va demain à la grand'messe de la paroisse. Je ne pourrai me résoudre à le croire que lorsqu'il y aura été. Dieu tout-puissant, quelle juste punition réservez-vous à un peuple aussi égaré ? »

Le malheureux roi, honteux de cette dernière concession, cherchait les moyens d'échapper aux angoisses d'une situation qui lui semblait intolérable. Commencant cette série de subterfuges, qui diminue le prestige de sa mémoire, et que lui aurait épargnée une attitude plus nette, plus énergique, il se crut obligé de recourir à la ressource des faibles, la ruse, et d'imiter, en jouant

un double rôle, l'exemple que Mirabeau lui avait laissé. Le secret désir du roi constitutionnel, c'était de reprendre ce qu'il avait donné, et de redevenir un souverain absolu. Il n'y avait point, à ses yeux, d'autre moyen de sauver la religion, de prévenir le schisme, de rétablir sur sa base le principe d'autorité. Ce qui parlait en lui, ce n'était pas l'ambition, c'était la conscience, et il croyait de bonne foi que sa duplicité envers les hommes serait approuvée, protégée, récompensée par Dieu.

Le mardi saint, il s'était rendu à l'Assemblée nationale pour se plaindre de la violence dont il avait été victime la veille, et, le samedi suivant, il faisait adresser à tous les représentants de la France à l'étranger par son ministre, M. de Montmorin, une circulaire dans laquelle il était représenté comme le plus heureux des hommes et des rois.

Le même jour (23 avril 1791), à la séance du soir, un des secrétaires donne lecture à l'Assemblée nationale de ce document vraiment curieux. Non seulement Louis XVI y adhère à la Révolution, « qui n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles par l'erreur du peuple ou le pouvoir des ministres, qui n'a jamais été le pouvoir des rois » ; mais il fait déclarer officiellement aux cours étrangères que « les plus dangereux des ennemis intérieurs de la nation française sont ceux qui ont affecté de répandre des doutes sur les intentions du monarque », et que « ces hommes sont bien coupables ou bien aveugles, s'ils se croient les amis du roi. » Ainsi, Louis XVI désigne aux vengeances populaires ses courtisans les plus intimes, ses serviteurs les plus dévoués : les prêtres non assermentés, les nobles de l'Assemblée nationale. La circu-

laire, véritable monument de duplicité, est accueillie par des transports factices d'allégresse ; par des cris calculés de : « Vive le roi ! » On décide qu'elle sera envoyée aux départements, aux armées, aux colonies ; que tous les curés seront tenus de la lire à leurs messes paroissiales.

Marat proteste contre cet enthousiasme :

« Eh quoi ! s'écrie-t-il dans le numéro 443 de l'*Ami du peuple*, toutes les têtes tournent à la vue d'une pantalonnade ! Serez-vous toujours dupes des traîtres qui vous environnent ?... La circulaire n'est que la production de quelque cuistre académicien, d'un ministre vieux valet de la cour. » Puis, rappelant que Louis XVI était venu le 19 se plaindre de ce qu'il n'était pas libre : « Comment, ajoute Marat, a-t-il le front de crier à la calomnie contre ceux qui ont dit qu'il n'était pas libre, lui qui est venu cinq jours auparavant s'en plaindre, comme un écolier, à l'Assemblée nationale ? »

D'autre part, on lit dans l'*Ami du roi* : « Si les despotes de l'Europe, qui ne sont pas illuminés par les célestes lumières dont sont investis les apôtres des Droits de l'homme, s'imaginent voir dans cette lettre même une nouvelle preuve de la captivité du roi et de l'abaissement de son pouvoir, il ne faut en accuser que ceux qui, en forçant le monarque de se rendre leur écho, auront fait croire qu'il était leur prisonnier. »

Hélas ! quelle triste semaine sainte ! Combien d'analogies entre la passion du Christ et la passion du roi ! Monarque infortuné, vous avez le pressentiment que, comme le divin maître, vous serez, vous aussi, livré et crucifié. Vous dites, comme Jésus : « Mon Dieu, que ce calice s'éloigne de moi s'il est possible ! Qu'il en soit néanmoins, non comme je le veux, mais comme vous

le voulez ! » Vous vous sentez entouré de ces Judas qui vous disent ! « Je vous salue, mon maître ! » d'une troupe de gens venus avec des épées et des bâtons. Et vous méditez sur le champ du sang, Haceldama. Oh ! comme il vous paraît effrayant et lugubre, le chant des Ténèbres ! Comme vous vous inclinez devant le tombeau, le vendredi ! Comme votre âme s'associe au cantique du *Miserere* ! Comme vous dites avec ferveur : « Mon Dieu, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié ! *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias.* »

Voici le dimanche de Pâques. Jadis, c'était le jour de l'allégresse, c'était le jour de la résurrection, le jour de la vie, de la lumière. Maintenant, c'est un jour sombre, un jour triste jusqu'à la mort. Ces prêtres, que vous êtes obligé d'entendre officier dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, vous les considérez comme des apostats, comme des traîtres. Votre sœur Élisabeth n'a pas voulu vous accompagner dans ce sanctuaire, qu'elle considère comme profané par un nouveau pasteur, l'intrus, le constitutionnel. Oui, le prêtre qui dit la messe, c'est l'ecclésiastique rebelle aux ordres de l'Église, c'est l'ennemi du Saint-Père, c'est le salarié de l'Assemblée nationale. Madame Élisabeth a déclaré qu'elle entendrait la messe de son aumônier, dans la chapelle des Tuileries. Par des placards, affichés sur les murs même d'une galerie voisine de son appartement, elle était vouée aux derniers outrages, aux plus violentes menaces, si elle ne vous accompagnait point à Saint-Germain-l'Auxerrois. Mais la femme intrépide ne se laisse pas intimider. Elle prie à la chapelle royale, tandis que vous, le Roi Très-Chrétien, vous sanctionnez par votre présence, vous et la reine, la révolution

religieuse. Et, pendant que cette messe du jour de Pâques se dit devant vous dans la vieille basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois, le ciel même semble en courroux : il tonne, un orage se déchaîne, et vous rentrez, profondément triste, dans votre palais, ou, pour mieux dire, dans votre prison.

DEUXIÈME PARTIE

LE VOYAGE DE VARENNES

I

LES PRÉPARATIFS DE LA FUITE

Atteint profondément dans sa dignité de roi et dans sa conscience de chrétien, Louis XVI était à bout de patience. Le décret du 5 juin 1791, qui venait de lui enlever le droit de faire grâce, avait mis le comble à ses humiliations. « On a ôté depuis longtemps la liberté au roi, disait Madame Élisabeth, et voilà qu'on lui interdit la clémence. » Le malheureux monarque n'avait plus qu'une idée : s'enfuir. Depuis longtemps déjà, ce projet d'évasion le préoccupait. Des souvenirs historiques l'en avaient d'abord dissuadé. Il se rappelait Charles I^{er} conduit à l'échafaud pour avoir combattu le parlement et Jacques II perdant la couronne pour avoir quitté son palais. Mirabeau avait conseillé un départ de Paris ; mais il voulait un départ qui ne fût pas une fuite, un départ qui ne ressemblât en rien à une évasion, « car,

disait-il, un roi ne s'en va qu'en plein jour, quand c'est pour être roi. » Le temps n'était plus où l'on pouvait agir ainsi. Une sortie en plein jour était chose impossible. En juin 1791, Louis XVI ne pouvait plus partir que nuitamment, comme un fugitif, comme un condamné qui s'évade. La force aurait été inutile et du plus grand danger. La ruse même n'était pas sans de grandes difficultés, et la ruse restait comme l'unique ressource.

Les obstacles à vaincre paraissaient presque insurmontables. Comment tromper une surveillance chaque jour plus rigoureuse ? Comment échapper à un espionnage incessant ? Comment quitter le château, et traverser la ville sans être reconnus, sans être suivis ? Tous les jours, six cents gardes nationaux montaient la garde aux Tuileries. Deux factionnaires à cheval étaient constamment devant la porte extérieure. Il y avait des sentinelles partout, au dedans comme au dehors. On en trouvait jusque dans les issues qui conduisaient aux chambres à coucher du roi et de la reine, et jusque dans le petit corridor noir pratiqué dans les combles, où aboutissaient des escaliers dérobés. C'étaient les officiers de la garde nationale, presque tous des révolutionnaires, qui faisaient l'ancien service des gardes du corps. Ni le roi, ni la reine ne pouvaient sortir sans être accompagnés d'un certain nombre d'entre eux. Outre cette surveillance publique, il y en avait une autre, peut-être plus périlleuse encore : c'était celle des domestiques. Presque tous étaient des espions. Marie-Antoinette avait la conviction que, parmi tous ses gens, elle ne pouvait compter que sur ses premières femmes de chambre et sur un ou deux valets de pied.

Au premier abord, l'évasion semblait absolument

impraticable ; mais des captifs sont ingénieux. Louis XVI et Marie-Antoinette ne se désespérèrent pas, et ils préparèrent patiemment toute une série de stratagèmes, pour échapper à l'inquisition de leurs prétendus défenseurs, qui n'étaient plus que des geôliers.

Devant les portes des chambres du roi et de la reine, les gardes nationaux, qui veillaient la nuit comme le jour, mettaient des matelas. Il ne fallait donc point songer à passer par ces portes. Mais, heureusement, il y avait une porte condamnée depuis longtemps, et que masquait un meuble facile à écarter. A force de chercher l'endroit par où l'on pourrait sortir du château avec le moins de risques, Marie-Antoinette avait découvert qu'une de ses femmes, M^{me} de Ronchreuil, occupait une petite chambre qui communiquait par un corridor avec son appartement, et qui pourrait être utilisée pour le projet d'évasion. Cette petite chambre donnait dans l'appartement du duc de Villequier, qui avait une issue sur la cour des Princes, et une autre sur la cour Royale. Le duc de Villequier venait d'émigrer, et son appartement n'était plus occupé par personne. Marie-Antoinette s'en procura la clef. De là, on pouvait espérer sortir du château sans être reconnu. Les sentinelles qui garnissaient les cours étaient nombreuses, mais il n'y en avait point à la porte de l'appartement de M. de Villequier ; et, d'autre part, à certaines heures, elles étaient accoutumées à voir sortir des Tuileries beaucoup de monde à la fois surtout vers onze heures du soir ou minuit, lorsque le service du château finissait.

Le plan de Louis XVI était de se rendre à Montmédy, ville fortifiée touchant les terres de l'empereur et à portée de la citadelle de Luxembourg. En cas de

malheur, la retraite dans ce boulevard, estimé le plus fort de toute l'Europe, était facile. Un autre avantage était la possibilité de recevoir des secours d'une armée, autrichienne, si cela devenait nécessaire. L'empereur Léopold, frère de Marie-Antoinette, régnait depuis un an, et annonçait l'intention de servir les intérêts de sa sœur et de son beau-frère.

La ville de Montmédy, comme le reste des frontières françaises, depuis la Moselle et la Sambre jusqu'à la Suisse, était placée sous le commandement d'un royaliste ardent, le lieutenant général marquis de Bouillé. La campagne d'Amérique lui avait acquis la réputation d'un officier de premier ordre, et la fermeté qu'il venait de montrer dans la répression des troubles de Nancy avait encore accru sa renommée militaire. L'Assemblée nationale le craignait, et le ménageait. Ne voulant dépendre que du roi seul, il avait refusé d'entrer en rapport avec le comte d'Artois et le prince de Condé. Le baron de Breteuil, qui, dans l'émigration, était l'agent secret de Louis XVI, persuada le souverain que le marquis de Bouillé était l'homme de la situation, et fut autorisé à lui faire des ouvertures, au nom du roi.

Ces ouvertures, M. de Bouillé les accueillit avec transport, heureux de concilier son zèle monarchique avec les intérêts de son ambition. Une correspondance chiffrée s'établit entre le monarque et le général. Par malheur, le souffle révolutionnaire avait déjà passé dans presque tous les rangs de l'armée de l'Est, et M. de Bouillé ne pouvait guère compter que sur la fidélité d'une vingtaine de bataillons de troupes allemandes et de trois ou quatre régiments de cavalerie. Il proposa d'abord au roi la route de Flandre, comme la plus courte et la plus sûre pour sortir du royaume, et se

rendre à Montmédy par l'extérieur. Ce projet fut rejeté, le roi ne voulant, sous aucun prétexte, sortir de ses États, ce qui aurait pu donner lieu à un décret de déchéance. Alors M. de Bouillé conseilla la route de Reims, qui offrait l'avantage d'avoir peu de villes à traverser, et d'être facile à couvrir. Mais Louis XVI objecta qu'il serait dangereux pour lui de passer par Reims, où, depuis le sacre, sa figure était si connue. On renonça donc à cette route, et l'on convint de celle de Châlons-sur-Marne, de Clermont et de Varennes.

Il fut convenu, en outre, que le roi se chargeait de tous les soins du voyage depuis la sortie de Paris jusqu'à l'arrivée à Châlons-sur-Marne, et qu'à partir de cette ville jusqu'à Montmédy, M. de Bouillé prenait la responsabilité de la seconde partie du voyage. Le 27 mai 1791, Louis XVI lui écrivit qu'il partirait le 19 du mois suivant, entre minuit et une heure, qu'il irait dans une voiture bourgeoise jusqu'à Bondy, à une poste de Paris, pour y prendre sa berline, qui devait l'y attendre, et qu'un de ses gardes du corps lui servirait de courrier. Le général réunit un petit corps d'armée sous Montmédy, et prit soin d'échelonner quelques troupes sur la route, depuis cette ville jusqu'à Châlons. Le régiment de royal-allemand était à Stenay, un escadron de hussards à Dun, et un autre à Varennes. Deux escadrons de dragons devaient se trouver à Clermont, le jour où le roi y passerait. Ils étaient commandés par le comte Charles de Damas, qui avait reçu l'ordre d'amener un détachement à Sainte-Menehould. En outre, cinquante hussards, venant de Varennes, devaient se rendre à Pont-de-Somme-Vesle.

Le 15 juin, M. de Bouillé reçut une lettre du roi lui annonçant que le départ, retardé d'un jour, n'aurait

lieu que dans la nuit du 20 au 21 juin, entre minuit et une heure. Ce retard avait pour motif la nécessité de cacher les préparatifs de la fuite à une femme de chambre de la reine, démocrate ardente, dont le service ne finissait que le 19. M. de Bouillé en fut contrarié. Il avait déjà donné des ordres pour le départ des deux escadrons qui devaient se trouver à Clermont le jour du passage du roi, et il fut obligé de doubler le temps de leur séjour dans cette ville, ce qui pouvait faire naître des soupçons.

Pendant ce temps, Louis XVI et la reine achevaient péniblement leurs préparatifs d'évasion. Leur principal auxiliaire fut le comte de Fersen. Ce seigneur étranger servait la France, en qualité de colonel-propriétaire du régiment royal suédois. Il avait été, dans les jours heureux, l'un des favoris de Marie-Antoinette, l'un des familiers du Petit Trianon, et avait voué à la reine un de ces sentiments profonds, exaltés, qui naissent dans les cœurs romanesques et chevaleresque, et remplissent toute une existence.

De son côté, Marie-Antoinette, si l'on en croyait les calomniateurs, aurait eu pour le beau Suédois plus que de l'amitié. On retrouve comme une trace de ce soupçon dans les *Souvenirs et Portraits* du duc de Lévis, qui, parlant de M. de Fersen et de son rôle dans le voyage de Varennes, fait cette réflexion malicieuse : « Il était inconvenant, sous plus d'un rapport, que M. de Fersen occupât, dans cette occasion périlleuse, un poste qui devait appartenir à un grand seigneur français. »

Marie-Antoinette avait raison de compter sur le dévouement de ce gentilhomme, qui avait l'âme d'un paladin. Ce fut lui qui organisa les préparatifs du dé-

part. Le ministre des affaires étrangères n'étant pas dans la confiance, la première difficulté était d'obtenir un passeport pour la famille royale. M. de Fersen se chargea de ce soin. Une grande dame russe de ses amies, la baronne de Korff, était sur le point de quitter la France pour retourner dans son pays. Elle devait emmener avec elle ses deux enfants, avec un domestique et deux femmes de chambre, et, en conséquence, elle avait fait demander un passeport au ministre des affaires étrangères par la légation russe. Aussitôt qu'il lui fut délivré, elle le remit à M. de Fersen. C'est ce passeport qui allait servir à Louis XVI, à Marie-Antoinette, au dauphin, à Madame Royale, à Madame Élisabeth, et à la gouvernante des enfants de France, M^{me} de Tourzel.

M. de Fersen s'était chargé en outre de commander, toujours au nom de la baronne de Korff, la voiture dans laquelle devait s'effectuer le voyage de la famille royale. C'était une grande berline, dont la commande avait été faite, dès le 22 décembre 1790, à un sellier de Paris, et qui coûta 5,944 livres. Sa structure seule aurait pu donner du soupçon, car, le roi ne voulant pas se séparer de sa famille et M^{me} de Tourzel persistant à être du voyage, il fallait une voiture exceptionnellement grande, et l'on y avait ajouté des accessoires qui devaient attirer l'attention. Au surplus, il était convenu que les fugitifs ne monteraient dans cette berline qu'à Bondy, et quitteraient Paris dans un grand fiacre, conduit par le comte de Fersen qui se déguiserait en cocher.

Louis XVI avait décidé, en outre, qu'il se ferait accompagner par trois de ses anciens gardes du corps, licenciés après les journées d'octobre 1789. Il chargea

le comte d'Agoult de choisir parmi eux pour cette mission si difficile trois hommes particulièrement énergiques et dévoués, d'une discrétion et d'un courage à toute épreuve. M. d'Agoult désigna MM. de Valory, de Moustier et de Malden, qui, lors des journées d'octobre, s'étaient distingués à Versailles, en défendant, au péril de leur vie, les appartements de la reine. Ils saisirent avec enthousiasme l'occasion de se dévouer encore, et furent présentés secrètement, le 17 juin, à Louis XVI et à la reine, aux Tuileries. Marie-Antoinette leur demanda à tous les trois quels étaient leurs noms de baptême, leur disant que chacun d'eux, pendant le voyage, serait désigné par le sien, attendu qu'il fallait qu'on les prît pour des domestiques. Tous trois devaient être vêtus d'une veste jaune taillée dans la forme de celle des courriers. Le roi leur donna en détail toutes les instructions qui étaient nécessaires, et tous trois jurèrent à leur maître un dévouement sans bornes. Les préparatifs étaient tous achevés, les fugitifs attendaient avec impatience le 20 juin, date fixée pour leur évasion, et demandaient à Dieu de favoriser leur projet.

II

LA JOURNÉE DU 20 JUIN 1791

La journée du 20 juin 1791 ne se passa point sans inquiétudes. C'était le soir, à minuit, que devait s'effectuer le départ, et les fugitifs craignaient à chaque instant que leur projet ne fût dévoilé. Des soupçons vagues circulaient dans la ville, et, aux Tuileries, la domesticité s'en entretenait tout bas. L'un des trois gardes du corps qui devaient accompagner comme courriers la famille royale, était lié avec le major général de la garde nationale. M. de Gouvion, qui était le confident de La Fayette, et qui avait un logement au château. M. de Valory alla lui faire une visite le matin, pour pressentir si l'on se doutait des intentions de Louis XVI. M. de Valory ayant fait allusion aux alarmes que semaient les journaux : « Je parie ma tête, répondit M. de Gouvion, que le roi n'a pas la moindre envie de quitter Paris. Il est assuré qu'on n'en veut point à sa personne, et qu'une fois les changements dans le gouvernement opérés et assurés tels qu'on désire qu'ils le soient, il sera plus puissant que jamais. » M. de Valory se rendit ensuite auprès de la reine, pour l'informer de ces paroles rassurantes.

Au moment où M. de Valory entra par une petite porte donnant sur l'obscur corridor qui divisait en deux les appartements du rez-de-chaussée, Marie-Antoinette lui dit : « J'ai cru reconnaître le pas de M. de La Fayette. Cet homme m'effraye au point que je me persuade sans cesse ou le voir ou l'entendre. » Instruite du propos tenu par le major de la garde nationale : « Je vous remercie, ajouta-t-elle, du calme que vous m'apportez, j'en avais besoin. Eh bien ! nous approchons du terrible quart d'heure. Pourrons-nous sortir d'ici sans être reconnus ?... M. de La Fayette a doublé les gardes partout. » « Madame, répliqua M. de Valory, cette précaution est plutôt mise en œuvre par lui à dessein de rassurer les esprits inquiets et de faire taire les aboyeurs qu'à raison de ses propres craintes. J'ose proposer à votre Majesté de me permettre de revoir M. de Gouvion dans l'après-midi. Si je lui trouve la même sécurité, M. de La Fayette ne pouvant manquer d'en avoir une semblable, il sera plus qu'à parier que nous exécuterons notre sortie du château sans obstacle. »

Le roi survint alors, et dit : « S'ils ne se doutent de rien, nous sortirons effectivement sans peine... Vous êtes officier de mes gardes du corps. Arrivons heureusement, vous et vos camarades ne serez pas oubliés... J'irai coucher demain 21 à l'Abbaye-d'Orval. M. le marquis de Bouillé m'attend avec un corps d'armée, en avant de Montmédy. De forts détachements de hussards et de dragons sont postés à Pont-de-Somme-Vesle, à Sainte-Menehoulde, Clermont, Varennes, Dun. Vous courrez devant ma voiture. Lorsque vous arriverez à Pont-de-Somme-Vesle, vous demanderez après M. le duc de Choiseul ; c'est lui qui commande l'esca-

dron des hussards de Lauzun, qui y est placé ; il vous fera parler à un aide-de-camp de M. le marquis de Bouillé, auquel vous direz, de ma part, d'exécuter les ordres qu'il a reçus. » Louis XVI donna ensuite à M. de Valory des recommandations détaillées, et lui dit, en le congédiant : « A ce soir, à onze heures et demie. »

Cependant, rien n'était changé à l'étiquette et aux habitudes du château. Aucun incident remarquable n'attira l'attention dans le courant de la journée. A onze heures du matin, la reine assista à la messe, et, en sortant de la chapelle, elle ordonna que sa voiture fût prête pour une promenade à cinq heures du soir. Madame Royale (la future duchesse d'Angoulême) a consigné dans une relation curieuse les impressions qu'elle ressentit pendant les heures qui précédèrent le départ. « Toute la journée, dit-elle, mon père et ma mère me parurent très agités et occupés sans que j'en susse les raisons. Après le dîner, ils nous renvoyèrent, mon frère et moi, dans une chambre, et s'enfermèrent seuls avec ma tante. J'ai su depuis que dans ce moment-là ils l'informèrent du projet qu'ils avaient de s'enfuir. » A cinq heures du soir, Marie-Antoinette alla se promener avec ses deux enfants et deux dames de sa suite dans les jardins de Tivoli, au bout de la Chaussée d'Antin. « Pendant la promenade, ajoute Madame Royale, ma mère me prit à part, me dit que je ne devais pas m'inquiéter de tout ce que je verrais, et que nous ne serions jamais séparées pour longtemps, que nous nous retrouverions bien vite. Mon esprit était bouché, et je ne compris rien du tout à tout cela. Elle m'embrassa, et me dit que si ces dames me demandaient pourquoi j'étais si agitée, je devais dire qu'elle m'avait grondée, et que je m'étais raccommodée avec elle. Nous ren

trâmes à sept heures. Je retournai chez moi bien triste, ne comprenant rien du tout à ce que ma mère m'avait dit. J'étais toute seule. Ma mère avait engagé M^{me} de Mackau d'aller à la Visitation, où elle allait souvent, et elle avait envoyé à la campagne la jeune personne qui était d'ordinaire avec moi. »

C'est maintenant le comte de Provence, le futur Louis XVIII, qui va nous apporter son dernier entretien avec Louis XVI. Monsieur devait partir aussi dans la nuit et se rendre en Belgique, d'où il avait l'intention de rejoindre le roi. Dans la soirée il vint aux Tuileries, avec sa femme, pour prendre part au souper royal et recevoir les ordres de Louis XVI. Les deux frères, qui croyaient se revoir dans le courant de la semaine, allaient se quitter pour toujours.

Avant de souper, Monsieur causa quelques instants avec sa sœur, Madame Élisabeth, qui n'avait été informée du projet de fuite que dans l'après-midi. « Je la trouvai tranquille, a dit le comte de Provence, soumise à la volonté de Dieu, satisfaite, mais sans explosions de joie, aussi calme, en un mot, que si elle eût été instruite du projet depuis un an. Nous nous embrassâmes bien tendrement. Ensuite, elle me dit : — Mon frère, vous avez de la religion, permettez-moi de vous donner une image, elle ne peut que vous porter bonheur. Je l'acceptai, comme on peut bien le croire, avec autant de plaisir que de reconnaissance. Nous causâmes quelques temps de la grande entreprise, et, sans me laisser aveugler par ma tendresse pour elle, je dois dire qu'il est impossible de raisonner avec plus de sang-froid et de raison qu'elle le fit ; je ne pouvais m'empêcher de l'admirer. »

Le comte de Provence descendit ensuite dans l'ap-

partement de la reine. Comme il embrassait sa belle-sœur avec effusion : « Prenez garde de m'attendrir, s'écria Marie-Antoinette, je ne veux pas qu'on voie que j'ai pleuré. » Ensuite, le prince et sa femme soupèrent avec le roi et Madame Élisabeth. Ni les uns, ni les autres ne se doutaient que c'était là le dernier repas qu'ils devaient prendre ensemble. Ils restèrent à causer tous les cinq jusqu'à près de onze heures du soir. Quand le moment de se quitter fut venu, Louis XVI, qui n'avait pas encore fait part à son frère de l'endroit où il se dirigeait, lui déclara qu'il se rendait à Montmédy, et lui ordonna de se rendre lui-même à Longwy, en passant par les Pays-Bas autrichiens. Puis les deux frères se dirent au revoir, avec l'espérance que, dans quatre jours, ils se retrouveraient en lieu de sûreté.

Le moment du départ approchait. En définitive, la journée s'était bien passée. Point de dénonciation ; point de soupçons graves. Le coucher du roi s'accomplit suivant le cérémonial habituel. Les coutumes du château avaient été scrupuleusement observées. Les ordres aux gens de service étaient donnés pour le lendemain. On ferma les portes à clef. On éteignit les lumières. Les membres de la famille royale s'étaient couchés. Au bout de quelques minutes, ils se relevaient.

III

LE DÉPART

Le moment du départ était venu. Les fugitifs ne devaient pas quitter les Tuileries tous ensemble. Il était convenu que ce seraient le dauphin et sa sœur, accompagnés de M^{me} de Tourzel, qui partiraient d'abord. Quelques instants après, le roi, la reine, Madame Élisabeth sortiraient du château chacun séparément. Vers dix heures du soir, au moment où le comte et la comtesse de Provence étaient encore aux Tuileries, la reine se rendit dans la chambre de sa fille, et lui dit de se préparer. Elle lui fit mettre une robe d'indienne brune, qui avait coûté quatre francs dix sous.

La jeune princesse avait auprès d'elle sa première femme de chambre, M^{me} Brunier, que Marie-Antoinette instruisit de ce qui allait avoir lieu. « Je désire, dit-elle, que vous nous suiviez. Cependant, comme vous avez votre mari, vous pouvez rester. » M^{me} Brunier n'hésita pas un instant à répondre qu'elle suivrait partout la reine. Il fut convenu qu'elle serait du voyage, ainsi que la première femme de chambre du dauphin, M^{me} de Neuville ; que toutes deux partiraient, sur-le-champ, dans une voiture spéciale et rejoindraient la famille royale à Bondy.

Marie-Antoinette passa de la chambre de sa fille dans celle de son fils pour le réveiller. « Levez-vous, lui dit-elle ; c'est pour aller dans une place de guerre où vous commanderez votre régiment. » A ces mots l'enfant sortit du lit, en disant : « Vite, vite, dépêchons-nous ; qu'on me donne mon sabre, mes bottes, et partons. » Ce qu'on lui donna, ce n'étaient ni des bottes ni un sabre, c'était un habillement de petite fille, une robe et un bonnet que la gouvernante des enfants de France, M^{me} de Tourzel, avait fait faire pour lui en prévision de circonstances qui rendraient un déguisement nécessaire. Le passeport dont allaient se servir les fugitifs portait que M^{me} de Korff était accompagnée de ses deux filles. Il fallait donc que le dauphin fût censé être la sœur de Madame Royale. « On habilla mon frère en petite fille, a dit cette princesse, dans sa relation du voyage ; il était charmant. Comme il tombait de sommeil, il ne savait pas ce qui se passait. Je lui demandai ce qu'il croyait qu'on allait faire. Il me dit qu'il croyait qu'on allait jouer la comédie, parce que nous étions déguisés. » Etrange comédie, en effet, et qui devait finir par un terrible drame !

Les deux enfants partirent, ainsi que leur gouvernante, M^{me} de Tourzel, par l'appartement du duc de Villequier. Il y avait devant le château trois cours : la cour des Suisses, qui donnait sur le pavillon de Marsan ; la cour Royale, qui donnait sur le pavillon du centre ; la cour des Princes, qui donnait sur le pavillon de Flore. L'appartement de M. de Villequier avait une porte par laquelle on descendait dans cette dernière cour, et, comme il était inhabité depuis que le duc avait émigré, on n'y mettait plus de factionnaire. Marie-Antoinette voulut surveiller elle-même le départ

de ses enfants. Elle les conduisit jusque dans la cour des Princes, ce qui était beaucoup s'exposer, ainsi que Madame Royale en fait la remarque dans sa relation. Au milieu de cette cour un grand fiacre stationnait. Sur le siège était le comte de Fersen, déguisé en cocher. Cette voiture devait conduire les enfants jusqu'à la barrière de Clichy, où les attendait la grande berline destinée au voyage. Le dauphin, sa sœur, M^{me} de Tourzel, montèrent dans le fiacre, et la reine rentra au château. Le fiacre sortit de la cour des Princes et vint, par la rue Saint-Honoré, au Petit-Carrousel, vis-à-vis de la maison appelée l'hôtel de Guillaarbois, près de la rue de l'Echelle et de la rue Saint-Nicaise. C'était le rendez-vous où le roi, la reine et Madame Élisabeth, qui devaient quitter les Tuileries à pied et séparément, se proposaient de rejoindre le dauphin et sa sœur.

Cependant, le coucher du roi venait d'avoir lieu suivant le cérémonial ordinaire. Louis XVI s'était immédiatement relevé. Il avait mis une perruque pour se déguiser, et il s'était revêtu du costume sous lequel, pendant le voyage, il comptait se faire passer pour le sieur Durand, intendant de la baronne de Korff. Accompagné de M. de Valory, il sortit tranquillement du château par la plus grande porte, celle du pavillon du Centre. Les factionnaires ne le reconnurent pas. On le prit pour un des nombreux individus qui tous les soirs, à la même heure, c'est-à-dire vers minuit, quittaient les Tuileries, après le coucher du roi.

La reine et Madame Élisabeth sortirent, l'une après l'autre, par la porte de l'appartement du duc de Villequier. Marie-Antoinette portait une robe brune en forme de tunique. Elle avait pour coiffure un chapeau noir à la chinoise, garni d'une longue dentelle servant

de voile. M. de Moustier lui donnait le bras, et c'était M. de Malden qui donnait le bras à Madame Élisabeth.

Pendant ce temps, le fiacre où se trouvaient le dauphin et sa sœur, avec leur gouvernante, stationnait au petit Carrousel, devant l'hôtel de Guailharbois. « Mon frère, a dit Madame Royale, était couché dans le fond de la voiture, sous les robes de M^{me} de Tourzel. Nous vîmes passer M. de La Fayette, qui était au coucher de mon père ; et nous restâmes là à attendre au moins une grande heure, sans savoir ce qui se passait. Jamais le temps ne m'a paru plus long... Enfin, au bout d'une heure, je vis une femme qui tournait autour de la voiture. J'eus peur qu'on ne nous découvrit ; mais je fus rassurée en voyant que le cocher ouvrait la portière, et que c'était ma tante. »

Quelques instants après, Louis XVI arriva. Il ne manquait plus que la reine. Chaque minute de retard était pour les fugitifs une angoisse inexprimable. Ils se disaient que Marie-Antoinette avait sans doute été reconnue, et comme, à aucun prix, ils ne seraient partis sans elle, ils se croyaient déjà forcés de renoncer au voyage.

La reine n'avait point été reconnue, mais elle avait perdu son chemin. Le vaste emplacement qui sépare les Tuileries du Louvre, et qui forme aujourd'hui l'une des plus belles places de l'Europe, était alors un labyrinthe dans lequel s'entre-croisaient une foule de rues : rue du Carrousel, rue Saint-Nicaise, rue de Rohan, rue de Chartres, rue Saint-Thomas-du-Louvre, rue des Orties, etc.

La reine s'égarait dans ce dédale. Elle venait d'être saisie d'une grande frayeur, en voyant paraître la voiture du général de La Fayette, qui sortait des Tuileries,

où il avait fait ses dernières rondes, après avoir assisté au coucher du roi. L'apparition d'un spectre n'aurait pas plus effrayé Marie-Antoinette. Plusieurs laquais entouraient le carrosse de flambeaux allumés, qui jetaient une lumière si grande que la fugitive, persuadée que le général allait la reconnaître, quitta tout éperdue le bras de M. Moustier, et s'enfuit du côté opposé. M. de Moustier essaya de la rassurer, en la priant de remarquer que les flambeaux placés entre elle et les yeux de M. de La Fayette éblouissaient les yeux de celui-ci, de telle façon qu'il ne pouvait la reconnaître.

Dans sa frayeur, la reine se trompa de route, et se perdit au milieu des rues qui environnaient le Carrousel. Au lieu de prendre à gauche, elle prit à droite, et se dirigea du côté du pont Royal, par une nuit profonde, et sans savoir où elle allait. M. de Moustier ne pouvait la guider, et ne retrouvait pas non plus le chemin. Il fallut se résoudre à le demander à une sentinelle du pont, puis revenir sur ses pas, repasser sous les guichets du bord de l'eau, longer la cour des Princes, la cour Royale, la cour des Suisses, pour arriver enfin au coin de la rue de l'Échelle, devant l'hôtel de Guailharbois, où stationnait le fiacre dans lequel étaient enfermés les autres fugitifs.

Se voyant enfin tous réunis, après de telles angoisses, ils remercièrent la Providence. La portière du fiacre se referma. M. de Fersen, qui servait de cocher, fouetta les chevaux, et gagna la barrière de Clichy, où l'on devait retrouver les trois gardes-du-corps et la grande berline dans laquelle le voyage allait s'effectuer.

On était dans la nuit la plus courte de l'année. Le jour commençait à poindre. Il était environ deux heures du matin. On eut d'abord de la peine à décou-

vrir l'endroit où était la berline, et Louis XVI descendit du fiacre, ce qui inquiéta beaucoup sa famille. Enfin M. de Fersen revint avec la berline. Les portières des deux voitures ayant été placées l'une contre l'autre, le roi, la reine, leurs deux enfants, Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel passèrent du fiacre dans la berline. Le fiacre fut laissé sur la route, sans personne pour le garder. La berline était attelée de cinq chevaux. Un domestique de M. de Fersen la conduisait en postillon. M. de Fersen lui-même monta sur le siège, ainsi que les deux gardes du corps, MM. de Moustier et de Malden. Le troisième, M. de Valory, était parti à cheval, pour préparer les relais à Bondy. « Allons, hardi ! menez vite ! » cria M. de Fersen au postillon.

Les chevaux galopèrent à fond de train. On arriva très promptement à Bondy, où l'on relaya. M. de Fersen y prit congé de la famille royale. Il devait, le lendemain, partir pour Bruxelles ; mais, auparavant, il voulut rentrer à Paris, afin de s'assurer par lui-même que la fuite de la famille royale y était encore ignorée. Quand il y arriva, en plein jour, il alla à l'Hôtel-de-Ville, à la mairie, à l'état-major de la garde nationale. Tout lui parut calme dans ces trois endroits : il en conclut qu'il n'y avait encore aucun soupçon. Pendant ce temps, Louis XVI et sa famille poursuivaient tranquillement leur route, et le voyage qui devait si mal finir commençait bien.

IV

PARIS, LE 21 JUIN 1791

A Paris, la nuit du 20 au 21 juin s'était passée très tranquillement. Personne ne soupçonnait que le Roi n'était plus dans sa capitale, et même aux Tuileries il n'y avait ni doutes, ni soupçons. Suivant son habitude, le médecin du dauphin entra, le matin, vers sept heures, dans l'appartement du jeune prince, pour prendre de ses nouvelles. Il trouva la chambre vide. Il se rendit alors dans l'appartement de Madame Royale, où il pensait que le prince pouvait être. Ne voyant ni la sœur, ni le frère, il commença à être inquiet. L'alarme se répandit. On s'aperçut que les chambres du roi, de la reine, de Madame Élisabeth étaient désertes aussi. On courut aussitôt en prévenir M. de La Fayette, qui d'abord ne voulut pas le croire. La nouvelle circula bien vite dans Paris. On sonna le tocsin. Les tambours battaient la générale. Le peuple, se croyant trahi, s'attoupa autour des Tuileries, de l'Hôtel-de-Ville, de l'Assemblée nationale. La Fayette, qui se rendait en toute hâte au château, puis à l'Assemblée, fut assailli en chemin par des gens qui menaçaient de le massacrer. Cependant l'Assemblée venait

de se réunir. Elle était présidée par Alexandre de Beauharnais, le mari de la future impératrice Joséphine. Il annonça la fuite de la famille royale.

L'Assemblée, calme et grave, prit sans hésitation toutes les mesures d'urgence, manda les ministres à sa barre, expédia des courriers dans les départements avec ordre aux fonctionnaires publics, aux gardes nationales, aux troupes de ligne d'arrêter toute personne sortant du royaume. M. de Laporte, intendant de la liste civile, remit au président une proclamation que Louis XVI avait laissée en partant, et dont il fut donné lecture à l'Assemblée. « Français ! disait le souverain, désiriez-vous que l'anarchie et le despotisme des clubs remplaçassent le gouvernement monarchique sous lequel la nation a prospéré pendant quatorze cents ans ? Désiriez-vous voir votre roi comblé d'outrages, privé de sa liberté, pendant qu'il ne s'occupait que d'établir la vôtre ? » Louis XVI, dans le même document, énumérait tous ses griefs : attentats des journées d'octobre, incommodité du séjour des Tuileries, insuffisance de la liste civile, licenciement des gardes-du-corps, atteintes portées aux droits de la couronne, obstacles opposés au départ pour Saint-Cloud, obligation d'assister, le jour de Pâques, à la messe paroissiale d'un curé intrus. « Français ! et vous, Parisiens ! disait le roi en terminant, vous, habitants d'une ville que vos ancêtres se plaisaient à appeler la bonne ville de Paris, méfiez-vous des suggestions et des mensonges de vos faux amis. Revenez à votre roi, il sera toujours votre père. Quel plaisir n'aura-t-il pas à oublier ses injures personnelles, et à revenir au milieu de vous, lorsqu'une Constitution qu'il aura acceptée librement fera que notre sainte religion sera respectée, que le gouverne-

ment sera établi sur un pied stable ! » L'Assemblée, après avoir entendu cette lecture, passa froidement à l'ordre du jour, et se mit à continuer la discussion du projet de Code pénal.

De son côté, M. de La Fayette s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville, pour y combiner, avec les officiers municipaux et le conseil de la Commune, les moyens capables de faire découvrir quelle route la famille royale avait prise. On eut l'idée de mander au plus vite tous les voituriers de Paris. L'un d'eux avait conduit jusqu'à Bondy les femmes de chambre, M^{mes} de Neuville et Brunier. Il avait beaucoup vu, beaucoup entendu, et ce fut sans doute son rapport qui donna l'éveil sur la direction que les fugitifs avaient prise, et décida le général La Fayette à envoyer deux de ses aides de camp sur leurs traces. Les deux officiers partirent en toute hâte. L'avance que le roi avait sur eux était très grande, et l'on ne pensait pas qu'il leur fût possible de le rejoindre.

Au surplus, il n'y avait guère que le peuple qui désirât sincèrement l'arrestation et le retour de la famille royale. Sa fuite ou, pour mieux dire, sa délivrance comblait de joie les royalistes fidèles, et, d'autre part, les révolutionnaires, orléanistes ou républicains, en étaient aussi satisfaits. Ainsi que le marquis de Ferrières l'a remarqué dans ses Mémoires, « les orléanistes attendaient de la sortie du roi hors du royaume, et des mouvements qui en seraient la suite infaillible, que le peuple de Paris et les constitutionnels, furieux de se voir trahis, se jetteraient par nécessité entre les bras du duc d'Orléans, et lui offriraient la couronne. » Tandis que les partisans de ce prince allaient partout en répétant que la fuite de Louis XVI était une véri-

table abdication, un anéantissement légal du contrat passé entre la nation et le monarque, les républicains qui, bien que peu nombreux encore, commençaient à lever la tête, brisaient sur les enseignes l'écusson et les chiffres royaux. Ils se félicitaient de voir que, malgré l'absence de monarque, les choses suivaient leur train accoutumé, que les ouvriers allaient à leur ouvrage, que les voitures roulaient dans Paris, que, le soir, aucun théâtre ne faisait relâche. Ils disaient que la France gagnait à la fuite de Louis XVI la suppression de la liste civile, une économie de trente millions par an.

Les démagogues faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour exciter les passions populaires, non seulement contre le roi, mais contre La Fayette, contre Bailly, qu'ils accusaient tout haut de complicité dans l'évasion, et qu'ils qualifiaient de traîtres. Camille Desmoulins écrivait dans son journal : « Le mardi 21 juin, on apprend que le roi et toute sa famille ont pris la fuite. C'est à onze heures du soir qu'a eu lieu le *decampativos* général des Capètes et Capets, et ce n'est qu'à neuf heures du matin qu'on apprend cette nouvelle. Trahison ! parjure ! Le Barnave, le La Fayette abusent de notre confiance ! » Puis, pour bien accentuer l'accusation, il ajoutait : « Je revenais, à onze heures du soir, des Jacobins, avec Danton et d'autres patriotes ; nous n'avons vu dans tout le chemin qu'une seule patrouille. Paris me parut, cette nuit, si abandonné, que je ne pus m'empêcher d'en faire la remarque. L'un de nous, qui avait dans sa poche une lettre, laquelle le prévenait que le roi devait partir cette nuit, voulut observer le château ; il vit M. de La Fayette y entrer à onze heures. » Enfin, dans le paroxysme de la colère, Camille Desmoulins s'écriait : « Comme l'animal-roi est

une partie aliquote de l'espèce humaine, et qu'on a eu la simplicité d'en faire une partie intégrante du corps politique, il faut qu'il soit soumis aux lois de la société, qui ont déclaré que tout homme pris les armes à la main contre la nation serait puni de mort, et aux lois de l'espèce humaine, au droit naturel, qui me permet de tuer l'ennemi qui m'attaque. Or, le roi a couché en joue la nation. Il est vrai qu'il a fait long feu, mais c'est à la nation à tirer. »

Au club des Cordeliers, Danton lançait contre La Fayette cette invective furieuse : « Vous avez juré que le roi ne partirait pas ; vous vous êtes fait sa caution. De deux choses l'une, ou vous êtes un traître qui avez livré votre patrie, ou vous êtes stupide d'avoir répondu d'une personne dont vous ne pouviez pas répondre. Dans le cas le plus favorable, vous êtes déclaré incapable de nous commander. Je descends de la tribune, j'en ai dit assez pour démontrer que si je méprise les traîtres, je ne crains pas les assassins. »

Cependant, la masse du peuple, qui n'était ni orléaniste, ni républicaine, se montrait profondément affligée du départ de la famille royale, et désirait ardemment son retour. Elle se disait que si le roi ne revenait point, la guerre civile éclaterait, l'étranger envahirait la France, Paris serait mis à feu et à sang. Les têtes se montaient. On attendait les nouvelles avec une impatience fébrile. A l'heure où cette anxiété troublait la population parisienne, Louis XVI et sa famille continuaient tranquillement leur voyage. « Me voilà donc, disait en chemin le roi fugitif, en dehors de cette ville de Paris, où j'ai été abreuvé de tant d'amertume ! La Fayette doit être présentement bien embarrassé de sa personne, »

LE VOYAGE

Dans la journée du 21 juin, la berline à six chevaux qui contenait la famille royale s'avancait sans obstacles ; M. de Valory, à cheval, la précédait comme courrier. MM. de Malden et de Moustier étaient sur le siège, M^{me} de Neuville et Brunier suivaient dans une chaise de poste. M^{me} de Tourzel était censée être la baronne de Korff, et la reine M^{me} Rochet, gouvernante des filles de cette dame. Le dauphin et sa sœur passaient pour les deux filles de la baronne, Amélie et Aglaé, Madame Élisabeth pour leur bonne, le roi pour un intendant, le sieur Durand, les trois gardes-du-corps pour des domestiques. On appelait M. de Valory François, M. de Malden Saint-Jean, M. de Moustier Melchior. Les voyageurs ne s'arrêtaient même pas pour manger, ayant dans la voiture toutes les provisions nécessaires. On ne leur demandait point leur passeport, et l'on ne faisait nulle part de difficultés pour leur fournir des chevaux.

Au relais de Jalon (c'était celui qui précédait immédiatement Châlons-sur-Marne), la reine dit à M. de Valory : « François, il me semble que cela va bien ;

nous serions déjà arrêtés, si nous avions dû l'être, ils n'ont pas eu connaissance de notre départ. — Madame, répliqua M. de Valory, dès que nous avons été à douze lieues de Paris, nos inquiétudes se sont dissipées. Nous aurions été atteints dans cet espace de chemin, si après le coucher du roi, ou après notre sortie du château, l'on s'était aperçu de quelque chose. Il n'y a plus aucune crainte à avoir. Je ne remarque de mouvement ni de suspicion nulle part. Courage, madame, oui, tout va bien. » De son côté, le roi disait : « Quand nous aurons passé Châlons, nous n'aurons plus rien à redouter ; nous trouverons à Pont-de-Somme-Vesle le premier détachement des troupes, et notre voyage est assuré. » On arriva à Châlons-sur-Marne, vers quatre heures de l'après-midi. Le plus grand calme y régnait. On en repartit sans embarras, après avoir changé de chevaux.

A Châlons-sur-Marne finissaient les arrangements que le roi et la reine s'étaient chargés de prendre. Pour le reste du voyage, le général marquis de Bouillé avait répondu de tout.

Les étapes que la famille royale se proposait de parcourir étaient les suivantes : à trois lieues de Châlons, Pont-de-Somme-Vesle ; à quatre lieues de Pont-de-Somme-Vesle, Sainte-Menehould ; — à quatre lieues de Sainte-Menehould, Clermont-en-Argonne ; — à trois lieues de Clermont-en-Argonne, Varennes ; — à cinq lieues de Varennes, Dun ; — à cinq lieues de Dun, Montmédy. Il avait été convenu qu'à chaque étape se trouverait un détachement de cavalerie.

Les ordres du marquis de Bouillé étaient tels que le roi eût voulu se faire reconnaître de ses troupes, les détachements qui l'auraient escorté se seraient, à chaque nouvelle poste, repliés derrière sa voiture pour y former

une arrière-garde, et faire place à un détachement frais qui s'y trouvait et qui aurait formé son avant-garde. Si, au contraire, Sa Majesté eût désiré garder l'inconnu, les détachements qui l'auraient amenée auraient laissé filer sa voiture pour lui laisser le temps de relayer, ayant cependant soin de toujours marcher à sa suite pour parer à tous les accidents. Ils avaient ordre de suivre exactement la voiture, et de former une barrière impénétrable, de manière à ne la laisser dépasser par un courrier ni individu quelconque et sous aucun prétexte, et d'arriver ainsi tous ensemble en même temps que le roi à Montmédy, où des vivres étaient déjà prêts pour la subsistance d'une nombreuse armée pendant plusieurs mois (1).

C'était à Pont-de-Somme-Vesle que Louis XVI comptait trouver le premier détachement commandé par le duc de Choiseul, neveu du célèbre ministre de Louis XV, et colonel du régiment de royal-dragons. C'était de là, d'après le plan du marquis de Bouillé, que devaient partir l'impulsion et les ordres à donner à toutes les autres étapes. La famille royale arriva à Pont-de-Somme-Vesle à cinq heures et demie du soir. Cruelle surprise ! Elle n'y trouva ni le duc de Choiseul, ni le détachement de cavalerie. « La terre, a dit plus tard Louis XVI, sembla s'entr'ouvrir sous mes pas. » Que s'était-il donc passé ?

D'après le plan du voyage, tout avait été calculé à la minute, et le passage à Pont-de-Somme-Vesle était fixé pour trois heures de l'après-midi. Un retard de plusieurs heures se produisant, le duc de Choiseul fut effrayé par la fermentation des esprits. La population

(1) Relation de M. Deslon, capitaine du régiment de hussards de Lauzun. M. Deslon commandait le détachement de Dun.

disait hautement que l'arrivée du prétendu convoi d'argent qu'il s'agissait d'escorter n'était qu'un prétexte. M. de Choiseul désespérant de voir la berline royale, si impatiemment attendue, et se croyant, à tort ou à raison, menacé par les habitants de Pont-de-Somme-Vesle et du voisinage, crut prudent de se retirer, avec ses cavaliers, par un chemin de traverse, et de gagner ainsi Varennes. Cette résolution a été très vivement reprochée au duc de Choiseul par le marquis de Bouillé et ses fils. Elle a fait entre eux l'objet d'une polémique qui a duré jusqu'en 1822.

Il y avait à peine une heure que le duc de Choiseul et ses cavaliers avaient quitté Pont-de-Somme-Vesle, lorsque la famille royale y arrivait. Ce premier contretemps devait faire avorter les mesures ultérieures dont on était convenu. Cependant tout restait tranquille à Pont-de-Somme-Vesle. Louis XVI se rassura un peu, en voyant qu'on relayait sans difficulté, et l'on se remit en route.

On arriva à Sainte-Menehould aussi heureusement que si l'on avait été escorté. Mais c'était là que la fatalité devait commencer à se faire sentir. Le détachement de cavalerie, envoyé dans cette ville, se composait de quarante dragons commandés par le capitaine marquis d'Andoins, qui, comme le duc de Choiseul, était dans le secret du voyage. La population de Sainte-Menehould, très révolutionnaire, témoignait les dispositions les plus soupçonneuses. Dans la journée, le capitaine d'Andoins avait été obligé de se rendre à l'hôtel de ville, pour expliquer la présence des dragons. Dans l'espoir d'atténuer les défiances, il avait pris le parti de ne point tenir sa petite troupe sous les armes. Les dragons étaient descendus de cheval, et se promenaient

dans les rues, le bonnet de police sur la tête, quand la famille royale arriva à Sainte-Menehould. Il était environ huit heures du soir. Elle aperçut, non sans appréhensions, des gardes nationaux. C'étaient les premiers qu'elle rencontrait depuis son départ de Paris. Les tambours battaient, et la ville paraissait en mouvement.

Quand la voiture passa, les dragons firent le salut militaire, et la reine leur rendit ce salut avec son air de grâce et de bonté habituel. Était-ce une simple politesse de la part des soldats ? Était-ce quelque chose de plus, et commençaient-ils à pénétrer le secret ? On ne leur avait pourtant pas dit quelles étaient les personnes qu'ils saluaient. Cet ensemble de circonstances n'en irrita pas moins l'inquiétude populaire, qui augmentait de minute en minute. Cependant la voiture arriva sans obstacles jusqu'à la poste aux chevaux. Le fils du maître de poste était Drouet, jeune homme de 28 ans, dont le rôle allait être si fatal au roi. Comme on relayait les chevaux, le capitaine d'Andoins s'approcha un moment de la berline, et dit tout bas : « Les mesures sont mal prises, et je m'éloigne pour ne donner aucun soupçon. » Puis, passant près de M. de Moustier : « Partez, dit-il, partez bien vite ; vous êtes perdus si vous ne vous pressez pas. »

En même temps, Louis XVI avait l'imprudence de mettre la tête à la portière. Le jeune Drouet l'avait vu l'année précédente à la fête de la Fédération. Il le reconnut. Pour mieux s'assurer qu'il ne se trompait pas, il prit un assignat où la figure du souverain était assez ressemblante, et la compara quelque temps avec le visage qu'il venait de regarder. Dès lors, il n'eut plus de doute. Mais la présence des dragons l'intimida. Il ne dit rien d'abord. Les chevaux de relais étaient attelés,

la voiture partit. En même temps, M. d'Andoins faisait monter à cheval les dragons pour suivre la berline. Ce fut ce qui décida l'alarme. Les révolutionnaires de Sainte-Menehould se portèrent à l'auberge où étaient les dragons, leur distribuèrent du vin, leur offrirent de l'argent ; et pour les empêcher de partir, coupèrent les sangles de leurs selles. M. d'Andoins fut arrêté. Drouet, malgré les instances de sa femme, prit alors la résolution de monter à cheval, et de poursuivre la famille royale. Un maréchal des logis de dragons, qui se nommait Lagache, et qui était un ardent royaliste, s'aperçut du projet de Drouet, et monta aussitôt à cheval pour le suivre et le surveiller. Mais celui-ci échappa en se jetant dans les bois, et en prenant des chemins de traverse.

Cependant la famille voyageait encore avec espérance. Aucun indice certain ne lui avait fait augurer qu'elle eût été reconnue. Les symptômes un peu alarmants qu'elle avait distingués n'étaient nullement précis. D'ailleurs elle les laissait derrière elle, et sur la route il n'en apparaissait aucun.

On arriva, vers neuf heures et demie du soir, à Clermont-en-Argonne. Le détachement qui attendait dans cette ville comprenait cent quarante dragons, commandés par le colonel comte Charles de Damas, qui était informé du secret du voyage. Laissons le colonel nous raconter ce qui se passa à cette étape : « Je vis M. de Valory, a-t-il dit dans sa relation. Je lui fis part de la difficulté où je me trouvais à cause de la fermentation sourde qui régnait dans la ville, et de la crainte que j'avais que ma troupe ne fût arrêtée, lorsqu'elle se disposerait à partir. Je l'avertis de ne pas perdre de temps pour arriver à Varennes, où il trouverait des

relais, et d'où il porterait la nouvelle de l'approche du roi. Pendant qu'on attachait les chevaux, ce qui ne dura que dix minutes, je me tenais à la maison de poste, entouré d'officiers et de dragons, sans laisser apercevoir que j'eusse connaissance aucune des voyageurs. Quelques bourgeois regardaient avec curiosité, mais je ne vis rien qui pût m'alarmer. Le roi et la reine m'aperçurent et me firent des signes de bonté et de satisfaction. Enfin M^{me} de Tourzel m'appela ; elle me fit quelques questions sur le chemin qu'ils avaient encore à parcourir, me parla de la lassitude des enfants. Le roi m'adressa la parole ; la reine lui fit signe de prendre garde à sa voix. Ce qu'il me serait impossible de dépeindre, c'est le bonheur que j'éprouvai, lorsque je vis la voiture partir et se diriger sur Varennes. »

Le comte de Damas voulut alors faire monter ses dragons à cheval, pour suivre la famille royale. Mais ce qui s'était passé à Sainte-Menehould se reproduisit à Clermont-en-Argonne. La population se souleva pour empêcher le départ. « Vos officiers sont des traîtres, disait-on au soldats ; ils vous mènent à la boucherie ; les dragons sont patriotes. Vivent les dragons ! » Les soldats refusèrent de suivre leur chef, et M. de Damas, menacé par la foule, n'eut plus d'autre ressource que la fuite. Il partit à cheval, avec quelques dragons fidèles, en disant : « Tirons-nous d'ici comme nous pourrons, mais n'importe, le roi est sauvé ! »

La famille royale étant depuis quelque temps déjà sur la route de Clermont à Varennes, tout semblait en effet sauvé. Entre les deux villes, il n'y a guère que trois lieues. La route est belle. M. de Damas se dit à lui-même que Varennes est l'avant-dernière étape avant Montmédy, que Montmédy ce sera le port ; que les fu-

gitifs y touchent ; que, dans la nuit même, ils doivent y entrer, s'y reposer de toutes leurs fatigues, de toutes leurs émotions.

En raisonnant ainsi, M. de Damas a compté sans Drouet, Drouet qui, avec l'acharnement d'un chasseur, poursuivait fiévreusement sa proie. A la sortie de Clermont-en-Argonne, la route bifurque ; le chemin de droite est la grand'route de Verdun, celui de gauche conduit à Varennes. Au moment où la voiture royale allait quitter la poste de Clermont, le courrier qui était sur le siège avait crié aux postillons : « Prenez le chemin de Varennes. » Les postillons de Sainte-Menehould qui avaient amené la voiture à Clermont entendirent cette parole. En s'en retournant, ils rencontrèrent Drouet, et purent le renseigner sur la route que les voyageurs avaient prise.

Qui arriverait le premier à Varennes, Louis XVI ou bien Drouet ? L'histoire de France, l'histoire du monde se suspendait à cette question. De quoi dépendent les destinées humaines ? Du plus ou moins de célérité que va mettre un homme du peuple à suivre la trace d'une voiture. Que le maréchal des logis Lagache atteigne Drouet, ou même que Drouet n'arrive à Varennes que quelques minutes après Louis XVI, le roi ne serait pas décapité, il n'y aurait pas de République, pas d'Empire. La face du monde serait changée. Le moindre accident, le moindre retard, le détail en apparence le plus insignifiant, un harnais qui se casse, un cheval qui est fatigué, un postillon de mauvaise humeur qui conduit moins rapidement qu'à l'ordinaire, un rien peut tout bouleverser ici-bas. Drouet arrive à Varennes un quart d'heure avant le souverain, et c'en est fait de la monarchie de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV.

VI

L'ARRESTATION

Les voyageurs arrivèrent à Varennes le 21 juin, à onze heures et demie du soir. Pour bien suivre les phases du drame qui allait s'y accomplir, quelques explications sont nécessaires.

Varennes, qui est bâtie sur une pente, comprend deux quartiers distincts : la ville haute et la ville basse, séparées l'une de l'autre par la rivière l'Aire et unies par un pont. Aujourd'hui, à l'entrée de la ville haute, se trouve une vaste place. En 1791, cette place n'existait pas, et il y avait une longue rue qui conduisait au pont. Devant ce pont était une voûte fermée à volonté par deux battants. La voûte séparait d'une église depuis abattue un clocher qui subsiste encore, et au clocher était adossée une petite auberge, l'auberge du *Bras-d'Or*.

Voici maintenant les arrangements qui avaient été convenus pour le passage du roi.

Un détachement de soixante hussards du régiment de Lauzun, commandés par le lieutenant Rohrig, stationnait à Varennes.

Comme il n'y avait pas de poste dans cette ville, la

berline royale devait être relayée par des postillons et des chevaux du duc de Choiseul. Les chevaux avaient été amenés à Varennes par un officier d'état-major, M. de Goguelat, qui, de là, s'était rendu, avec le duc de Choiseul, à Pont-de-Somme-Vesle, pour y attendre le roi. D'après ses instructions, M. de Goguelat devait conférer avec Louis XVI, à Pont-de-Somme-Vesle, puis repartir pour Varennes en courrier. Comme il avait plusieurs chevaux de relais sur la route, on avait calculé qu'il aurait environ une heure d'avance sur la famille royale, et qu'il pourrait surveiller les derniers préparatifs concernant le passage du roi par cette ville.

Ce point du programme ne fut pas exécuté. A Pont-de-Somme-Vesle, M. de Goguelat avait fait la même chose que le duc de Choiseul. Voyant que les fugitifs étaient en retard, et se croyant menacé par la population, il avait quitté Pont-de-Somme-Vesle, avant leur arrivée, et sans prévenir le souverain que l'endroit désigné d'abord pour le relais de Varennes avait été modifié.

Il était convenu que ce relais serait placé à l'entrée de la ville haute, dans une maison qui avait été soigneusement indiquée à l'avance au roi. Mais M. de Goguelat avait cru devoir changer cette partie du programme, et il s'était décidé à faire placer les relais de l'autre côté de l'Aire, dans la ville basse, à l'auberge du *Grand-Monarque*. Il s'était dit sans doute que mieux valait laisser derrière soi, en relayant, le pont, où quelques hussards pouvaient facilement intercepter toute communication et repousser toute attaque, que d'avoir devant soi, pendant le temps du relais, un passage, tel que celui de la voûte, qui pouvait être

facilement obstrué. Cette modification était peut-être prudente. Mais encore aurait-il fallu que le roi en fût informé.

Pour plus de sûreté, le marquis de Bouillé avait envoyé son second fils (le chevalier de Bouillé), et un autre officier, le comte de Raigecourt, à Varennes, avec mission de surveiller le relais et d'attendre l'arrivée de la famille royale. Aussitôt que ces messieurs seraient prévenus de cette arrivée par M. de Goguelat, ils devaient repartir dans la direction de Stenay, pour en informer le marquis de Bouillé.

Au moment où la famille royale entrait à Varennes, M. Rhorig, le sous-lieutenant qui commandait le détachement des soixante hussards du régiment de Lauzun, n'avait pas rassemblé sa petite troupe. N'étant pas informé du secret du voyage, il ne savait point que le roi dût passer, et il croyait seulement qu'on attendait un convoi d'argent, auquel il devait donner une escorte.

Les postillons et les chevaux du duc de Choiseul destinés au relais étaient dans la ville basse, à l'hôtel du *Grand-Monarque*. Dans la même auberge se trouvaient le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt. Ils attendaient inutilement M. de Goguelat, qui ne paraissait point.

Enfin, Drouet était arrivé depuis quelques minutes à Varennes, et il se rendait en toute hâte à l'auberge située près de la voûte, devant le pont, l'auberge du *Bras-d'Or*, pour y donner l'éveil et y organiser son embuscade.

M. de Valory, à cheval, précédait la voiture. Arrivé à ce point de la relation qu'il publia sous le règne de Louis XVIII, il y exprimait ainsi sa douleur : « C'est ici que doivent s'arrêter les lecteurs sensibles, les mal-

heureux amis d'une famille auguste et chérie, s'ils ne veulent frémir à chacune des lignes qui vont se succéder. Oui, ils doivent frissonner d'apprendre qu'un homme ait pu entretenir constamment dans son sein la pensée du crime, pendant toute la durée du temps qu'il fallut franchir un espace de douze lieues, et comment, sans démordre de son infernal dessein, il est parvenu à saisir, à livrer à leurs meurtriers le meilleur et le plus vertueux des monarques, la plus tendre comme la plus illustre des mères, ses royaux enfants, pleins des charmes de l'innocence, et la plus admirable princesse dont la France ait eu jamais à s'enorgueillir ! Qu'on me pardonne, dit M. de Valory, les accents de ma douleur ! ma main tremble ; ces funestes images se renouvellent à mes yeux ! » Puis, parlant de la duchesse d'Angoulême, il ajoute : « Ah ! l'unique rejeton d'une famille sacrée, immolée presque toute entière, ne doit point lire ce récit, fait uniquement pour l'histoire ! Qu'il ne tombe pas sous sa main ! Ce n'est point à l'ange consolateur de notre nation égarée qu'il faut apprendre quelque chose. Cet ange n'a que trop vu, que trop entendu, que trop versé de pleurs ; conjurons plutôt le ciel de lui faire tout oublier !... Mais ranimons notre courage, poursuivons s'il se peut. »

En pénétrant dans Varennes, où il précédait de quelques minutes la voiture royale, M. de Valory avait le pressentiment qu'il ne trouverait point à l'endroit indiqué les postillons et les chevaux du duc de Choiseul. Cette prévision n'était que trop fondée.

Effaré, M. de Valory cherche partout. Il appelle ; personne ne lui répond. Il fouille le bois voisin de Varennes. Il descend jusque dans la ville basse. Rien, absolument rien. Pendant ce temps, la famille royale

elle-même se livre à des recherches non moins stériles. Louis XVI ne trouve ni hussards, ni courriers, ni postillons, ni chevaux. Quelle émotion ! Quel trouble ! Échouer si près du port, à quelques lieues de Montmédy, de cette terre promise, où la royauté se disait qu'elle sortirait de la tombe, et se relèverait glorieuse, après tant d'humiliations, tant de désastres ! Fatalité ! Fatalité ! Quel est le mot de cette redoutable énigme ? Pourquoi les soixante hussards du régiment de Lauzun ne sont-ils pas sur la route à l'entrée de Varennes ? Pourquoi ne voit-on point M. de Goguelat ? Où peuvent bien être les postillons et les chevaux du duc de Choiseul, et le chevalier de Bouillé, et le comte de Raigecourt ? Où les trouver dans les ténèbres ? A quelle porte frapper ? A qui demander des renseignements ? Comment sortir de cette impasse terrible ? Un découragement plein d'angoisses s'empare des fugitifs. Louis XVI frappe lui-même plusieurs fois à la porte de la maison où il croyait trouver le relais. La reine descend aussi de voiture, et marche dans l'espoir de rencontrer quelqu'un qui la renseignerait. Mais il n'y a personne dans la rue. Les lumières sont éteintes. Les bourgeois dorment tranquillement dans leurs maisons.

Cependant, Drouet, qui est à l'auberge du *Bras d'Or*, met à profit le temps que perd la famille royale à l'entrée de la ville haute. Aidé de deux ou trois révolutionnaires, dont l'un est Billaud, le futur conventionnel, il renverse une charrette pour barrer le pont, et il se place en embuscade sous la voûte par laquelle il faut nécessairement passer avant d'y arriver. Sans Drouet, tout serait sauvé. Avec Drouet, tout sera perdu. Supprimons donc par la pensée une des mille petites causes

qui auront pu dans le trajet retarder la marche de la voiture, et Drouet ne réussirait pas dans son plan, et la famille royale arriverait bien tranquillement à Montmédy ! Ah ! qu'ils sont légers, qu'ils sont minces, les fils auxquels tiennent les choses de ce monde ! Quelques soldats ou même quelques civils, quelques hommes de bonne volonté, suffiraient pour mettre à la raison Drouet, enlever l'obstacle placé devant le pont, permettre à la voiture de marcher quelques instants encore, d'aller jusqu'à l'auberge du *Grand-Monarque*, qui est de l'autre côté de la rivière, à quelques pas, et où le chevalier de Bouillé attendait avec le relais. Mais le roi de France et de Navarre, le Roi Très Chrétien, le successeur de Charlemagne et de Saint-Louis, de Henri IV et de Louis XIV, n'a personne pour lui venir en aide, et c'est devant ce misérable obstacle, une charrette placée à la porte d'une auberge que vient tristement échouer, après tant de siècles de puissance, une monarchie jadis si redoutable et si illustre !

La famille royale qui s'est remise en voiture, après ses recherches inutiles dans la ville haute, arrive sous la voûte qui précède le pont, à côté de l'auberge du *Bras-d'Or*. C'est là le piège où elle va tomber tête baissée, comme dans le fond d'un entonnoir. Deux fusils armés se croisent dans la voiture par chacune des portières : « Arrêtez ! Arrêtez ! crient plusieurs vois dans les ténèbres. Montrez votre passeport. Qui êtes-vous ? » On répond : « M^{me} de Korff et sa famille. — C'est possible, dit une voix ; mais il faut le prouver. » On montre le passeport. Il est en règle. Mais déjà le bruit circule que la voiture est suspecte, qu'il faut absolument la retenir. Des flambeaux sont placés sous le visage du roi. Le conseil municipal se rassemble. La garde nationale

est sur pied. Le tocsin sonne. Le procureur de la commune, M. Sauce, s'approche de la voiture, et dit : « Le conseil municipal délibère sur les moyens de permettre aux voyageurs de passer outre. Mais le bruit s'est répandu que c'est notre roi et sa famille que nous avons le bonheur de posséder dans nos murs... J'ai l'honneur de leur offrir ma maison, comme lieu de sûreté pour leurs personnes, en attendant le résultat de sa délibération. L'affluence du monde dans les rues s'augmente par celle des habitants des campagnes voisines qu'attire notre tocsin ; car, malgré nous, il sonne depuis un quart d'heure, et peut-être Votre Majesté se verrait-elle exposée à des avanies que nous ne pourrions prévenir, et qui nous accablent de chagrin. » Louis XVI n'essaie même pas de résister. Il n'avoue point encore qu'il est le roi ; mais il se laisse conduire, lui et sa famille, dans la maison de M. Sauce. Voilà les fugitifs définitivement arrêtés. Plus d'espérance ! Tout est perdu !

VII

LA NUIT A VARENNES

Il est près d'une heure du matin. Le voilà avec sa famille dans l'étroite et obscure maison du procureur d'une petite commune, ce vaincu, ce prisonnier, ce souverain, qui n'a plus rien de royal que le nom ! Le voilà obligé de parlementer avec des sujets rebelles, de plaider sa cause comme un accusé devant le tribunal ! Triste nuit ! cette nuit sans sommeil ; nuit agitée, nuit pleine d'angoisses, avec ses alternatives d'espoir et de découragement, avec le mélange de personnages d'opinions si diverses, s'entrecroisent, se heurtant dans la chambre mesquine où agonise la royauté ! Cette ville, toute étonnée du tumulte insolite qui vient si brusquement de troubler son repos ; ces révolutionnaires ardents qui frémissent à l'idée que leur proie pourrait leur échapper, ces royalistes fidèles qui n'osent pas exprimer tout haut leurs sentiments de loyauté, ces gardes nationaux qui hésitent encore entre l'idée monarchique et les passions républicaines, le tocsin qui sonne, les tambours qui battent, les maisons qui s'éclairent, les bourgeois et les gens du peuple qui se réveillent en sursaut, pouvant à peine ajouter foi à

cette nouvelle si imprévue : l'arrestation de la famille royale, quel spectacle ! quelle scène étrange ! Combien sont imprévus et bizarres les caprices de la destinée ! Drouet, qui se démène dans l'ombre, est l'acteur qui, dans le drame de Varennes, joue le rôle sinistre.

Louis XVI est là ce qu'il fut toujours : bon, faible, indécis, optimiste, jugeant les autres d'après lui-même, ne pouvant croire à la méchanceté humaine, ayant l'espérance du salut au milieu des plus grands périls. Un homme plus énergique parlerait haut et fort. Lui, hésite, temporise, croit vaincre les rebelles par la douceur, la bonhomie. Il a le langage d'un père, peut-être, mais assurément il n'a pas celui d'un souverain. Du reste, il est gêné par la présence de sa famille. Les dangers que lui seul affronterait volontiers, il les redoute pour sa femme, pour ses enfants et pour sa sœur. Ce qu'il craint avant tout, et par humanité, c'est l'effusion du sang. Il ne voudrait point sacrifier pour son salut, pour le salut de son trône, la vie d'un seul soldat. Il ne veut pas qu'une seule épée, un seul sabre sorte du fourreau. Il s'imagine toujours, avec les illusions d'une âme généreuse, que les révolutionnaires viendront à résipiscence, que ses conseils paternels ramèneront un peuple égaré. A Varennes, il espérera jusqu'à la dernière minute, jusqu'à celle où il touchera le marchepied de la berline qui doit le reconduire à Paris. C'est ainsi que dix-neuf mois plus tard, il espérera jusqu'à ce qu'il ait mis le pied sur les marches de la guillotine, et qu'il croira au secours de quelque bataillon fidèle, comme à Varennes, dans la maison du procureur de la commune, il croit jusqu'au dernier moment, à l'arrivée des troupes du marquis de Bouillé. Peut-être, se dit-il à chaque minute, vais-je entendre les trompettes du ré-

giment fidèle, du Royal-Allemand. Le malheureux monarque se cramponne à la maison de M. Sauce, comme un naufragé à un roc. Ce qu'il appréhende, c'est d'être obligé de repartir pour Paris, pour la ville des douleurs et des humiliations suprêmes. Toute autre destination, ce serait encore l'espérance. Mais Paris c'est le désespoir. Aussi lorsqu'il entend ce mot fatal : Paris, il lui semble que sous ses pas s'ouvre l'abîme.

Il ne veut pas encore avouer qu'il est le roi. On lui dit et on lui répète qu'on le reconnaît parfaitement, lui et toute sa famille. « Eh bien ! s'écrie la reine, si vous le reconnaissez pour votre roi, respectez-le donc. » Ce dernier mot rend à Louis XVI toute sa franchise. Il jette son masque. Il explique son programme, le but de son voyage. Son accent paternel impose pour un moment silence à la foule qui encombre la chambre. Il insiste en termes touchants sur son ardent désir de connaître le vœu véritable de ses peuples, sur sa ferme résolution de tout faire pour leur bonheur, quelques sacrifices qu'il lui en coûte, quant aux droits de sa naissance, à son autorité royale, et à ses intérêts particuliers. Il finit en proposant de se remettre entre les mains de la garde nationale réunie à Varennes, d'être conduit par elle à Montmédy, ou à telle autre ville qu'elle choisira, pourvu que ce ne soit point Paris. Il espère avoir convaincu son auditoire, et s'imagine que la garde nationale va recevoir de lui des ordres. « Je remercie, dit-il, la commune de Varennes de ses bonnes intentions, et j'accepte l'escorte qu'elle m'offre. Ma volonté est que les chevaux soient mis à mes voitures, afin que mon départ s'effectue. »

Cependant l'agitation augmente. On entre pêle-mêle dans les deux petites chambres qui forment le premier

étage de la maison de M. Sauce, où la famille royale continue à être enfermée. Au tocsin de la ville répondent les cloches des communes environnantes. Les gardes nationales du voisinage accourent, pour prêter main-forte à celles de Varennes, dont toute la population est sur pied.

C'est ce tumulte qui informe le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt de la présence de la famille royale dans la ville. Ils essaient de la rejoindre avec les chevaux et les postillons du duc de Choiseul, destinés au relais. Vains efforts. Le pont est barricadé ; la population est menaçante. Les deux officiers sont sur le point d'être arrêtés. Que font-ils ? Ils montent à cheval, et partent au grand galop pour avertir de ce qui se passe le marquis de Bouillé, qui est dans le voisinage de Stenay.

Le sous-lieutenant Rohrig a la même idée. Ce jeune officier, qui commande le détachement de soixante hussards stationnant à Varennes, n'était pas informé du secret de son voyage. Il croyait simplement au passage d'un convoi d'argent. Il n'a point vu M. de Goguelat, qui aurait dû lui apprendre la vérité. Aussi, quand la rumeur de l'arrivée de la famille royale arrive jusqu'à lui, sa surprise est extrême. Il croit bien faire en laissant ses hussards sous les ordres d'un maréchal-des-logis, et en se dirigeant lui-même à bride abattue vers Stenay pour avertir son général.

On se rappelle qu'à Pont-de-Somme-Vesle, le duc de Choiseul et M. de Goguelat, à la tête de quarante hussards, n'avaient pas attendu l'arrivée de la famille royale, et qu'avant son passage dans cette localité, ils s'étaient dirigés vers Varennes. On se rappelle également qu'à Clermont-en-Argonne, le comte Charles de

Damas, menacé par la population, avait dû s'enfuir presque seul, en prenant, lui aussi, la direction de Varennes. Le duc de Choiseul et M. de Goguelat, avec leurs quarante hussards et le comte de Damas, avec une escorte beaucoup moins nombreuse, arrivèrent dans cette dernière ville, près d'une heure après Louis XVI et sa famille. Au lieu de charger sur la populace, le duc de Choiseul parlementa avec elle, et entra dans Varennes, par une sorte de capitulation. Il fit mettre pied à terre à ses hussards, et obtint l'autorisation de se rendre lui-même auprès de Louis XVI. La même permission fut accordée à M. de Goguelat et au comte de Damas. »

« Nous montâmes, a dit ce dernier, dans la chambre qu'occupait la famille royale. Le roi, la reine, Madame Élisabeth nous reçurent avec l'expression de la plus touchante bonté. Mon premier soin fut de dire qu'il fallait partir de gré ou de force. Le roi me répondit : « Ils veulent que j'attende le jour, et me donner une « escorte ; ils voulaient qu'elle fût de cent hommes, « mais je suis convenu qu'elle ne serait que de cin- « quante. » Nous représentâmes que le monde, qui était encore peu nombreux à Varennes, augmenterait bientôt de toute la population des campagnes, appelés par le tocsin qui sonnait partout. Nous vîmes que le parti était pris d'attendre. Je ne sais si les quarante hussards qu'avait amenés M. de Choiseul, réunis aux soixante qui étaient dans la ville, auraient pu, employés à l'heure même, dissiper ce rassemblement encore peu considérable ; je ne sais même si ces quarante hussards entrant au galop n'auraient pas fait fuir cette populace, et si quelques charges dans les rues ne les auraient pas facilement rendus maîtres de la ville, mais on espérait d'autres secours qui, cependant, étaient bien éloi-

gnés. » Une heure plus tard les hussards, réunis aux bourgeois, étaient presque tous ivres, et avaient pris pour chef un officier de la garde nationale.

Au dire du comte Louis de Bouillé, mieux valait tout risquer que de rester enfermés dans une maison, et d'y attendre que la faible population de Varennes, s'augmentât de toute celle des campagnes appelée par le tocsin. Mais tout ce qui ressemblait à une décision énergique répugnait au caractère du roi. Les conseils du comte de Damas ne furent pas accueillis, et le malheureux colonel, désespéré de cette inaction, n'eut qu'à courber respectueusement la tête.

Louis XVI, toujours crédule, se montrait plein de confiance dans les fallacieuses promesses de la municipalité. Son maintien était ferme et tranquille. Il répondait avec complaisance aux importuns qui entraient sans cesse dans la chambre, et le questionnaient avec un sans-çon bien peu en harmonie avec les lois de l'étiquette. La reine et Madame Élisabeth prenaient souvent la parole avec une véritable dignité. Le dauphin dormait profondément sur le lit. Sa sœur était debout, auprès de M^{me} de Tourzel.

Pendant le jour commençait à poindre. Le tumulte augmentait de quart d'heure en quart d'heure, et la situation devenait de plus en plus critique. Vers six heures du matin, il y eut encore une lueur d'espoir.

M. Deslon apparut à Varennes avec soixante hussards, venant de Dun, l'étape qui séparait Varennes de Montmédy. Il attendait le roi, avec son détachement, lorsqu'il apprit l'arrestation de la famille royale par le passage à Dun du chevalier de Bouillé et du comte de Raigecourt. Sans avoir reçu d'ordres, et n'écoutant que son zèle, il partit immédiatement, à

quatre heures du matin, et arriva un peu avant six heures du matin à Varennes, ayant fait cinq grandes lieues en moins de deux heures. Son projet était d'attaquer sur-le-champ, et de parvenir de force à la maison où le roi était prisonnier. Il y avait déjà préparé son détachement par des exhortations et des promesses, lorsqu'à vingt pas de la ville, il aperçut qu'on y avait élevé des barricades qui barraient le passage à la cavalerie. Il obtint pour lui seul la permission de pénétrer dans la maison de M. Sauce, et se présenta devant Louis XVI. Il lui dit que ses soixante hussards étaient à la porte de Varennes, prêts à verser pour leur souverain jusqu'à la dernière goutte de leur sang, que les barricades les empêchaient pour le moment de lui être utiles, mais que le marquis de Bouillé allait venir d'un instant à l'autre, et que les deux forces réunies ne manqueraient pas de délivrer les augustes captifs.

Le capitaine Deslon parla ensuite en allemand à la reine, puis il prit congé du roi en lui demandant hautement ses ordres devant la foule qui encombrait la chambre. Louis XVI répondit qu'étant prisonnier, il n'avait plus à donner d'ordres. Le colonel de Damas dit en allemand au capitaine, le plus bas qu'il put : « A cheval et chargez ! » On cria : « Point d'allemand ! » et le capitaine Deslon sortit. Alors il envoya chercher par un brigadier le maréchal-des-logis qui, depuis le départ du sous-lieutenant Rohrig, commandait les soixante hussards du détachement de Varennes. Mais le brigadier revint seul, et dit que les soixante hussards, bloqués dans leur casernement, ne pouvaient agir. La double attaque que M. Deslon projetait, comptant sur un accord des deux détachements, ne pouvait donc pas

se réaliser. Il resta dans l'inaction, attendant l'arrivée du marquis de Bouillé.

Après cette cruelle nuit, la famille royale ne voulait pas encore désespérer. Elle prêtait une oreille anxieuse à tous les bruits du dehors, croyant toujours entendre le pas des chevaux du Royal-Allemand. Mais tout dans ce fatal voyage n'est qu'une suite de malentendus, de mauvaises chances, de contretemps, de retards. Prévenu deux heures plus tôt, le marquis de Bouillé aurait tout sauvé. Il arrivera à Varennes, avec le régiment fidèle, mais une heure et demie trop tard. Avant lui, les deux émissaires de La Fayette vont y apparaître, porteurs du décret de l'Assemblée nationale, et la famille royale sera forcée de reprendre la route de Paris.

VIII

LE DÉPART DE VARENNES

Entre six et sept heures du matin, arrivèrent de Paris à Varennes, M. de Romeuf, aide de camp de La Fayette, et M. Baillon, officier de la garde nationale. Ils apportaient le décret par lequel l'Assemblée ordonnait d'arrêter la famille royale partout où on la trouverait, et de la ramener de gré ou de Force à Paris. Au moment de leur arrivée, Louis XVI était loin d'avoir perdu toute espérance. La populace se montrait de plus en plus agitée. Les cris : « A Paris ! à Paris ! » retentissaient de toutes parts . Mais la berline n'était pas attelée. Le roi croyait pouvoir gagner encore du temps, et se flattait toujours de la pensée que son sauveur le marquis de Bouillé allait venir. La foule hésitait, malgré ses passions révolutionnaires, à violenter son roi. Ce fut la présence des deux émissaires parisiens qui triompha de ses derniers scrupules.

Les cheveux et les vêtements en désordre, M. Baillon entra le premier dans la chambre où était enfermée la famille royale, et dit d'une voix haletante, saccadée : « Sire, vous savez... tout Paris s'égorge peut-être... nos femmes, nos enfants sont peut-être massacrés... vous

n'irez pas plus loin... Sire, l'intérêt de l'État... oui, sire, nos femmes, nos enfants. » A ces mots, la reine, lui montrant le dauphin qui dormait sur le lit de M. Sauce, s'écria : « Et moi, ne suis-je pas mère aussi ? » « Enfin, que voulez-vous ? » dit Louis XVI. « Sire, un décret de l'Assemblée. — Où est-il ? — Mon camarade le tient. » Alors M. de Romeuf s'avança, tenant le papier à la main. Après en avoir pris rapidement lecture, Louis XVI dit tristement : « Il n'y a plus de roi en France. » La reine prit ensuite la parole. Elle demanda à M. de Romeuf comment il avait pu se charger d'une pareille commission, et imputa tous ses malheurs à M. de La Fayette. M. de Romeuf dit que La Fayette n'était rien moins que l'ennemi du roi et de sa famille. « Il l'est, reprit la souveraine. Il n'a en tête que ses États-Unis, sa république américaine ; il verra ce que c'est qu'une république française... Eh bien ! monsieur, montrez-le-moi, ce décret dont vous êtes porteur. » M. de Romeuf remit le décret à la reine. « Les insolents ! » dit-elle en le rejetant sans avoir été jusqu'à la fin. Le papier tomba sur le lit où dormaient le dauphin et sa sœur. La reine le reprit avec vivacité, et s'écria en le jetant par terre : « Il souillerait le lit de mes enfants. »

L'attitude de M. de Romeuf ne fit pas la même impression à M. de Valory et à M. de Damas. D'après la relation de M. de Valory, on se ferait difficilement une idée de la dureté, de l'arrogance avec laquelle les deux émissaires remplirent leur mission. D'après le récit de M. de Damas, au contraire, M. de Romeuf avait l'air consterné ; sa conduite, ses discours donnèrent lieu de croire qu'il était entraîné par son compagnon de voyage, qu'il remplissait sa mission avec répugnance,

et qu'il aurait souhaité que la famille royale eût pu lui échapper.

Cependant, M. Baillon pressait le départ. La populace, se sentant soutenue par le décret de l'Assemblée nationale, trépignait et vociférait. On attela les deux voitures, et on menaçait les fugitifs de les y faire monter de force, s'ils ne voulaient pas y entrer volontairement. Les amis du roi employèrent tous les moyens pour retarder le moment funeste. Une des deux femmes de chambre s'étant trouvée mal, ils prolongèrent autant qu'ils purent les soins que son état exigeait. Mais la femme reprit connaissance. Il n'y avait plus de prétexte pour résister. Louis XVI, craignant non pour lui mais pour sa famille, et croyant que, s'il ne cédait pas, la populace allait se livrer à des actes de violence, ne lutta pas plus longtemps et se décida à partir. « Les voitures, a dit M. de Valory, furent amenées devant la porte de la maison. On vint annoncer que les illustres victimes pouvaient y monter. Il fallut voir un père fait pour être adoré, un roi plein d'amour pour son peuple, contraint d'obéir à ses sujets, et quels sujets, mon Dieu ? » Le duc de Choiseul et le comte de Damas voulurent monter à cheval pour accompagner le roi et sa famille. Mais, malgré les efforts de M. de Romeuf, ils furent arrêtés et emprisonnés. M. de Romeuf fut arrêté lui-même comme suspect, et on ne le relâcha que le lendemain. « La douleur qu'il nous témoigna, est-il dit dans la relation du comte de Damas, le soin qu'il prenait de se disculper de cette abominable mission, nous portaient à nous étonner qu'il n'eût pas déchiré le décret, dont il était porteur, et qu'il ne se fût pas réuni à nous pour retarder le départ du roi. Je pense qu'il l'eût fait s'il eût été seul. »

Il était huit heures du matin, quand la famille royale sortit de Varennes. Une heure et demie plus tard, le marquis de Bouillé et le Royal-Allemand apparaissaient sur les hauteurs qui dominent la ville.

Pendant les premières heures de la nuit, le général avait attendu des nouvelles avec une anxiété fiévreuse. Il était monté à cheval à Stenay, vers neuf heures du soir, avec son fils, le comte Louis de Bouillé, et tous deux s'étaient dirigés du côté de Dun, pour être à portée de recevoir plus promptement des nouvelles du roi. Arrivés à un quart de lieue de cette ville, où leur entrée aurait été trop remarquée, ils s'arrêtèrent sur le bord de la route et s'établirent dans un fossé, laissant leurs chevaux en arrière. Le comte Louis de Bouillé, dans un curieux mémoire, a décrit ainsi leurs impressions : « J'aurai toujours présente à la pensée cette nuit d'une si longue et si grande attente, où le moindre bruit, le moindre mouvement, selon qu'il s'approchait ou qu'il s'éloignait, venait pénétrer notre âme des plus vives impressions d'espérance ou de désespoir. Ce dernier sentiment s'empara presque entièrement de nous, lorsque le jour commença à paraître, sans que nous eussions vu arriver personne ni reçu aucune nouvelle. M. de Bouillé ne pouvant en expliquer la cause, mais jugeant bien qu'il devait être survenu quelque changement dans le projet, se retira alors sur Stenay, pour être plus en mesure de donner les ordres nécessités par les circonstances. Nous étions à un quart de lieue de cette ville, lorsque nous aperçûmes des courriers qui arrivaient au grand galop vers nous. Le cœur nous battit de joie, ne doutant pas qu'ils ne vinsent enfin nous apprendre la prochaine arrivée du roi. Mais quelles furent notre surprise et notre douleur, lorsque

nous reconnûmes le chevalier de Bouillé, le comte de Raigecourt, et, ce qui nous étonna plus, l'officier commandant le détachement de Varennes, qui nous annoncèrent que le roi avait été arrêté dans cette ville à onze heures et demie du soir, en n'ajoutant que des détails très vagues. Il était environ quatre heures et demie du matin. »

Le marquis de Bouillé ne pouvait rien concevoir à ce qui s'était passé. Il tenta un suprême effort, fit monter à cheval le régiment Royal-Allemand, à Stenay, et le conduisit à Varennes, dans l'espérance que le roi pourrait encore être délivré. Il distribua quatre cents louis aux cavaliers, et les mit au courant de leur mission par une courte harangue qui fut accueillie aux cris de : « Vive le roi ! » Le régiment partit au grand trot. Il poursuivit sa route au bruit du tocsin qui sonnait et des tambours qui retentissaient de toutes parts. Il arriva devant Varennes à neuf heures et demie du matin. La famille royale en était partie une heure auparavant. Les officiers dirent qu'il était indispensable de faire rafraîchir les chevaux harassés par une marche de neuf lieues au grand trot. Cette observation qui n'était que trop fondée, l'avance d'une heure et demie que les voitures avaient déjà, la crainte d'exposer encore une fois les jours de la famille royale en essayant de lui porter un secours inutile, les dispositions menaçantes des gardes nationales et des populations, l'idée que quatre cents chevaux épuisés de fatigue ne pouvaient qu'être perdus au milieu d'une multitude révolutionnaire, qui grossissait à chaque minute, tout cela décida le général à ordonner la retraite. « J'ai encore sous les yeux, a dit son fils le comte Louis de Bouillé, l'impression de la douleur qui décomposa tous ses traits. Jamais je n'ou-

blierai cette plainte douce et déchirante qu'il m'adressa quelques moments après, avec l'accent du malheur, et qui se rapportait à la confiance que je lui avais toujours témoignée pour le succès de cette entreprise, d'après le bonheur qui avait accompagné toutes les autres : « Eh bien ! direz-vous encore que je « suis heureux ? » A Stenay, le marquis de Bouillé faillit être arrêté. Il dut abandonner son régiment et se réfugier, avec son fils, de l'autre côté de la frontière. « Nous arrivâmes, dit ce dernier, à la nuit tombante, dans le pays de l'empereur, à l'abbaye d'Orval, dont nous trouvâmes les moines à table, étonnés de notre arrivée et consternés de son motif, et nous terminâmes à onze heures du soir cette trop cruelle et trop mémorable journée. »

Pendant ce temps, l'infortunée famille royale continuait péniblement sa route, s'arrêtait de ville en ville comme aux stations d'un long calvaire. Le fatal voyage de Varennes eut de tels résultats que tous les incidents qui s'y rattachent ont fait l'objet de controverses et de polémiques acharnées. Chacun a voulu expliquer ses défaillances ou ses erreurs ; chacun a voulu rejeter sur autrui la responsabilité de l'insuccès. Chacun a dit : Si telle ou telle faute n'eût pas été commise, les augustes martyrs étaient sauvés. Encore, à l'heure qu'il est, ces discussions intéressent et passionnent. On suit avec autant d'anxiété les péripéties du voyage que s'il s'était accompli la veille. Les inventions des romanciers n'ont rien de plus palpitant que la vérité, et de tous les drames le plus curieux, le plus saisissant, c'est l'histoire. Ce ne sont pas seulement les principaux acteurs, ce sont les acteurs secondaires, les comparses eux-mêmes qui attirent l'attention. Tout

s'anime, tout revit, le décor et les personnages. La nuit de Varennes est légendaire. Des lueurs sinistres y jettent une étrange clarté. La voûte, le pont, l'auberge du *Bras-d'Or*, la maison de M. Sauce, tout cela se dresse devant les yeux et l'imagination en reste très longtemps frappée.

IX

LE RETOUR

La famille royale était restée neuf heures à Varennes, et ce séjour devait suffire pour transformer une localité à peu près inconnue en une ville historique et à jamais célèbre. Le 22 juin 1791, à huit heures du matin, la berline qui avait amené les augustes fugitifs les reconduisait à Paris. Les trois gardes du corps étaient sur le siège. Les deux femmes de chambre suivaient dans une seconde voiture. Des gens armés de faux et de fusils, de piques, de fourches et de sabres, entouraient les deux carrosses et formaient un cortège sinistre. Les chevaux qu'on avait d'abord lancés avec vigueur, pour mettre la plus grande distance possible entre la famille royale et les troupes royalistes, dont on redoutait l'arrivée, allaient ensuite au pas parmi les flots sans cesse croissant d'une population révolutionnaire. On mit quatre heures pour aller de Varennes à Clermont-en-Argonne. Il était trois heures de l'après-midi quand on arriva à Sainte-Menehould. Cette ville devait beaucoup à Louis XVI, qui l'avait fait relever de ses ruines après un incendie terrible. Elle ne se souvint guère de ce bienfait. On eût dit que Drouet lui avait commu-

niqué toutes ses passions démagogiques. Des menaces, des insultes, des cris de fureur accueillirent la berline royale ; il s'en fallut de peu que les trois gardes du corps ne fussent massacrés.

A peu de distance de Sainte-Menehould, en face du village de Han, près de la montagne de la Lune, qui sera célèbre un an plus tard par les campements du roi de Prusse et par la bataille de Valmy, on vit paraître à cheval un respectable vieillard, portant sur sa poitrine la croix de Saint-Louis. Il s'appelait le marquis de Dampierre. Le vieil officier venait, courtisan de malheur, offrir ses hommages à son roi. Ce sentiment de loyauté, cette attitude respectueuse, cet air de militaire et de gentilhomme, ces cheveux blancs, tout cela ne plaisait point à la foule. Quand le vieillard apparut comme l'image du devoir et de la fidélité, les mots de traître, d'aristocrate, volèrent de bouche en bouche dans l'escorte révolutionnaire. « Tuons-le ! égorgeons-le ! » criait la populace. Les uns sautaient à la bride du cheval ; les autres essayaient de désarçonner le cavalier. Il piqua des deux dans l'espoir de se faire jour à travers la foule. On lui tira deux coups de pistolet qui le manquèrent. Il y riposta lui aussi par un coup de pistolet. Alors on le poursuivit comme un cerf dans une chasse à courre. Les coups de fusils se multiplièrent, et le vieux gentilhomme tomba mort. On lui coupa la tête, et on la mit au bout d'une pique ; puis on plaça ce trophée sanglant sous les yeux de la famille royale. C'étaient les horreurs des journées d'octobre qui recommençaient.

On arriva dans la soirée à Châlons-sur-Marne, et on y passa la nuit du 23 au 24 juin. Ce voyage, si rempli d'incidents, agité par tant d'émotions, tant d'an-

goisses, devait ressembler à un mauvais rêve. Les révolutionnaires qui escortaient la voiture avec des cris de fureur étaient comme autant de fantômes menaçants. L'extrême chaleur, l'accablement de la fatigue, les souffrances morales, plus grandes encore que les souffrances matérielles, faisaient de cette route fatale un chemin d'humiliations et de douleurs. Ce déchirement que le Dante place au milieu de ses supplices, un souvenir heureux dans des jours de malheur, venait de temps à autre accroître les émotions de Marie-Antoinette. A Châlons-sur-Marne, la famille royale mit pied à terre dans la cour de l'ancien hôtel de l'Intendance, où elle séjourna toute la nuit. La reine ne revit pas sans attendrissement cet édifice où elle avait été reçue vingt et un ans plus tôt, en mai 1770, lors de son arrivée en France.

Alors, que de bénédictions, que de transports, quelle idolâtrie ! — Comme on la saluait avec enthousiasme, cette charmante dauphine, cette jeune fille idéale, cette étoile du matin ! Quelles acclamations, que de fleurs, que de cantiques sur son passage ! Et qui aurait dit à ce moment qu'un peuple si dévoué à la famille de ses rois deviendrait une tribu de régicides et de bourreaux ? Il y a souvent, dans une seule et même destinée, de telles vicissitudes, de tels contrastes, que les personnages qui tombent du faite de la prospérité et des grandeurs au plus profond de l'abîme des catastrophes, perdent, pour ainsi dire, la conscience de leur identité. Ils ne peuvent croire que leurs joies évanouies aient bien existé réellement, et ils se demandent si toute leur vie a été autre chose qu'un rêve. L'infortunée, brisée de chagrin, se dit à elle-même, en doutant du passé, comme elle doute du présent : « Est-ce bien moi qui ai

été cette femme autrefois si heureuse, si brillante et si adulée ? » C'est ainsi que Marie-Antoinette doit se demander, au milieu de tant de cruels revers : « La fille des Césars d'Allemagne, la reine de France et de Navarre, est-ce bien moi ? Se peut-il que j'aie tant rayonné, moi qui suis maintenant dans des ténèbres si profondes ? »

Châlons-sur-Marne fut comme une sorte d'oasis au milieu d'un désert brûlant. « Ah ! respirons un peu, dit le comte de Valory dans sa relation. A Châlons-sur-Marne, quelques moments de consolation vont apaiser nos douleurs. Mais avant de nous livrer à décrire un contraste soulageant, payons à une partie considérable du peuple français le juste tribut qui lui est dû. Oui, à côté de scènes effroyablement barbares, nous avons souvent sous les yeux les signes expressifs de ce qu'endurait autour de nous la sensibilité d'un nombre fort grand de vertueux citoyens. Il leur échappait même, en dépit de tous les dangers, des marques d'amour et de profond intérêt. On le voyait : leurs âmes étaient brisées, mais le crime seul osait entreprendre ; le crime seul était puissant. »

La population châlonnaise était en majorité royaliste. Elle reçut l'infortuné monarque plutôt comme un père attendu avec impatience que comme un souverain prisonnier de ses sujets. C'était à qui solliciterait l'honneur d'être présenté à l'auguste famille. Des dames et des jeunes filles vinrent offrir des bouquets à la reine, à Madame Élisabeth et à Madame Royale. Quelques personnes proposèrent au roi de le sauver lui seul. Elles lui montrèrent un escalier dérobé dans la chambre où couchait le dauphin. Mais il refusa de quitter sa famille, et il ne voulut pas accepter l'offre d'évasion qui lui était faite.

Les royalistes de la ville se demandaient aussi s'ils n'entreprendraient pas de ramener Louis XVI jusqu'à Montmédy ou si on ne l'abriterait pas dans les murs de Châlons, en l'entourant de forces défensives. On lui servit son souper avec une sorte de pompe dans une grande salle qui contenait beaucoup de monde. Chacun des assistants tournait autour de la table sans qu'il y eût la moindre confusion. L'émotion était générale. On baisait les mains du roi avec respect ; on multipliait les hommages à la reine et aux princesses. La famille royale fut sur pied une grande partie de la nuit. Au moment où elle prit un peu de repos, la Révolution, qui ne dormait pas, se préparait à mettre obstacle aux dispositions monarchiques de la population châlonnaise. La garde nationale de Reims, conduite par d'ardents démocrates, se mettait en marche, et arrivait le matin à Châlons-sur-Marne.

C'était le mercredi 23 juin, jour de la Fête-Dieu. Le roi avait fait dresser un autel, et il assistait à la messe, qui en était au *Sanctus*, lorsqu'elle fut brusquement interrompue par l'apparition de gens armés, qui sommèrent la famille royale de se remettre en route. « A Paris ! à Paris ! » criait-on dans la cour. Les fusils se tournaient contre les croisées. On exigea que Louis XVI se montrât à la fenêtre. Il y parut, toujours calme, impassible. « Puisqu'on m'y force, dit-il, j'irai à Paris. » Presque toute la Champagne avait marché durant la nuit pour se réunir à Châlons, et l'aube du jour avait été comme l'heure du rendez-vous. « Que pouvaient désormais les bons Châlonnais ? s'écrie tristement M. de Valory. Leur volonté était enchaînée : il ne leur restait que leurs soupirs ! » La famille royale monta en voiture et poursuivit sa route, en ayant pour escorte

la garde nationale et les bandes révolutionnaires.

On s'arrêta un instant à Épernay pour y dîner. Lorsque le maire, suivant l'usage, présenta au roi les clefs de la ville, le président du district fit au malheureux prince une aigre remontrance, terminée par ces mots : « Vous devez savoir gré à la ville de présenter ses clefs à un roi en fuite. » On put à peine manger, tant les dispositions de la foule semblaient menaçantes. Au moment où l'on se remit en route, une femme de la ville dit à Marie-Antoinette : « Allez, ma belle petite, on vous en fera voir bien d'autres. »

Quelques instants plus tard, entre Épernay et Dormans, la berline dans laquelle voyageait la famille royale, fut rejointe par une voiture, d'où descendirent trois députés de l'Assemblée nationale. Ils étaient envoyés au-devant de Louis XVI, en qualité de commissaires ; c'étaient Barnave, Pétion et le marquis de Latour-Maubourg.

X

MARIE-ANTOINETTE ET BARNAVE

Il y a des hommes fiers et généreux auxquels les souverains triomphants avec leur appareil de luxe et de puissance, avec leur escorte de flatteurs, inspirent une sorte de répulsion, et qui deviennent, comme par instinct, dès qu'ils n'y ont pas d'intérêts, les serviteurs, les courtisans des souverains dans l'infortune. Aux jours prospères, ils se disaient : « A quoi bon venir accroître ce flot de servilité ? Pourquoi mêlerais-je ma voix à ce concert d'adulations ? » Mais la vue des princes malheureux, abandonnés, trahis, leur inspire un respect auquel se joint l'attendrissement. Ils ne se souciaient pas d'être fidèles, quand la fidélité avait pour récompense l'argent et les honneurs. Mais quand elle conduit à la ruine, à la pauvreté, à l'exil, à la mort, la fidélité leur paraît une joie austère, un devoir sacré. Barnave était de ces hommes-là. Il avait été insensible au prestige du succès, la majesté du malheur le subjuga. Marie-Antoinette, illuminée du reflet des diamants de la couronne, radieuse, dans la galerie des Glaces, avec son air de protection, sa beauté triomphante, sa marche de déesse ; Marie-Antoinette au

milieu des élégances exquises du Petit-Trianon ; Marie-Antoinette dans les splendeurs d'une fête royale, d'un bal de cour, d'une représentation de gala au théâtre du château de Versailles ou à l'Opéra de Paris, Marie-Antoinette, le jour d'une entrée solennelle, dans un carrosse ruisselant d'or et attelé de huit chevaux magnifiques, n'aurait produit que peu d'effet sur l'imagination de Barnave. Mais la reine, calomniée, insultée, menacée ; la reine, sous les modestes habits d'une gouvernante ; la reine enfermée avec sa famille dans la triste voiture qui s'avance lentement, comme un char funèbre, sur la route des humiliations et des angoisses ; la reine dont les yeux sont rougis par les larmes ; la reine dont le malheur vient de blanchir les cheveux ; la reine infortunée attire invinciblement le tribun qui se transforme en chevalier.

Barnave n'avait pas trente ans. Né à Grenoble, le 22 octobre 1761, d'un père homme de loi respecté et d'une mère noble et belle, il appartenait à la religion réformée. Il avait montré de bonne heure une âme ardente et fière. A seize ans, il eut un duel et se battit pour son frère, plus jeune, qu'on avait insulté. Impatient de l'injustice et pénétré du sentiment de la dignité humaine, il s'était juré à lui-même de relever sa caste de l'humiliation à laquelle l'ancien régime la condamnait. Député aux États généraux, il s'y était fait tout de suite un renom de grand orateur. Plein de talent et d'énergie, il tenait tête aux plus puissants joueurs, à Mirabeau lui-même. Aux yeux de la cour, il passait pour un démagogue irréconciliable, pour un factieux redoutable entre tous. Lui qui avait si souvent tonné contre les abus de la monarchie, lui qui avait fait un instant pâlir la popularité de Mirabeau, alors

que Mirabeau se rapprochait en secret du trône vacillant, lui qui, en apparaissant devant la famille royale, s'était peut-être promis d'étouffer tout sentiment de compassion dans son âme, il ne put résister à la vue d'une infortune. Comme l'a dit M. de Lamartine, Mirabeau se vendit, et Barnave se donna. Des monceaux d'or achetèrent l'homme de génie, un regard séduisit l'homme de cœur.

Au moment où les trois députés envoyés par l'Assemblée constituante pour rejoindre la famille royale, et pour la ramener à Paris, arrêtèrent sur la route, entre Épernay et Dormans, la berline où se trouvaient les fugitifs, ils décidèrent que deux d'entre eux monteraient dans la voiture. La reine semblait désirer y voir le marquis de Latour-Maubourg, dont la figure ne lui était pas inconnue. M. de Latour-Maubourg, qui s'en aperçut, lui dit tout bas qu'elle pouvait compter sur lui comme sur un sujet fidèle, mais que peut-être n'en était-il pas de même de Barnave, l'un des membres les plus influents de l'Assemblée. Il ajouta que le jeune député de Grenoble serait sans doute flatté d'entrer dans le carrosse royal, et que la reine avait intérêt à se le concilier. Les choses s'arrangèrent donc ainsi : M. de Latour-Maubourg remonta dans la voiture qui l'avait conduit de Paris, lui et ses deux collègues. Quant à Barnave et à Pétion, ils se placèrent dans la berline du roi : le premier dans le fond, entre Louis XVI et Marie-Antoinette ; le second sur le devant, entre Madame Élisabeth et Madame Royale. Le dauphin se tenait alternativement sur les genoux de sa mère, et sur ceux de sa tante ou de sa sœur.

L'arrivée de ces nouveaux compagnons de voyage mit d'abord du sérieux et de l'embarras dans la voi-

ture. La reine ne se souciait pas d'entamer une conversation avec eux. Elle laissa tomber son voile sur son visage, et se promit de ne pas ouvrir la bouche pendant toute la route. Barnave, loin de s'offenser de ce silence, eut pour elle, aussi bien que pour le roi, l'attitude la plus respectueuse. Louis XVI, qui aimait à causer, fut le premier à rompre la glace. Avec le ton simple et honnête qui convenait à son caractère, il parla franchement des hommes et des choses. Barnave, dans ses réponses, observait courtoisement les nuances qu'exigeait la distance des rangs, et tenait le langage d'un homme dévoué aux idées nouvelles et à la liberté, mais fidèle au trône et ne séparant jamais dans ses plans de réforme la nation et la royauté.

Marie-Antoinette écoutait. Elle fut frappée de l'esprit, du tact, de la modération de Barnave. En femme qu'elle était, elle reconnut tout de suite dans les manières, dans le son de voix, dans la physionomie du jeune député, les égards d'un homme comme il faut, et se sentit l'objet d'une pitié respectueuse et discrète. Elle n'avait rien perdu de la conversation à laquelle tout d'abord elle était résolue à ne point se mêler. Changeant d'idée, elle prit à son tour la parole. Son langage était comme sa personne, doux, charmant, majestueux. Il y avait dans sa voix, autant que dans son regard, quelque chose de gracieux, de bon, de persuasif qui, venant de l'âme, allait à l'âme. Audacieux contre la tyrannie, Barnave se sentait vaincu par cette faiblesse si forte, par cette douleur si imposante. Ses vieilles haines fondaient en un instant, comme la neige aux rayons d'un bienfaisant soleil. L'idée, que, lui, le bourgeois, le plébéien, le jeune homme inconnu deux ans auparavant, pouvait devenir, par un bizarre

caprice du sort, le soutien, le protecteur, le sauveur de cette belle reine, jadis si adulée et si brillante, fille et sœur des Césars d'Allemagne, souveraine de France et de Navarre, cette idée flattait son amour-propre, en même temps qu'elle éveillait dans son âme, mélange de démocrate et de paladin, les sentiments les plus élevés, les aspirations les plus chevaleresques. La sympathie, le respect, le dévouement envahissaient son cœur comme une marée montante. En témoignant de l'intérêt à Marie-Antoinette, Barnave sentait très bien qu'il s'exposait volontairement aux plus grands périls. Cette réflexion, loin de refroidir son zèle, le rendait plus vif et plus fervent encore. Quoi qu'il arrive, se disait-il à lui-même, je serai le défenseur et le serviteur de cette femme. Les princesses et les princes malheureux éprouvent avec facilité un sentiment qui est rare chez eux dans les jours prospères, celui de la reconnaissance. Alors ils vous tiennent compte d'une parole, d'une larme, d'un soupir. Ils s'aperçoivent, en rendant grâce au ciel, que la nature humaine n'est pas tout à fait lâche, et qu'à côté de tant d'ingrats, il y a çà et là des cœurs honnêtes, des cœurs dévoués et généreux.

Entre Dormans et Château-Thierry, ce fut Barnave qui sauva du supplice les trois gardes du corps, en butte, tout le long de la route, aux fureurs d'une populace féroce. Quelques énergumènes proposaient de les garrotter, en les attachant aux roues de la berline royale, et, une fois qu'ils seraient enchaînés, de les mettre à mort. On allait procéder à l'exécution de cette pensée de cannibale, quand le député de Grenoble se pencha en dehors de la portière pour voir ce qui se passait. Aussitôt il descendit de voiture et eut assez de pouvoir pour s'opposer au crime.

A l'entrée du faubourg de Meaux, une scène analogue se reproduisit. Un pauvre curé de village, qui avait eu l'imprudence de s'approcher de la voiture royale, allait être massacré. La reine jeta un cri. Barnave s'élança, le corps presque tout entier, hors de la portière. « Français ! s'écria-t-il, nation de braves, voulez-vous devenir un peuple d'assassins ? » Madame Élisabeth, touchée de ce noble élan, retint le jeune député par la basque de son habit. La voix puissante du député de Grenoble suffit pour arracher l'ecclésiastique à la mort. Marie-Antoinette disait plus tard, en parlant de cet incident, que, dans les moments des plus grandes crises, les contrastes bizarres la frappaient toujours, et qu'en cette circonstance, la pieuse Élisabeth, retenant Barnave par le pan de son habit, lui avait paru la chose la plus inattendue et la plus surprenante.

Cependant, l'émotion de ce nouveau défenseur du trône allait sans cesse grandissant. Ce qui l'attendrissait en Marie-Antoinette, c'était la reine, c'était la femme, c'était surtout la mère. On le laissait prendre sur ses genoux le dauphin, et ses doigts jouaient avec les boucles blondes de l'enfant. « N'est-ce pas, dit-il, que vous n'êtes point fâché de revenir à Paris ? — Oh ! je suis toujours bien partout, répliqua le futur Louis XVII, pourvu que je sois avec mon père et maman Reine... et puis avec ma tante, ma sœur et M^{me} de Tourzel. — C'est, monsieur, un bien triste voyage pour mes enfants, reprit alors Louis XVI. Quelle différence avec celui de Cherbourg ! La calomnie, à cette époque, n'avait point encore égaré l'opinion..... On peut me méconnaître ; mais on ne me changera pas, moi ; l'amour de mon peuple demeurera

le premier besoin de mon cœur, comme il est le premier de mes devoirs. » Le dauphin prit la main de son père pour la baiser. Alors le bon Louis XVI embrassa tendrement son fils en l'appelant comme autrefois : Mon cher petit Normand ! — « Ne vous attristez pas, mon père, dit alors l'enfant qui pleurait. Une autre fois, nous irons à Cherbourg. »

Barnave, profondément ému, redoublait d'attentions et de prévenances. Il fut jusqu'à la fin du voyage un modèle de délicatesse, de courtoisie, de respect, et laissa la meilleure impression à Madame Élisabeth, aussi bien qu'à la reine. Trois mois plus tard, après la discussion de l'Assemblée sur les colonies, la pieuse sœur de Louis XVI écrivait à M^{me} de Raigecourt. « Barnave a parlé avec tant de force qu'il l'a emporté. Cet homme a bien du talent et de l'esprit ; il aurait pu être un grand homme s'il avait voulu ; il le pourrait encore. Mais la colère du ciel n'est pas encore épuisée. Et comment le serait-elle ? Que faisons-nous pour cela ? »

Madame Élisabeth avait raison. La colère divine n'était pas épuisée. Barnave devait être sacrifié à peu près en même temps que les royales victimes auxquelles il s'était généreusement dévoué. On l'arrêtera le 16 août 1792, comme suspect de royalisme, et il restera plus d'une année en prison, avant de monter sur l'échafaud, où il doit mourir à l'âge de trente-deux ans. Ses œuvres, publiées par M. Bérenger, de la Drôme, montrent tout ce qu'il y avait d'élévation dans son esprit et de vraie noblesse dans son cœur. Captif, il se souvenait avec émotion du voyage qui avait laissé dans son âme une trace si profonde, et il disait de cette conjoncture touchante qu'en gravant dans son ima-

gination le mémorable exemple des infortunes royales, elle lui avait sans doute servi à supporter plus facilement les siennes.

Transféré des prisons du Dauphiné à Paris, en novembre 1793, pour y être jugé ou plutôt assassiné par le tribunal révolutionnaire, Barnave adressera, pendant le trajet, à l'une de ses sœurs une lettre qui est comme le testament de son âme, où le stoïcisme se joint à la tendresse. « Je suis encore dans la jeunesse, écrira-t-il, et cependant j'ai déjà connu, j'ai déjà éprouvé tous les biens et tous les maux dont se forme la vie humaine. Doué d'une imagination vive, j'ai cru longtemps aux chimères ; mais j'en suis désabusé, et, au moment où je me vois près de quitter la vie, les seuls biens que je regrette sont l'amitié (personne plus que moi ne pouvait se flatter d'en goûter les douceurs), et la culture de l'esprit, dont l'habitude a souvent rempli mes journées d'une manière délicieuse. »

Barnave est l'André Chénier de la politique. Comme le jeune poète, le jeune orateur pouvait dire, en mettant la main sur son front : « Pourtant, il y avait quelque chose là ! » Un voile de mélancolie et de tristesse couvre leur destinée à tous deux. C'est le génie qui s'éteint à l'aurore, c'est la jeunesse qui succombe avant d'avoir cueilli toute sa moisson de talent et de gloire. Barnave mourut victime de son dévouement chevaleresque à Marie-Antoinette. Il ne le regretta pas. A la veille de la journée du 10 août, il disait à la reine en la voyant pour la dernière fois : « Bien sûr de payer un jour de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré, je vous demande, madame, pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. »

XI

LE RÉCIT DE PÉTION

Nous venons de voir dans Barnave l'homme d'esprit et de cœur qui unit aux idées et aux principes d'un démocrate le tact et le sentiment des convenances qui manquent à plus d'un grand seigneur. On dirait que le jeune député de Grenoble est dans la voiture de la famille royale pour faire contraste avec l'autre commissaire de l'Assemblée, avec Pétion. L'un croit que le libéralisme n'a rien d'incompatible avec le ton et les manières de la bonne compagnie, l'autre s' imagine qu'il faut à tout vrai démagogue une sorte de rudesse que le vulgaire prend pour de l'austérité. Au fond, Pétion n'est pas un méchant homme. Il y a même dans son âme une certaine sensibilité. Mais il a entendu tant de fois déclamer, et il a tant de fois déclamé lui-même contre les rois et les reines, que le moindre attendrissement lui semblerait être un manque de civisme. Il aura donc dans la voiture de Louis XVI la même attitude qu'il aurait au club des Jacobins ou au club des Cordeliers. La famille royale le verra mangeant, buvant dans la berline avec malpropreté, jetant les os de volaille par la portière, au risque de les en-

voyer sur le visage du roi, se faisant verser à boire par Madame Élisabeth, sans la remercier. Le sentiment qui anime l'âme tendre de Barnave, c'est un sentiment de poète ; celui qui est le mobile des actes et du langage de Pétion, c'est une fierté de parvenu. Avocat de province, enivré de ses succès au présidial de Chartres, de ses bonnes fortunes dans les cercles bourgeois de sa petite ville, il ne doute pas que, transporté sur un plus grand théâtre, il ne soit destiné à d'éclatants triomphes. Tout fier de son mandat de député, plus fier encore de son titre et de sa mission de commissaire de l'Assemblée nationale, il se prend pour un souverain, et se réjouit de traiter Louis XVI en égal, pour ne pas dire en maître. Il veut faire la leçon au pouvoir. Il parle *ex cathedrâ*. Il fait un cours de politique. Il se gourme, il pérore, il trône. Ce qui peut le mieux donner une idée de son incroyable outrecuidance, c'est le récit qu'il a laissé de son voyage avec la famille royale. Cette narration, saisie dans les papiers mêmes de Pétion, lors de sa fuite après le 31 mai 1793, est entièrement écrite de sa main. M. Mortimer-Ternaux l'a publiée pour la première fois dans son *Histoire de la Terreur*.

Le récit commence pompeusement : « La voiture s'arrête. Nous allons au-devant. L'huissier nous précède, et le cérémonial s'observe d'une manière imposante. Aussitôt qu'on nous aperçoit, on s'écrie : « Voilà les députés de l'Assemblée nationale ! » On s'empresse de nous faire place partout. Le cortège était superbe. Des gardes nationales à cheval, à pied, avec uniforme, sans uniforme, des armes de toute espèce. Le soleil sur son déclin réfléchissait la lumière sur ce bel ensemble au milieu d'une paisible campagne. Je ne puis

rendre le sentiment de respect dont nous fûmes environnés. »

Pétion avait trente-deux ans. Il appartenait à cette catégorie de bellâtres, fats jusqu'à la naïveté, qui se croient irrésistibles, et s'imaginent qu'ils font une impression profonde sur toutes les femmes, quelles qu'elles soient. Lauzun n'avait pas plus de confiance en lui-même. Si prodigieuse, si folle, si ridicule que vous supposiez cette fatuité de Pétion, lecteur, elle va encore surpasser votre attente. Il se figure, le croiriez-vous, que Madame Élisabeth, Madame Élisabeth elle-même, la plus sainte, la plus austère des femmes, ressent pour lui un vif amour physique, et il croit voir dans la princesse une Circé contre laquelle il doit, avec le plus grand soin, lui Pétion, prémunir sa farouche vertu. Écoutons-le parler lui-même. « Madame Élisabeth, dit-il, me fixait avec des yeux attendris, avec cet air de langueur que le malheur donne et qui inspire un assez vif intérêt. Nos yeux se rencontraient quelquefois avec une espèce d'intelligence et d'attraction. La lune commençait à répandre sa clarté douce. Madame Élisabeth prit Madame sur ses genoux ; elle la plaça ensuite moitié sur son genou, moitié sur le mien. Madame Royale s'endormit. J'allongeai mon bras ; Madame Élisabeth allongea le sien sur le mien. Ses regards me semblaient plus touchants : j'apercevais un certain abandon dans son maintien ; ses yeux étaient humides, la mélancolie se mêlait à une espèce de volupté. Je puis me tromper ; on peut facilement confondre la sensibilité du malheur avec la sensibilité du plaisir ; mais je pense que si nous eussions été seuls, que si, comme par enchantement tout le monde eût disparu, elle se serait laissée aller dans mes bras, elle se se-

rait abandonnée aux mouvements de la nature. »

Cette supposition flatte et indigne à la fois le sensuel et austère démagogue : « Je fus, ajoute-t-il, tellement frappé de cet état que je me disais : Quoi ! Serait-ce un artifice pour m'acheter à ce prix ? Madame Élisabeth serait-elle convenue de sacrifier son honneur pour me faire perdre le mien ? Oui, à la cour rien ne coûte, on est capable de tout : la reine a pu arranger le plan. Et puis, considérant cet air de naturel, l'amour propre aussi m'insinuant que je pouvais lui plaire, qu'elle était dans cet âge où les passions se font sentir, je me persuadais, et j'y trouvais du plaisir, que des émotions vives la tourmentaient, qu'elle désirait elle-même que nous fussions sans témoins, que je lui fisse ces caresses délicates qui vainquent la pudeur sans l'offenser, où le trouble et la nature sont seuls complices. »

Jean-Jacques Rousseau, voilà ton digne élève ! Voilà bien les idées, sinon le style et le talent, d'un adepte de la *Nouvelle Héloïse* ! Mais que les purs démocrates se rassurent ! Pétion ne se laissera pas fléchir. « Je me gardai bien, dit-il, de compromettre mon caractère ; je donnai tout ce qu'il fallait à la position dans laquelle je croyais voir Madame Élisabeth, mais sans néanmoins donner assez pour qu'elle, pût penser, même soupçonner, que rien altérât jamais mon opinion, et je pense qu'elle le sentit à merveille qu'elle vit que les tentations les plus séduisantes seraient inutiles, car je remarquai un certain refroidissement, une certaine sévérité, qui tient souvent chez les femmes à l'amour-propre irrité. »

O pauvre fat, triste plaisant !

La force de la vérité est telle qu'elle arrache à Pétion,

lui-même des paroles équitables. Cet ennemi des rois et des cours, cet observateur systématiquement hostile, est étonné de constater que dans des âmes royales on puisse trouver, en cherchant bien, quelque chose de bon. Il reconnaît dans ses compagnons de voyage « un air de simplicité et de famille », qui lui plaît. Il daigne dire à propos de Louis XVI : « Ceux qui ne connaissent pas le roi seraient tentés de prendre sa timidité pour de la stupidité. Mais on se tromperait. Il est très rare qu'il lui échappe une chose déplacée, et je ne lui ai pas entendu dire une sottise. » Madame Élisabeth inspire à Pétion, malgré les suppositions stupides et odieuses qu'il vient de faire à son sujet, une sorte d'admiration involontaire. « Je serais bien surpris, dit-il, si elle n'avait pas une belle et bonne âme, quoique très imbue des préjugés de naissance, et gâtée par les vices d'une éducation de cour. » Il y a même un moment où sa haine et ses préjugés invétérés contre Marie-Antoinette font place à une appréciation moins injuste. Inflexible à l'égard de la reine, il est sur le point de s'humaniser pour la mère. « La reine, dit-il, me parla de l'éducation de ses enfants. Elle en parla en mère de famille et en femme assez instruite. Elle dit qu'il fallait éloigner de l'oreille des princes toute flatterie, qu'il ne fallait jamais leur dire que la vérité. » Mais vite il se reproche son bon mouvement. « J'ai su depuis, ajoute-t-il, que c'était le jargon de mode dans toutes les cours de l'Europe. » Et il finit en déclarant que la reine n'avait dans aucun sens ni l'air, ni l'attitude de sa position. »

Marie-Antoinette, dans son entretien avec Pétion, défendait énergiquement la cause de son mari : « On blâme beaucoup le roi, disait-elle, mais on ne sait pas

assez dans quelle situation il se trouve. On lui fait à chaque instant des récits qui se contredisent, il ne sait que croire. On lui donne successivement des conseils qui se croisent et se déduisent, il ne sait que faire. On l'entretient en même temps de malheurs particuliers, de meurtres. C'est tout cela qui l'a déterminé à quitter la capitale. La couronne est en suspens sur sa tête. Vous n'ignorez pas qu'il y a un parti qui ne veut point de roi, que ce parti grossit de jour en jour. »

Pétion était déjà républicain théoriquement, mais il était encore royaliste en pratique. Il répondit que, par principe, par sentiment, il préférerait le gouvernement républicain à tout autre. Il avoua, cependant, qu'il y avait telle ou telle république qu'il aimerait moins que le despotisme d'un seul. Pétion appartenait à la classe de ces hommes qui aiment à jouer avec le feu, et qui disent naïvement à la Révolution : « Tu n'iras pas plus loin ! » comme si la Révolution avait envie de les écouter : « On ne peut de bonne foi ajouter-il se persuader que le parti républicain soit redoutable. Il est composé d'hommes sages, d'hommes à principes d'honneur, qui savent calculer, et qui ne hasarderaient pas un bouleversement général, qui pourrait conduire plus facilement au despotisme qu'à la liberté. »

Infortuné Pétion ! Comme il descendra vite la pente qui conduit aux abîmes. Il sera funeste jusqu'au bout, funeste à la famille royale et à lui-même, marqué du sceau de la fatalité, comme presque tous les acteurs du grand drame révolutionnaire. Le 10 août de l'année suivante, dans cette nuit tragique où s'accomplira la *passion* de la royauté, il cumulera les rôles de Judas et de Ponce-Pilate. Au commencement de la soirée, il

donnera le baiser de paix à Louis XVI, et le lendemain, à l'aurore, il se lavera les mains de la catastrophe qui se prépare. Il votera pour la mort du roi, mais avec sursis et appel au peuple, et peut-être cet adoucissement à son vote sera-t-il l'effet du souvenir de son voyage avec le malheureux souverain. Condamné lui-même le 31 mai 1793, en même temps que les Girondins, il prendra la fuite, il périra d'une mort misérable dans les landes voisines de Bordeaux, et on trouvera son cadavre sans sépulture, à moitié dévoré par les loups. Mais n'anticipons pas.

Revenons au 23 juin 1791. Retrouvons-nous sur la route que parcourt la berline royale. On arrive à Dormans dans la nuit du 23 au 24, entre minuit et une heure. « Nous descendîmes, dit Pétion, dans l'auberge où, en venant, nous avions mangé un morceau, et cette auberge, quoique très passable pour un petit endroit, n'était guère propre à recevoir la famille royale. J'avoue cependant que je n'étais pas fâché que la cour connût ce que c'était qu'une auberge ordinaire. Il était difficile de dormir, car les gardes nationales et tous les habitants des environs étaient autour à chanter, à boire et danser des rondes. »

On partit de Dormans le 24 juin, entre cinq et six heures du matin. Dans la journée, on s'arrêta à la Ferté-sous-Jouarre. Le maire de la ville, M. Regnard, avait fait prévenir qu'il serait heureux de recevoir les augustes voyageurs, et Louis XVI accepta cette offre. Comme à Châlons-sur-Marne, la famille royale eut là quelque consolation. M^{me} Regnard l'accueillit avec les marques du plus profond respect. « Madame, lui dit Marie-Antoinette, en l'abordant, vous êtes sans doute la maîtresse de la maison. » La femme du maire

répondit avec un parfait à-propos : « Je l'étais avant que Votre Majesté y entrât. » La maison, très jolie, avait sur le bord de la Marne une terrasse où Madame Élisabeth causa avec Pétion, avant le dîner. Le roi vint lui-même sur cette terrasse pour engager les trois commissaires de l'Assemblée à partager son repas. Tous trois refusèrent. M^{me} Regnard et son mari devaient plus tard payer cher l'honneur et le bonheur d'avoir témoigné des égards à leur roi et à sa famille. En quittant cette maison si loyalement hospitalière, la reine dit au dauphin : « Mon fils, remerciez madame de ses attentions ; dites-lui que je ne les oublierai jamais. — Maman vous remercie des soins que vous avez eus pour nous, dit l'enfant, et moi je vous aime bien d'avoir fait plaisir à maman. »

On se remit en route à cinq heures de l'après-midi. Le soleil était encore au-dessus de l'horizon, quand on arriva devant Meaux, cette ville si pleine encore des souvenirs du grand Bossuet, dont la voix sublime aurait seule été capable de célébrer les malheurs du roi et de la reine martyrs. On descendit à l'évêché, où l'on passa la nuit du 24 au 25 juin. Quand Louis XVI et Marie-Antoinette eurent soupé, ils eurent avec Pétion un entretien, à la suite duquel ils firent venir les trois gardes du corps qui les avaient accompagnés depuis leur départ de Paris, MM. de Malden, de Valory et de Moustier. « A Dormans, leur dit le roi, M. Pétion m'a proposé de vous engager à vous évader à la faveur d'un déguisement, sous l'habit de garde national. Alors, la reine et moi nous nous y sommes refusés, parce que nous crûmes pénétrer que l'intention secrète était, ou de vous faire assassiner derrière nous, ou de vous faire arrêter, pour vous livrer ensuite à

quelque commission militaire, et nous ne vous avons rien dit de cette proposition. Mais M. Pétion vient de nous la renouveler, en y joignant l'annonce barbare qu'à Paris votre sang était dévolu au peuple, et que, puisqu'il nous serait peut-être horrible de voir tuer sous nos yeux des serviteurs que nous paraissions aimer, il pensait devoir nous dire qu'il n'y avait plus un moment à perdre pour songer à tenter votre évasion. Peut-être qu'en nous renouvelant l'offre d'y contribuer, il est de meilleure foi que nous l'avons supposé... Vous êtes les maîtres d'en profiter. »

Les trois fidèles serviteurs tombèrent aux genoux de leur bon maître. « Sire, s'écria l'un d'eux, interprète de leur pensée à tous les trois, nos jours ont été consacrés à Vos Majestés. Elles ont daigné en accepter l'hommage. Nous saurons mourir pour elles, ce qui nous est mille fois plus facile que de nous en séparer. N'en doutez pas, Sire, de quelque côté que ce soit, la mort nous attend. Notre choix ne saurait être douteux. Veuillez permettre à vos fidèles gardes de ne pas cesser de vous accompagner. Accordez-leur de repartir demain avec vous. Que nos larmes nous obtiennent cette dernière grâce ! » Louis XVI accéda, en pleurant, à l'héroïque prière des trois gardes du corps.

Alors, la reine sortit de sa poche des tablettes pour y écrire leurs noms de baptême, ceux de leurs pères, mères, sœurs et frères, ceux aussi de quelques-uns de leurs parents et amis, qu'ils osèrent, sur son invitation, recommander à Leurs Majestés. « Si nous avons le malheur de vous perdre, dit ensuite Marie-Antoinette, et si nous ne succombions pas nous-mêmes sous les coups de nos ennemis, soyez certains que nos bienfaits iraient chercher vos familles, Ce serait moi qui leur

apprendrais leur infortune, et, en même temps, je leur ferais connaître les sentiments qui ne peuvent plus sortir de nos cœurs. »

On partit de Meaux le 25 juin à six heures du matin. C'était le dernier jour de ce fatal voyage. « Jamais, a dit Pétion, journée ne fut plus longue et plus fatigante. La chaleur était extrême, et des tourbillons de poussière nous enveloppaient. Le roi m'offrit et me versa à boire plusieurs fois. Nous restâmes douze heures entières en voiture sans descendre un moment. »

Un peu au-dessus de Pantin arrivèrent les grenadiers de la garde nationale parisienne. Ils se disputèrent avec les cavaliers de l'escorte, au sujet des places qu'ils devaient y occuper. Les grenadiers faisaient reculer les chevaux. Les fantassins et les cavaliers échangeaient des paroles grossières. Une rixe paraissait imminente. Les baïonnettes s'agitaient autour de la voiture, dont les glaces étaient toujours baissées. Il y avait lieu, au dire de Pétion, de craindre pour les jours de la reine. Les insultes les plus ignobles, les épithètes les plus infâmes lui étaient adressées. On épousait contre elle le langage des halles. On la traitait comme on ne traiterait pas une fille des rues, une prostituée. « Elle a beau nous montrer son enfant, criait-on, il n'est pas de son mari. » Le dauphin, effrayé du bruit et de l'éclat des armes, poussa des cris d'effroi. Marie-Antoinette, qui pleurait, essayait de le rassurer. En même temps, la foule réclamait avec rage le supplice des trois gardes du corps. « A mort, les habits jaunes ! » criait-on de toutes parts. Les uns proposaient de les attacher aux roues, les autres de les couper en morceaux, d'autres de les écorcher vifs. La voiture s'était arrêtée, les gardes du corps allaient périr sous les coups

des assassins. L'énergique intervention de Barnave les sauva. « Marchez, dit-il, aux postillons, marchez, je vous l'ordonne, car c'est moi qui commande ici. » On se remit en route, les chevaux n'allaient qu'au pas ; la foule, qui grossissait sans cesse, devenait de plus en plus hostile. Enfin l'on entra dans Paris. C'est là qu'était le plus grand péril.

XII

LA RENTRÉE AUX TUILIERES

Le 25 juin 1791, tout Paris est sur pied. Il est six heures du soir. La berline qui renferme la famille royale arrive à la barrière de l'Étoile, et descend les Champs-Élysées, pour rentrer aux Tuileries. Plusieurs centaines de milliers de spectateurs assistent à l'humiliation de la royauté. La voiture avance lentement entre une double haie de gardes nationaux. L'entrée est plus sinistre encore que celle du 6 octobre. La monarchie est plus vaincue, plus terrassée. On était parti dans la nuit du lundi 20 juin au mardi 21. On revient le samedi suivant, en plein jour ; mais ce jour-là est plus triste que les ténèbres. La nuit, au moment du départ, c'était encore l'espérance. Le jour, à l'heure du retour, c'est le désespoir. Ah ! ce palais des Tuileries, comme il se dresse menaçant dans le lointain, avec son architecture grandiose et sévère ! En vain le soleil couchant l'illumine de ses flammes ardentes ; il est sombre, il est morose, il est funeste. Autrefois, elles étaient si belles, si triomphantes, les entrées solennelles dans la bonne ville de Paris, dans la superbe capitale ! Il y avait sur la route tant de cris de joie, tant d'acclamations !

Alors la foule jetait sur la famille auguste des regards d'amour, d'attendrissement, d'admiration, d'extase ! Et Marie-Antoinette, tout heureuse d'être aimée, la remerciait avec un si charmant sourire ! Les soldats présentaient les armes. Les mères prenaient dans leurs bras leurs petits enfants, et leur montraient du doigt le roi, la reine, le dauphin, la jeune Madame Royale. Les tambours battaient aux champs. Les musiques militaires jouaient *Vive Henri IV* ! Les drapeaux s'abaissaient, respectueux, devant le souverain. Les gardes du corps, avec leurs brillantes armures, les Suisses avec leurs uniformes rouges, les maisons civiles et militaires du roi et de la reine, des princes et des princesses, les grands seigneurs avec leurs cordons bleus, les grandes dames avec leurs toilettes éblouissantes et la scintillation de leurs pierreries, tout ce spectacle resplendissant, tout cet attirail de luxe et de puissance ravissait, enthousiasmait le peuple fidèle. Quelle scène lugubre éclaire ce soleil de juin ! A la place du respect le mépris ; à la place de l'amour la haine. A la place des rameaux le calvaire. Cortège vraiment funèbre ! Humiliation suprême du roi et de la royauté ! On a affiché des placards sur lesquels on lit : « Celui qui applaudira le roi sera bâtonné, celui qui l'insultera sera pendu. » Tel est le renversement de toutes les idées qu'une semblable proclamation a été regardée comme un acte magnanime.

On a d'abord suivi le mot d'ordre. A la barrière de l'Étoile, la populace était sinistre plutôt que furieuse. Les regards avaient des flammes féroces. Les bouches étaient muettes. Il y avait du sang-froid dans la haine. Mais à mesure qu'on avance dans les Champs-Élysées, la consigne du silence est violée. Les imprécations, les

injures retentissent de toutes parts. Il fait une chaleur accablante. Une poussière enflammée, que soulève la marche d'un si grand nombre de personnes, couvre l'air comme d'un voile de deuil. La berline royale apparaît au milieu d'une forêt de baïonnettes. Les voyez-vous, tous ces visages que rendent farouches la colère et le dédain, tous ces chapeaux qui restent sur les têtes, en signe de rébellion et d'insolence ? Les voyez-vous ces gardes nationaux qui tiennent leurs fusils renversés, comme à un enterrement ? L'apercevez-vous dans les flots de poussière, le grand captif, le grand vaincu, le roi ? Le roi qui, comme un accusé, comme un coupable, va être obligé de courber humblement le front et d'implorer de ses sujets l'amnistie ! La reconnaissez-vous la femme qui, elle, ne baisse jamais la tête, qui est poursuivie par la fatalité, qui voit le malheur s'acharner sur elle comme un implacable vautour, et qui, au milieu des crises les plus horribles, des dangers les plus épouvantables, ne perd jamais la qualité qu'elle tient de ses ancêtres, et qui est comme le fond, comme l'essence de son âme : la fierté.

Si Marie-Antoinette était seule exposée, elle serait impassible en traversant la place Louis-Quinze, aussi impassible qu'elle le sera, quand, deux années plus tard, elle reviendra sur cette même place maudite, pour y monter à l'échafaud. Ce qui la préoccupe, ce n'est pas son salut à elle, c'est celui de son mari, de ses enfants, de sa belle-sœur, de ses serviteurs. Pour elle, rien ne l'émeut, rien ne la fait pâlir. Elle plane, l'intrépide souveraine, au-dessus du danger, au-dessus de la souffrance, au-dessus de la mort. Cette foule cruelle dont elle entend les cris, lui inspire, non de la colère,

mais de la pitié. Elle est tentée de dire comme le Christ : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Si elle ne reste pas absolument immobile, c'est pour s'occuper de ses enfants. Le front du dauphin ruisselle de sueur. L'air manque à sa respiration. « Voyez, messieurs, dit la malheureuse mère aux gardes nationaux qui font la haie, voyez dans quel état sont mes pauvres enfants ; ils étouffent. » — Nous t'étoufferons bien autrement ! murmure une voix infâme.

Les voitures arrivent au pont tournant qui est au bout de la place Louis-Quinze, en face des Tuileries. Dès qu'elles l'ont traversé, on le referme. Mais le jardin est rempli par une foule innombrable. Plus on approche du palais, plus le péril s'accroît. On se demande si l'on arrivera sains et saufs jusqu'au château, et l'on éprouve pour y rentrer, les mêmes émotions qu'on avait ressenties pour en sortir. Angoisses au départ, angoisses au retour. Les trois gardes du corps, qui sont toujours sur le siège de la berline royale, courent surtout des dangers. La foule exaspérée réclame leur mort à grands cris. Le sang de ces fidèles compagnons du fatal voyage va-t-il donc rejaillir sur la robe de la reine ? Ces trois dévoués serviteurs de leurs maîtres seront-ils les victimes jetées au tigre populaire ? Les voitures, qui se sont frayé très lentement et très difficilement un passage arrivent enfin devant les trois marches de la terrasse qui sépare le château du jardin. Aussitôt les assassins se précipitent sur les trois gardes du corps, et veulent s'en emparer comme d'une proie. On engage la famille royale à descendre immédiatement de voiture, pour lui épargner le spectacle des meurtres qui se préparent. Mais la famille royale, malgré le danger qu'elle court elle-même, refuse de bouger, dans l'espoir

que sa présence pourra sauver ses infortunés serviteurs. Les meurtriers, redoublant de rage, veulent escaler le siège de la voiture, où se tiennent toujours MM. de Moustier, de Malden et de Valory. Craignant que la prolongation de cette lutte ne mette en péril les jours du roi et de sa famille, les trois victimes prennent la résolution de la faire cesser, en descendant volontairement du siège, et en se livrant aux assassins.

Madame Élisabeth, qui s'est aperçue de ce mouvement, passe son bras par l'ouverture d'une des glaces de devant de la berline, et saisit le pan de la veste de M. de Valory pour l'empêcher de se jeter à bas. Mais ses deux camarades et lui mettent pied à terre, et, se dévouant comme des holocaustes jetés en pâture à la foule, s'élancent héroïquement au milieu de leurs meurtriers. On les saisit, on les prend aux cheveux, on les terrasse, on les traîne, on les crible de coups. Heureusement, quelques gardes nationaux honnêtes interviennent, et, arrachant aux mains des cannibales les trois gardes du corps, ils les conduisent, non sans grande peine, jusque dans l'intérieur du château.

La famille royale descend alors de voiture. L'espace à parcourir à pied, depuis les trois marches de la terrasse devant laquelle la berline s'est arrêtée jusqu'à la porte du pavillon de l'Horloge, n'est que de quelques pas. Mais la terrasse, comme tout le jardin, regorge d'une foule immense, et les dispositions de cette foule sont si menaçantes, surtout à l'égard de la reine, que le trajet, si court qu'il soit, n'en est pas moins très périlleux. C'est le roi qui, le premier, met pied à terre. On garde le silence, et toutes les têtes restent couvertes. Un seul homme, M. de Guilhermy, membre de l'Assemblée nationale, se découvre respectueusement. On lui

crie de toutes parts : « Remettez votre chapeau. » Alors il le lance dans la foule assez loin pour qu'on ne puisse le lui rapporter, et impassible, intrépide, il demeure respectueusement au milieu de l'insulte universelle, le visage calme, la tête nue.

C'est ensuite Marie-Antoinette qui descend de voiture. Des murmures hostiles s'élèvent à sa vue. Pendant ce temps, à côté des Tuileries, l'Assemblée nationale est en séance. Elle n'a pas voulu interrompre ses travaux à l'occasion d'un roi. Un roi, c'est maintenant si peu de chose. Pourtant quelques députés, les uns par respect, les autres par curiosité, sont venus sur la terrasse, pour y assister à l'arrivée de la famille royale. De ce nombre est un député favorable aux idées nouvelles, le vicomte de Noailles. Il s'approche avec empressement de la reine, et lui offre son bras. Marie-Antoinette refuse la protection d'un adversaire, et demande le bras d'un député de la droite, qu'elle vient de reconnaître. « La dignité de l'empire, a dit M. de Lamartine, se retrouve tout entière dans le geste et le cœur d'une femme. »

Un des officiers de la chambre du roi, M. Hue, parvient jusqu'à la voiture, et tend les bras pour recevoir le fils de son maître. Le petit prince, en apercevant ce fidèle serviteur, a les yeux remplis de larmes. Malgré tous les efforts de M. Hue pour se saisir du dauphin, un officier de la garde nationale s'en empare, l'emporte vivement dans le château, et le dépose sur la table de la salle du conseil des ministres.

Marie-Antoinette, séparée de son fils, a un instant de grande inquiétude sur le sort de l'enfant. Elle entre dans le château avec le roi, Madame Élisabeth et Madame Royale. Oh ! quelle rentrée lugubre. Jamais

cachot n'a paru plus funeste à des prisonniers. Non, ce n'est plus un palais, c'est le vestibule de l'échafaud. En pénétrant dans le pavillon de l'Horloge, on dirait que la famille royale passe sous les fourches caudines. Elle gravit le grand escalier pour se rendre au premier étage. Avant d'arriver à ses appartements, elle traverse la salle où sont les trois gardes du corps déjà détenus, et leur adresse des signes d'attendrissement et de bonté en témoignage de la joie qu'elle a de les voir encore vivants. M. de Malden a reçu plusieurs coups de baïonnette. M. de Moustier a été atteint au cou par le tranchant d'une hache. M. de Valory, terrassé à coups de crosse de fusil, puis traîné par les cheveux, a été violemment meurtri. Ils sont heureux d'avoir souffert pour leur roi, pour leur reine. « Quels maîtres ! s'écrie M. de Valory dans sa relation, et qu'ils méritaient bien qu'on sût mourir pour eux ! »

Enfin, voilà Louis XVI rentré dans le palais de ses pères. Il y reparaît comme un vaincu dont la couronne n'est plus qu'un hochet de dérision. Ce n'est pas un vrai monarque, c'est un fantôme de roi. Et cependant la force de l'habitude est telle que la vieille machine de l'étiquette fonctionne encore, comme par un reste d'impulsion. Louis XVI se retrouve dans ses appartements, comme si rien ne s'était passé depuis le commencement de la semaine. On reprend le service comme à l'ordinaire ; il semble que le roi revient d'une partie de chasse. On va procéder au coucher royal, suivant les règles du cérémonial habituel.

Camille Desmoulins, dans le numéro 83 de son journal, *les Révolutions de France et de Brabant*, essaiera ainsi de jeter le ridicule sur ce retour du roi aux Tuileries. « Quand Louis XVI, a-t-il dit, fut rentré dans son

appartement, il se jeta sur un fauteuil, en disant : « Il « fait diablement chaud. » Puis : « J'ai fait là un fichu « voyage. Enfin, cela me trottait depuis longtemps « dans la cervelle. » Ensuite, regardant les gardes nationaux présents : « C'est une sottise que j'ai faite, « j'en conviens. Eh bien ! ne faut-il pas que je fasse « aussi mes farces comme un autre. Allons, qu'on « m'apporte un poulet ! » Un de ses valets de chambre paraît. « Ah ! te voilà, toi ! Et moi aussi, me voilà ! » On apporte le poulet. Louis XVI boit et mange avec un appétit qui aurait fait honneur au roi de Cocagne. »

Dans le numéro 84 de son journal, Camille Desmoulins se plaindra que l'Assemblée nationale ait trop bien traité le roi, devenu accusé. « Il ne fallait pas, dira-t-il, faire antichambre, souffrir qu'un criminel se mit aux bains à l'arrivée des commissaires. Il ne fallait pas attendre que, dans sa baignoire, il eût tiré sa sonnette pour admettre l'Assemblée nationale comme un garçon de bains. A-t-on vu des juges s'inscrire chez le concierge des prisons pour demander humblement à l'accusé un rendez-vous et son heure pour l'interroger ? Il n'y eut jamais une telle bassesse. »

Si telle est la colère, si telle est l'ironie des révolutionnaires, en revanche, les royalistes ont dans le cœur une compassion et une douleur profondes. Lisons, pour nous en rendre compte, ce passage des Mémoires du marquis de Ferrières, racontant une scène qui eut lieu, au moment où Louis XVI rentrait humilié dans sa capitale : « Un vieux militaire, chevalier de Saint-Louis, errait d'un côté et d'un autre, en proie à la plus tourmentante inquiétude. Parvenu dans un endroit écarté, il aperçoit avec surprise un cavalier de la garde à cheval de Paris qui pleurait. Le vieux militaire

s'approche : « Camarade, qui donc peut t'affliger à ce point ? — Ah ! monsieur, répond en sanglotant le cavalier, j'ai abandonné mon poste, je n'ai pu y tenir. « Le spectacle que je viens de voir me déchire le cœur. « Je ne suis pas le seul, car mon pauvre cheval, que j'ai ramené à l'écurie, n'a pas voulu manger. » Le vieux militaire, les larmes aux yeux, fouille dans sa poche. « Mon ami, je n'ai que ces dix-huit francs, fais-moi le plaisir de les accepter. » Le cavalier les repousse de sa main, et s'écrie douloureusement : « Ah ! je le vois bien, on ne croit plus à l'honneur de soldat ! » Le vieux militaire se jette dans les bras de cet homme respectable. Tous les deux, avec un silence expressif, confondent, dans cet embrassement, et leur profond désespoir, et la vive et mutuelle estime dont ils sont pénétrés l'un pour l'autre. » Ce naïf récit ne rappelle-t-il pas les vieilles légendes du moyen âge ?

Cependant, l'Assemblée avait rendu, dès le matin, un décret dont le premier article était ainsi conçu : « Aussitôt que le roi sera arrivé au château des Tuileries, il lui sera donné provisoirement une garde qui, sous les ordres du commandant général de la garde parisienne, veillera à sa sûreté, et répondra de sa personne. » D'autres articles avaient décrété de même une garde particulière pour l'héritier présomptif de la couronne et une pour la reine. L'Assemblée ordonnait en outre que tous ceux qui avaient accompagné la famille royale dans sa fuite seraient mis en état d'arrestation et interrogés. Le roi était provisoirement suspendu des fonctions de la royauté, et le ministre de l'Intérieur avait ordre de faire publier à l'instant même le décret à son de trompe dans tous les quartiers de la capitale,

La nuit est venue. Les fugitifs sont sous le coup d'une sorte d'hallucination. Leur oreille est encore assourdie par les clameurs qui retentissent constamment depuis quatre jours. Brisés par les fatigues et par les émotions de tout genre, ils vont enfin essayer de se reposer. Mais le repos qu'ils prendront est un repos rempli d'angoisses. S'il est vivant comme homme, Louis XVI est mort comme roi. On lui promet qu'il ressuscitera. Mais à quel prix, et quelle sera-t-elle cette vie précaire qu'on lui rendra comme par grâce, en galvanisant son pouvoir royal ? Il n'ose plus ni parler ni agir. C'est à peine s'il ose respirer. On lui ferait un crime d'un soupir. Une larme serait sa condamnation. Il faut que, jour et nuit, il entende, sans se plaindre, les paroles obscènes ou cruelles qui se débitent jusque sous ses fenêtres. Le jardin des Tuileries n'est plus qu'un camp révolutionnaire, où crient les colporteurs de journaux et de pamphlets, où s'agitent les conspirateurs, où s'aiguise peu à peu le couperet régicide. Ce beau jardin, jadis si paisible, cet ancien rendez-vous de la mode et de l'élégance, est devenu, tout autant que celui du Palais-Royal, une arène d'anarchie et de désordre. Tout à côté, sur l'emplacement des futures rues de Rivoli et de Castiglione, est la salle du Manège où l'Assemblée nationale, héritière des droits de la couronne, tient ses assises en souveraine. C'est dans l'étroit espace entre la place du Carrousel et la salle du Manège que se débat la royauté, qui agonise douloureusement. Le palais et le jardin, les ruelles qui les bornent au levant, la place qui les borne au couchant, tout est funeste, tout respire la discorde et la rébellion. On dirait que des voix menaçantes sortent de chaque pierre, de chaque arbre. Il y a dans l'atmos-

phère quelque chose de fatal. Catherine de Médicis avait bien raison de se défier des Tuileries comme d'un séjour voué par avance aux catastrophes. Dans ce palais, ou, pour mieux dire dans cette prison, l'héritier de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV n'est plus un roi : c'est un otage.

TROISIÈME PARTIE

LA FIN DE 1791

I

LA CAPTIVITÉ DES TUILERIES

Le 26 juin 1791, lendemain du retour de Varennes, le dauphin dit en se réveillant : « J'ai fait un rêve affreux : J'étais entouré de loups, de tigres, de bêtes féroces qui voulaient me dévorer. » Ce n'était pas seulement l'enfant, c'était la famille royale tout entière qu'ébranlait violemment la secousse du fatal voyage. Elle se réveilla captive aux Tuileries. On ne pouvait se faire d'illusions. Le château était une prison. Voulant s'assurer s'il était réellement captif, le roi se présenta à une porte où une sentinelle montait la garde.

— Me reconnaissez-vous ? lui dit Louis XVI.

— Oui, Sire, répondit le factionnaire.

Et le roi fut forcé de rétrograder.

Le maître des Tuileries, ce n'était plus le souverain,

c'était le major-général de la garde nationale, l'exécuteur des volontés de La Fayette, M. de Gouvion. Il avait réclamé et obtenu le droit de prendre toutes les précautions qu'il jugerait nécessaires, et notamment de faire murer plusieurs portes de l'intérieur. On ne pouvait pénétrer dans le château qu'avec une carte d'entrée délivrée par lui. Les personnes même qui faisaient partie du service royal étaient fouillées en entrant et en sortant. Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Bombelles, le 10 juillet : « On a établi une espèce de camp sous les fenêtres du roi et de la reine, de peur qu'ils ne sautent dans le jardin, qui est hermétiquement fermé, et qui est rempli de soldats. » On y voyait un véritable camp, avec des tentes et tout ce qui est nécessaire pour l'installation des troupes. Il y avait partout des factionnaires, même sur les toits.

Les femmes de la reine éprouvaient de grandes difficultés pour arriver jusqu'à son appartement. On avait voulu que la femme de chambre qui, avant le voyage de Varennes, avait servi d'espionne, restât seule chargée de son service. On avait fait placer le portrait de cette personne au bas de l'escalier qui conduisait chez la reine, afin que la sentinelle ne permit pas à d'autres femmes d'y pénétrer. Louis XVI dut réclamer auprès de La Fayette pour faire sortir l'espionne du palais, où sa présence était un outrage à Marie-Antoinette.

La surveillance, l'inquisition poursuivaient la malheureuse reine jusque dans sa chambre à coucher. Des gardes avaient pour consigne de ne la perdre de vue ni le jour, ni la nuit. Ils observaient ses moindres gestes, épiaient ses moindres paroles. Installés dans la pièce voisine, ils tenaient toujours ouverte la porte de la chambre, afin d'avoir les regards perpétuelle-

ment fixés sur l'auguste captive. Louis XVI ferma un jour cette porte, l'officier de garde la rouvrit. « C'est ma consigne, dit-il, je la rouvrirai toujours. Si donc Votre Majesté la ferme, c'est une peine inutile que prend Votre Majesté. »

Marie-Antoinette fit placer le lit de sa femme de chambre tout près du sien, afin que ce lit roulant et garni de rideaux l'empêchât d'être vue par l'officier. Pendant une nuit où la femme de chambre dormait profondément, et où la reine veillait, l'officier entra dans la chambre à coucher, pour donner des conseils politiques à la souveraine. Marie-Antoinette lui dit de parler bas afin de ne point troubler le sommeil de la femme qui dormait. Celle-ci pourtant se réveilla, saisie d'une frayeur mortelle, en voyant un officier de la garde nationale si près de la reine. « Rassurez-vous, lui dit alors Marie-Antoinette, ne vous levez pas. La personne que vous voyez est un bon Français trompé sur les intentions et sur la position de son souverain, mais dont les discours annoncent un véritable attachement pour le roi. »

Quand la reine montait chez le dauphin par l'escalier intérieur qui mettait en communication le rez-de-chaussée ou était son appartement, et le premier étage où demeuraient ses enfants et son mari, elle trouvait toujours fermée la porte de la chambre de son fils. Un des officiers de la garde nationale frappait en disant : « La reine ! » A ce signal, les deux officiers qui gardaient à vue la gouvernante des enfants de France ouvraient la porte.

On était au plus fort de l'été. Si, vers le soir, le roi et sa famille voulaient respirer un air frais, les prisonniers ne pouvaient se montrer aux fenêtres de leur

château, sans être exposés aux invectives et aux outrages des gens qui étaient sur la terrasse.

Chaque jour on voyait arriver aux Tuileries des députations de sections soupçonneuses qui voulaient s'assurer par elles-mêmes des précautions prises et de la surveillance exercée. La nuit, on réveillait le roi et la reine, pour vérifier s'ils ne s'étaient pas enfuis. On réveillait La Fayette ou M. de Gouvion pour les avertir des prétendues tentatives de fuite. Les alarmes étaient continuelles. Le 25 août, Madame Élisabeth écrivait : « Cette nuit, une sentinelle, qui est dans un corridor, en haut, s'est endormie, a rêvé je ne sais quoi, s'est éveillée en criant. Dans le même moment, tous les postes jusqu'au fond de la galerie du Louvre en ont fait autant. Dans le jardin, il y a eu aussi des terreurs paniques. »

La rigueur des précautions fut si sévère qu'on supprima la messe de la chapelle du château, parce qu'on trouvait cette chapelle trop éloignée des appartements de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Un coin de la galerie de Diane, où l'on dressa un autel en bois portant un crucifix d'ébène et quelques vases de fleurs, était devenu le seul endroit où le fils de saint Louis, où le roi très chrétien pût entendre la messe.

Parmi les gardes transformés en véritables geôliers, il se trouvait toutefois d'honnêtes gens qui témoignaient à la famille royale des égards respectueux, et qui essayaient d'atténuer la rigueur des consignes qu'ils avaient reçues. Tel fut Saint-Prix, l'acteur de la Comédie-Française. Dans le corridor étroit et noir qui, derrière l'appartement de la reine, séparait le rez-de-chaussée en deux, une sentinelle devait toujours se tenir en faction. Saint-Prix réclamait souvent ce poste

peu recherché. Il y favorisait les courts entretiens que le roi et la reine avaient dans le corridor, et, s'il entendait le moindre bruit, il les avertissait. Marie-Antoinette eut aussi à se louer de M. Collet, chef de bataillon de la garde nationale, qui était chargé du service militaire de son appartement. Un jour, un officier y avait mal parlé de la souveraine. M. Collet voulut le signaler à La Fayette et le faire punir. Marie-Antoinette s'y opposa avec sa bienveillance habituelle, et dit au coupable quelques mots de raison et de bonté. A l'instant même, cet homme se convertit, et devint un des partisans les plus dévoués de la reine.

La famille royale supportait sa captivité avec une douceur et une résignation admirables, et se préoccupait moins de son sort que de celui des personnes compromises dans le voyage de Varennes et qui étaient incarcérées. Louis XVI, au lieu de récriminer contre les hommes et les choses, offrait à Dieu ses humiliations et ses souffrances. Il priait, il lisait, il méditait. Sa lecture favorite, après ses livres de prières, était la *Vie de Charles I^{er}*, soit qu'il essayât, par les leçons de l'histoire, de se prémunir contre une fin semblable à celle de l'infortuné monarque, soit qu'une analogie de désastres et de douleurs eût établi une sympathie profonde et mystérieuse entre le roi qui avait été décapité et le roi qui allait bientôt l'être.

Auprès de Louis XVI, sa sœur apparaissait comme un bon ange. Plus douce, plus pieuse, plus résignée que jamais, elle avait cette énergie suprême que donnent une bonne conscience et un cœur intrépide. Le 4 juillet, elle écrivait au comte de Provence le futur Louis XVIII, qui, réfugié à l'étranger, y était à l'abri du péril. « Le ciel a eu ses vues en vous sauvant,

Dieu veut au moins votre salut. Voilà ce que je désire le plus. Vous savez si mon cœur est vrai, lorsqu'il vous souhaite avant tout un bonheur éternel. Nous nous portons bien, nous vous aimons ; mais je me mets à la tête pour cet article... Ne pensez jamais faiblement à ceux que la main de Dieu a frappés d'une manière forte, mais à qui il donnera, j'espère, les moyens de soutenir cette épreuve. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt le 23 juillet : « Je suis encore un peu étourdie de la secousse violente que nous avons éprouvée. Il faudrait pouvoir passer quelques jours bien tranquille, éloignée du mouvement de Paris, pour remettre mes sens. Mais Dieu ne le permettant pas, j'espère qu'il y suppléera. Ah ! mon cœur, heureux l'homme qui, tenant toujours son âme entre ses mains, ne voit que Dieu et l'éternité, et n'a d'autre but que de faire servir les maux de ce monde à la gloire de Dieu, et d'en tirer parti pour jouir en paix de la récompense éternelle ! »

C'était toujours dans la religion que la sainte princesse plaçait sa force, sa consolation, son espoir. « Vous ne pouvez imaginer, écrivait-elle à l'abbé de Lubersac le 29 juillet, combien les âmes ferventes redoublent de zèle. Le ciel ne peut pas être sourd à tant de vœux qui lui sont offerts avec tant de confiance. C'est du cœur de Jésus que l'on semble attendre toutes les grâces dont on a besoin. La ferveur de cette dévotion semble redoubler. » Madame Élisabeth, tout en ne renonçant pas à l'espérance, comprenait peut-être mieux que personne l'extrême gravité de la situation. La veille, elle avait écrit à M^{me} de Bombelles : « Je frémis du moment où le roi sera dans le cas d'agir. Nous n'avons

pas ici un homme de tête en qui l'on puisse avoir confiance. Tu sens où cela nous mènera ; j'en frémis. Il faut lever les mains vers le ciel, Dieu aura pitié de nous. Ah ! que je voudrais que d'autres que nous s'unissent aux prières qui lui sont adressées par toutes les communautés et par toutes les saintes de la France ! »

Les sentiments de la reine n'étaient ni moins touchants ni moins élevés que ceux de sa belle-sœur. Marie-Antoinette consacrait une partie de ses journées à l'éducation de ses enfants et d'une orpheline nommée Ernestine Lambriquet, qui était fille d'une des femmes de service de Madame Royale. L'infortunée souveraine se donnait elle-même pour exemple de l'instabilité des grandeurs de ce monde. Elle instruisait ses élèves à se priver volontairement, chaque mois, d'une partie de l'argent destiné à leur distraction pour l'employer à secourir les indigents ; et les enfants, dignes de leur mère, regardaient cette privation comme un bonheur. Marie-Antoinette supportait ses maux avec un courage d'autant plus méritoire que les émotions du fatal voyage de Varennes l'avaient fait énormément souffrir au physique et surtout au moral. M^{me} Campan, qui l'avait quittée depuis quelques semaines et qui la revit en août, nous la dépeint ainsi : « Je la trouvai sortant de son lit. Ses traits n'étaient pas extrêmement altérés. Mais après les premiers mots de bonté qu'elle m'adressa, elle ôta son bonnet, et me dit de voir l'effet que la douleur avait produit sur ses cheveux. En une seule nuit, ils étaient devenus blancs comme ceux d'une femme de 70 ans. Sa Majesté me fit voir une bague qu'elle venait de faire monter pour la princesse de Lamballe. C'était une

gerbe de ses cheveux blancs avec cette inscription : « Blanchis par le malheur. »

Hélas ! la reine de France et de Navarre n'est plus la souveraine éblouissante qui triomphait comme une déesse. Ce n'est plus la radieuse Junon de l'Olympe monarchique, la superbe beauté dont rien n'égalait le charme, si ce n'est le prestige. Elle ne traîne plus à sa suite le flot d'adorateurs qui s'extasiaient sur son passage. On ne célèbre plus la splendeur de sa personne royale, le luxe de ses toilettes, l'éclat de ses pierreries, de son diadème. Non. Mais dans ce palais qui n'est plus qu'un cachot, dans cette captivité pleine d'angoisses, pleine de larmes, il y a quelque chose de vénérable, d'auguste, de sacré, quelque chose qui est plus grave, plus imposant et plus majestueux que le pouvoir suprême : le malheur. Ah ! voilà le moment où les âmes vraiment chevaleresques peuvent et doivent se dévouer à cette femme. Voilà l'heure où ses courtisans font plus d'honneurs à eux-mêmes qu'à elle. O reine ! vous êtes persécutée ! Les *hosannah* se sont changés pour vous en *crucifigatur* ! Jusque sous les fenêtres de votre palais on vous calomnie, on vous menace, on vous outrage ! Venez donc, hâtez-vous, courtisans de l'infortune ! Venez, accourez tous ! Ici votre zèle trouvera sa place. Ce ne sont pas les faveurs, l'argent, les biens de la terre qu'on vient chercher ici. C'est le péril, c'est le sacrifice, c'est la mort. Venez ! La reine vous distinguera. Elle inscrira votre nom sur le livre d'or des fidèles ! Venez ! le nuage sombre qui plane sur son beau front le rend plus noble encore. Ses regards sont moins vifs qu'autrefois ; mais ils sont plus attendrissants. Il y a maintenant dans toute sa personne quelque chose de mélancolique et d'austère

que les révolutionnaires les plus ardents eux-mêmes ne pourraient contempler de près sans une profonde et inexprimable émotion. Venez tous, et si vous n'aviez pas pitié de la reine, vous courberiez la tête devant la femme, devant l'épouse, devant la mère. Venez !

II

PARIS PENDANT LA SUSPENSION DE LA ROYAUTÉ

Louis XVI est jusqu'à nouvel ordre un souverain dépossédé. Pendant cet interrègne, la physionomie de Paris offre des contrastes de tout genre. C'est un mélange d'optimisme et de prévisions sinistres, de vestiges monarchiques et de germes républicains. Au dire des uns, tout le mal est fini, c'est le bien qui commence, l'âge d'or qui arrive après l'âge de fer, l'ordre et la liberté qui s'unissent pour toujours. Au dire des autres, c'est, au contraire, une série de tempêtes effroyables qui se prépare. Voyez ! disent-ils ; à l'horizon que de points noirs : émeutes, révolution, disette, guerre religieuse, guerre civile, guerre étrangère, invasion, démembrement, cataclysmes de tout genre ! En attendant, partout la lutte. D'un côté les jacobins, plus révolutionnaires que la Révolution elle-même ; de l'autre, les conservateurs, plus royalistes que le roi. Dans l'armée, l'indiscipline ; dans la religion, le schisme ; dans les salons, comme sur les places publiques, les querelles, les haines, les invectives. Dans les théâtres, chaque pièce devenant matière à des allusions et à des confilts ; aux Français, le *Charles IX*

de Joseph Chénier, les scènes de la Saint-Barthélemy portant au paroxysme la fureur du public ; à l'Opéra, les royalistes applaudissant avec enthousiasme, les républicains sifflant avec rage ce vers de *Castor et Pollux* :

Régnez sur un peuple fidèle ;

au théâtre de la Nation, *Athalie*, avec les chœurs de Gossec, les partisans du trône et de l'autel s'extasiant aux passages monarchiques du chef-d'œuvre de Racine, les révolutionnaires appliquant à Marie-Antoinette les anathèmes contre la fille de Jézabel. Dans toutes les rues, sur toutes les places, les attroupe-ments, les propos séditieux, les crieurs publics qui colportent la calomnie et le mensonge. Dans les galeries du Palais-Royal, séjour d'anarchie et de débauche, le flot impur, toujours grossissant, des bandits et des prostituées. Dans les journaux, un torrent de diatribes, une avalanche de fausses nouvelles, un déluge d'infamies. C'est Camille Desmoulins qui le dit : « Aujourd'hui, les journalistes exercent le ministère public. Ils dénoncent, décrètent, absolvent ou condamnent tous les jours ; ils montent à la tribune aux harangues, et il est parmi eux des poitrines de stentor qui se font entendre des quatre-vingt-trois départements. Les journaux pleuvent tous les matins comme la manne du ciel, et cinquante feuilles, ainsi que le soleil, viennent tous les jours éclairer l'horizon. »

La presse est furieuse, forcenée. Pour avoir des lecteurs, il faut tremper sa plume dans le vitriol et dans la boue, avant de la tremper dans le sang. La sagesse, les convenances, la modération, chimères que tout

cela ! Nous ne sommes point à l'Académie. Nous sommes aux Halles, dans les carrefours, dans les bouges. Ce qui plaît, c'est le langage ordurier, ce sont les plaisanteries des pitres de la foire, les lazzis ignobles et cruels, les cris sauvages des cannibales. Ce qui est de mode, c'est la violence, la rage, la frénésie. Carra, dans les *Annales patriotiques* ; Fréron, dans l'*Orateur du peuple* ; Camille Desmoulins, dans les *Révolutions de France et de Brabant* ; Condorcet, dans la *Chronique de Paris* ; Fauchet, dans la *Bouche de fer* ; Marat, dans l'*Ami du peuple* ; Brissot, dans le *Patriote français* ; Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, dans le *Journal des Jacobins*, rivalisent pour savoir qui criera le plus longtemps et le plus fort. Que d'agitations, que de folies, que d'ambitions malsaines, que de ridicules vanités, que de chimères stupides ou criminelles dans cette fourmilière que tôt ou tard écrasera le talon d'un despote !

La Fayette n'est pas mieux traité que Louis XVI. Camille Desmoulins apostrophe ainsi le fameux général : « Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires, phénix des alguazils majors, Don Quichotte du Capet et des deux Chambres, constellation du cheval blanc, ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des clameurs de vos trente mille mouchards et du bruit de vos quatre cents tambours. » Le même journaliste appelle le roi : « Notre Sancho Pança couronné. » Des hommes soudoyés colportent dans les lieux publics l'écrit intitulé : *Grand jugement rendu par le peuple contre Louis XVI*. « O jour de triomphe ! y est-il dit, O Français, que vous êtes heureux ! Le parjure est arrêté. Français, cette chute doit vous servir d'exemple. Le traître Louis doit subir son châti-

ment. « La *Bouche-de-fer* s'exprime ainsi : « Il n'y a plus à délibérer ; le peuple libre, le peuple souverain s'est couvert, en regardant avec mépris le ci-devant roi. Voilà enfin un plébiscite ; la République est sanctionnée. »

On cherche par tous les moyens possibles à rendre le roi odieux et ridicule. On le représente dans des caricatures avec le corps d'un cochon et le front d'un bélier. À entendre les orléanistes et les républicains, il n'a plus sa raison. Il demande des chevaux de poste, veut se mettre à la tête de ses troupes et combattre ses ennemis ; il propose dans un autre moment d'abdiquer ; l'instant d'après, il se met en fureur, saisit des tabourets, les lance contre les glaces de son appartement, brise les porcelaines. Ces fables grossières se débitent dans tout Paris. Le peuple a complètement perdu le sentiment du respect.

Les églises ne sont même plus un lieu de consolation. La discorde y est comme partout ailleurs. Aux yeux des fidèles, les prêtres constitutionnels qui officient sont des apostats, des intrus. Chaque cérémonie religieuse célébrée par eux est une profanation, un sacrilège. Le pape a frappé de ses foudres les ecclésiastiques rebelles. C'est l'abomination de la désolation. Les gens pieux qui entrent encore dans les églises y ont un frémissement de douleur et de sainte colère. Ils vont partout disant que le Christ est crucifié pour la seconde fois.

À l'Assemblée nationale, les discussions sont de plus en plus tumultueuses. Le sentiment républicain ne se dissimule plus. Robespierre est l'idole du jour. « Cet homme m'en veut beaucoup, dit Louis XVI. Pour moi, je ne lui en veux point, car je ne le connais pas. »

Les hommes d'ordre pourraient s'appuyer sur Barnave, sur Duport, sur Malouet, et modifier avec eux la Constitution dans le sens des principes monarchiques. Mais les membres de la droite ne le veulent pas. A leurs yeux, admettre la Constitution, même en la corrigeant, ce serait sanctionner la révolte. S'unir à des factieux, ce serait devenir factieux soi-même. « Nos espérances, disent-ils, ne sont point tombées si bas qu'il ne nous reste plus qu'à accepter un rôle dans une comédie de révolutionnaires effrayés. Point de concessions, point de transactions. De l'excès du mal naîtra le bien. Il faut que l'épreuve se fasse, qu'elle se fasse tout entière, que les démocrates donnent toute la mesure de leur scélératesse et de leur folie ! » Développant cette thèse, qui est l'excuse mise en avant par toutes les causes compromises, quand elles veulent justifier leur inaction, leurs défaillances, les royalistes s'abstiennent systématiquement ; ils boude, ils donnent à leur opposition un caractère mesquin, tracassier, impuissant.

Paris est devenu un pandémonium. Quel est l'homme modéré qui pourrait se faire écouter au milieu d'un pareil ouragan ? Il faudrait, pour couvrir ce bruit, pour dominer ce tumulte, le clairon du jugement dernier. Qui donc pourrait avoir l'audace de prendre en main le gouvernail ? Qui aurait assez de force morale et matérielle pour inspirer de la confiance aux passagers, pour rétablir la discipline parmi les matelots en insurrection ? Plus de pilote. Le navire va se briser contre les écueils. Le ciel est sillonné d'éclairs.

Le mois de juillet 1791 ne manquera point de plaire aux gens avides d'émotions et de spectacles. Le 12, la translation des cendres de Voltaire ; le 14, la fête de

la Fédération au champ-de-Mars ; le 17, une émeute où coulent des flots de sang, c'est sans doute un mois bien rempli !

Libres-penseurs, réjouissez-vous ! Voilà le triomphe de la philosophie, l'apothéose de votre patriarche de Ferney. Quand il mourut, son corps fut transporté, la nuit, furtivement, par son neveu, dans l'église de l'abbaye de Sellières en Champagne. Mais maintenant la ville de Paris veut que le mort illustre soit déposé au Panthéon, cette cathédrale des philosophes. Les révolutionnaires encensent Voltaire, qui aurait été l'ennemi juré de la Révolution ; Voltaire, le commensal de tous les grands seigneurs, le courtisan de tous les trônes. Le cortège part de la place de la Bastille. On élève le cercueil aux regards de la foule, et on lui forme un piédestal avec des pierres arrachées aux fondements de la forteresse de l'ancien régime. Sur l'une des pierres est gravée l'inscription suivante : « Reçois, en ce lieu, où t'entraîna le despotisme, les honneurs que te décerne ta patrie. »

Quarante forts de la halle, vêtus d'aubes blanches, les bras nus, la tête couronnée de lauriers, représentent les poètes antiques et portent sur un brancard une statue du demi-dieu en carton doré. Une cassette d'or, en forme d'arche, contient les soixante-dix volumes de ses œuvres. Le cercueil est placé sur un char traîné par douze chevaux blancs, dont les rênes et les crinières sont tressées de fleurs. Des portefaix costumés en prêtre d'Apollon, des filles publiques en robes plus ou moins fanées, figurent les Muses, les Nymphes, et entourent le char. Tous les acteurs et toutes les actrices de Paris le suivent. Il s'arrête à la porte des principaux théâtres, et à celle de la maison de M. de Villette, où

Voltaire est mort, et où l'on a gardé son cœur. Des guirlandes, des couronnes ornent la façade, où on lit l'inscription : « Son esprit est partout, et son cœur est ici. »

Le Théâtre-Français a fait de son péristyle un arc de triomphe. Une statue de l'auteur de *Mérope* y est érigée. On lit sur le piédestal : « Il fit *Irène* à 83 ans ; à 17 ans, il fit *Œdipe*. » Malgré l'empressement de la foule, cette pompe païenne, mythologique, cette cérémonie funéraire, sans croix, sans prêtres, sans prières, n'excite que la curiosité. Elles font sourire, les étranges prêtresses en robe blanche, les soi-disant vestales, qui ont pour mission d'entretenir le feu sacré de la poésie. Ce n'est pas chose facile d'accorder à un homme, sans tomber dans le ridicule, des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu. On a beau faire, on a beau dire, le culte de Voltaire ne sera jamais une religion.

Une pluie torrentielle trouble tout à coup la procession. Poètes, muses, nymphes, municipaux courent chercher un abri. La cérémonie ne finit qu'à dix heures du soir. Le corps est déposé au Panthéon, entre celui de Descartes et celui de Mirabeau. Les royalistes se plaignent qu'on ait célébré une fête publique, quand le roi et sa famille sont captifs aux Tuileries. Les personnes charitables regrettent les sommes dépensées à des pompes théâtrales, quand le peuple manque de pain. Tous les individus qui ont figuré dans le cortège sont harassés, couverts de boue. La pluie a refroidi l'enthousiasme. Le carton doré de la statue est tombé en miettes. Le lendemain, personne ne pense plus au patriarche de Ferney. *Sic transit gloria mundi* !

Deux jours après la translation des cendres de Voltaire, c'est au Champ-de-Mars la fête de la Fédération.

La famille royale séquestrée n'y assiste pas. On est déjà bien loin de l'optimisme et des illusions de l'année précédente. On s'aperçoit que l'âge d'or n'est pas si proche qu'on le supposait. Les acclamations sont moins enthousiastes ; les fanfares n'ont plus les mêmes échos.

L'épilogue de la fête du 14 juillet, c'est la scène sanglante du 17. Les esprits sont surexcités. On a placardé sur tous les murs de Paris, et, jusque dans les corridors de l'Assemblée nationale, une adresse aux Français, signée par Achille du Châtelet, colonel à la suite d'un régiment de chasseurs. « Citoyens, est-il dit dans cette adresse, la tranquillité parfaite, la confiance mutuelle qui régnaient parmi nous pendant la fuite du ci-devant roi, l'indifférence profonde avec laquelle nous l'avons vu ramener, sont des signes non équivoques que l'absence d'un roi vaut mieux que sa présence, et qu'il n'est pas seulement une superfluité, mais encore un fardeau très lourd qui pèse sur toute la nation. L'histoire de France n'offre qu'une longue suite des malheurs du peuple dont la cause remonte toujours aux rois. Nous n'avons cessé de souffrir pour eux et par eux. Le catalogue de leurs oppressions était plein. Mais à tous leurs crimes la trahison manquait. Aujourd'hui, il ne manque plus rien, la mesure est comblée, ils n'ont plus de nouveaux forfaits à commettre. Leur règne est fini... Quant à la sûreté individuelle de M. Louis Bourbon, elle est d'autant plus assurée que la France ne se déshonorera pas par un ressentiment contre un homme qui s'est déshonoré lui-même. »

Les orléanistes et les jacobins s'unissent. Dans une pétition où il est dit qu' « il est aussi contraire à la

majesté de la nation outragée que contraire à ses intérêts, de confier désormais les rênes de l'empire à un homme parjure, traître, fugitif, » Brissot et Laclos demandent le remplacement du roi. La pétition est affichée sur tous les murs. On publie que tous ceux qui voudront signer l'original aient à se rendre au Champ-de-Mars, où il est placé sur l'autel de la Patrie, qui reste dressé depuis la fête du 14. Le dimanche 17 est le jour fixé pour cette signature. Les partisans de la déchéance arrivent en foule au Champ-de-Mars à trois heures de l'après-midi ; mais La Fayette et Bailly s'opposent à la manifestation. La municipalité a décidé que le drapeau rouge sera déployé et la loi martiale proclamée. Les émeutiers crient : « A bas le drapeau rouge ! à bas les baïonnettes ! » Une grêle de pierres succède aux vociférations. La garde nationale tire alors quelques coups en l'air. Une partie du peuple prend la fuite. Mais les chefs, revenus de leur première frayeur en voyant que personne n'est blessé, rallient les fuyards. On recommence à lancer des pierres. La Fayette ordonne une seconde décharge qui, cette fois, est réelle. Le sol est jonché de cadavres. La panique se répand tout autour du Champ-de-Mars. Les Parisiens qui prenaient l'air aux Champs-Élysées fuient effarés. Si La Fayette voulait, c'en serait fait pour longtemps des tentatives républicaines. Les démagogues se croient perdus. Ils tremblent. Mais le lendemain on leur laisse relever la tête ; leurs journaux reparaissent. Ils retournent tranquillement dans leurs clubs. Rassurés par les hésitations de leurs adversaires, ils paient d'audace, et la Révolution reprend son cours.

Il y a bien des gens qui s'affligent de tant de scandales et de troubles. Mais le gros du public y trouve

une sorte de plaisir. Cette agitation perpétuelle, cette rage de politique, ces émotions violentes, ces secousses, ces crises qui se succèdent imprévues et rapides, comme autant de scènes de mélodrame, tout cela plaît à beaucoup d'individus. La fièvre leur est si habituelle qu'ils ne voudraient plus de la santé. A leur esprit avide de spectacles bruyants, le repos paraîtrait une fatigue. Ils s'intéressent aux luttes parlementaires, comme des Espagnols aux courses de taureaux. Même effervescence, mêmes cris, même tumulte. Il leur est d'ailleurs agréable de voir enfin s'écrouler les colosses qu'autrefois on ne regardait qu'à genoux. L'instinct égalitaire se complait dans l'écrasement du trône. Les souffrances de la royauté, du clergé, de la noblesse font les délices des plébéiens. Les bons bourgeois, les gardes nationaux, se réjouissent des leçons données au pouvoir, et les futurs septembriseurs respirent déjà dans l'atmosphère comme une odeur de sang.

III

L'ÉMIGRATION

Nous venons de regarder Paris. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'étranger.

La nouvelle de l'évasion du roi et de sa famille avait produit au dehors une folle joie. Le cœur des émigrés s'était ouvert aux espérances les plus flatteuses. On se félicitait, on s'embrassait. On préparait à Bruxelles de grandes fêtes dans l'attente du courrier qui devait annoncer que Louis XVI avait franchi heureusement la frontière. Le désastre de Varennes est venu refroidir cet élan d'allégresse.

L'émigration qui, jusque-là, était peu considérable, devient alors presque générale dans la noblesse, dans le clergé, et même dans la haute bourgeoisie. Il se forme à Paris et dans les principales villes de province des bureaux pour hâter cette fuite universelle. Des hommes exaltés forcent les nobles d'abandonner leurs femmes, leurs enfants, leurs propriétés, et de partir, comme des proscrits, pour la terre étrangère. Ce départ est une grande faute : la place de la noblesse serait non point à l'étranger, mais à côté du roi. Qu'une aristocratie fidèle suive un souverain dans l'exil, on le comprend ;

mais qu'elle le laisse dans ses États, au milieu des plus graves périls, et qu'elle aille errer de cour en cour, au lieu de rester à son poste et de jouer un rôle national, c'est là ce qui semble inadmissible. Si les émigrés dépensaient au dedans la moitié de l'énergie et des efforts qu'ils vont dépenser au dehors en pure perte, le trône serait sauvé. Mais la passion ne raisonne pas. Il ne s'agit, dit-on, que d'une promenade sur les bords du Rhin. Dans cinq ou six semaines, on reviendra vainqueur. Il n'y a qu'à montrer son panache, un mouchoir blanc, la botte du prince de Condé, et six francs de corde pour pendre les chefs de la Révolution.

Exaspéré par l'insuccès du voyage de Varennes, le marquis de Bouillé lance l'anathème contre l'Assemblée nationale. Nouveau Coriolan, il menace sa patrie des foudres de son courroux et de sa vengeance. Il écrit de Luxembourg une lettre à l'Assemblée. « Le roi, dit-il dans sa lettre, vient de faire un effort pour briser les fers dans lesquels vous le retenez depuis si longtemps, ainsi que sa famille infortunée. Mais une destinée aveugle, à laquelle les empires sont soumis, et contre laquelle la prudence des hommes ne peut rien, en a décidé autrement. Il est encore votre captif. Ses jours, ainsi que ceux de la reine, sont, j'en frémis, à la disposition d'un peuple que vous avez rendu féroce et sanguinaire, et qui est devenu l'objet du mépris de l'univers. » L'irascible général accentue ainsi la menace : « Je connais mieux que personne les moyens de défense que vous avez à opposer ; ils sont nuls. Votre châtiment servira d'exemple à la postérité..... Vous répondez des jours du roi et de sa famille, je ne dis pas à moi, mais à tous les rois, et je vous annonce que si on leur ôte un seul cheveu de la

tête, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins, j'y guiderai les armées étrangères. Cette lettre n'est que l'avant-coureur du manifeste des souverains de l'Europe. Ils vous instruiront avec des caractères plus prononcés de ce que vous avez à faire et de ce que vous avez à craindre. Adieu, messieurs, je finis sans compliments. Mes sentiments vous sont connus ».

Pendant ce temps, les deux frères du roi, le futur Louis XVIII et le futur Charles X, travaillaient à former la coalition européenne contre la Révolution. Leur oncle, Louis Venceslas, électeur de Trèves, leur a donné à Coblenz une cordiale hospitalité. Coblenz, c'est maintenant le Paris de l'Allemagne. Le chef de la maison de Condé y organise les cadres de l'armée des princes. Beaucoup d'officiers, pas de soldats, une tête, mais une tête séparée du tronc. Calonne a l'administration des finances, ce qui est à peu près une sinécure. Le maréchal de Broglie est le ministre de la guerre. On se partage à l'avance toutes les dignités de l'État, comme faisaient les chevaliers romains partisans de Pompée, à la veille de la journée de Pharsale.

Le héros de l'émigration, c'est le roi de Suède, dont M. Geffroy nous retrace si bien la figure dans son beau livre : *Gustave III et la Cour de France*. En arrivant à Aix-la-Chapelle, Gustave n'a point partagé tout d'abord les illusions des émigrés français. Il a écrit, le 16 juin 1791 : « J'ai trouvé ici presque tout ce qu'il y a de plus grand en France. Tous ces illustres proscrits forment une société très agréable. Ils sont tous animés d'une haine égale contre l'Assemblée nationale, et aussi d'une exagération sur tous les objets dont vous n'avez aucune idée. C'est un spectacle vraiment cu-

rieux et en même temps triste de les entendre et de les voir. » Mais bientôt le monarque suédois se ressent du milieu où il est. La captivité de Louis XVI aux Tuileries l'indigne.

Tout fier de l'épée d'or que Marie-Antoinette lui a envoyée avec cette devise : *Pour la défense des opprimés*, le roi de Suède tient cour à Aix-la-Chapelle avec Fersen, d'Escars, Breteuil, Calonne, M. et M^{me} de Saint-Priest, le marquis de Bouillé, M^{mes} d'Harcourt, de Croy, de Lamballe.

Esprit audacieux, chevaleresque, ami des aventures, brûlant du désir d'occuper toujours l'attention publique et de faire parler de lui par les peuples et les rois, il se laisse enivrer par les flatteries intéressées dont l'entoure la noblesse française. Pour elle, ce n'est pas seulement un paladin, un protecteur, c'est un amphitryon. Trois fois par semaine, il donne aux émigrés un dîner de cent couverts, politesse particulièrement agréable pour des gentilshommes que l'absence de solde réduit parfois à se nourrir de lait et de pommes de terre. Il rencontre sur sa route des femmes, des enfants, qui lui tendent les bras, en le suppliant de les ramener dans leur patrie. Son imagination s'exalte. Le voilà qui se dit avec orgueil que son coup d'État de 1791 en France ne réussira pas moins brillamment que son coup d'État de 1772 en Suède. Le voilà qui admire en lui-même le champion des couronnes, le Godefroy de Bouillon de je ne sais quelle croisade autoritaire et monarchique, le souverain magnanime, qui, ayant été naguère protégé par la cour de France, va payer sa dette, et au delà. Il lui semble déjà qu'il fait son entrée à Versailles, que ses vaillantes troupes, musique en tête et bannières déployées, campent fièrement sur

cette fameuse place d'Armes odieusement profanée par les scènes lamentables des journées d'Octobre ; que, couvert de lauriers, comme le grand Condé, il gravit au milieu des applaudissements, les marches de l'escalier de marbre, et que les uniformes des officiers suédois, libérateurs du roi de France et de Navarre, se reflètent dans l'éblouissante galerie des Glaces. Déjà, dans toute l'Allemagne, on ne parle plus que de Gustave, qui apparaît, non seulement comme le défenseur du roi très-chrétien, mais encore comme celui de tous les princes du Saint-Empire. Ouvrez l'almanach de Gotha de 1791. Les gravures en sont presque exclusivement consacrées à la Suède et à son souverain. Il trône dans ces petites cours allemandes, où l'on respire encore un parfum féodal, et où l'ancien régime se cantonne avec tout l'appareil de l'absolutisme en miniature. Il retourne à Stockholm au commencement du mois d'août 1791, et, y passant une grande revue, il donne, dit-il, la représentation de sa future entrée solennelle à Paris.

Pendant ce temps, l'émigration redouble d'activité. Elle frappe à toutes les portes, elle s'adresse à toutes les capitales. Une feuille périodique, qui se publie à Coblenz sous ce titre : *Journal de la Contre-Révolution*, soutient sérieusement que deux millions d'hommes s'avancent au secours des émigrés. Si l'on s'avise d'émettre un doute à cet égard, les initiés vous disent tout bas en confidence : « Les troupes ne marchent que la nuit pour mieux surprendre les démocrates. » Comme ils s'agitent, ces gentilshommes braves, brillants, spirituels mais fanfarons, frivoles, qui parlent légèrement de toutes choses ; qui, ne voyant plus la France que de loin, la voient mal, et dont les

événements démentent toujours les forfanteries ! Suivons M. d'Escars dans ses pérégrinations chez les petits princes d'Allemagne, où l'on retrouve Versailles et l'Œil-de-Bœuf, vus par le gros bout de la lorgnette. Comme il se plaît à la cour du cardinal prince évêque de Passau ! « Allons, monseigneur, lui dit-il, hier opéra, aujourd'hui bal. Qui peut se refuser à une si douce vie ?... A peine fûmes-nous placés au fond de la salle, le cardinal et moi, que les valse commencent avec une rapidité que je n'ai connue que là et à Vienne. Chaque dame, après avoir reçu de Son Éminence une petite caresse et un compliment, continuait sa valse. Ce fut le cœur pénétré de reconnaissance et d'un vif regret que je pris congé d'un si digne prélat. »

Le prince de Condé, le comte d'Artois, le comte de Provence ont chacun leur diplomatie et leur cour. Les négociations entrecroisées se nouent, et se dénouent sans cesse. Le projet de coalition s'élabore lentement. Les défiances de Louis XVI à l'égard de ses frères, les rivalités d'influence, les jalousies mutuelles et les conflits d'ambition des grandes cours, la gêne financière du roi de Suède, la difficulté de secouer la torpeur du grand corps germanique, les hésitations de l'Angleterre, de Catherine II, de l'empereur, du roi de Prusse, tout contribue à retarder la réalisation du vœu des émigrés. Mais la déclaration de Pilnitz vient tout à coup ranimer toutes leurs espérances. Dès lors ils croient le succès certain.

Le 25 août 1791, l'empereur Léopold et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II se sont réunis à Pilnitz, résidence d'été de la cour de Saxe. Des fêtes splendides sont célébrées en leur honneur. Au milieu d'un banquet, on annonce l'arrivée imprévue du brillant comte

d'Artois. Accompagné de Calonne et du marquis de Bouillé, il vient plaider ce qu'il appelle la cause des trônes. A force d'instances, il obtient la fameuse déclaration qui, signée le 27 août 1791, sera l'origine d'une guerre de vingt-deux ans. Elle est ainsi conçue : « L'empereur et le roi de Prusse ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur (le comte de Provence) et de M. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'ils regardent la situation où se trouve maintenant le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le concours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer conjointement avec l'empereur et le roi de Prusse les moyens les plus efficaces, proportionnés à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas, Leurs dites Majestés sont décidées à agir promptement et d'un mutuel accord pour atteindre le but proposé et commun. En attendant, Elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient prêtes à se mettre en activité. »

Les émigrés ne se sentent plus de joie. Ils triomphent, crient victoire. A les entendre, les armées étrangères vont pénétrer immédiatement en France : il y aura 50,000 Autrichiens en Flandre, 40,000 Suisses et autant de Piémontais en Provence et en Dauphiné ; 50,000 Prussiens sur le Rhin ; la Russie et la Suède enverront leurs flottes sous les ordres de M. de Nassau et de Gustave III ; la Hollande fournit 200 millions ;

l'Espagne, les Deux-Siciles se joignent aux coalisés. La France, ajoutent les émigrés, n'est plus une puissance militaire ; son armée est sans officiers, ses villes frontières sont sans défense, ses arsenaux sans armes, ses magasins sans approvisionnements.

Il y a auprès de Louis XVI une femme bien opposée à la Révolution, bien dévouée à l'ancien régime, et qui pourtant tient un langage tout autrement français. C'est la pieuse et courageuse Madamè Élisabeth. Elle écrit à M^{me} de Bombelles le 5 août 1791 : « On débite mille nouvelles plus folles les unes que les autres. La Russie, la Prusse, la Suède, l'Allemagne tout entière, la Suisse, la Sardaigne doivent tomber, dit-on, sur nous... Mais tranquillise-toi, ma Bombe, ton pays acquerra de la gloire, et puis voilà tout. Trois cent mille gardes nationaux, parfaitement organisés, et tous braves par nature, bordent les frontières, et ne laisseront pas approcher un seul uhlan. Les mauvaises langues disent que du côté de Maubeuge huit uhlands ont fait demander pardon à cinq cents gardes nationaux et à trois canons. Il faut les laisser dire, cela les amuse ; nous aurons notre tour pour nous moquer d'eux. »

Quant à Marie-Antoinette, elle disait à M. François Hue : « L'irruption subite de troupes étrangères causerait d'inévitables désordres. Les sujets du roi, bons et mauvais en souffriraient infailliblement. L'assistance des étrangers, quelque amis qu'ils paraissent, est une de ces mesures qu'un roi sage ne doit employer qu'à la dernière extrémité. » Mais, hélas ! il y avait des moments où cette dernière extrémité lui paraissait inévitable. Elle parlait des émigrés avec plus d'amertume que de confiance. Elle se plaignait de l'insubordination

des deux frères du roi. Il en aurait coûté à Louis XVI de leur devoir la restitution de son autorité. L'idée d'une régence du comte de Provence lui semblait être un attentat contre les droits de la couronne. Il condamnait les exagérations des émigrés plus royalistes que le roi, et savait mieux que personne ce qu'il y avait de futilités et de frivolité à Coblenz. Mais la situation devenait si grave, l'esprit révolutionnaire faisait de tels progrès, le malheureux souverain trouvait dans son peuple tant de malveillance et tant d'ingratitude que souvent il tournait ses regards de l'autre côté des frontières. Comme l'a dit M. de Lamartine, ce n'était pas le roi qui conspirait, c'était l'homme, le mari, le père qui cherchait dans l'appui de l'étranger le salut de sa femme et de ses enfants.

Ne l'oublions pas, d'ailleurs, l'idée nationale n'était pas alors aussi accentuée qu'aujourd'hui. Dans toute l'histoire de France, on avait vu tantôt les rois, tantôt leurs sujets invoquer sans rougir le secours des armées étrangères. Les ligueurs appelaient les troupes espagnoles. Henri IV conquérait son royaume avec l'appui des troupes anglaises. Sous Louis XIII, les protestants de la Rochelle étaient les alliés de l'Angleterre. Au temps de la Fronde, le grand Condé combattait contre la France sous les drapeaux de l'Espagne. Après la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés français prenaient du service dans les armées prussiennes. On venait de voir les Anglais d'Amérique réclamer contre la mère-patrie le secours des troupes françaises. Parmi les gentilshommes de la fin du xviii^e siècle, le sentiment monarchique et religieux primait le sentiment national. L'idée du trône et de l'autel l'emportait sur l'idée de la patrie. Les hommes de Coblenz ne reconnaissaient

pas pour des compatriotes les jacobins, qui les menaçaient dans leurs biens, leur honneur et leur vie. Ne verrons-nous pas, en plein xix^e siècle, le soldat héroïque de Valmy, le futur roi Louis-Philippe, demander aux Cortès d'Espagne un commandement dans l'espoir de porter les armes contre la France ?

IV

ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION

L'acceptation de la Constitution fut une éclaircie dans le ciel sombre, mais une éclaircie bien rapide et bien peu lumineuse. Marie-Antoinette feignait de renaître à l'espérance. Elle écrivait, le 30 juillet 1791, à son frère l'empereur Léopold, que les hommes influents de l'Assemblée se prononçaient pour le rétablissement de l'autorité royale, et que tout paraissait se réunir pour la fin des désordres. « Il ne faut donc pas, ajoutait-elle, que les mouvements extérieurs viennent contrarier une tendance salutaire. Une tentative d'intervention armée serait particulièrement et à tous points de vue redoutable. » Mais le lendemain la reine s'exprimait ainsi dans ses correspondances avec le comte de Mercy-Argenteau : « J'ai écrit une lettre à l'empereur hier 30 ; j'en serais humiliée, si je n'espérais pas que mon frère jugera que, dans ma position, je suis obligée de faire et d'écrire tout ce qu'on exige de moi. Il est bien essentiel que mon frère me réponde une lettre circonstanciée, et qui en quelque sorte puisse servir de base de négociation ici. Envoyez-lui sur-le-champ un courrier pour l'en prévenir. » L'abbé Louis (le futur

baron Louis, ministre des finances de la Restauration), se rendait à Bruxelles, porteur des messages que Barnave avait dictés pour inviter les émigrés à la modération. L'abbé Louis, qui faisait partie du groupe des constitutionnels, était en apparence l'envoyé de la reine. Mais elle écrivait le 1^{er} août au comte de Mercy-Argenteau : « L'abbé se dira accrédité par moi pour vous parler. Il est essentiel que vous ayez l'air de l'écouter et d'être prévenu, mais de ne pas vous laisser aller à ses idées. Je suis obligée de garder de grands ménagements avec lui et ses amis. Ils m'ont été utiles, et me le sont encore dans ce moment ; mais, quelque bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées, et ne peuvent jamais nous convenir. » Tout en jetant les yeux de l'autre côté de la frontière, Marie-Antoinette ne désirait pas une invasion. Ce qu'elle souhaitait, c'était une action diplomatique, un congrès armé. « Je persiste toujours, ajoutait-elle, à désirer que les puissances traitent avec une force en arrière d'elles mais je crois qu'il serait extrêmement dangereux d'avoir l'air de vouloir entrer. »

La malheureuse reine, au moment où elle montrait une confiance simulée, savait à quoi s'en tenir sur les projets de régénération et de félicité publique dont on annonçait tant de merveilles. Elles les avait vus à l'œuvre, les hommes qui devaient faire la France si riche et si prospère. Elle était édifiée sur ce que certaines gens appellent la liberté. Elle connaissait la grandeur d'âme des philosophes qui se vantaient de ramener l'âge d'or sur la terre. « Ces gens-là, disait-elle à M^{me} Campan, ne veulent point de souverains. Nous succomberons à leur tactique perfide, mais bien suivie. Ils démolissent la monarchie pierre par pierre. »

Cependant, les rigueurs de la captivité des Tuileries diminuaient graduellement. Louis XVI, mis aux arrêts comme un simple officier, redevenait roi peu à peu. Certaines personnes allaient jusqu'à prétendre qu'il allait le redevenir tout à fait. On parlait de lui créer une garde. On disait qu'on allait faire de lui un monarque à la mode anglaise. Les partisans du parlementarisme se réjouissaient. Le 3 septembre 1791, une députation de l'Assemblée nationale venait en grande pompe apporter au roi encore captif l'acte constitutionnel. Elle se mettait en marche à sept heures du soir, précédée d'huissiers et de flambeaux, défilait entre deux haies de garde nationale, et entraît aux Tuileries par le Carrousel. Le lendemain, Madame Élisabeth écrivait : « La Constitution est finie, et dans les mains du roi depuis hier. Aujourd'hui les portes ont été ouvertes. Il y a eu beaucoup de cris de : Vive le roi et la reine. Aux vêpres, il y a eu des applaudissements, lorsque le roi est entré et sorti. Il a décidé que ceux qui l'avaient gardé, ainsi que la reine et son fils, lui serviraient de garde d'honneur jusqu'à la formation de sa maison. Dans le nombre il y en a plusieurs d'honnêtes. Du reste, le château est gardé, comme à l'ordinaire, par quatre ou cinq cents gardes nationaux. Paris n'est point dans l'effervescence. Il y a un monde énorme aux Tuileries. Mais c'est tous gens d'une assez bonne tournure. On en aperçoit de temps en temps dont le cœur est pénétré. Le reste est calme, et tous ils sont bien aises de voir leur ancien maître, dans l'espoir qu'il signera promptement ce superbe ouvrage dont ils ont tous la tête tournée, et qu'ils croient faits pour leur bonheur. » En même temps, Marie-Antoinette écrivait au comte de Mercy : « Vous aurez sûrement déjà la

Charte ; c'est un tissu d'absurdités impraticables. Du temps et un peu de sagesse, et je crois encore qu'on pourra au moins préparer à nos enfants un avenir plus heureux. »

Le 13 septembre, Louis XVI adressait à l'Assemblée nationale un message, concerté avec Barnave, par lequel il acceptait la nouvelle Constitution. « Pour éteindre les haines, disait-il dans ce document, consentons à un mutuel oubli du passé. Que les accusations et les poursuites qui n'ont pour cause que les événements de la Révolution soient éteintes dans une réconciliation générale. Je veux jurer la Constitution dans le lieu même où elle a été faite, et je me rendrai demain à midi à l'Assemblée nationale. » L'Assemblée adopta à l'unanimité, sur la proposition de La Fayette, l'amnistie générale réclamée par le roi, et une nombreuse députation alla lui porter ce décret, qui rendait la liberté aux complices du voyage de Varennes. Le matin du 14 septembre, Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt : « Je vais à midi à l'Assemblée pour suivre la reine. Si j'étais la maîtresse, je n'irais certes pas. Mais, je ne sais, tout cela ne me coûte pas autant qu'à bien d'autres, quoique, assurément, je suis loin d'être constitutionnelle. »

Le bruit du canon et la joie du peuple annonçaient l'arrivée du cortège royal dans la salle du Manège. Louis XVI ne portait que la croix de Saint-Louis, par déférence pour un décret de l'Assemblée, qui venait d'abolir les autres décorations. Le roi très chrétien n'osant plus porter l'ordre du Saint-Esprit, c'était là un curieux symptôme. Il monta lentement au fauteuil qui lui était destiné. A sa gauche, et sur la même ligne que le sien, était le siège du président de l'Assemblée,

de Thouret, qui, comme le roi, devait périr sur l'échafaud. On apercevait dans une loge la reine, le dauphin, Madame Royale, Madame Élisabeth. A peine Louis XVI avait-il pris la parole que le président s'assit avec précipitation, d'une manière affectée. Le roi, qui s'en aperçut, se hâta lui-même de s'asseoir. Des sujets assis devant leur souverain, c'était, aux yeux de Louis XVI et de sa famille, le comble de l'insolence et du scandale.

L'Assemblée reconduisit le souverain au château. Les acclamations retentissaient de toutes parts. Les salves d'artillerie, les cris d'enthousiasme annonçaient l'avènement de l'ère nouvelle. Mais Louis XVI et la reine étaient tristes jusqu'à la mort. De retour aux Tuileries, le roi entra, tout pâle, dans l'appartement de Marie-Antoinette. Ses traits étaient extrêmement altérés. Il s'écria, en se jetant sur un fauteuil : « Tout est perdu ! » Puis, se tournant du côté de M^{me} Campan : « Ah ! madame, dit-il, vous avez été témoin de cette humiliation. Quoi ! vous êtes venue en France pour voir... » Et des sanglots entrecoupèrent ses paroles. La reine se jeta à genoux devant lui, et le serra dans ses bras. « Je restais, ajoute M^{me} Campan, non par une blâmable curiosité, mais par une stupeur qui me rendait incapable de juger ce que je devais faire. La reine me dit : « Ah ! sortez ! sortez ! » avec un accent qui disait seulement : ne restez pas spectatrice de l'abattement et du désespoir de votre souverain ».

Tandis que les républicains et les orléanistes célébraient la nouvelle Constitution, les royalistes fidèles à Louis XVI s'amusaient à conquérir dans les théâtres quelques triomphes éphémères. Ils faisaient jouer au théâtre de la Nation, le 16 septembre, *Gaston et*

Bayard, et la Partie de chasse de Henri IV. Après avoir frénétiquement applaudi les passages qui faisaient allusion à l'antique amour des Français pour leur roi, ils allaient partout répétant : « L'opinion publique est changée, la Constitution ne tiendra pas. » Ils payaient des hommes et des femmes du peuple qui allaient crier sous les fenêtres des Tuileries : Vive le roi ! vive la reine ! Et ils assuraient Louis XVI que, l'Assemblée une fois dissoute, le sentiment monarchique reprendrait partout sa vigueur.

La Constitution fut solennellement proclamée, le 18 septembre, au milieu d'une fête magnifique au Champ-de-Mars. Les citoyens s'embrassaient comme des frères. La nouvelle Charte fut lue du haut de l'autel de la Patrie. Des aérostats chargés d'inscriptions patriotiques, s'élevèrent dans les Champs-Élysées. Les aéronautes jetaient d'en haut sur la foule des feuillets de la Constitution. Le soir, les illuminations furent superbes. Des guirlandes de feu, allant d'arbre en arbre, traçaient, depuis la barrière de l'Étoile jusqu'aux Tuileries, une avenue étincelante, où, de distance en distance, des orchestres faisaient entendre de joyeuses fanfares. A onze heures du soir, Louis XVI et sa famille se promenèrent en voiture dans cette avenue radieuse. Les acclamations étaient enthousiastes. L'ingrate nation ne pouvait se déshabituer de crier : Vive le roi ! Les révolutionnaires les plus âpres, les républicains les plus exaltés, redevenaient, pour un moment, royalistes, comme malgré eux. Ces mêmes Champs-Élysées, qui avaient été trois mois auparavant une route d'humiliation et de douleur, se transformaient en voie triomphale. C'était comme un souvenir magique, une évocation des beaux jours. Les lanternes

brillaient, et, cette fois, aucune victime n'y était suspendue. Marie-Antoinette ne voulait pas croire que ce fût le même peuple. Comment ! Il y avait encore pour elle des hommages, des bénédictions ! Comment ! les cris de : Vive la reine ! retentissaient encore ! Mais, comme l'esclave dans les triomphes antiques, il y avait un homme du peuple qui troublait la joie de cette ovation. A chaque fois que les acclamations cessaient, cet homme qui ne quitta pas un instant la portière de la voiture royale, criait seul, avec une voix de stentor : « Ne les croyez pas. Vive la nation ! » Et ce sinistre personnage glaçait Marie-Antoinette de terreur.

Cependant il y eut quelques jours d'accalmie. La famille royale reparut dans les théâtres et y fut applaudie comme par le passé. « Nous avons été à l'Opéra, écrivait Madame Élisabeth le 25 septembre. Nous irons demain à la Comédie. J'en suis toute ravie, et aujourd'hui nous avons eu pendant le messe un *Te Deum*. Il y en a eu un à Notre-Dame. M. l'intrus (Gobel, évêque constitutionnel de Paris) avait bonne envie que l'on y allât. Mais quand on en chante un chez soi, on est dispensé d'en aller chercher d'autres. Nous nous sommes donc tenus tranquilles. Ce soir, nous avons encore une illumination ; le jardin sera superbe, tout en lampions et en petites machines de verre que depuis deux ans on ne peut plus nommer sans horreur. »

Le 30 septembre, Louis XVI se rendait à la salle du Manège, pour y assister à la séance de clôture de l'Assemblée constituante. Bailly, au nom de la municipalité, M. de Pastoret, au nom des départements, la félicitèrent de l'achèvement de sa tâche. « Législateurs, dit Bailly, vous avez été armés du plus grand pouvoir dont les hommes puissent être revêtus. Demain, vous

ne serez plus rien. Ce n'est donc ni l'intérêt ni la flatterie qui vous louent. Ce sont vos œuvres. Nous vous annonçons les bénédictions de la postérité, qui commence aujourd'hui pour vous. » — « La liberté, dit ensuite M. de Pastoret, avait fui au delà des mers, ou s'était réfugiée dans les montagnes. Vous avez relevé son trône abattu. Le despotisme avait effacé toutes les pages du livre de la Nature, vous avez rétabli le Décalogue des hommes libres. « Le roi sortit de la salle au milieu des vivats et des applaudissements de l'Assemblée et des tribunes. Le président dit alors : « L'Assemblée nationale constituante déclare qu'elle a rempli sa mission, et que toutes ses séances sont terminées. » Il était quatre heures de l'après-midi.

Quand Robespierre et Pétion sortirent, la foule les couronna de feuilles de chêne, et détela les chevaux de leur voiture pour les ramener en triomphe. Elle appelait l'un l'Incorruptible et l'autre le Vertueux. Cette ovation faite aux deux tribuns annonçait l'avenir, et sous 91 perçait déjà 93 !

Au fond, personne ne désarmait. Tout Paris était dans la joie. Les cloches sonnaient. On donnait des fêtes. On chantait. On illuminait. Mais toutes ces démonstrations d'allégresse ne trompaient pas l'observateur sagace. En réalité, l'acceptation de la Constitution, loin de réunir les esprits, les divisait plus que jamais. Les journaux redoublaient de violences. Les cafés ressemblaient à des champs de bataille. Les réactionnaires, qui disaient : « Hors de l'ancien régime point de salut » considéraient la nouvelle Charte comme une misérable feuille de papier, un tissu d'inepties criminelles. Ceux qui pensaient que Louis XVI avait pu être de bonne foi en l'acceptant, le regar-

daient comme un souverain ridicule, comme un fantôme de roi, se frappant lui-même de déchéance. Un officier de dragons, à une table d'hôte, s'écriait, brisant son verre : « Je suis royaliste, mais je ne suis point Louis seiziste. »

Aux yeux de la plupart des partisans du roi, l'acceptation du souverain n'était qu'une feinte, un moyen de gagner du temps. « Il faut, disaient-ils, que Louis XVI fasse semblant de trouver tout bon, qu'il signe tout ce qu'on lui présente, qu'il étonne les constitutionnels par sa soumission, sa docilité. »

Ils ajoutaient que si Monsieur était déclaré régent et le comte d'Artois lieutenant général du royaume, le roi devait être, comme il l'était en effet, absolument nul, éclipsé, anéanti pour l'heure présente. Autrement, l'attitude des princes ne se justifierait pas. Et ils disaient encore : « Les choses seront bientôt remises en état. La fantasmagorie parlementaire disparaîtra en un instant. C'est une bulle de savon qui s'évanouit dans l'air. »

« Défiance ! Défiance ! » s'écrient les Jacobins. Ils sont plus soupçonneux, plus atrabilaires que jamais. Louis XVI va essayer de bonne foi son rôle de souverain constitutionnel. Mais le contrat est synallagmatique. Pour que le roi soit fidèle à la Constitution, il faut que ses sujets soient fidèles au roi ; il faut que les prérogatives royales, notamment le droit de *veto*, soient respectées, il faut que la Constitution soit autre chose qu'un instrument d'anarchie et de désordre. Les constitutionnels, hommes honorables malgré leurs illusions, voudraient une épreuve honnête et loyale. Mais les constitutionnels sont déjà dépassés. Barnave, qui était plus avancé que Mirabeau, est maintenant

distancé par une nuée de démocrates qui ne voient plus en lui qu'un conservateur attardé. C'en est fait de la modération. Il n'y a plus place que pour la violence. Le drame qu'on croit fini est à peine commencé. La Constitution n'est pas l'épilogue, c'est le prologue, et l'on ne couvre encore de fleurs Louis XVI et Marie-Antoinette que pour les faire ressembler aux victimes de l'antiquité, avant de les conduire au supplice.

LES DERNIÈRES SOIRÉES DE MARIE-ANTOINETTE
AU THÉÂTRE

En voyant jouer à l'Odéon une pièce où Marie-Antoinette est mise en scène, je regardais la place où parut plus d'une fois la souveraine, dans cette salle où le théâtre-Français était installé à la fin de l'ancien régime, et où se donna la première représentation du *Mariage de Figaro*. Je revoyais les toilettes éblouissantes, les hautes coiffures, les pierres précieuses ; je respirais ce parfum d'élégance qui ne se retrouve plus. Il me semblait que j'apercevais la reine, non pas sur la scène où on essayait de la représenter, mais dans sa loge, entourée de ses dames d'honneur, de ses chambellans, saluée, à son entrée et à sa sortie, par les acclamations de la salle entière, et donnant de sa main royale, pendant toute la représentation, le signal des applaudissements.

En 1791, l'apparition de la souveraine produisait encore un grand effet sur le public. Mais ce n'était plus la même unanimité d'enthousiasme. La Révolution s'était glissée partout, dans les salons, dans les théâtres, comme dans les rues et sur les places publiques. Les

jacobins envoyaient leurs émissaires dans le parterre des salles de spectacle, comme dans les tribunes de l'Assemblée nationale. Les représentations théâtrales étaient de perpétuelles occasions d'injures et de luttes entre les partis. Marie-Antoinette, qui avait un grand courage, ne craignait point d'affronter le tigre populaire. En se montrant aux foules où se trouvaient tant de ses ennemis, elle s'habitua à regarder en face ses persécuteurs, ses futurs bourreaux. Elle essayait encore une fois d'user de ce prestige qui lui avait valu naguère tant d'hommages. Elle voulait voir si l'ascendant de sa beauté, joint à une majesté nouvelle, celle du malheur, attendrirait encore un peuple ingrat. Chaque soirée qu'elle passait au théâtre était comme une bataille qu'elle livrait hardiment à l'insulte et à la calomnie. Elle ne savait pas, lorsqu'elle mettait le pied dans une salle de spectacle, si elle en sortirait sans avoir entendu retentir contre elle des critiques ou des anathèmes, et quand quelques applaudissements éclataient encore à son approche, quand elle distinguait sur quelques visages des traces d'émotion et de respect, elle rentrait aux Tuileries avec le sourire sur les lèvres, et la reconnaissance au fond du cœur.

Elle n'allait plus depuis assez longtemps au théâtre, lorsque, après l'acceptation de la Constitution, en septembre 1791, elle se décida à y retourner, comme pour donner une preuve de confiance à la population de Paris. Louis XVI et Marie-Antoinette obtenaient en ce moment un regain de popularité. L'Assemblée nationale, dans la salle de ses séances, manquait d'égards pour le monarque ; mais le peuple le poursuivait de ses bravos dans les rues. « Avec les dispositions des Français à l'idolâtrie, disait alors Prudhomme, dans son

journal *les Révolutions de Paris*, un pareil roi ne serait bientôt plus que le père des sujets de l'État, et de cette paternité au despotisme, il n'y a qu'un pas. Défendons-nous de l'enthousiasme. » A la fête qui eut lieu le 18 septembre 1791, l'affection du peuple pour Louis XVI allait jusqu'au délire, et à la fête donnée dans le jardin des Tuileries, le 25 du même mois, elle alla jusqu'à l'extase. « Les orchestres, dit encore Prudhomme, avaient beau jouer l'air favori, *Ca ira !* cela n'allait pas, et l'on répétait des chansons monarchiques. »

Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt, le 25 septembre : « Nous avons été à l'Opéra, nous irons demain à la Comédie. Mon Dieu ! que de plaisirs, j'en suis toute ravie. » M^{me} Campan dit à propos de ces deux représentations : « Leurs Majestés furent à l'Opéra. Tout ce qui était attaché au parti du roi composa l'assemblée, et l'on put jouir ce jour-là du bonheur de le voir quelques instants environné de sujets fidèles ; les acclamations furent sincères. On avait choisi pour la représentation aux Français *la Coquette corrigée*, uniquement parce que c'était le triomphe de M^{lle} Contat. Cependant l'opinion qu'avaient répandue les ennemis de la reine venant s'unir dans ma pensée au titre de cette comédie, j'en trouvais le choix très maladroit, et ne savais comment le dire à Sa Majesté. Mais l'attachement sincère donne du courage ; je m'expliquai ; elle m'en sut gré, et fit demander une autre pièce ; on donna *la Gouvernante*. La reine, Madame fille du roi, Madame Élisabeth, furent de même très accueillies à ce spectacle. Il est vrai que l'opinion et les sentiments de tous les spectateurs ne pouvaient qu'être favorables ; on s'était occupé, avant ces deux

représentations, de bien composer le parterre. »

Le 8 octobre, la famille royale se rendit au Théâtre-Italien. Ce théâtre était situé sur le boulevard qui lui a emprunté son nom, en face de la rue de Richelieu. Il avait été construit en 1783, sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul, pour les acteurs dits de la Comédie-Italienne, lesquels avaient été adjoints depuis 1762 à ceux de l'Opéra-Comique. Ils devaient y représenter « des Comédies françaises, des opéras bouffons, des pièces de chant, soit à vaudevilles, soit à ariettes et parodies. » La soirée du 8 octobre 1791 fut particulièrement touchante. La salle retentit à plusieurs reprises d'applaudissements mêlés de quelques sanglots. L'attendrissement se joignait au respect. L'enthousiasme n'était pas moins grand aux abords du théâtre que dans la salle. Le peuple redevenait lui-même, c'est-à-dire doux, compatissant, plein de vénération pour le roi et pour sa famille. Louis XVI et Marie-Antoinette étaient heureux de montrer ainsi au dauphin et à sa sœur cette foule que les deux enfants avaient vue si hostile dans la poussière du retour tumultueux de Varennes. Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt, le 12 octobre : « Tout ici est tranquille ; mais qui sait combien cela durera ? Je crois que ce sera long, parce que, n'éprouvant pas de résistance, le peuple n'a pas de raison de s'animer. Le roi est, dans ce moment, l'objet de l'adoration publique. Tu ne peux te faire une idée du tapage qu'il y a eu samedi à la Comédie-Italienne ; mais il faut voir combien cet enthousiasme durera !... »

A ce moment, Marie-Antoinette, ordinairement si calomniée, redevenait elle-même populaire. La *Correspondance secrète sur la cour et la ville de 1777 à 1791*,

publiée par M. de Lescure, d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, contient, au sujet de ce revirement de l'opinion, un bien curieux passage :

« 30 décembre 1791.

« Le roi fait tous ses efforts pour recouvrer sa popularité. Il se promène souvent dans la ville, surtout dans les faubourgs, mais il est assez remarquable qu'il n'a jamais autant d'applaudissements que la reine en eut hier à l'Opéra (1). On cria mille fois avec transport, les femmes surtout : « Vive la reine ! » ensuite : « Vive la nation ! » et très peu : « Vive le roi ! » Il commence à percer dans le public que cette princesse, dont la volonté et les résolutions sont fermes et décidées, a de bonne foi pris la résolution de s'attacher à la Constitution, ce qui nous assure de la neutralité de l'empereur, tandis que Louis XVI regrette l'ancien régime. »

Les bonnes dispositions de la foule à l'égard de la reine ne devaient pas durer longtemps. Les jacobins craignaient surtout l'attendrissement public. Ils ne tardèrent pas à organiser des contre-manifestations. Marie-Antoinette fut pourtant, une fois encore, applaudie au théâtre : ce fut le 20 février 1792, aux Italiens. Mais ce soir-là, les ovations furent contestées. Il y eut lutte, et, pour triompher, les partisans de la famille royale durent montrer tout leur zèle et tout leur dévouement.

On jouait une pièce qui prêtait matière aux allusions à la foi et à la fidélité monarchiques. C'était l'opéra-

(1) L'Opéra était alors installé au boulevard, dans la salle qui fut depuis le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

comique de Grétry, *les Evénements imprévus*, où la charmante cantatrice, M^{me} Dugazon, faisait alors merveille. Elle était royaliste dans l'âme. Elle voulut le prouver au public ce soir-là. D'après le récit de M^{me} Campan, on la vit s'incliner du côté de la reine, en chantant dans un duo ces paroles : « Ah ! comme j'aime ma maîtresse ! » A l'instant, plus de vingt voix s'élèvent du parterre, en criant : « Pas de maîtresse ! pas de maître ! liberté ! » Quelques hommes répondent des loges et des balcons : « Vive la reine ! vive le roi ! vive à jamais le roi et la reine ! » On répond dans le parterre : « Point de maître, point de reine ! » La querelle s'échauffe, le parterre se partage, on se bat, et les jacobins eurent le dessous. Leurs touffes de cheveux noirs volaient dans la salle. (Eux seuls à cette époque avaient quitté l'usage de poudrer leurs cheveux.)

Une garde nombreuse arrive. Le faubourg Saint-Antoine, averti de ce qui se passait aux Italiens, s'atroupait, et parlait déjà de marcher vers ce théâtre. La reine conservait le maintien le plus noble et le plus calme ; les commandants de la garde l'entouraient, et la rassuraient. Leur conduite fut active et prudente ; il n'arriva aucun malheur. La reine, en sortant, reçut de nombreux applaudissements. C'est la dernière fois qu'elle soit entrée dans une salle de spectacle. Pendant toute la soirée, son attitude avait été profondément touchante. A l'exception des jacobins, tous les spectateurs sympathisaient avec elle. Plusieurs fois, elle s'essuya les yeux. Les applaudissements même l'attristaient. Le dauphin, qui était sur ses genoux, semblait lui demander la cause de ses larmes. Elle avait l'air de lui répondre, et de chercher à le tranquilliser.

Cette soirée du 20 février 1792 devait être la der-

nière ovation de la reine. Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt, le 22 février : « La reine et ses enfants ont été avant-hier à la comédie. Il y a eu un tapage infernal d'applaudissements. Les jacobins ont voulu faire le train ; mais ils ont été battus. On a fait répéter quatre fois le duo du valet et de la femme de chambre, des *Événements imprévus*, où il est parlé de l'amour qu'ils ont pour leur maître et leur maîtresse ; et, au moment où ils disent : « Il faut les rendre heureux, » une grande partie de la salle s'est écriée : « Oui ! oui ! » Conçois-tu notre nation ? Il faut convenir qu'elle a de charmants moments. Sur ce, je te souhaite le bonsoir et te prie de bien prier Dieu ce Carême, pour qu'il nous regarde en pitié ! Mais, mon cœur, aie soin de ne penser qu'à sa gloire, et mets de côté tout ce qui tient au monde. Je t'embrasse. »

Madame Élisabeth parlait aussi de cette soirée du 20 février dans la lettre qu'elle écrivait, le 23, au comte d'Artois, son frère : « Paris est presque tranquille. L'autre jour, il y a eu à la Comédie, où était la reine avec ses enfants, un tapage infernal, qui a fini par une scène étonnante, dont beaucoup de gens ont été attendris. La plus grande partie de la salle a crié : « Vive le roi ! Vive la reine ! » à faire tomber les voûtes. On a battu ceux qui n'étaient pas du même avis, et on a fait répéter quatre fois un duo qui prêtait à des rapprochements. Mais c'est un moment, un éclair comme en a la nation, et Dieu sait si cela continuera. »

Non, cela ne continuera pas. Le lendemain de la soirée du 20 février, le journal l'*Orateur du peuple* a écrit : « La reine aura le fouet dans sa loge au spectacle ; la reine fait la gourgandine. » Ce qui suit ne peut pas être cité. Quelques semaines plus tard, à propos

de la fête des Suisses de Châteaueux, le même journal imprimera qu'il faut couler du plomb fondu dans les mamelles de Marie-Antoinette. La reine ne devait plus reparaître au théâtre. La mort de son frère était prochaine, et le deuil qu'elle allait porter, ce n'était pas seulement le deuil de l'empereur Léopold, c'était celui de la monarchie française et de ses gloires tant de fois séculaires.

VI

LE DUC D'ORLÉANS EN 1791

A la fin de l'année 1791, Louis XVI et le duc d'Orléans furent sur le point de se réconcilier. Le duc se souvenait de temps en temps qu'il était Bourbon et prince du sang. Alors il se repentait de ses erreurs ; il avait l'intuition de ses devoirs ; il songeait sérieusement à se conduire à l'égard du roi comme un bon parent, comme un sujet fidèle ; mais une sorte de fatalité le rejetait dans ses fautes ordinaires, et le premier prince du sang redevenait un factieux. C'est ce qui arriva une fois de plus, après l'acceptation de la Constitution. Dans une pensée de conciliation et de clémence, Louis XVI nomma son cousin amiral, le 16 septembre 1791, et le duc alla remercier le ministre de la marine, M. Bertrand de Molleville, qui a raconté dans ses Mémoires les détails de son entretien avec le prince.

Le duc d'Orléans assura le ministre, avec un ton de franchise et de loyauté parfaite, qu'il attachait le plus grand prix à la faveur que le roi lui accordait, parce qu'elle lui donnerait les moyens de faire connaître à Sa Majesté à quel point il avait été calomnié. « Je suis

bien malheureux, dit-il, sans l'avoir mérité. On m'a mis sur le corps mille atrocités dont je suis absolument innocent. On m'a supposé coupable, uniquement parce que j'ai dédaigné de me justifier des crimes dont j'ai la plus profonde horreur. Vous êtes le premier ministre auquel j'en ai dit autant, parce que vous êtes le seul dont le caractère m'ait toujours inspiré de la confiance. Vous aurez bientôt une occasion favorable de juger si ma conduite dément mes paroles. » M. Bertrand de Molleville répondit : « Monseigneur, je crains tellement d'affaiblir la force de vos expressions en les rapportant au roi, comme vous le désirez, que je vous invite à exprimer vous-même vos sentiments à Sa Majesté. — C'est précisément ce que je désire, répliqua le duc, et si je pouvais me flatter que le roi voulût me recevoir, j'irais demain lui faire ma cour. »

Le soir même, au conseil, le ministre rendait compte au roi de la visite du duc d'Orléans. Louis XVI résolut de recevoir son cousin, et le lendemain, il eut avec lui une conversation de plus d'une demi-heure, dont il parut satisfait. Il dit ensuite à M. Bertrand de Molleville : « Je suis de votre opinion ; il revient à nous sincèrement, et il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal fait en son nom, et auquel il est possible qu'il n'ait pas eu autant de part que nous l'avions cru. »

La réconciliation avait semblé complète. Ce qui se passa le dimanche suivant en détruisit tous les effets, et l'abîme, au lieu d'être comblé, reparut dans toute sa profondeur. Ce jour-là, le duc se rendit aux Tuileries pour assister au lever du roi. On ne connaissait pas l'entrevue de Louis XVI et de son cousin. L'apparition du prince causa donc une surprise générale. Les courtisans y virent, non point une preuve de soumission,

mais une bravade. A leurs yeux, le duc d'Orléans était le plus dangereux et le plus coupable des révolutionnaires. Ils lui attribuaient toutes les catastrophes, tous les crimes. Sa présence leur arracha un cri d'horreur, ils se pressèrent autour de lui, en affectant de lui marcher sur les pieds, et en le poussant vers la porte. Ne pouvant pénétrer jusqu'à la chambre du roi, il se rendit à l'appartement de la reine. Le couvert était déjà mis. On cria : « Ne laissez approcher personne des plats ! » comme pour insinuer que le prince y pourrait jeter du poison. Les chuchotements ironiques et les murmures d'indignation le forcèrent à se retirer sans avoir vu personne de la famille royale. Il regagna l'escalier pour sortir. Au moment où il en descendait les degrés, du haut de la rampe on cracha sur ses habits et sur sa tête. Témoin oculaire de cette scène, Bertrand de Molleville ajoute dans ses Mémoires : « Le duc d'Orléans se hâta de sortir du palais, la rage et l'indignation dans le cœur, et, convaincu que le roi et la reine étaient les auteurs de ces outrages, que non seulement ils ignoraient, mais dont ils furent extrêmement fâchés quand on les leur apprit. Dès ce moment, il s'abandonna tout entier à une haine implacable, et jura de se venger. Affreux serment auquel il n'a été que trop fidèle. »

Hier, encore royaliste, et aujourd'hui républicain, mécontent des autres et de lui-même, attiré par la fascination de l'abîme, s'enfonçant par degrés dans le gouffre des situations fausses, grand seigneur dévoyé, prince jacobin, il sera exploité par les bourreaux avant d'être leur victime. Triste fatalité des circonstances ! A une autre époque, le duc, qui est aimable, spirituel, serait aimé et honoré. Pourquoi faut-il qu'il soit né dans ce siècle confus et troublé, qui détruit la notion

du droit et du devoir ? On dirait qu'il a le pressentiment de ses fautes et de leur expiation. Tantôt il cherche à s'éloigner de cette arène brûlante, qui lui sera si fatale, tantôt il y revient, comme poussé par une force irrésistible. Il fait le premier pas de la réconciliation avec son roi, et on le décourage, on l'empêche de faire le second. Alors, par dépit, il se rejette dans les extrêmes. Il va chercher dans les bas-fonds de la société les éléments de sa vengeance. Il ramasse des armes dans la boue. Il subventionne les hommes qui, aujourd'hui, demandent son or, et qui, demain, demanderont sa tête. Parce qu'il n'a pu être le familier du palais des Tuileries, il se fait courtisan du club des jacobins.

Cet homme blasé, épuisé de jouissances, ayant la satiété du luxe, de l'or et du plaisir, trouve peut-être un certain amusement dans les émotions malsaines, mais violentes de la crise révolutionnaire. A Londres, avec son énorme fortune, il vivrait calme, sans danger, sans responsabilité, loin des orages. Mais il a beau assurer mistress Elliot, son amie, qu'il a toujours envié la position de gentilhomme campagnard anglais, et que, quoique ses ennemis l'accusent de vouloir se faire roi, il échangerait volontiers sa position et sa fortune contre une petite propriété en Angleterre, avec les privilèges de cet agréable pays, il préfère, malgré tout, rester sur le champ de bataille de l'insurrection, dans la fournaise, dans le cratère de ce Paris volcanique, où son palais est le rendez-vous de toutes les bandes révolutionnaires, le foyer de toutes les conspirations. Les bouges de la débauche y pullulent près des splendeurs de l'élégance et de la richesse. Il vit là, entouré de la cour la plus bizarre. Les grands seigneurs déclassés

coudoient, dans ses salons, les révolutionnaires faméliques quand ils demandent de l'argent, insolents quand ils l'ont reçu. Lorsqu'on aborde le duc, on est tenté de lui dire ! « Est-ce au prince du sang que je m'adresse, ou est-ce au jacobin ? »

Ce personnage à faces multiples a quelque chose en lui qui trouble et qui inquiète. Sa destinée est une énigme dont on ne trouve pas le mot. Est-ce un républicain ou un royaliste, un traître ou un patriote ? Agit-il de propos délibéré, ou se laisse-t-il entraîner au gré du torrent ? Ses pensées du matin seront-elles ses pensées du soir ? N'est-il pas le changement même, en politique, comme en amour ? N'a-t-il pas perdu le libre arbitre ? N'est-il pas d'autant plus esclave que sa maîtresse s'appelle la Liberté !

Les spectacles que donnent chaque jour les événements sont si curieux, si imprévus, les choses marchent si vite, le vertige est si terrible, que c'est à peine si le duc d'Orléans se reconnaît lui-même, s'il garde la conscience de son identité. Son nouveau rôle ressemble si peu à l'ancien, qu'il y a dans sa personne comme une métamorphose, un avatar. Le temps approche, où l'on se demandera si le citoyen Philippe-Égalité peut bien être le même que Louis-Joseph, duc d'Orléans, chef de la branche cadette des Bourbons, premier prince du sang, descendant en ligne directe de saint Louis et de Henri IV. Oui, oui, le temps approche où Sergent, membre du conseil général, écrira : « J'ai vu le duc d'Orléans hausser les épaules, en recevant le nom d'Égalité, qui lui fut donné par le procureur de la Commune de Paris, Manuel. Il m'en parla avec une pitié ironique, lorsque, sortant ensemble de l'Hôtel-de-Ville, où je me trouvais en ce moment, je lui dis en

riant : « Comme cela vous va bien ! le nom d'une nymphe a vous, colonel de hussards et avec des moustaches noires ! » Il me répondit : « Vous me rendrez la justice que je ne suis pas venu à la Commune pour changer mes noms, et que l'on m'a imposé celui-là. Vous avez entendu les tribunes applaudir ce lourd Manuel. Que pouvais-je dire et faire ? Je venais solliciter pour ma fille, qui va être déclarée émigrée, et j'ai dû sacrifier à ce puissant intérêt ma répugnance à prendre ce nom, burlesque pour moi. »

La destinée du duc d'Orléans est une leçon qui ne saurait être trop méditée. Aucun personnage dans l'histoire ne montre d'une manière plus frappante ce que c'est que l'engrenage révolutionnaire. Camille Desmoulins a écrit dans ses *Fragments de l'histoire secrète de la Révolution* : « Il serait fort singulier que Philippe d'Orléans ne fût pas de la faction d'Orléans ; mais la chose n'est pas impossible. » Cela n'est point un paradoxe. Le prince ne fut pas le chef de ses partisans : il fut leur jouet et leur victime. « Le duc d'Orléans, a dit mistress Elliot dans ses Mémoires, était un homme fort aimable et d'une grande distinction dans les manières, d'un caractère facile, mais l'homme le moins propre qui ait jamais existé au rang de chef d'une grande faction. Ni son esprit, ni ses talents, ni même son éducation, ne le rendaient apte à remplir un pareil rôle. La clos fut la cause de tous les crimes qu'on attribue à la faction orléaniste, et je suis bien sûre que le duc était peu au courant de ce qui se faisait en son nom. » Mistress Elliot nous représente ce prince comme aimant avant tout le plaisir, ne pouvant souffrir le travail ni les affaires d'aucun genre, ne lisant jamais, ne faisant autre chose que s'amuser, amoureux fou de M^{me} de

Buffon, qu'il promenait toute la journée en calèche, et conduisait le soir à tous les spectacles. « Le malheur du duc, ajoute la belle Anglaise, était de se trouver entouré d'ambitieux, qui le conduisaient à leur but par degrés, le poussant en avant jusqu'à ce qu'il se trouvât trop en leur pouvoir pour reculer. Ses partisans furent enchantés lorsqu'on lui fit une nouvelle avanie à la cour, car ils virent bien qu'ils n'avaient plus rien à craindre de ce côté. » Auparavant, sa faction craignait toujours qu'on ne le traitât mieux aux Tuileries, et qu'il ne lui glissât entre les doigts.

Les conspirations orléanistes n'étaient pas l'œuvre du duc d'Orléans. Il n'eut que la honte et le malheur de les subir. Au moment de la fuite à Varennes, rien ne lui aurait été plus facile que de briguer la couronne. Au lieu de le faire, il dit : « Tant que le roi est sur le territoire, lui seul est roi. » Le 26 juin 1791, il renonça au droit que la Constitution lui donnait à la régence. « Il ne m'est plus permis, écrivit-il alors, de sortir de la classe de simple citoyen où je me ne suis placé qu'avec la ferme résolution d'y rester toujours, et l'ambition serait en moi une inconséquence inexcusable. » Était-ce là un langage hypocrite ? Nous ne le pensons point. Quiconque, à cette époque, aurait prédit au duc qu'il serait prochainement régicide, lui eût fait hausser les épaules.

Malheureusement, les mauvaises influences augmentaient chaque jour auprès de l'infortuné prince et, pour les contre-balancer, il n'avait plus à ses côtés sa femme, la vertueuse fille du vénérable duc de Penthièvre. Cette princesse exemplaire, qui s'était mariée par amour, et avait donné cinq enfants à son mari, ne crut pas pouvoir pallier par sa présence des infidélités

qui devenaient trop publiques et trop scandaleuses. Quittant le Palais-Royal, en 1784, elle s'était réfugiée près de son père, et, depuis lors, le duc avait été livré corps et âme à ces femmes déclassées qui aiment le désordre en politique autant que dans la famille, et qui s'imaginent que la Révolution les venge du mépris qu'elles inspirent à la société. Jamais les Danton, les Hébert, les Marat n'auraient eu de prise sur un prince qui serait resté fidèle à une femme telle que la duchesse d'Orléans.

Engagé, presque malgré lui, dans le tourbillon démagogique, le duc voudra parfois s'arrêter. Une voix secrète lui crierait : Marche ! Il essaiera en vain de prendre des précautions contre ses propres entraînements. Partout la fatalité le poursuivra. Au commencement de 1792 il voudra, comme ses fils, les ducs de Chartres et de Montpensier, se réfugier à l'armée, asile du patriotisme et de l'honneur. Mais à peine s'y sera-t-il rendu qu'on lui refusera l'autorisation d'y rester. Alors il demandera un commandement dans la marine. Le navire sur lequel il voudrait s'embarquer ne reviendra en France qu'à la fin de l'année 1793. Supposons que la demande du prince eût été accueillie, il n'aurait été ni conventionnel, ni régicide. Mais sa mauvaise étoile le retiendra dans ce Paris funeste, où se dresseront l'échafaud de son roi et le sien. On eût dit qu'une force mystérieuse le poussait vers l'abîme. Ce n'est pour ainsi dire que par accroc qu'il sera élu membre de cette Convention, où il doit jouer un si triste rôle. Les vingt-trois premiers députés de Paris étaient nommés le 18 septembre 1792. Il ne restait plus à élire que le vingt-quatrième. Ce sera le duc d'Orléans. Il n'aura que la stricte majorité absolue. Une

voix de moins, il ne serait pas nommé, et sa mémoire n'aurait pas une tache ineffaçable.

C'est le moment où il demandera à mistress Elliott si elle le croit assez coupable pour parcourir les rues de Paris sans se sentir malheureux. Alors, elle le suppliera « de sortir des mains de tous les êtres vils qui l'entourent, et de ne pas laisser des misérables se servir de son nom pour commettre des actes aussi horribles ». Le prince répondra : « Cela paraît facile à faire dans votre salon ; je voudrais bien que cela fût aussi facile en réalité ; mais je suis dans le torrent, et me trouve obligé de le suivre. Je ne suis plus maître ni de moi, ni de mon nom. »

Citons à ce propos une page d'un livre de M. Granier de Cassagnac : *l'Histoire des causes de la Révolution française*. Ne s'appliquent-elles pas aux princes et aux souverains, aux démagogues et aux tribuns, ces paroles sur les hommes qui font un pacte avec le génie des factions, et qui se donnent à lui en échange de la domination et de la renommée ? « On les voit briser les lois, courber les sceptres, et changer les dynasties ; ils peuvent soulever les nations, ébranler les armées, incendier les villes ; ils peuvent emplir leurs coffres de millions, leurs palais de statues, et leurs boudoirs de femmes ; il n'y a qu'une seule chose qu'ils ne puissent jamais, c'est se dérober à la puissance du principe qu'ils ont pris pour guide et pour maître. Ils sont enchaînés aux ruines qu'ils ont faites comme Prométhée à son rocher. Eux seuls, dans l'humanité tout entière, ne peuvent être ni justes, ni modérés, ni cléments ; eux seuls ne peuvent ni s'affliger des malheurs, ni se repentir des fautes. Ainsi le veût le pacte insensé dans lequel leur orgueil a livré la raison, la conscience, la vertu

contre l'empire que donnent les multitudes égarées, et qui fait du pouvoir des révolutions la plus implacable et la plus abrutissante des servitudes... Qu'un mouvement fugitif de révolte ou de dégoût contre ce joug fatal vienne à poindre dans leur pensée, la terre s'ouvre aussitôt, et les dévore. Tels sont les hommes révolutionnaires. » Tel fut le duc d'Orléans. Comme Samson, il ébranla les colonnes d'un édifice séculaire. L'édifice s'écroula ; mais ses décombres écrasèrent du même coup les ennemis du duc et le duc lui-même.

VII

RETOUR DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE AUX TUILERIES

Ce n'étaient pas seulement la bourgeoisie et le peuple qui affligeaient Louis XVI et Marie-Antoinette. La noblesse leur donnait aussi beaucoup de chagrin. Les mêmes hommes qui avaient fait du libéralisme à outrance, qui avaient été voltairiens et révolutionnaires au premier chef, qui avaient spontanément rejeté comme de vieilles défroques leurs titres et leurs privilèges, reprochaient amèrement au roi la destruction de l'ancien régime. Telle grande dame, lectrice fanatique du *Contrat social* de Jean-Jacques, ne pouvait se consoler des moindres changements de l'étiquette. Tel grand seigneur, disciple d'Helvétius et du baron d'Holbach, en voulait à Louis XVI des atteintes portées à la religion catholique. Les nobles qui avaient le plus contribué au triomphe des idées nouvelles, émigraient, en faisant retomber sur le malheureux souverain les conséquences de leur propre conduite. D'autres n'étaient restés en France que pour faire leur cour aux jacobins. « On vit alors, a dit M. Granier de Cassagnac, dans l'*Histoire des causes de la Révolution française*, un des plus ignobles spectacles qu'il soit donné à l'histoire de

présenter. Des familles qui, depuis mille ans, vivaient des privilèges féodaux, et des hommes qui, depuis deux ans, repoussaient avec une insupportable hauteur les réformes libérales de Louis XVI et l'égalité des charges publiques, renchérissant sur les jacobins, dont ils convoitaient les suffrages, demandèrent qu'on abolit encore les armoiries et les livrées. Ils avaient usé et abusé des institutions de l'ancienne France, tant qu'elles leur avaient ménagé les distinctions et les richesses, et maintenant que ces institutions ne leur rapportaient plus que la défaveur de la populace, ils les reniaient lâchement, remplaçant le menteau ducal par la carmagnole, parce qu'il y avait plus de profit ! Pourquoi donc n'avaient-ils pas quitté leurs titres, déchiré leurs livrées, effacé leurs blasons deux ans plus tôt ? C'est que deux ans plus tôt les titres, les livrées et les blasons leur valaient des grades, des traitements et des pensions de la cour ; mais aujourd'hui que la cour est pauvre et la monarchie désarmée, ces nobles mendiants décorent leur ingratitude du nom de philosophie, et ils se font les courtisans du peuple, ne pouvant plus être avec avantage les courtisans du roi. »

Devant des destructions qui étaient son propre ouvrage, l'aristocratie se lamenta. Malgré toutes les mesures dont elle avait elle-même pris l'initiative, elle s'étonna de voir que la nouvelle Constitution supprimait à la cour ce qu'on appelait les honneurs et les prérogatives qui y étaient attachées. La duchesse de Duras donna sa démission de la place de dame du palais, ne voulant pas perdre à la cour son droit au tabouret. Plusieurs grandes dames s'éloignèrent des Tuileries pour le même motif. Cette conduite attrista Marie-Antoinette, qui se voyait abandonnée pour des privi-

lèges perdus, quand les droits de la couronne étaient si gravement compromis et si violemment attaqués. Elle disait : « Peut-être un jour aurais-je sauvé la noblesse, si j'avais eu quelque temps le courage de l'affliger ; je ne l'ai point. Quand on obtient de nous une démarche qui la blesse, je suis boudée, personne ne vient à mon jeu ; le coucher du roi est solitaire. On ne veut pas juger les nécessités politiques ; on nous punit de nos malheurs. »

Lorsque l'infortunée souveraine trouvait chez tant de nobles l'ingratitude, l'inconséquence, la légèreté, l'égoïsme ; lorsqu'elle était blâmée, accusée, abandonnée par ceux-là mêmes qui auraient dû le plus la plaindre et le mieux la secourir, ce fut pour elle une grande consolation de rencontrer une âme aussi pure, aussi désintéressée, aussi dévouée, aussi courageuse que celle de la princesse de Lamballe.

La princesse avait été informée à l'avance du voyage de Varennes. Il avait été convenu que, pour ne point donner de soupçons, elle se rendrait à Aumale, où la santé de son beau-père, le vénérable duc de Penthièvre, le retenait depuis quelque temps. Le 21 juin 1791, à six heures du soir, une chaise de poste arrivait au galop à Aumale, devant la porte de la maison du bailli, où M. de Penthièvre logeait. La princesse de Lamballe, tout émue, descendit précipitamment de cette voiture et trouvant sur son chemin son beau-père et sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, qui, surpris par cette arrivée si imprévue, accouraient à sa rencontre, elle mit un doigt sur ses lèvres, et, quand ils furent seuls, elle leur raconta la fuite de la famille royale, qui rendait la sienne nécessaire. Au bout de quelques minutes, elle repartit avec des chevaux frais,

et alla s'embarquer pour l'Angleterre à Boulogne. Au moment même où elle gagnait la pleine mer, un coup de canon tiré de la ville annonçait la nouvelle du départ du roi. Quelques instants plus tard, elle aurait été retenue prisonnière.

La princesse de Lamballe était chargée, en Angleterre, d'une mission importante et confidentielle. Elle devait essayer d'atténuer l'hostilité que le gouvernement anglais témoignait à Louis XVI et les encouragements secrets que Pitt accordait aux révolutionnaires de France. M^{me} Campan raconte que Marie-Antoinette lui disait : « Je ne prononce pas le nom de Pitt sans que la mort me passe dans le dos. Cet homme est l'ennemi de la France. Il prend une cruelle revanche de l'impolitique appui donné pour le cabinet de Versailles aux insurgés américains. Il veut, par notre destruction, garantir à jamais la puissance maritime de son pays des efforts que le roi a faits pour relever sa marine. Pitt a servi la Révolution française dès les premiers troubles. Il la servira peut-être jusqu'à notre anéantissement. »

La princesse de Lamballe, malgré tout son zèle, n'obtint de Pitt qu'une vague promesse de ne point laisser périr la monarchie française, parce que, d'après son aveu, « ce serait une grande faute pour la tranquillité de toute l'Europe de permettre à l'esprit révolutionnaire d'amener en France une république ». Marie-Antoinette disait à ce propos : « Toutes les fois que Pitt s'est prononcé sur la nécessité de maintenir en France une monarchie, il a gardé le plus absolu silence sur ce qui concerne le monarque. Le résultat de ses entretiens n'a rien que de sinistre. »

Sa mission une fois terminée, la princesse de Lam-

balle n'eut plus qu'une idée : retourner en France auprès de la reine. Comme elle avait l'intuition des dangers qu'elle allait courir, elle fit alors son testament, qui est daté du 15 octobre 1791, et respire à la fois l'attendrissement des suprêmes adieux et la sublime résignation d'une âme qui attend le martyr. « Je supplie la reine, y est-il dit, de recevoir une marque de reconnaissance de celle à qui elle avait donné le titre de son amie, titre précieux qui a fait le bonheur de ma vie, et dont je n'ai jamais abusé que pour lui donner des témoignages d'attachement et des preuves de mon sentiment pour sa personne, que j'ai toujours aimée et chérie jusqu'à mon dernier soupir. Je lui demande comme dernière grâce d'accepter ma montre à réveil, pour lui rappeler les heures que nous avons passées ensemble. »

Marie-Antoinette était profondément touchée du dévouement de M^{me} de Lamballe, qui, au lieu de rester dans un tranquille asile en Angleterre ou en Allemagne, voulait revenir en France et se jeter dans la fournaise ; mais la malheureuse reine repoussait cet héroïque sacrifice, et priait M^{me} de Lamballe de n'y pas donner suite. Elle lui écrivait en septembre 1791 : « Ne revenez pas ; dans l'état où sont nos affaires, vous auriez trop à pleurer sur nous. Que vous êtes bonne et une vraie amie, je le sens bien, et je vous défends de toute mon amitié de retourner ici. Attendez l'effet de la Constitution. Adieu, ma chère Lamballe, croyez que ma tendre amitié pour vous ne cessera qu'avec ma vie. » M^{me} de Lamballe n'en accourut pas moins au poste du danger. Au moment même où elle venait de toucher le sol de France, la reine lui écrivit : « Non, je vous le répète, ma chère Lamballe, ne revenez pas en ce moment ; mon amitié pour vous est trop alarmée ; les af-

fares ne paraissent pas prendre une meilleure tournure, malgré l'acceptation de la Constitution sur laquelle je comptais. Restez auprès du bon M. de Penthièvre, qui a tant besoin de vos soins... Dieu veuille que le temps ramène les esprits ; mais les méchants répandent tant de calomnies atroces que je compte plus sur mon courage que sur les événements. Adieu donc, ma chère Lamballe. Sachez bien que de près comme de loin, je vous aime, et suis sûre de votre amitié. » En vain Marie-Antoinette avait supplié la princesse de ne pas venir se jeter dans la gueule du tigre. Plus grand était le péril, plus enthousiaste fut l'empressement à le braver. Arrivée près de son beau-père, à Anet, le 14 novembre 1791, M^{me} de Lamballe en repartit le 18, et se rendait directement à Paris. Le duc de Penthièvre dit alors : « Je loue fort l'attachement de ma belle-fille pour la reine ; elle a fait un bien grand sacrifice de revenir auprès d'elle. Je tremble qu'elle n'en soit victime. »

La princesse de Lamballe avait d'autant plus de mérite qu'elle venait chercher, non des honneurs, mais des dangers. Ce n'était plus qu'officieusement qu'elle remplissait ses fonctions de surintendante. Les charges de cour étaient supprimées, et le roi reculait indéfiniment la formation de sa nouvelle maison civile. Il lui répugnait d'accepter les choix qu'on lui proposait, et de s'entourer de personnes dévouées à la Révolution. « Je sais bien, disait-il au ministre Bertrand de Molleville, que la reine ne peut pas garder sans inconvénient auprès d'elle des femmes d'émigrés, et je lui en ai déjà parlé ; mais on ne peut pas exiger non plus qu'elle fasse sa société de M^{mes} Pétion, Condorcet et autres de cette espèce. Quant à moi, la plupart de ceux dont

le service m'était le plus agréable dans mon ancienne maison m'ont abandonné, et, parmi ceux qui me sont restés, il y en a qui font le tourment de ma vie. » Le roi et la reine ne voulaient point de maison civile, dans la crainte de constater, par les nouvelles dénominations des charges, l'anéantissement des anciennes, et aussi pour ne pas admettre dans les emplois les plus élevés des gens qui n'étaient point faits pour les remplir. « Si cette maison constitutionnelle était formée, disait Marie-Antoinette, il ne resterait plus un noble près de nous, et, quand les choses changeraient, il faudrait congédier les gens que nous aurions admis à leur place. »

La cour n'était plus que l'ombre d'elle-même. Le séjour des plaisirs s'était transformé en lieu de soucis, de déceptions et de tristesses. On craignait le poison pour le roi et la reine, et l'on était obligé de prendre une foule de précautions à chacun de leurs repas. Madame Élisabeth écrivait à M^{me} de Raigecourt, le 16 novembre 1791 : « Il s'est passé ces jours derniers une drôle de chose. Un caporal a inventé de consigner le roi et la reine dans leurs appartements, depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures au matin. Cette consigne a duré deux jours sans qu'on le sache ; enfin, le troisième, un grenadier a averti son capitaine. Toute la garde est furieuse ; il va y avoir un conseil de guerre. Dans la règle, le caporal devrait être pendu ; mais je ne crois pas qu'il le soit, j'en serais bien fâchée. Le roi devait monter à cheval un de ces jours-là, il a fait vilain ; le roi est resté chez lui, ce qui a fait dire dans tout Paris qu'il est de nouveau en arrestation. » Voilà où en était arrivé l'héritier de Louis XIV. La princesse de Lamballe n'avait-elle pas un grand mérite à venir s'en-

fermer dans ce château des Tuileries où l'année 1791 finissait si douloureusement ? Elle y habitait le rez-de-chaussée du pavillon de Flore, au-dessous de l'appartement de Madame Élisabeth. Ces deux femmes admirables furent pour la reine des amies qui poussèrent l'esprit de sacrifice jusqu'à l'héroïsme. Rien de plus touchant que tant de courage uni à tant de douceur. Parmi les victimes de la Révolution, Madame Élisabeth et M^{me} de Lamballe sont des agneaux sans tache. Par leur suavité idéale, elles font contraste avec les hordes sanguinaires qui transforment Paris en un pandémonium. Ce sont dans un enfer deux anges consolateurs.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

I. — L'installation aux Tuileries.....	1
II. — Une visite à l'Assemblée nationale.....	10
III. — Paris à la fin de 1789.....	17
IV. — Le supplice du marquis de Favras.....	24
V. — Le Dauphin et Madame Royale.....	30
VI. — La famille royale à Saint-Cloud.....	27
VII. — Entrevue de Marie-Antoinette et de Mirabeau..	44
VIII. — La fête de la Fédération.....	53
IX. — Le double rôle de Mirabeau.....	64
X. — Le départ de Mesdames.....	71
XI. — Les chevaliers du poignard.....	78
XII. — La mort de Mirabeau.....	83
XIII. — La question religieuse	92
XIV. — La Semaine Sainte de 1791.....	100

DEUXIÈME PARTIE

LE VOYAGE DE VARENNES

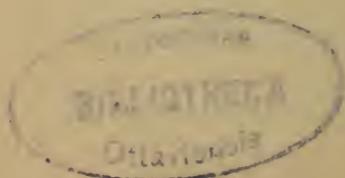
I. — Les préparatifs de la fuite.....	111
II. — La journée du 20 juin 1791.....	119
III. — Le départ.....	124
IV. — Paris, le 21 juin 1791.....	130

V. — Le voyage.....	100
VI. — L'arrestation.....	107
VII. — La nuit à Varennes.....	110
VIII. — Le départ de Varennes.....	116
IX. — Le retour.....	121
X. — Marie-Antoinette et Barnave.....	127
XI. — Le récit de Pétion.....	129
XII. — La rentrée aux Tuileries.....	132

TROISIÈME PARTIE

LA FIN DE 1791

I. — La captivité des Tuileries.....	133
II. — Paris pendant la suspension de la royauté.....	137
III. — L'émigration.....	140
IV. — Acceptation de la Constitution.....	146
V. — Les dernières soirées de Marie-Antoinette au théâtre.....	150
VI. — Le duc d'Orléans en 1791.....	156
VII. — Retour de la princesse de Lamballe aux Tuileries.....	158



Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	01	07	12	20	14	2